THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1747.

/2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1747.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	4.	v.
1724.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1747.

ARTICLE XXX.

PIECES DIVERSES, avec quelques Lettres de morale & d'amusement. A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science & à l'Ange Gardien, 1746. vol. in-12. p. 284.

CE volume est composé de plusieurs Piéces qui se suivent sans se tenir : l'Auteur y prend quelquefois le ton sérieux, & le plus souvent le ton de plaisante-

rie. Le ton de plaiſanterie régne beaucoup dans l'apologie qu'il fait du jeu & de la médiſance. L'ironie eſt ſouvent plus propre à nous corriger de nos défauts, que les plus ſublimes maximes de la morale. La ſéchereſſe de celles-ci rebute & dégoute aſſez ſouvent : la crainte du ridicule intéreſſe & corrige plus ſurement.

L'Auteur expoſe les avantages que le jeu procure à toutes les conditions. Un privilege du jeu eſt de bannir l'oiſiveté. Quel uſage feroient de leur loiſir tant de perſonnes, qui regardent l'inapplication comme un privilege de leur état ? L'arrangement d'une partie de plaiſir, la médiſance, ſouvent des projets nuiſibles à la ſociété rempliroient ce loiſir : mais les joueurs, dit notre Auteur, « em-
» ployent leur tems à méditer pro-
» fondément ſur les coups heu-
» reux ou malheureux, qui leur
» ſont arrivés la veille, & ſur les
» moyens de lier une partie avan-

» tageuse l'après-midi : par-là, » l'esprit de nos jeunes gens s'accoutume à raisonner, acquiert » de la prudence & de la pénétration, se rend propre aux grandes choses ; &, ce qui est plus » admirable, celui des femmes » devient capable de réfléchir un » quart d'heure sur le même sujet. » Il pousse plus loin la plaisanterie, lorsqu'il dit : « qu'un » Juge qui a joué toute la nuit, » dort le matin profondément à » l'Audience, & par-là il est à » l'abri des raisonnemens captieux, » & de l'éloquence dangereuse » des Avocats. C'est en vain que » la plûpart de ces derniers se sont » mis sur le pied de substituer la » force de la parole à la douceur » & aux graces de la vraye éloquence : les poumons d'un Stentor y seroient sans effet. »

Mais l'avantage sur lequel l'Auteur appuye le plus, c'est que le jeu est une école admirable d'Eloquence ; « que ceux qui pourroient

» en douter, dit-il, conſiderent » un moment quels geſtes natu- » rels & frappans, quelles expreſ- » ſions vives & énergiques la per- » te d'un *paroli* arrache à la plû- » part des joueurs. Il eſt vrai qu'ils » ſe ſervent dans ces occaſions de » certaines figures de Rhétorique, » qui ne feroient pas de miſe dans » un diſcours public : mais un peu » de bon ſens leur en fait faire » aiſément la diſtinction : ils n'en » retiennent que l'eſſentiel, je veux » dire, la force & l'élégance de » la diction : & il faut convenir » qu'ils acquiérent par-là de gran- » des diſpoſitions pour le pathé- » tique. » L'Auteur paroît ſi tou- ché de ces avantages, que ſuivant toujours le ton ironique, il s'écrie : » O jeu ! Invention merveilleuſe ! » Quelle n'eſt pas ta force & ton » utilité ! Nous te devons ſans » doute à quelque Fée : le ha- » zard ou l'imagination des hom- » mes auroient-ils produit une » choſe, qui opere tant de mer-

» veilles ? » C'eſt ainſi que finit l'apologie du jeu, apologie qui eſt un véritable jeu d'eſprit ; car l'Auteur regarde ſans doute le jeu, & ſurtout la paſſion du jeu, comme la ruine des Familles, la perte des Etats, & l'extinction de tous les talents. Pour remédier à ce dernier déſordre, & pour réparer tout le vuide que le jeu laiſſe dans l'eſprit, il a la complaiſance de leur offrir un élixir de Livres à l'uſage des joueurs qui n'ont pas le tems de s'inſtruire. Ce badinage attire à l'Auteur, des Lettres, qui ſont toujours ſuivies de réponſes.

L'apologie de la médiſance eſt en forme de Sermon, & le Sermon eſt diviſé en deux points. Dans le premier, l'Auteur veut prouver que la médiſance eſt utile à celui qui l'employe ; & dans le ſecond, qu'elle eſt avantageuſe à celui qu'elle attaque. L'art de la médiſance, art ſi condamné & ſi pratiqué, fait rechercher le médiſant : il ſe rend redoutable par l'in-

tempérance de ſa langue, & la haine qu'on lui porte n'empêche pas de lui rendre des hommages. Dans le Paganiſme on ſacrifioit aux Divinités malfaiſantes, comme aux Divinités bienfaiſantes. Il eſt humiliant pour l'humanité, qu'on obtienne plus des hommes en intéreſſant leur amour propre, qu'en méritant leur amitié; mais il n'eſt pas aiſé de réformer l'humanité ſur ce point; & cette perſuaſion a ſouvent fait des maîtres durs & des tyrans. Les avantages de la médiſance, pour ceux qui en ſont l'objet, ſont plus détaillés. L'Auteur inſiſte ſur le privilege qu'elle a de contribuer à la réformation des mœurs. « Je ne doute point, dit-» il, qu'on ne doive attribuer à » cette médiſance ſalutaire l'avan-» tage qu'ont d'ordinaire les peti-» tes Villes ſur les grandes, quant » à la pureté des mœurs. Dans » Paris, dans Londres, chacun » vit à ſa mode, ſans redouter » la cenſure de perſonne, ſans

» craindre même que l'on s'infor-
» me de sa conduite. Il n'en est
» pas de même dans les petites
» Villes ; il semble que la nature
» nous ait fait réciproquement les
» gouverneurs les uns des autres. »
Les femmes sur-tout se distinguent
par leur zéle sur ce point, « de
» sorte, ajoute-t-il, qu'on peut
» regarder aujourd'hui une com-
» pagnie de femmes comme un
» sénat vénérable, dans lequel on
» prend les plus justes mesures pour
» la réformation des mœurs. »

La derniere piéce de ce Livre est, *un essai sur le fondement du droit naturel, & sur le premier principe de l'obligation, où se trouvent tous les hommes d'en observer les loix.* Cet essai est aussi sec & aussi sérieux, que le reste de l'Ouvrage est léger & badin. *Le droit naturel est une théorie générale des devoirs de l'homme, considéré simplement comme homme, ou une science qui nous apprend ce qui est naturellement bon ou mauvais à*

l'homme, ce qu'il doit faire, & ce qu'il ne doit pas faire. On demande quel est le fondement de ces devoirs, & quel est le premier principe qui oblige à les pratiquer? Question fort discutée, & fort peu éclaircie. L'Auteur ne pense pas comme Grotius, Puffendorf & Barbeyrac. Lorsqu'on contredit de tels hommes, on s'engage à avoir évidemment raison : mais aussi lorsqu'on a évidemment raison, de grands noms ne doivent pas arrêter. Tâchons de réduire la doctrine de l'Auteur d'une maniere claire & précise. Je promets dans une matiére si embarrassée, plus peut-être que je ne puis tenir.

1°. Pour ce qui regarde le *fondement* du droit naturel, il est clair qu'il faut le chercher dans la nature & l'essence de l'homme : car puisque le droit naturel est la connoissance des devoirs de l'homme, de ce qu'il doit faire & ne pas faire, il est évident que c'est dans la nature & l'essence de l'homme,

qu'il faut chercher quels sont ces devoirs, & établir sur cette recherche toute la théorie des régles & des loix du droit naturel. Il ne devroit pas y avoir de dispute sur ce point, & quoique quelques Auteurs ayent paru penser autrement, la plus légére réfléxion les raméne au même sentiment. Je voudrois seulement, que dans la définition du droit naturel, on ajoutât ces paroles, théorie des devoirs de l'homme, considéré comme homme, & *considéré en societé.* Car le principal objet du droit naturel est de régler ces devoirs de l'homme en société avec d'autres hommes.

2°. Mais quel est le *premier principe de l'obligation*, où se trouvent les hommes d'observer les loix du droit naturel? Voilà le point sur lequel les Auteurs se partagent. Les uns fondent cette obligation sur la raison de l'homme, qui l'oblige d'agir toujours d'une maniére raisonnable. Les autres, sur la beauté de la vertu, qui de sa

nature est préférable au vice. Le plus grand nombre établit le principe de cette obligation sur la volonté de Dieu, Auteur & Législateur de la Nature. Tous ces sentimens ne sont pas du goût de notre Auteur, il prétend qu'il faut chercher le principe de cette obligation *dans l'amour de nous-mêmes*, & il l'établit dans *notre bien, notre utilité, notre avantage.* Quelles preuves en apporte-t-il ? » L'expérience, dit-il, établit » manifestement cette vérité aux » yeux de quiconque veut faire » quelque attention à ce qui se » passe en lui-même. Sondons-» nous avec soin, examinons at-» tentivement la maniére dont se » forment nos volitions, & nous » verrons que nous ne nous dé-» terminons jamais à une action, » que par la vue de quelque *bien*, » que nous croyons y apperce-» voir. » D'où il conclut ainsi : » *Notre utilité*, notre bien étant » donc le motif le plus général,

» le motif primitif, qui nous dé-
» termine; nous devons en con-
» clure, que ce *bien*, cette *utilité*
» eſt le premier principe de toute
» *obligation*, & en particulier de
» celle qui nous aſtreint à l'obſer-
» vation du droit naturel. »

L'Auteur confirme ſon ſentiment par le ſuffrage de M. Gaſtriel. Cet Ecrivain Anglois penſe effectivement comme notre Auteur : ce qui prouve qu'il n'a pas marché ſans guide. Reſte à ſçavoir s'il falloit préférer ce guide à Grotius, à Puffendorf, à Barbeyrac, & à tant d'autres.

Quelque bien prouvé que ſon ſentiment paroiſſe à notre Auteur, je ne crois pas qu'il ſe flate de réunir tous les ſuffrages. Combien de gens s'obſtineront à penſer comme Barbeyrac, & à dire aprés lui, que notre Auteur confond le motif de l'obligation, motif même très-ſubalterne, avec le principe de l'obligation. Ce principe paroît être, comme l'ont penſé les

plus célébres Ecrivains, la volonté ſupréme du Légiſlateur de la Nature. Toute eſpece d'utilité à part, il ſeroit aiſé de démontrer que l'homme ſeroit dans l'obligation d'obéir à l'Auteur de ſon être. Si le ſentiment de notre Auteur étoit vrai, toute la douleur de celui qui viole la Loi Naturelle, ne ſe réduiroit-elle pas à regretter de n'avoir pas conſulté *ſon bien*, *ſon utilité*, *ſon avantage*, & de n'avoir pas écouté les conſeils & les inſpirations de ſon amour propre? Et que penſeroit la Théologie d'une pareille Doctrine?

ARTICLE XXXI.

HISTOIRE DU THEATRE François, depuis son origine jusqu'à présent. Tom. VII. A Paris.

ON a vû dans le sixiéme volume de cette Histoire, le grand Corneille développer son génie Dramatique, embellir la scene Françoise par des chef-d'œuvres redoublés, & faire luire, selon l'expression de l'un de nos plus fameux Poëtes, ces jours heureux,

> Où l'art encore enfant, sçut franchir les obstacles,
> Et Géant tout à coup, enfanta des miracles.

Le premier pas dans les beaux Arts, comme dans tout le reste, est toujours ce qui coûte le plus. Corneille ouvre la carriére, on s'efforce de le suivre, son exemple anime, le Public qu'il a ac-

coutumé au vrai beau, ne supporte plus le médiocre : tout change de face sur le Théatre François. On voit les Auteurs consulter plus qu'ils n'avoient fait jusqu'alors, ce que la raison exige, soit dans le choix des sujets, soit dans la peinture de leurs personnages : l'émulation ranime les esprits : le stile se polit, la versification se soutient, la scéne Tragique s'éléve de plus en plus : le sublime, le beau, le pathétique se laissent entrevoir ; seroit-ce une fatalité, qu'après être monté si haut, notre Théatre commençât à descendre ?

Quoique ce septiéme volume ne contienne que huit années, depuis 1646 jusqu'à 1653, nous ne craignons point d'assurer avec nos Auteurs, que les amateurs du Théatre le trouveront extrêmement plein. Pour mettre de l'ordre dans cet Extrait, nous rendrons compte d'abord des meilleures piéces, soit dans le Tragique, soit dans le Comique, &

nous pafferons enfuite aux recherches hiftoriques qui peuvent intéreffer les Auteurs & les Acteurs, dont il eft parlé dans ce volume.

Le véritable S. Geneft, & le *Venceflas* de *Rotrou* : le *Thémiftocle*, & *le Scévole* de *du Ryer*, la *Semiramis* & *l'Hippolite* de *Gilbert*, font les piéces, dont les Auteurs figuroient alors avec le plus de diftinction fur la fcéne. Nous ne parlons point encore de *Thomas Corneille*, que MM. PP. appellent *Corneille de Lifle*, pour le diftinguer de fon frere aîné, le grand Corneille, ni de *Quinault*, dont les fuccès commencerent à éclater. Comme ils terminent ce feptiéme volume, c'eft par eux auffi que nous terminerons notre Extrait.

On trouve dans le faint *Geneft de Rotrou* des beautés qui font juger qu'il étoit des Poëtes de ce tems-là, le plus digne de marcher fur les traces du grand Corneille : mais ce qu'on y voit avec plus de

plaiſir, c'eſt l'éloge qu'il y fait de ce reſtaurateur de la Tragédie moderne de toutes les Nations. Quoique le portrait ſoit déplacé, on ne ſera pas fâché de le voir ici :

Mais paſſons aux Auteurs, & dis-nous quel Ouvrage
Aujourd'hui ſur la ſcène a le plus haut ſuffrage ?
Ces Poëmes ſans prix, où ſon illuſtre * main
D'un pinceau ſans pareil a peint l'eſprit Romain,
Rendront de leurs beautés votre oreille idolâtre,
Et ſont aujourd'hui l'ame & l'amour du Théatre.

Un tel éloge rendu par un Poëte, qui par le nombre & le ſuccès de ſes Piéces, pouvoit ſe flater de n'être point inférieur à Corneille, fait peut-être plus d'honneur à *Rotrou* que ſa plus belle Tragédie. J'en appelle à nos Poëtes ; faire

* *Le grand Corneille.*

une Piéce digne d'être applaudie, c'eſt un effort, ſi vous voulez, un chef-d'œuvre du génie : louer un concurrent, reconnoître ſa ſupériorité, l'avouer en plein Théatre, c'eſt l'héroiſme de l'équité : dans l'un je vois le bel eſprit, dans l'autre le beau cœur : quel eſt le plus rare ? Ici le ſilence même doit être entendu.

Le *Venceſlas* n'à pas moins de beautés que le S. *Geneſt* : mais ces deux Piéces ſe reſſentent toujours de la trop grande facilité de l'Auteur dans ſa compoſition, & de la rapidité avec laquelle il travailloit. Elles ſont trop connues pour que nous en tracions le plan. Le rôle de *Venceſlas* eſt le dernier qu'ait joué *Baron* en 1729, après avoir prononcé ce Vers :

> Si proche du cercueil où je me vois deſcendre,

Il ſe trouva ſi incommodé de ſon aſthme, qu'il ne put continuer : il mourut trois mois après.

Nous n'oublierons point une anecdote que rapportent nos Auteurs au ſujet de *Rotrou*. Ce ſont ces ſortes de faits particuliers, dont les amateurs du Théatre ſont ſouvent le plus curieux. *Rotrou* avoit achevé ſa Tragédie de *Venceſlas* : il ſe préparoit à la lire aux Comédiens, lorſqu'il fut arrêté & conduit en priſon pour une dette qu'il ne pouvoit acquiter : la ſomme n'étoit pas conſidérable : mais *Rotrou* étoit joueur, & par conſéquent aſſez ſouvent vis-à-vis de rien. Il envoya chercher les Comédiens, & leur offrit ſon Ouvrage pour vingt piſtoles; le marché fut bientôt conclu; *Rotrou* ſortit de priſon : il vit jouer ſa Tragédie, mais avec un tel ſuccès, que les Comédiens ne croyant pas qu'ils l'euſſent aſſez bien payé, lui firent un préſent. On ne ſçait pas s'il l'accepta.

On trouve encore ici d'autres Piéces de *Rotrou*, contenues dans ce volume, comme *Dom Bernard*

de Cabrére, Tragicomédie, *Cosroes*, Tragédie, *Dom Lope de Cardonne*, Tragicomédie; toutes ces productions lui font peu d'honneur, & sont dignes de l'oubli, dont on a quelquefois essayé inutilement de les tirer, on y voit quelques beautés: mais les défauts l'emportent de beaucoup. Les détails bas & dégoutans, les plaisanteries burlesques deshonoroient encore la Tragédie. Corneille avoit donné l'idée & l'exemple du vrai beau; on s'efforçoit d'y atteindre, on n'y arrivoit pas toujours; ainsi voyons-nous dans *du Ryer* des morceaux d'une grande beauté: c'est *du Ryer* que l'exemple anime; ailleurs il est à peine supportable: c'est *du Ryer* rendu à lui-même, & à tous les défauts de son siécle. C'est l'unique moyen d'expliquer comment l'Auteur de *Thémistocle* & de *Scévole*, est si différent de lui-même dans tant d'autres de ses Ouvrages Dramatiques, comme *Nitocris*, Reine de Babylone, *Dynamis*,

Reine de Carie, deux Piéces qu'on trouve aussi dans ce volume, mais foibles, languissantes, & dans lesquelles on voit à peine quelques Vers qui méritent d'être remarqués. Prenons donc *du Ryer*, par ce qu'il a de plus beau ; je veux dire, par son *Scévole* & par son *Thémistocle*. Ne vous attendez pas cependant à trouver des Tragédies parfaites : elles manquent de liaison & de conduite : c'étoit le défaut ordinaire de l'Auteur. Ce n'est point, comme le remarquent MM. PP. dans les Ouvrages Dramatiques de M. *du Ryer*, ni dans ceux de ses Contemporains, qu'il faut chercher des plans réguliers, des caractéres soutenus, & ce qu'on appelle économie du Théatre.

Nous nous contenterons de rapporter quelques Vers de la Tragédie de *Scévole*, pour donner une idée de ce chef-d'œuvre de *du Ryer*. *Junie*, fille de *Brutus*, aimée de *Scévole*, est arrêtée par un parti de *Porsenne* : le Roi lui demande

compte

compte de l'état de la Ville : *Junie* répond :

.... Apprenez que Rome est indomptable,
Que pour elle la faim n'a rien d'épouvantable :
Et que les alimens ne lui manqueront pas,
Tandis que les Romains conserveront leurs bras.
Ce Peuple pour sa gloire, ennemi de la vôtre,
Se nourrira d'un bras, & combattra de l'autre.

N'est-ce point là du gigantesque & de l'ampoulé ! En voici qui le paroîtra encore d'avantage. C'est *Scévole* qui parle :

Il veut montrer que Rome au défaut d'autres biens,
N'a pas moins de Héros, qu'elle a de Citoyens.

. . . .

On a vû des Vieillards languissans & débiles

. . . . Pouſſés d'un vif reſſentiment,
Aux plus jeunes Guerriers s'offrir pour
aliment :
Comme s'ils eſpéroient, changés en
leur ſubſtance,
Etre encore de Rome, & l'ame & la
défenſe.

L'héroïſme eſt outré. Ce que dit *Scévole* à *Porſenne*, lorſqu'il eſt conduit devant lui, après avoir poignardé un Seigneur de la Cour qu'il croyoit être le Roi, peint mieux la grandeur Romaine, & ſent moins le *Roman*. C'étoit en 1646 que parut cette Piéce : elle fut extrêmement applaudie. Le Public alors ébloui par de longues tirades, ſemées de penſées brillantes, la plûpart fauſſes, & par de grands ſentimens portés à l'excès, n'étoit point encore accoutumé à raiſonner ſur les défauts & ſur les beautés d'une Tragédie, il ne manquoit pas de lumiéres, mais il manquoit de goût. Les hors-d'œuvres qui détournent, les dé-

clamations qui refroidiſſent, un ſtile bouffi, une fauſſe majeſté; une expreſſion noble, un ſentiment naturel, il ne démêloit point encore tout cela.

C'eſt, ajoutent MM. PP. une circonſtance auſſi favorable, qui fit trouver des Spectateurs à *Thémiſtocle* au Théatre du Marais, dans le même tems que l'*Héraclius* du grand Corneille paroiſſoit ſur celui de l'Hôtel de Bourgogne; quelle comparaiſon de l'un à l'autre! On y diſtingue le grand Poëte d'avec celui qui veut l'être, l'homme de génie d'avec celui qui n'a que de l'eſprit. Nous n'adoptons pas cependant la critique trop dure qu'un anonime a fait imprimer contre le *Thémiſtocle* de *du Ryer*; nous conviendrons ſans peine qu'il n'y a nulle comparaiſon entre ces deux Piéces: mais c'eſt être trop difficile de ne reconnoître dans *Thémiſtocle*, comme fait le Critique, que ces deux Vers qui méritent d'être rapportés; c'eſt

Palmis qui dit de ce Héros :

Son exil trop injuſte eſt le crime d'autrui :
Mais en dépit du ſort, ſes vertus ſont à lui.

Il y a beaucoup d'autres traits noblement exprimés. L'*Héraclius* de M. Corneille, eſt un chef-d'œuvre, & un modéle inimitable que tout le monde connoît. *Dom Pedro Calderon*, célébre Poëte Eſpagnol, contemporain de M. Corneille, fit une piéce ſur le même ſujet ; il en réſulta bien des Diſſertations, ſçavoir, lequel du François ou de l'Eſpagnol, méritoit l'honneur de l'invention ? Les curieux peuvent conſulter nos Auteurs, où le fait eſt diſcuté avec la netteté & la préciſion qui leur eſt ordinaire. Le P. *Tournemine*, admirateur du grand Corneille, écrivit en Eſpagne pour éclaircir le fait. Il prit la défenſe du Sophocle François, & il le juſtifia en ſçavant & en ami. Le ſeul témoi-

gnage de Corneille eſt déciſif : on doit s'en tenir là. Ses expreſſions ne laiſſent pas entrevoir la moindre trace de déguiſement ou de vanité.

Ce fut auſſi dans cette même année 1647, que M. *Gilbert* donna ſa Tragédie de *Semiramis.* On doit ſçavoir gré à MM. PP. d'avoir tiré cette Piéce de l'obſcurité où elle étoit demeurée. Il parut en même tems une autre *Semiramis* de M. *Desfontaines ;* dans l'une & l'autre on trouve bien des défauts, mais toutes deux ont des endroits bien rendus & des ſituations intéreſſantes. Nous avons encore de M. *Gilbert* une Tragédie intitulée : *Hippolite*, ou *le Garçon Inſenſible.* C'eſt un ſujet ſouvent traité ſur le Théatre François : mais depuis la belle Tragédie de *Phédre* de M. Racine, les autres ſont reſtées avec aſſez de juſtice dans le plus parfait oubli ; M. *Gilbert* n'a pas de quoi ſe mettre à l'abri de la diſgrace commune.

Avant que de finir ce qui regarde le Tragique, ne laiſſons pas échapper les remarques ſur les articles de M. de *Montfleury*, de M. *Cyrano Bergerac*, & de M. de *Montauban*, moins pour leurs Piéces, que pour quelques particularités ſur la vie de leurs Auteurs, que nous devons aux recherches de nos Hiſtoriens. *Montfleury* fut un célébre Acteur : il voulut auſſi chauſſer le Cothurne tragique. On cite de lui dans ce volume une Tragédie intitulée : La mort d'*Aſdrubal*. Cette Piéce eſt foible : laiſſons le Compoſiteur, & ne le conſidérons que comme Acteur.

Zacharie Jacob, dit depuis *Montfleury*, étoit un Gentilhomme d'Anjou. Le jeune *Jacob*, après avoir fait ſes études, & ſon Académie, fut page chez M. le Duc *de Guiſe*. Il prit une ſi forte paſſion pour la Comédie, qu'il ſe joignit à une Troupe qui couroit les Provinces. Ce fut alors que pour ſe déguiſer, il prit le nom de *Mont-*

fleury. La Troupe de l'Hôtel de Bourgogne fut bientôt instruite des talents & des succès du nouvel Acteur : elle l'attira à Paris, où il fut reçu avec applaudissement. Il joua d'original dans le *Cid*, & dans les *Horaces* : & on le cite comme un Comédien achevé dès ce tems-là. Il mourut au mois de Décembre 1667. Le bruit courut, qu'une veine qu'il se cassa en jouant le rôle d'*Oreste*, dans l'*Andromaque* de M. Racine, avoit été la cause de sa mort. Ce bruit est aujourd'hui réfuté par des personnes beaucoup mieux instruites. Elles assûrent seulement que *Montfleury*, après avoir joué le rôle d'Oreste, revint chez lui avec une fiévre, qui en peu de jours le mit au tombeau. Ainsi c'est réellement de la fiévre, & non pas d'*Andromaque* qu'il mourut, comme le dit plaisamment *Gueret* dans son *Parnasse Réformé.*

Il n'y a personne qui n'ait entendu parler de *Cirano de Bergerac* :

c'étoit un Auteur plein de feu & d'imagination, de boutades & de ſaillies, mais ſans goût & ſans jugement. On ſçait les Vers de Boileau :

J'aime mieux Bergerac, & ſa burleſque audace,
Que ces Vers où Motin ſe morfond & nous glace.

On trouve dans ce volume une Tragédie de ſa façon, qui ne dément point l'idée que l'on a de l'Auteur du *voyage dans la Lune*. C'eſt la mort d'*Agrippine*, veuve de *Germanicus* : ce Poëme Dramatique eſt follement conduit, plein d'enflure dans les Vers & dans les choſes : mais au milieu de tout cela, on rencontre de belles images. Le ſujet de cette Tragédie eſt la conſpiration de *Séjan*, favori de *Tibere*, contre cet Empereur. Agrippine entre dans cette conſpiration : leur crime eſt découvert, tous deux perdent la vie. Voici quelques Vers, que nos Lecteurs

réduiront à leur juste valeur, & où ils trouveront une bonne doze d'imagination. *Agrippine* fait à sa confidente le récit de la victoire, que *Germanicus* remporta sur les Allemands :

Déja notre aigle en l'air balançoit le
tonnerre,
Dont il devoit brûler la moitié de la
terre.

. . . .

. . . .

Le Romain par torrens se répand dans
la plaine :
Le Colosse du Nord se soutient à grand
peine :
Son énorme grandeur ne lui sert seu-
lement
Qu'à donner à la parque un plus grand
logement :
Et tandis qu'on heurtoit ces murail-
les humaines, &c.

. . . .

Le reste est dans le même gout d'hyperbole & d'enflure; voici

comme *Séjan* parle des Dieux :

. . . Ces enfans de l'effroi,
Ces beaux rien qu'on adore, & sans sçavoir pourquoi,
Ces altérés du sang des bêtes qu'on assomme,
Ces Dieux que l'homme a faits, & qui n'ont point fait l'homme,
Des plus fermes Etats ce fantasque soutien :
Va, va, Terentius, qui les craint, ne craint rien.

TERENTIUS.

Mais s'il n'en étoit point, cette machine ronde.....

SEJAN.

Oui, mais s'il en étoit, serois-je encore au monde ?

M. de la *Monnoye* dans ses additions au *Ménagiana*, rapporte une avanture assez plaisante. *Cirano* n'avoit pas une réputation bien nette sur le fait de la Religion. Un jour qu'on jouoit son *Agrippine*,

des Badauts avertis qu'il y avoit des endroits dangereux, laiſſerent tout paſſer: mais quand *Séjan* réſolu d'aſſaſſiner *Tibère*, vint à dire :

. . . . Frappons, voilà l'Hoſtie!

Ah ! le méchant ! Ah l'athée, s'écrierent-ils ! Comme il parle du S. Sacrement!

Cirano naquit vers l'an 1620 à Bergerac, en Gaſcogne. Il fit ſes premiéres études chez un Curé de Campagne, il y fit peu de progrès. Son pere qui étoit bon Gentilhomme, l'envoya à Paris au College de Beauvais, du tems du Principal *Grangier*, ſous qui il fit ſon *Pédant joué*. Il entendit parler du Philoſophe *Gaſſendi*, Précepteur du fameux *Chapelle*, & qui ſe faiſoit un plaiſir de donner auſſi des leçons à *Moliere* & à *Bernier*. *Cirano* ſe mit de compagnie avec de pareils Diſciples, & profita d'une ſi bonne école. Il entra cependant dans le ſervice en qualité de Cadet au Régiment des Gar-

des. Jeune, vif, turbulent, & Gaſcon, il ne paſſoit preſque point de jour ſans ſe battre en duel : on le regardoit comme le démon de la bravoure. Si l'on en croit le *Ménagiana*, Cirano étoit grand férrailleur : ſon nés, qu'il avoit tout défiguré, lui avoit fait tuer plus de dix perſonnes : il ne pouvoit ſouffrir qu'on le regardât, & il falloit auſſitôt mettre l'épée à la main. Il mourut l'an 1655, à l'âge de 35 ans : ce fut par un accident, il reçut un coup à la tête d'une piéce de bois : ce qui après 15 ou 16 mois de maladie, le mit au tombeau. Quelque tems avant ſa mort, il s'étoit déſabuſé de pluſieurs maximes dangereuſes ſur la Religion, & avoit renoncé au libertinage dont il avoit été ſoupçonné, pour mener une vie plus chrétienne. Il fut toujours ſobre & généreux : tous ſes défauts venoient d'une imagination fougueuſe, qui le dominoit dans ſa conduite, comme dans ſes écrits.

Il feroit à fouhaiter pour M. de *Montauban*, qu'il eut eu un peu de ce que *Cyrano* avoit de trop. M. de *Montauban* né avec de l'efprit & du gout, parut avec affez d'éclat au Parlement, où il fut Avocat ; il s'imagina malheureufement avoir du talent pour le Théatre : fauffement perfuadé, comme tant d'autres, que quiconque a de l'efprit, eft propre à tout ; qu'en arriva-t-il ? Il brilloit dans le Barreau, il rampa fur le Parnaffe. Que ne s'en tenoit-il à la réputation qu'il s'étoit acquife par fes Plaidoyers ? Vouloir primer en tout, fçavoir tout, c'eft mal fçavoir une infinité de chofes.

Nous nous fommes engagés au commencement de cet Extrait, à parler des Piéces Comiques : elles font encore bien foibles, bien découfues, & platement conftruites. Nous allons nous borner à celles qui nous paroiffent les plus eftimables. Les Poëtes qui fe diftinguérent le plus dans ce tems-là, fu-

rent Messieurs *Gillet de la Tessonerie, Scarron, de Brosse, Thomas Corneille*, & *Quinault*. Les Comédies alors étoient ptesque toutes tirées des Auteurs Espagnols, ou composées dans leur goût : de-là vient, que presque toujours les intrigues sont extrêmement embarrassées & compliquées. M. *Gillet de la Tessonerie* dans sa Comédie intitulée, *Le Déniaisé*, n'a point donné dans ce défaut : l'intrigue en est simple, mais peu vraisemblable. Quelque défectueux qu'en soient les caractéres, on ne laisse pas de trouver dans quelques Scénes de la finesse, de l'enjoument, & un comique fort passable. C'étoit beaucoup en ce tems-là. On trouve encore plus, & de meilleur comique dans M. de Brosse, nous avons de lui dans ce volume, *les Songes des hommes éveillés*, & *l'Aveugle Clair-voyant*, Piéces qui doivent avoir fait plaisir, lorsqu'elles furent représentées. Nous remarquerons en passant, que le sieur

le Grand s'eſt ſervi du ſujet de cette derniére, & d'une partie des ſcénes pour en compoſer une Comédie en un Acte, & en Vers, ſous le même titre.

Ce comique ne l'étoit pas aſſez au gré de *Scarron*; ſuivant toujours ſon génie, il introduiſit un comique burleſque. La premiére piéce qu'il donna en 1646, fut, *les Boutades du Capitan Matamore*. Cette Comédie eſt en un Acte, & en Vers de huit ſyllabes, ſur la ſeul rime, en *ment*. Nos Auteurs obſervent que c'eſt la premiére en un acte qui ait été repréſentée ſur le Théatre François. Elle eut grand ſuccés. Aucun Auteur n'oſa cependant ſuivre ce modéle. La monotonie des Vers de huit ſyllabes, tous en *ment*, ne laiſſe pas d'être ennuyeuſe, & la gêne de la rime oblige à bien des platitudes; cette nouveauté fut hazardée à l'abri du nom de l'Auteur. C'eſt un jargon qui ne doit être, ni imité; ni re-

gretté, il n'est capable que d'étourdir une oreille sensée.

MATAMORE *seul.*

J'ai de l'amour infiniment,
Pour un bel œil qui puissamment
Me trouble impérieusement;
Il demeure en ce logement:
Marchons-y délicatement:
Hola, fortez hâtivement:
Sinon parbleu, robustement,
J'écraserai le bâtiment.

Ces Vers sont trop courts, pour être cadencés, la rime ne sert qu'à les faire sautiller, & ne produit qu'un tintement puéril. Une piéce dans ce gout seroit aujourd'hui mal reçue, & l'on sçauroit peu de gré à un Auteur, de se tant gêner pour ennuyer son monde. On trouve encore dans ce volume, *Jodelet dueliste*, l'*Héritier ridicule*, & *Dom Japhet d'Arménie*, piéces de *Scarron*, où l'Auteur se fait toujours connoître. *Jodelet dueliste* fut

donné d'abord ſous le nom de *Jodelet ſouffleté*, ce qui a donné lieu à la mépriſe de l'Auteur des *recherches du Théatre*, qui en fait deux piéces différentes. La ſcéne de *Jodelet*, qui ſe prépare à ſe battre pour ſe vanger du ſoufflet qu'il a reçu, & toutes les réfléxions qui lui viennent alors, ſont dignes de l'Auteur du *Virgile travesti.* L'intrigue de la piéce n'eſt pas, à beaucoup près, ni ſi heureuſe, ni ſi comique que celle de *Jodelet*, ou le *Maître Valet. L'Héritier ridicule* s'eſt conſervé plus long-tems au Théatre : cette Comédie ſe trouve au nombre de celles que les Comédiens repréſentoient encore en 1704. L'intrigue en eſt fort ſimple : c'eſt à peu près la même que celle des *Précieuſes Ridicules de Moliere; Dom Diegue de Mendoce* aime *Hélene de Torrés* : il ſoupçonne que ſa Maitreſſe n'aime en lui, que la riche ſucceſſion, qu'il attend d'un vieil oncle, Gouverneur du Pérou. Il veut éprouver

ſes ſentimens, il lui fait croire que ſon oncle l'a deshérité, & que ſes grands biens ſont paſſés à un de ſes couſins, nommé *Dom Pedro de Buffalos :* ce prétendu couſin eſt *Filipin*, ſon valet, qui s'offre de jouer ce rôle. La ſupercherie réuſſit; *Dom Diegue* eſt ſacrifié à *Dom Pedro de Buffalos* : *Héléne* conſent d'épouſer le prétendu couſin : arrive dans le moment *Dom Diégue*, qui apprend à *Heléne*, qu'on l'a trompé, & que ce riche héritier qu'elle compte épouſer, n'eſt qu'un valet traveſti. C'eſt ſur le perſonnage de *Filipin*, ou *Dom Pedro de Buffalos*, que Scarron a jetté tout ſon comique burleſque. C'eſt ainſi qu'il aborde *Héléne de Torrés.*

FILIPIN *à Héléne.*

Que dites-vous de moi, d'oſer, ſans paraſol,
Viſiter un ſoleil? C'eſt un acte de fol.
Mais dans l'occaſion, je vais tête premiére :
Quitte pour me ſaucer un peu dans la riviére,

En quittant ces beaux yeux, qui ſont
miroirs ardens....

. . . .

Madame, fermez-les, fermez-les, ces
paupiéres ;

Ces aſſaſſins qui font enfler les cime-
tiéres :

. , . . . , . . .

Moitié Zone Torride, & moitié
Groënlande,
Qui Torride brulez, Groënlande glacés;
Trève de glace, & feu : c'eſt aſſez,
c'eſt aſſez.

Nous ne finirions point, ſi nous voulions rapporter toutes les plaiſanteries ſemées dans ce perſonnage. Il y en a encore plus dans la Comédie de *Dom Japhet d'Arménie*, qu'il a empruntée de l'Eſpagnol. Les folies, les extravagances, les exagérations les plus fortes, & tout ce qu'on peut imaginer de plus ridicule, ſe trouve ici dans ſa véritable place. Quel champ pour le génie de *Scarron* ! Auſſi en a-t-il bien profité. Il eſt difficile

en fait de burlesque outré, de mieux réussir.

Nous n'avons garde en parlant du Théatre Comique, d'oublier un des plus grands Acteurs qui y ayent paru, & qui y brilloit alors : c'est *Raimond Poisson.* Il avoit tous les talens nécessaires pour sa profession, & sur-tout un naturel merveilleux. C'étoit un homme d'une assez grande taille, de bonne mine, ayant la bouche un peu grande, mais garnie de belles dents. MM. PP. toujours attentifs à recueillir ce qui peut intéresser les amateurs du Théatre, & à rendre leur Ouvrage utile & amusant, rapportent sur *Poisson* des anecdotes curieuses, & qui doivent plaire aux Lecteurs. Nous nous contenterons d'en choisir quelques-unes.

Raimond Poisson étoit fils d'un Mathématicien sçavant. Le goût qu'il prit pour la Comédie, fut si violent, qu'il quitta M. *le Duc de Créqui*, qui l'honoroit de ses bontés, pour aller jouer la Comédie.

Le talent supérieur qu'il avoit pour les rôles comiques, le fit bientôt connoître de toute la Cour, & même du Roi (Louis XIV,) qui lui donna plusieurs marques de sa bonté & de sa libéralité. M. *Colbert* avoit nommé un enfant de Poisson, ce qui lui avoit donné entrée chez ce Ministre, à qui il portoit quelquefois des Vers à sa louange; un jour qu'il y étoit allé, après avoir tâché plusieurs fois d'obtenir un emploi pour le filleul, mais jusqu'alors inutilement, il salua M. *Colbert*, & lui présenta des Vers. Le Ministre rebuté de pareils complimens, le pria de ne lui point lire ses Vers. *Vous n'êtes faits, vous autres*, continua M. Colbert, *que pour nous incommoder de la fumée de votre encens. Monseigneur*, dit Poisson, *je vous assure que celui-ci ne vous sera point de mal à la tête*. On pria M. Colbert si instamment, qu'enfin il le permit, à condition qu'il n'y auroit

point de louanges. Poiſſon commença ainſi :

Ce grand Miniſtre de la Paix,
Colbert, que la France révére,
Dont le nom ne mourra jamais....

Poiſſon, dit M. Colbert, vous ne me tenez pas votre parole, ainſi finiſſez ; la compagnie inſiſta, & Poiſſon le pria de ſi bonne grace, qu'il permit d'achever.

Eh bien, tenez : c'eſt mon compere ;
Fier d'un honneur ſi peu commun,
On eſt ſurpris ſi je m'étonne,
Que de deux mille emplois quil donne,
Mon fils n'en puiſſe obtenir un.

Son compliment fut bien payé : il obtint pour ſon fils un emploi de Contrôleur Général des Aydes. Raimond Poiſſon quitta la Comédie à la clôture du Théatre, avant Pâques de l'année 1685, & mourut en 1690 ; de ſix enfans qu'il eut, un ſeul prit le parti de la Comédie : c'eſt le célébre Paul Poiſſon.

Raimond ne ſe contenta pas d'être Acteur : nous avons de lui pluſieurs comédies. On en cite une dans ce volume, intitulée ; *Lubin* ou *le Sot vangé*, ce n'eſt qu'une farce d'une aſſez maigre invention. Comme Poiſſon n'avoit encore fait que des Comédies en un acte, il s'appelloit lui-même fort plaiſamment, un *cinquiéme d'Auteur*.

Un Poëte d'une plus grande réputation décoroit alors la ſcene comique : c'eſt *Thomas Corneille*, frere du grand Corneille ; il s'en faut bien cependant que *Thalie* lui ait les mêmes obligations, que *Melpomene* avoit à ſon illuſtre frere. Ce fut en 1647 que ſa premiére Comédie intitulée : *Les engagemens du hazard*, fut repréſentée ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne. Il a raſſemblé dans cette piéce le ſujet de l'*inconnue de l'Abbé de Bois-Robert*, & celui des *fauſſes vérités de d'Ouville*. Cette double intrigue en forme une dans celle-ci, qu'on peut regarder com-

me la meilleure de ſon tems. On y trouve de la conduite, des ſituations, de l'intérêt, & un comique, qui, ſans être du burleſque de Scarron, n'en eſt que plus propre à flater le gout des connoiſſeurs.

L'Auteur, comme il l'avoue lui-même, dans l'Epître qui précéde ſa Comédie intitulée : *Le charme de la voix*, a pris pour guides les Auteurs Eſpagnols dans les ſujets comiques qu'il a mis ſur la ſcéne. *Dom Pedro de Calderon* lui a fourni, *les Engagemens du hazard.* C'eſt de *Dom Franciſco de Roxas*, qu'eſt tirée la Comédie intitulée : *Dom Bertrand de Cigaral.* On peut appliquer au perſonnage de Dom Bertrand, la réfléxion de M. de *Fontenelle*, ſur le perſonnage de *Matamore*, dans la Comédie de l'*illuſion comique. Les caracteres outrés ont été autrefois fort à la mode : mais qui repréſentoient-ils, & à qui en vouloit-on ?* Cette piéce, malgré ce défaut, réuſſit ſur

ſur le Théatre, & eut ſes partiſans. C'eſt qu'il y a des Spectateurs qui n'aiment point qu'on leur ote le maſque, ni qu'on leur préſente le miroir.

L'Auteur ſentit bien que le comique en étoit outré : il donna l'année ſuivante 1651, *l'Amour à la mode*, comédie de *Dom Antonio de Solis*, intitulée : *El amor al uſo.* Le caractére des perſonnages eſt aſſez dans le vrai, ſur-tout celui d'*Oronte*, qui eſt l'amant à la mode; l'intrigue eſt ménagée & conduite avec art : mais le dénoument eſt trop bruſqué. Ce ne ſont plus les bouffonneries, ni les extravagances ridicules de *Dom Bertrand*; *Oronte* eſt un plaiſant de belle humeur, un Chevalier à bonne fortune, une eſquiſſe de petit-maître, plus propre ſans doute à divertir les honnêtes gens. Ce fut encore un Eſpagnol (*Dom Auguſtin Moreto*) qui fournit à Thomas Corneille le ſujet de ſa comédie, intitulée : *Le Charme de la voix.* On

peut dire qu'un tel présent n'obligeoit pas à beaucoup de reconnoissance. Cette piéce tomba.

Si quelquefois le jeune Corneille a dû une partie de ses succès à l'imitation des Espagnols, souvent aussi le défaut de ses piéces venoit de ce qu'il s'attachoit trop scrupuleusement à les suivre. MM. PP. nous promettent la vie de cet Auteur, sous l'année 1660. Nous en parlerons alors plus au long.

Le Théatre fit dans cette année (1653.) une nouvelle acquisition propre à relever sa gloire. Ce fut le célébre *Quinault*. Ce n'étoit encore qu'un jeune homme, sans charge, sans appui : son génie faisoit toute sa richesse. Il s'annonça dès l'âge de 18 ans, par sa Comédie intitulée : *Les Rivales*. Elle fut représentée avec un grand éclat. On trouve ici la vie de cet illustre Poëte; nos Auteurs ont eu soin d'en recueillir les faits les plus intéressans, & d'en orner cet article. Rien de plus brillant que la

carriére qu'il fournit dans le genre lyrique. *Armide* fut ſon triomphe, & le dernier Ouvrage qu'il compoſa pour le Théatre de l'Académie Royale de Muſique. Il réunit en lui diverſes qualités, dont chacune avoit ſon prix, & dont l'aſſemblage faiſoit un homme unique en ſon genre : une oreille ſçavante pour ne choiſir que des expreſſions muſicales, ſonores, harmonieuſes; un génie lyrique, pour peindre les ſentimens & parler à l'ame ; un cœur tourné à la tendreſſe, pour varier en cent & cent façons les objets conſacrés à cette eſpéce de Tragédie; une facilité heureuſe, toujours prête à le ſervir; l'art enchanteur d'émouvoir les paſſions & d'attendrir les cœurs ; en un mot, ſecondé de l'incomparable *Lully*, que la nature ſemble avoir fait naître exprès dans le même tems, pour donner à nos *Opera* toute la perfection où ils peuvent atteindre, il porta ce ſpectacle à un dégré de gloire, où les Italiens

eux-mêmes, qui en ſont les inventeurs, ne l'ont jamais vû chez eux. Comme il ne s'agit point ici du Théatre de l'*Opera*, nous nous diſpenſerons d'entrer dans un plus grand détail ſur ſes ſuccès lyriques. Les efforts de nos Poëtes en ce genre, font de plus en plus reconnoître & regretter les talens de M. *Quinault*. Ajoutons encore à la louange de cet Auteur, que, ſur la fin de ſa vie, il ſe repentit d'avoir empoiſonné l'*Opera* d'une morale efféminée. Par quelle fatalité eſt-ce le ſeul endroit par où nos Auteurs lyriques ont ſçu lui reſſembler ?

Il s'en faut bien que M. Quinault ſe ſoit acquis la même gloire par ſes Poëmes Dramatiques. Il fut Diſciple de *Triſtan*, ſi connu par ſa Tragédie de *Mariamne*. Il apprit de lui à faire des Vers, à en remarquer la meſure, la cadence, & la force. Le tems, juſte appréciateur du mérite en tout genre, n'a épargné que trois piéces de

Quinault, qui sont *Agrippa*, Roi d'Albe, ou le *Faux Tiberinus*, Tragédie; *la Mere Coquette*; ou *les Amans broüillés*, Comédie; & la Tragédie d'*Astrate*, tant critiquée, & cependant si intéressante, malgré ses défauts. De seize Poëmes qu'il a composés pour le Théâtre, ce sont les trois seuls dont on se souvienne encore. Il ne méritoit pas la censure trop sévére de M. *Despréaux*. Le satirique étoit jeune quand il le critiqua : il se rétracta dans la suite, &, ce qui arrive rarement, Quinault vit tomber le trait que Despréaux lança contre lui. Il fut choisi par l'Académie Françoise pour remplir la place de M. *Salomon* en 1670. Il acheta, pour se donner un rang dans le monde, une charge d'Auditeur des Comptes. Il y eut quelque difficulté pour le recevoir. Cette opposition ne dura pas. On fit sur cet incident l'Epigramme suivante.

Quinault, le plus grand des Auteurs,

Dans votre corps, Messieurs, a dessein
de paroître.
Puisqu'il a fait tant d'Auditeurs,
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être ?

ARTICLE XXXII.

LA SAINTE BIBLE, ou *le Vieux & le nouveau Testament, avec un Commentaire Littéral, composé de Notes choisies, & tirées de divers Auteurs Anglois. Tome III. Première partie, contenant le quatrième Livre de Moyse*, ou *les Nombres. A la Haye, chez Jean* Swart. M, DCC. XLVI. 4°. *pages* 328, *sans la Préface & la Table.*

Un Ouvrage comme celui-ci fait d'abord l'éloge de la constance des Auteurs. Nous avons déja annoncé deux in-4°. pour les trois premiers Livres de l'Ecriture Sainte : voici le troisiéme volume & le Livre des *Nombres*, toujours

dans le gout des précédents ; toujours avec l'appareil immenſe d'un Commentaire preſque tout emprunté des Théologiens d'Angleterre, qu'on doit ſuppoſer enrichis des dépouilles de toutes les autres Nations ; car tel eſt en général la pratique des Commentateurs : ils négocient par tout ; & les Anglois en particulier ſont gens à faire ce commerce avec autant de ſuccès que celui des Indes & de l'Amérique.

La Préface ſur ce Livre des *Nombres* eſt de l'Auteur ou Compilateur, que nous croyons Hollandois, elle n'a pas une grande étendue, & l'on y réfute toutefois aſſez bien ceux qui ont oſé révoquer en doute l'authenticité de cette partie du Pentateuque. On fait voir que toute l'antiquité a reconnu Moyſe pour en être l'Auteur ; que le Nouveau Teſtament y fait alluſion de tems en tems ; que tout ce qui y eſt contenu répond parfaitement à cette origine,

& qu'enfin les difficultés qu'on a voulu y oppoſer ſont des traits lancés à pure perte.

On n'oublie pas de remarquer que ce Livre eſt déſigné par les *dénombremens* qui s'y rencontrent, Les LXX avoient ſaiſi cette raiſon : mais pourquoi l'Auteur de la Vulgate n'a-t-il pas retenu la dénomination Grecque, (*Arithmoi*) comme dans les autres Livres de Moyſe ; (*Geneſe, Exode, Lévitique, Déutéronome ?*) C'eſt une queſtion qu'il n'eſt ni poſſible, ni néceſſaire de réſoudre.

Entrons préſentement dans ce vaſte Commentaire, & prions d'avance nos Lecteurs de ſoutenir courageuſement ces ſortes d'Extraits, qui ne ſont pas faits pour amuſer. Un Journaliſte chargé d'une telle expédition, quitte ſon armure légére, pour prendre la plus forte & la mieux éprouvée. C'eſt-à-dire, qu'il eſt ici queſtion d'une Littérature grave, ſérieuſe, difficile, ſemblable, ſi l'on veut,

à ces retranchemens formidables, qu'on n'emporte qu'à force de tems & de courage.

Ce Commentaire eſt infini : & cela ne nous ſurprend point. On a voulu y rendre compte de tout : des différences qui ſe rencontrent entre le Texte & les Verſions ; des ſentimens qui partagent les divers Interprétes ; des Fables que les Rabbins debitent dans leurs Livres & dans leurs Synagogues ; des rapports de l'Hiſtoire Profane avec celle du Peuple de Dieu ; des ſuperſtitions antiques & de leur origine. Ajoutez à cela une multitude de diſcuſſions Grammaticales, d'obſervations Géographiques, de citations raſſemblées de toutes parts, de moralités répandues en bien des endroits. Telle eſt à peu près la ſubſtance de cette compilation : Ouvrage vraiment ſçavant, mais redoutable pour des Lecteurs qui auroient beaucoup d'affaires, peu de loiſir, & par deſſus tout l'ambition de vouloir penſer d'eux-mêmes.

Sur le premier Chapitre de ce Livre, & le premier dénombrement des Iſraëlites, on avertit qu'il n'y eſt point fait mention des Lévites, parce que la fin de ce dénombrement étoit de connoître les forces de la Nation. Or les Lévites étoient exemts par leur état du ſervice de la guerre. Ils formoient un corps à part deſtiné à la garde du Tabernacle : c'étoit comme l'armée particuliére du Seigneur ; par conſéquent nulle obligation pour eux de prendre les armes avec les autres Tribus.

Et à cette occaſion, le Commentaire remarque que les payens imiterent le Peuple de Dieu, en exemptant les Miniſtres de la Religion des fonctions Militaires. Mais pour la preuve de ce point de Doctrine, qui eſt très-vrai, on ajoute : « Strabon obſerve que » dans la Liſte, dreſſée par Ho- » mere, des Vaiſſeaux dont l'ar- » mée des Grecs étoit compoſée » devant Troye, il n'y en avoit

» point de la part des Alcoméniens, parce que leur Ville étoit consacrée à *Minerve*. César nous apprend que les Druides étoient francs de toutes les charges de la guerre. S. Basile assure que le Clergé jouissoit du même privilege en vertu d'une ancienne Loi, & S. Grégoire de Nazianze tient le même langage en divers endroits, sur-tout dans son Epître à Julien. » Tout cela, dit de suite & sans distinction, feroit croire, ou que l'Auteur auroit appellé du nom de *Clergé*, les Prêtres du Paganisme, ou qu'il auroit mis, ce que nous appellons le *Clergé* de l'Eglise chrétienne, dans le rang des Payens. Ce n'est apparemment point sa pensée; mais il étoit bon de proposer ces exemples & ces preuves sous différentes classes; afin d'observer les égards qui sont dûs à la véritable Religion.

Au chap. II, l'Historien sacré parle des enseignes qui distin-

guoient les quatre grands corps de l'armée du Peuple de Dieu, (Juda, Ruben, Ephraïm, Dan.) Et le Commentaire rapporte sur cela les idées des Rabbins : selon eux, la banniére de Juda portoit la figure d'un Lion ; celle de Ruben, la figure d'un Homme ; celle d'Ephraïm, la figure d'un Taureau ; & celle de Dan, la figure d'une Aigle. « Mais, continue-t-
» on, sur quoi tout cela est-il
» fondé ? S'il y avoit quelques rap-
» ports entre Juda & un Lion,
» quels rapports y avoit-il entre
» les trois autres emblêmes, & les
» trois Tribus qui les portoient
» dans leurs Banniéres ? Tout ce
» que les Rabbins disent là-dessus
» nous paroît extrêmement froid.»
On montre ensuite que les plus anciens Auteurs de la Synagogue n'en ont point parlé ; qu'il n'y a nulle apparence que les Israëlites ennemis de toute représentation, de toute image, ayent transporté ces sortes de figures sur leurs en-

feignes ; qu'il est beaucoup plus vraisemblable que chaque Banniére différoit des autres par sa couleur, comme aujourd'hui les Drapeaux des différens Régiments, & l'on conclut toute cette Doctrine par le témoignage de *Patrick*. Bonfrerius avoit déja dit la même chose, excepté qu'il conjecture aussi d'après les Juifs, que ces diverses couleurs des Banniéres pouvoient être empruntées des pierres dont étoit couvert le Rational du grand Prêtre. Ce qui au fond paroît assez naturel.

On réfute dans une note *sur le Chap. III*, le sentiment de Lighfoot, de Menochius, & de tous les Rabbins, qui croyent que *le droit de Prêtrise* avoit été attaché à la Primogéniture, avant le choix que Dieu fit de la Famille d'Aaron pour les fonctions du Sanctuaire. Et il est bien vrai qu'on appuye mal ce sentiment du passage des *Nombres*, où Dieu dit, que les *Lévites seront à lui au lieu de tous les*

premiers nés. Mais eſt-il donc entiérement faux que dans les premiers tems, le Sacerdoce & la Primogéniture fuſſent liés enſemble, de la maniére du-moins dont Bonfrerius, la Synopſe de Polus, & une infinité d'Auteurs, expliquent la choſe en parlant du droit d'aineſſe qu'Eſau vendit à ſon frere? Et le terme de *profane*, dont S. Paul ſe ſert à l'égard du même Eſau, pour avoir ainſi cédé ſes avantages, ne marque-t-il pas, qu'en effet la Primogéniture étoit ſacrée? Mais par où l'étoit-elle, ſi-non à cauſe du Sacerdoce? En un mot, l'antiquité & la vraiſemblance de cette opinion, ont encore des droits qui ſubſiſteront, tant qu'on n'y oppoſera qu'une contradiction ſimple & dénuée de preuves.

A la fin du chap. IV, on fait ſentir le reſpect que méritent toutes les Loix données de la part de Dieu au Peuple d'Iſraël; & l'on ajoute ce trait d'un zéle très-judi-

cieux : « Il y a pourtant des gens
» qui élévent jusqu'aux nues les
» Livres d'Ovide sur les Fastes,
» & qui ne cessent d'exagérer l'en-
» nui que leur causent les détails
» qu'on vient de lire dans le plus
» ancien de tous les Livres, &
» dans un Livre divin. Quel tour
» d'esprit faut-il avoir pour penser
» de la sorte ? » (*Patrick.*)

Le chap. VI. des Nombres traite au long des Nazaréens, & de leurs engagemens. On a rassemblé sur cela une grande quantité de Notes très-utiles : nous n'en citerons qu'une, dont on fait Auteurs Patrick & Parker, & qui se trouve transcrite presque mot à mot de Bonfrerius. (*In Num. fol. p.* 752. *Edit. Antuerp.* 1625.) Il est question de la chevelure qu'on laissoit croître durant le Nazaréat.
» Il y a des Sçavans, dit notre
» Commentaire, qui estiment que
» cet usage, originairement payen,
» avoit été emprunté d'Egypte,
» avec bien d'autres coutumes que

» les Israëlites imiterent. La pen-
» sée n'est pas nouvelle : Cyrille
» d'Alexandrie étoit dans cette
» idée (Bonfrerius, dit Cyrille de
» Jerusalem : c'est une faute.) Pro-
» cope de Gaze, dans son Com-
» mentaire sur le passage que nous
» expliquons, dit, *que les Grecs*
» *laissoient croître leurs cheveux en*
» *l'honneur des Nimphes, & que*
» *pour abolir cette coutume idola-*
» *tre, la Loi transporta au vrai*
» *Dieu un Rit, dont le Demon*
» *étoit l'objet* .... Mais pour ren-
» dre ce sentiment vraisemblable,
» il faudroit prouver que l'usage
» de vouer ses cheveux au Dé-
» mon, en les laissant croître en
» son honneur, fut aussi ancien que
» Moyse, soit en Grece, soit en
» Egypte. Tant qu'on ne le prou-
» vera pas, il est naturel de pen-
» ser que la Loi du Nazaréat don-
» na lieu à l'usage dont il s'agit,
» parmi les Payens. » Bonfrerius
dit : *Cur non potiùs credamus Dæ-*
monem hunc à Deo institutum ri-

tum ad suas sacrilegas cærimonias derivasse? Cum verisimile sit hunc ritum apud Gentiles non ità antiquum fuisse, neque argumenta suppetant undè probari queat hunc ritum vel apud Ægyptios vel apud Gentes aliàs fuisse receptum antè vel sub tempora Moysis.

Dans le chap. XI. ℣. 11, 12, &c. où Moyse se plaint de la charge pesante du Gouvernement qui lui avoit été confié, le Commentaire trouve les expressions de ce grand homme, peu dignes de sa douceur naturelle, & de la confiance qu'il devoit mettre dans les soins de la Providence. « Tant il » est vrai, ajoute-t-il, que les » plus grands Saints ont leurs foi- » blesses, & que leurs vertus les » plus pures ne sont presque ja- » mais sans tache. » Mais il nous semble qu'on peut bien ne point blamer ce que Dieu lui-même ne blame point : on sçait comment la défiance de Moyse fut punie dans une autre occasion ; ici, bien loin

qu'on remarque rien de ſemblable, Dieu même entrant dans la peine de ſon Serviteur, établit un conſeil de LXX perſonnes pour le ſoulager.

Nous aimons mieux l'explication qu'on donne au ℣. 21, où Moyſe demande à Dieu comment on pourra trouver aſſez de viande pour tout ce Peuple dégouté de la Manne : car on approuve aſſez le ſentiment de ceux qui *croyent qu'étonné de la promeſſe que Dieu lui faiſoit, ce fut pour marquer ſon admiration, qu'il dit* : il y a ſix cents mille hommes, *&c. de même à peu près que la B. H Vierge diſoit à l'Ange, qui lui prédiſoit qu'elle auroit un Fils* : Comment arrivera ceci, *&c.*

Enfin, ſans ſortir du même chapitre, on trouve ici des obſervations curieuſes ſur les cailles que Dieu fit pleuvoir autour du camp des Iſraëlites. Ce qu'il y eut de plus étonnant dans ce miracle fut le nombre prodigieux de ces oi-

ſeaux raſſemblés ſur le champ, par un coup de vent. Cela occupoit un eſpace de ſeize à vingt milles, ces monceaux de cailles étoient de trois coudées de haut, & chaque Iſraëlite en ramaſſa *dix chomers*, qui feroient, dit notre Auteur, plus de 36 ſacs meſure d'Amſterdam. On a donné ſur tout cela les explications qui diminuent le mieux les difficultés : le Commentaire, parlant toujours d'après ſes Anglois, diſcute tous ces points avec beaucoup d'exactitude. Il nous a paru toutefois que la *Synopſe* de Polus en diſoit autant ; nous dirions preſque qu'on n'a fait que la copier, & y mettre un peu d'ordre.

Le chap. XII. donne occaſion à notre Commentateur de dire de belles choſes ſur la douceur de Moyſe : il eſt queſtion de ce ℣. *Moyſe étoit le plus doux des hommes* « C'eſt, dit-il, la conviction » & la force de la vérité qui ar- » rachent ces paroles à Moyſe. Il

» les a moins placées en cet en-
» droit, pour faire fentir combien
» fon frere & fa fœur étoient cou-
» pables de le traiter fi durement,
» lui qui ne leur avoit jamais don-
» né par fes maniéres, le moin-
» dre fujet de plainte, que pour
» faire comprendre, qu'il n'auroit
» jamais penfé à les en punir,
» quelque élevé qu'il fut au deffus
» d'eux par toute forte d'endroits,
» & quelque fondé qu'il fût à le
» faire. Nous n'ignorons pas que
» quelques perfonnes taxent d'im-
» modeftie l'éloge que Moyfe fait
» ici de lui-même, & que d'au-
» tres foufcrivant en quelque ma-
» niére à ce reproche, témoignent
» de la difpofition à croire qu'il a
» été ajouté au Texte par une
» main étrangere. Mais quoi
» donc? Eft-il immodefte de fe
» juftifier contre de fauffes impu-
» tations? Les perfonnes les plus
» humbles crurent-elles jamais fe
» rendre coupables de vanité, en
» faifant leur apologie contre de

» téméraires calomniateurs? Qu'on
» voye de quelle maniére S. Paul,
» & pour dire quelque chose de
» plus, comment notre divin Sau-
» veur, se louent eux-mêmes pour
» détruire les mauvaises impres-
» sions que leurs persécuteurs tâ-
» choient de donner à leur sujet..
» Du reste il ne faut pas juger des
» Ecrivains inspirés de Dieu,
» comme des Ecrivains ordinaires.
» L'esprit divin, qui les anime,
» n'est pas assujetti à nos régles
» de bienséance. C'est lui qui leur
» rend, par leur plume, un té-
» moignage qu'ils négligeroient,
» s'ils étoient abandonnés à leurs
» sentimens naturels. Voilà com-
» ment on regarderoit les paroles
» de Moyse, si l'on portoit aux
» saintes Ecritures le profond res-
» pect qu'on leur doit. Mais que
» peut-on attendre de gens qui
» n'ont pas plus d'égards pour les
» Livres Sacrés, que s'ils avoient
» été écrits par des Auteurs Vul-
» gaires? »

En expliquant la cataſtrophe de Coré, Dathan, & Abiron (Nomb. XVI, 30, 31, 32.) Le Commentaire critique Bellarmin, qui penſe que cette expreſſion de la Vulgate *deſcenderunt vivi in infernum*, doit être entendue de l'*Enfer* proprement dit, du lieu des ſupplices éternels. Bien d'autres Interprétes de l'Ecriture ont tenu le même ſens, en particulier S. Epiphane, S. Jerôme & Bede. Mais ce n'eſt pas ſur quoi nous voulons inſiſter. Le Commentaire prétend réfuter Bellarmin par cette raiſon, que les biens de Coré & des autres ſéditieux, furent auſſi engloutis *dans l'Enfer*, ce qui ne conviendroit en aucune maniére, ſi l'on prenoit ce terme pour la demeure des damnés; car des biens, c'eſt-à-dire, des meubles, des tentes, des beſtiaux ne peuvent être dits plongés & engloutis dans cette eſpéce d'Enfer. Or il nous ſemble que cet argument porte ſur un faux principe : le Texte Sacré dit bien que

les hommes *descendirent tout vivans dans l'Enfer*, mais il ne dit point cela de leurs biens ; il marque simplement que la terre les engloutit avec leurs tentes & tout ce qui leur appartenoit ; voilà donc deux expressions relatives à l'état de chaque chose ; les hommes furent engloutis, & descendirent tout vivans dans l'Enfer, les biens furent engloutis, & rien de plus.

Nous terminons ici cet Extrait, réservant le reste du Commentaire pour un autre vol. Nous croyons que dans ces matiéres, il vaut mieux faire deux Articles fort courts, que de réduire tout à un seul, qui ne pourroit être d'une certaine étendue sans ennuyer beaucoup le Lecteur.

ARTICLE XXXIII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences & des belles Lettres de Berlin. Année M. DCC. XLV. avec les Mémoires pour la même année. A Berlin, chez Ambroise Haude. M. DCC. XLVI. 4°.

VOici une entreprise, qui fait plus d'honneur à la Langue Françoise, que tous les éloges dont nos Grammairiens ou nos Orateurs pourroient la combler. Un grand Roi *, également ami de Mars & des Muses, établit dans sa Capitale une Société Littéraire, dont la premiére loi est que ses Mémoires seront publiés en François. Nous avons donné, dans le vol. du mois dernier, l'Histoire abregée de cette institution; il ne nous reste plus qu'à donner une idée des principales piéces qui sont

* Le Roi de Prusse.

contenues

contenues dans ce premier Recueil de la nouvelle Académie.

Et d'abord il faut se ressouvenir que cette Compagnie renferme dans son sein toutes les richesses Littéraires, qui sont distribuées, parmi nous, entre l'Académie des Sciences & celle des Inscriptions. Il faut même reconnoître qu'elle embrasse quelque chose de plus : car on y admet aussi *une Classe Philosophique*, c'est-à-dire, un nombre de Sçavants dont l'objet est de s'exercer sur les questions de Métaphysique, de Morale, & du Droit Naturel : sujets importants & qui méritent bien l'attention d'un Corps de gens de Lettres. Qui sçait si quelqu'une de nos nouvelles Académies n'imitera point en cela l'exemple que donne celle de Berlin, si les Métaphysiciens, les Interprétes des Loix & de la Morale n'aspireront pas à partager les distinctions Académiques avec les Géométres, les Physiciens & les Antiquaires ? Alors Rome &

Athènes n'auroient plus aucune ſupériorité ſur nous, puiſque nos Sçavans ne ſeroient plus ſimplement de beaux eſprits ou de profonds Mathématiciens, mais auſſi des Philoſophes, en prenant ce mot dans toute l'étendue qu'on lui donnoit parmi les Anciens.

Le premier Mémoire que préſente le Recueil de l'Académie de Berlin, eſt ſur l'Electricité des Barométres. M. Ludolff le jeune, qui en eſt l'Auteur, démontre que le Barométre lumineux eſt rendu parfaitement électrique par les mouvemens du Mercure; qu'il attire les fils & les petits morceaux de papier qu'on ſuſpend à côté du tube. L'expérience ſe fait en pompant & faiſant rentrer alternativement l'air de la capſule du Mercure; le tube demeurant immobile. Or avant M. Ludolff on doutoit beaucoup de la vérité de cette attraction des petits corps, fils, papier, &c. On l'attribuoit au mouvement de l'air externe, cauſé

par celui qui fait l'expérience ; mais l'Académicien Allemand, au moyen d'un verre qui environne le tube & les petits corps, eſt venu à bout de faire l'expérience avec beaucoup d'exactitude & de préciſion ; il a empêché toute communication de l'air externe ; & il a éprouvé conſtamment que les fils & les petits morceaux de papier étoient attirés : ce qui ne peut plus être attribué qu'au tube devenu électrique par l'agitation du Mercure. Il joint à cela une remarque conſidérable ; c'eſt que les petits morceaux de papier, après avoir été attirés, ſont auſſitôt après violemment repouſſés : obſervation qui quadre fort bien avec l'expérience ſi connue des feuilles de métal, ſucceſſivement attirées & repouſſées par le tube électrique. On trouve la raiſon de ce phénomene dans l'eſſai de M. l'Abbé Nollet ſur l'électricité des corps, & nous en avons ſuffiſamment parlé dans un de nos derniers volumes.

M. *Euler*, autre Académicien de Pruſſe, a lû un excellent Mémoire ſur la lumiére comparée avec le ſon. D'abord il ne peut gouter le ſyſtême Newtonien, qui fait de chaque rayon autant d'écoulements de matiére émanée du corps lumineux, & tranſportée phyſiquement juſqu'à l'œil par des vuides immenſes. Il aime beaucoup mieux reconnoître un milieu très-ſubtil & très-élaſtique, qui eſt l'éther. Or comme la viteſſe de la la lumiére eſt huit cents mille fois plus grande que celle du ſon, il en conclut que l'éther eſt huit cents mille fois plus ſubtil & plus électrique que l'air. Il paſſe enſuite aux couleurs, & ſa théorie ſur cela ſe préſente ſous un grand air de probabilité. La diverſité des ſons vient uniquement des différents nombres d'impreſſions, qui ſe font ſentir à l'oreille dans un tems donné; & ne peut-on pas dire de même que la diverſité des ſentimens de la vue dépend des différens nom-

bres d'impreſſions, qui frappent les yeux dans un certain tems? Mais comme nous ne trouvons point de plus grande diverſité dans la lumiére que celle des couleurs, ne s'enſuivra-t-il pas que les diverſes couleurs ſont produites par les différents nombres des impreſſions, que nous recevons dans un tems donné? Ainſi, ſuppoſé que dans une ſeconde, 10000 impreſſions produiſent dans nos yeux la ſenſation du rouge, n'en conclura-t-on pas, que la couleur rouge eſt la perception de 10 mille impreſſions dans une ſeconde? Il en ſera de même des autres couleurs, chacune d'elles ſera la perception d'un certain nombre d'impreſſions dans un tems donné; & ces impreſſions ſeront cauſées par un certain nombre de vibrations dans l'éther; & les diverſes proportions qui ſe trouvent entre ces vibrations de l'éther formeront les différences & les proportions des diverſes couleurs. De-là M. Euler déduit fort bien

la transparence & l'opacité des corps, les divers dégrés de refrangibilité dans les rayons, l'égalité entre les angles d'incidence & de réfléxion, la permanence des rayons, ensorte qu'un rayon rouge demeure toujours tel, malgré les réfléxions ou les réfractions multipliées. Quand on saisit bien ce principe, que la couleur dépend du nombre des impressions qui pénétrent l'œil en un tems donné, il ne reste presque plus de difficultés dans toute cette matiére.

Le même Physicien (M. *Euler*) a donné un autre Mémoire, *sur le choc & la pression.* Il y considere l'*inertie* comme une véritable force, par laquelle le corps résiste à toutes les causes qui voudroient le tirer de son état actuel, soit de mouvement, soit de repos. C'est, selon lui, une propriété de la matiére comme l'étendue ; elle est proportionelle à la masse des corps ; elle se trouve dans le corps, quelque soit son état, enfin il naît de

l'*inertie* une double force, dont l'une produite par l'empêchement de la viteſſe, s'appelle *force de percuſſion*, & l'autre née du changement de direction, eſt dite *force de preſſion*. Tout ce morceau paroît composé avec beaucoup de ſoin. Mais en conçoit-on bien le principe, & l'*inertie* eſt-elle véritablement quelque choſe de plus qu'une qualité occulte, une petite entité Logique, propre à exercer des Dialecticiens ? C'eſt ce que nous laiſſons à diſcuter aux Lecteurs du Mémoire.

Un troiſiéme écrit de M. *Euler* roule ſur la nature des moindres parties de la matiére. Il croit que chaque corps eſt composé d'un certain nombre de molecules, qui conſtituent ſa matiére propre ; que ces molecules ſont d'une égale denſité, d'une égale peſanteur ; que par leur arrangement elles forment des pores par où la matiére ſubtile peut paſſer ; mais il ajoute que ces molecules elles-mêmes étant trop

denſes, ou ayant des pores trop petits, la matiére ſubtile ne peut les pénétrer, qu'ainſi cette matiére développe ſon effort ſur elles, les preſſe, les pouſſe, les fait deſcendre; & telle eſt, dans ce ſyſtême la cauſe univerſelle de la peſanteur. Reſte à expliquer quelle eſt la nature de cette matiére ſubtile, ſi néceſſaire & ſi agiſſante. Sera-t-elle ſolide comme les autres corps, aura-t-elle de la peſanteur, comprendra-t-elle des molecules d'une égale denſité? M. Euler voit bien que rien de tout cela ne pourroit compatir avec ſon hypothèſe: il fait donc des exceptions particuliéres en faveur de cette matiére ſubtile. Elle ſera d'une denſité pluſieurs millions de fois plus petite que n'eſt celle des corps groſſiers; elle n'aura aucune peſanteur, étant elle-même ce qui gravite ſur les autres corps; elle ne mettra aucun obſtacle au mouvement, à la propagation de la lumiére. *Mais*, dit ſur cela ingé-

nieusement le Sécrétaire de l'Académie de Berlin, *ce sont là les terres Australes des Physiciens, dont la découverte est encore fort éloignée, si tant est qu'elle soit possible.*

Personne ne se trouve cité plus souvent dans ce Recueil que M. *Euler.* Il est dans presque toutes les classes; il est Physicien, Astronome, Géométre. Nous n'indiquerons plus qu'un de ses Mémoires, dont le Sécrétaire de l'Académie a fait l'analyse. Il y est question de nouvelles Tables Astronomiques, pour calculer la place du Soleil. Et à l'occasion de cette théorie, on fait une remarque qu'il est bon de rapporter ici. Comme l'hypothèse de la gravitation universelle s'accrédite de jour en jour; on n'oseroit presque plus nier que la terre ne soit attirée vers la Lune, aussi bien que la Lune l'est vers la terre. Mais il s'ensuit de-là que ce n'est point le centre de la terre qui décrit autour du Soleil une ellipse; que cette ellip-

ſe eſt plutôt décrite par le centre commun de gravité de la terre & de la Lune, puiſque ces deux corps agiſſant l'un ſur l'autre, doivent être conſidérés à peu près comme un ſeul corps par rapport au Soleil. Il s'enſuit auſſi que ce n'eſt pas le centre de la terre, mais le centre de gravité de la terre & de la Lune, qui demeure dans le plan de l'écliptique, & qu'ainſi, à parler dans la grande préciſion, il faudroit donner quelque latitude au Soleil. Ce qui doit ſans doute paroître une ſorte de paradoxe Aſtronomique.

Un des plus conſidérables morceaux de ce volume, eſt celui où M. de Jariges examine le ſyſtême de Spinoſa. M. Baile avoit attaqué autrefois cette hypothèſe monſtrueuſe, par le développement des conſéquences qu'elle entraîne. L'Académicien de Pruſſe la combat dans ſes principes mêmes; c'eſt une eſpéce de réfutation *à priori*. Il fait voir d'abord que Spi-

noſa a pris dans Deſcartes les premiéres notions de ſa doctrine ; par exemple, l'idée de perfection, de réalité, de ſubſtance. Car ſelon l'un & l'autre, il n'y a point d'autre perfection que la réalité, point de réalité que ce qui eſt invariable, rien d'invariable que la ſubſtance, point d'autre ſubſtance dans les corps, point d'autre eſſence que l'étendue : & c'eſt ce dernier article qui cauſe toutes les erreurs. Deſcartes & Spinoſa raiſonnent ſur l'étendue comme ſur l'eſpace. Ils identifient ces deux choſes, mais l'eſpace n'eſt rien de fixe ni de déterminé ; il ne ſubſiſte que dans une idée abſtraite & géométrique, & tel eſt auſſi le ſort de l'étendue, dont ces Philoſophes font l'eſſence de la matiére. Ils prennent donc le change, en donnant une pure abſtraction pour quelque choſe de réel & d'exiſtant dans ce monde matériel. Deſcartes n'a point tiré toutes les conſéquences ; Spinoſa les a tirées, & c'eſt ce qui

fait le tiſſu de ſon ſyſtême. Il n'admet qu'une ſubſtance étendue, parce qu'en effet l'étendue en général eſt repreſentée par une ſeule idée abſtraite ; il préconiſe cette ſubſtance comme quelque choſe d'infini, parce que l'idée de cet être vague & Métaphyſique n'eſt limitée par aucun endroit ; il veut que cette ſubſtance ſoit immuable, parce que l'idée de l'étendue eſt toujours la même.

Cependant c'eſt ici que le foible de l'hypothèſe commence à ſe faire ſentir. Les variétés des êtres phyſiques étant ſans nombre, comment la ſubſtance unique, qui eſt l'étendue même, demeurera-t-elle invariable ? Pourquoi telle portion de matiére ſera-t-elle convertie en une autre ; pourquoi tel corps aura t-il des propriétés qui ne ſont point celles d'un autre corps ? Spinoſa aura beau recourir à la force ſupérieure de ſa prétendue ſubſtance ; un eſprit droit entrera ainſi en compte avec lui : ou cette

force eſt la même choſe que la ſubſtance, ou elle en eſt diſtinguée ; dans le premier cas, on ne rendra point raiſon des variétés de ce monde phyſique, puiſqu'une force qui eſt par-tout la même, doit toujours produire les mêmes effets ; dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire, ſi cette force motrice eſt diſtinguée de la ſubſtance, voilà donc une premiére cauſe, un Agent ſuprême, un Dieu tout autre que celui de Spinoſa.

M. de Jarriges continue de battre le Spinoſiſme, par les mêmes principes. Il met dans le plus grand jour l'abus que fait Spinoſa des termes & de la méthode, en tranſportant à une exiſtence réelle les abſtractions pures de notre eſprit. Il faut lire tout ce Mémoire, qui eſt d'un Métaphyſicien conſommé. Le même Auteur promet un autre diſcours ſur cette matiére, il s'y appliquera peut-être davantage à montrer les abſurdités de cette ſubſtance unique, conſidérée com-

me penſante ; car il ne la regarde guéres ici que comme étendue.

On trouve à la ſuite de ce Mémoire, des *Réfléxions ſur l'infini Mathématique*, & c'eſt encore un morceau très propre pour détruire la mauvaiſe habitude, qu'on prend quelquefois de tranſporter les abſtractions de l'eſprit à un état d'exiſtence actuelle. M. *Achard*, Auteur de ces réfléxions, prouve qu'il n'exiſte point de nombre infini réel, point d'infini en grandeur.

Qui dit nombre & grandeur, dit en même tems poſſibilité d'être augmenté, d'être pouſſé à un terme plus avant ; or cette poſſibilité contredit formellement l'infini actuel, qui feroit un tel nombre, une telle grandeur, qu'on ne pourroit rien concevoir au de-là. Enſuite, s'il exiſtoit un nombre infini, ce feroit ſans doute la compléxion de tous les nombres finis : mais quel ſera le nombre particulier & ſpécifique par où ſe fera le paſſage du fini à l'infini, & comment, par la

ſimple gradation d'un nombre, parviendra-t-on du fini à l'infini : deux choſes qui ſont ſi incommenſurables entr'elles ? M. Achard multiplie ſur cela les raiſons, & ſon Mémoire eſt auſſi lumineux, que le ſyſtême des infinitaires l'eſt peu. Il avertit en finiſſant que la deſtruction de l'infini réel n'entraîne pas celle du calcul qui en porte le nom, parce qu'il eſt aiſé de n'entendre les objets de ce calcul que des grandeurs dont on ne peut aſſigner les bornes.

Il reſte dans ce volume un très-grand nombre de piéces curieuſes, dont nous voudrions pouvoir rendre compte, par exemple..... Un Mémoire de M. Naudè, qui montre que quelques propoſitions utiles en elles-mêmes, ſont exprimées d'une maniére trop obſcure par les anciens Géométres. Telles ſont la plûpart de celles où l'on a inféré des proportions qu'on appelle *troublées*.

Un Mémoire de M. *Ludolff*,

ſur les moyens de perfectionner la Botanique.

Un autre de M. *Margraff*, ſur la diſſolution de divers métaux, par le moyen des *Alkalis*. Autrefois il n'y avoit que les Acides qui euſſent la qualité de diſſoudre, aujourd'hui les Alkalis leur diſputent ce titre, & l'on montre ici en quelles circonſtances.

Un Mémoire de M. *Heinius*, ſur les *Idoles d'Epicure*; c'eſt-à-dire, ſur la maniére dont Epicure concevoit la viſion. L'Académicien fait voir que cet ancien Philoſophe n'étoit pas fort éloigné de la théorie des modernes.

Un autre Mémoire du même Auteur, dont le but eſt de montrer qu'Hippocrate a connu les *petits Animaux Spermatiques*: découverte qui étoit attribuée de nos jours à *Levvenhoeck* & à *Hartſoëker*. Le détail où entre M. *Heinius* ſur cela, répand un grand jour ſur cette matiére; il explique auſſi à cette occaſion le phénoméne des *Polypes* d'eau douce.

Trois Diſſertations ſçavantes en matiére d'*Antiquités.* La premiére de M. *Elſner*, ſur l'excellence de la Paleſtine. La ſeconde de M. *Pelloutier, ſur un paſſage de Pomponius Mela.* La troiſiéme, de M. *Suſmilch*, ſur les convenances de la Langue Celtique, & en particulier de la Teutonique avec celles de l'Orient.

Un Mémoire inſtructif ſur l'antiquité de la Maiſon de *Zollern*, tige de celle de Brandebourg.

Un éloge de M. de Vignoles, François établi en Pruſſe, mort dans ſa 95 année.

Et nous omettons pluſieurs autres ſujets intéreſſants qui ont été traités dans les diverſes claſſes de cette Académie.

Ce que nous devons remarquer en finiſſant, c'eſt que tout ce Recueil eſt écrit avec politeſſe, clarté & préciſion. Le Sécrétaire ou *Hiſtoriographe* eſt M. Formey. Il mérite d'être le *Fontenelle* de cette Société Littéraire, & nous avons

ici ſous ſon nom, outre l'analyſe des Mémoires, l'eſquiſſe d'une Diſſertation particuliére, contre l'opinion fanatique du *Suicide*, ou meurtre volontaire de ſoi-même. Il y réfute un Suedois, nommé *Robeck*, qui s'étant fait Jéſuite, & ayant depuis apoſtaſié, fut quelque tems Docteur dans l'Univerſité de *Rintel*, où il compoſa quelques Livres, entr'autres une Diſſertation, pour montrer qu'il eſt permis de ſe tuer quand on eſt las de vivre. Il ne la fit point imprimer lui-même, mais l'ayant miſe en dépôt avec cent florins chez le Recteur de l'Univerſité, il alla ſe noyer à Brême en 1735, étant âgé d'environ 63 ans; ſon Ouvrage fut imprimé auſſitôt après ſa mort, & M. Formey en dévoile les faux principes.

ARTICLE XXXIV.

LES ELEMENS d'Euclide, démontrés d'une maniére nouvelle & facile. Par M. Audierne, Maître de Mathématiques. A Paris, Quai des Augustins, chez Ch. Ant. Jombert, Libraire du Roi, pour l'Artillerie & le Génie, au coin de la rue Gille-Cœur, à l'Image de Notre-Dame. 1746. in-12. p. 500. *Avec Approbation & Privilege du Roi.*

TOut Mathématicien doit voir avec plaisir les Elémens de Géométrie se multiplier. Nous en avons annoncé plusieurs en peu de mois : tant cette science est en honneur, & à la mode. Les Libraires, qui sont les censeurs les plus redoutables des Livres qu'on leur met entre les mains, ne feroient pas rouler leurs presses, s'ils ne se croyoient assurés du débit ; nous

désirons sincérement que le succès augmentant de jour en jour, on imprime désormais plus de Livres de Mathématique que de Romans; & que les premiers séjournent encore moins que les autres dans les Bibliothéques des Libraires. Nous parlons ici contre nos intérêts : car les Journalistes trouvent rarement dans les Ouvrages des Mathématiciens de quoi amuser le Public. Les spéculations sérieuses, & qui ne se comprennent pas sans quelque effort de l'imagination, plus ou moins grand, selon les dispositions naturelles, ne seront jamais du gout de la plupart de nos Lecteurs. Ainsi pour les menager, nous n'osons parler que très-superficielement de ces sortes de Livres.

Les Elémens que nous annonçons ne sont pas rangés selon la nouvelle méthode qu'on croit plus naturelle, parce qu'on y met de suite toutes les propositions qui semblent naître immédiatement les unes des autres à l'égard du

même ſujet. On s'attache ici à la méthode d'Euclide, ce fameux Géométre, qu'on peut regarder comme le Fondateur de la Géométrie & le Pere de tous les Géométres. Nous ne prétendons pas déprimer la nouvelle méthode: mais ne devient-on pas auſſi excellent Géométre en ſuivant l'ancienne? Après tout, pourvu qu'on démontre de part & d'autre avec une juſteſſe vraiment Géométrique, il ſemble que le reſte importe aſſez peu.

Il y a dans la Préface une régle très-judicieuſe pour mettre le juſte prix aux démonſtrations. *Si quelques perſonnes*, dit l'Auteur, *trouvent que j'ai employé plus de mots que beaucoup d'autres Auteurs, pour démontrer quelques propoſitions; je ſupplie ces perſonnes, de ne meſurer mes démonſtrations que par la durée du tems qu'elles employeront à les comprendre, de faire attention que j'ai toujours démontré en rigueur, & que ſi elles m'entendent ſans pei-*

ne, & si je n'ai laissé aucun voile sur les vérités que je voulois découvrir, j'ai fait ce que je devois faire.

Dans la Géométrie, comme ailleurs, on risque de devenir obscur par trop de briéveté. La démonstration que l'esprit saisit plus promptement, & mieux, & qui conclut évidemment, doit être préférée, quoiqu'elle soit plus étendue. On arrive souvent plutôt, & plus surement au terme, par un chemin plus long, mais bien ouvert & bien pavé, que par des sentiers pleins de ronces & de pierres.

Parmi ces démonstrations plus courtes, & que l'on préfére aux autres, il y en a où il ne manque qu'un peu plus de clarté, du moins à l'égard de ceux qui commençent. Du reste elles sont justes & solides : mais d'habiles Géométres ont fait entrer quelquefois en des Traités de Géométrie quelques démonstrations qui n'ont pas toute la justesse requise. C'étoit sans

doute avec connoiſſance de cauſe. Ce qui les a déterminés à ce choix, c'eſt que ces démonſtrations ſont plus courtes, plus ſenſibles, aſſez approchantes de la vérité, & ſuffiſantes pour l'uſage de ceux qui n'aſpirent pas à devenir de profonds Mathématiciens. L'Auteur n'approuve pas cette condeſcendance. Il ne ſe la permet nulle part, & il démontre tout en rigueur. En uſer autrement, c'eſt rendre la Géométrie auſſi problématique que la Phyſique. On aura beau dire qu'il ne s'agit que d'un point infiniment petit : ce point eſt une haute montagne, qu'il faut applanir, & ſi l'on ne ſçauroit y réuſſir, la démonſtration eſt défectueuſe, & doit être excluë de la Géométrie. Les plus grands Géométres des derniers tems ont reconnu publiquement que les Anciens démontroient bien.

ARTICLE XXXV.

MŒURS ET USAGES des Turcs, leur Religion, leur Gouvernement Civil, Militaire & Politique; avec un abrégé de l'Hiſtoire Ottomane. Par M. Guer, Avocat. A Paris, chez Couſtelier, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la rue Gille-Cœur 1746.

UNe Hiſtoire des Turcs peut ſans doute être intéreſſante & curieuſe, & par là même digne d'une plume élégante. Si le grand nombre de celles qui ont paru juſqu'ici a eu peu de ſuccès, n'en rejettons point la faute ſur la ſtérilité de la matiére. Elle peut fournir à un Ecrivain, capable de ſaiſir les beautés d'un ſujet, de grands traits, des portraits gracieux & variés, une ample carriére à ſes réfléxions & à ſa critique. La Porte Ottomane, il eſt vrai, n'eſt point une

une de ces Cours rafinées, où la politique forme sans cesse des intrigues qui fassent trembler ses voisins, & que les yeux les plus pénétrants n'apperçoivent qu'au moment qu'elles éclatent. La grossiereté & l'éloignement des beaux Arts, où les Turcs ont si longtems vécu, n'ont pas encore permis à la mauvaise foi de devenir chez eux si souple & si déliée. Le Lecteur politique ne trouvera pas dans la lecture de leur Histoire, de quoi satisfaire toute sa sagacité. Mais en revanche, des révoltes fréquentes, de grands éclats, des révolutions subites, contenteront sa curiosité; il verra avec plaisir ce Théatre mouvant dont les Janissaires changent à leur gré les scenes & les personnages; d'ailleurs le progrès successif des Turcs dans l'art Militaire, leurs grands hommes dans la Guerre & dans les Affaires, quelques Héros enfin sur le Trône de *Mahomet*, donneront le plaisir de la surprise à

bien des perſonnes, qui regardent les Turcs comme des hommes faits autrement que nous.

L'Ouvrage dont nous donnons l'Extrait, n'eſt point une Hiſtoire ſuivie, qui nous mette devant les yeux les grands Evénemens, les Négociations, les Traités, les Siéges, les Victoires, les Conquêtes, & les divers Exploits qui ont rendu le nom Ottoman célébre & formidable dans toutes les parties de l'Univers. La Religion des Turcs, leurs cérémonies religieuſes, leurs Fêtes publiques ; le génie, l'humeur, la maniére de faire la guerre, les armes, la diſcipline militaire des Peuples, leur maniére de vivre, leur habillement, détail aſſez négligé dans les Hiſtoires ordinaires, font le fond de l'Ouvrage que M. *Guer* donne au Public. C'eſt *l'Hiſtoire des Mœurs & Uſages des Turcs*. Le ſuccès de deux Ouvrages ſur les *Mœurs des Grecs & des Romains*, a enhardi l'Auteur à entreprendre celui-ci,

& lui a fait espérer qu'il n'auroit, ni moins d'utilité, ni moins d'agrément; il s'est même flaté que le sien auroit quelque chose de plus piquant, en ce que la Nation qu'il nous peint existe encore, & par-là semble nous toucher de plus près, que des Nations éteintes, & qui mortes, pour ainsi dire, n'ont transmis aucun trait de ressemblance à leurs descendants. Il a cru que la proximité des faits qu'il nous présente, balanceroit la grandeur & la majesté des objets que nous offrent Rome & Athènes, mais que les Auteurs ne sçauroient nous peindre que dans l'éloignement & en perspective.

Nous avions déja plus d'une Histoire des Turcs. Divers Ecrivains nous les ont fait connoître à leur façon. Le Prince *Démétrius Cantimir*, est un de ceux qui les a mieux dépeints dans son Histoire de l'Empire Ottoman. Nous en avons rendu compte dans nos Mémoires. L'Ouvrage de M. *Guer*

ne sera point de trop. Il a ménagé ceux que les gros volumes effrayent. Il ébauche le portrait des Empereurs Ottomans, plutôt qu'il ne l'acheve. Il s'est plus étendu sur les mœurs & les usages des Turcs. Il a tâché d'égayer son récit par des traits moins sérieux & plus amusans ; aussi n'adresse-t-il ces morceaux, *qui semblent*, dit-il, *dégénérer de la noble fierté de l'Histoire*, qu'aux Lecteurs, à qui il faut de l'amusement. Il se flate que ceux qui commercent, ou qui voyagent dans le Levant, lui auront l'obligation de n'y être plus étrangers, & que les Dames même, qui par les bienséances de leur état, entreprennent rarement de si longs voyages, lui sçauront quelque gré, de leur avoir fait connoître une si grande portion des Habitans de la terre, dont elles n'avoient qu'une idée fort superficielle. L'Ouvrage sera divisé en dix Livres, & en un grand nombre de Chapitres multipliés, pour

ménager l'attention du Lecteur. L'Auteur ne donne que les trois premiers Livres dans ce volume.

Le premier Livre contient un récit fort abregé de l'origine des Turcs & de leur Hiftoire, depuis *Ottoman*, leur premier Empereur, jufqu'à *Mahmout*, ou *Mahomet V.* aujourd'hui régnant. Il eft terminé par un plan racourci de la beauté & de l'étendue de l'Empire Ottoman.

L'Empire des Turcs a cela de commun avec les autres Empires, que fon origine eft fort obfcure. Le mot *Turc* dans fon étymologie, fignifie *Payfan*, homme groffier, & vivant en Sauvage. Les premiers Peuples qui le porterent, venoient, felon quelques Auteurs, de *Turca*, Ville fameufe de la Perfe. D'autres veulent que les Turcs defcendent des *Scythes* : felon quelques-uns, ils defcendent des *Parthes*; il y en a enfin qui les font fortir de l'Arabie & de la Cele-Syrie.

Le premier Empire des Turcs

eſt un point de doctrine, ſur lequel les Sçavans ne ſont pas d'accord : il y en a même qui le croyent imaginaire. Il paroît conſtant que deux Colonies de Turcs confondus avec les Scythes, ſe répandirent, l'une dans la Syrie, l'autre dans la Perſe : que la premiére fonda les Royaumes d'*Alep*, de *Damas*, & d'*Iconium*, & ſe mêla avec les Sarrazins : que la ſeconde s'empara d'une partie de la Perſe, & y établit une Principauté de Turcs naturels.

M. *Guer* fixe l'époque de l'établiſſement de cette vaſte Monarchie à *Ottoman*. *Orthogul* ſon pere, Prince belliqueux, à la tête d'une troupe de Turcs vagabonds, iſſus, ſelon pluſieurs Auteurs, des Nomades-Scythes, trop foible pour ſe faire un établiſſement à la pointe de l'épée, alla offrir ſes ſervices au fameux *Aladin*, Sultan d'*Iconium*. Ce Prince, auſſi célébre par ſa politeſſe & ſa générosité, que par ſes conquêtes, accorda à *Or-*

thogul, un territoire nommé *Sogut* par les Habitans du pays. La générosité d'*Aladin* ne fit point un ingrat, *Orthogul* s'attacha à lui, contribua à la victoire qu'il remporta sur le Soudan d'Egypte, &, par un grand nombre de conquêtes qu'il fit à la tête de ses Troupes, & de celles d'*Aladin*, dont il étoit devenu le gendre; il aggrandit les Etats de son Bienfaiteur.

Orthogul eut pour fils un Prince qui effaça sa gloire. Ce fut *Ottoman*, qu'on peut appeller le fondateur du second Empire des Turcs, ausquels il donna son nom. Né avec les qualités qui annoncent les Héros, *Ottoman* passa de beaucoup les grandes espérances qu'on avoit conçues de lui. Il sçut à l'exemple de son pere, gagner l'estime & la confiance d'*Aladin*, par ses vertus militaires & civiles. *Aladin* le fit son Lieutenant, & lui envoya même un Diadême à la vue de ses Troupes. Bientôt après, la mort du Sultan le laissa

ſi puiſſant, qu'il ſe vit en état de partager avec ſes Maîtres les Provinces qu'ils avoient conquiſes en commun. *Ottoman* établit ſa Cour à *Acre*, où il ne penſa plus qu'à aggrandir ſon nouvel Empire. Sa douceur & ſon humanité en firent un Prince aimable, comme ſa Prudence, ſa valeur, & ſon activité en avoient fait un conquérant: il porta ſi loin l'humanité, qu'on le vit plus d'une fois parcourir les rues de ſa Capitale, invitant à haute voix les pauvres à venir chercher dans ſon Palais, de quoi fournir à leurs beſoins. On ne trouva dans ſes coffres après ſa mort, ni argent, ni or, ni pierreries. Tout avoit été employé en libéralités & en récompenſes militaires. Il ne laiſſa à ſon fils que ſes exemples & ſes vertus à imiter.

Orchan ſuccéda à *Ottoman* ſon pere. Il hérita de ſon courage, mais il ne lui reſſembla guére par les qualités aimables. Il défit ſes deux freres, & s'empára de leurs

Etats. Il épousa ensuite la fille du Roi de *Caramanie*, & fit mourir le frere de sa nouvelle épouse, qui n'étoit âgé que de 10 ans, mais dans lequel il voyoit déja un rival & un obstacle à son aggrandissement. On peut regarder *Orchan* comme l'Auteur de cette politique barbare, selon les loix de laquelle, tant de Sultans n'ont cru rendre leur Trône inébranlable, qu'en le cimentant du sang de leurs freres & de leurs proches.

Nous passons rapidement sur la suite de l'Histoire Ottomane. Nous en avons donné l'abregé dans l'Extrait que nous avons fait de l'Ouvrage du Prince *Cantimir*. Nous remarquerons seulement en passant, que M. *Guer* met au nombre des Empereurs Turcs le fameux *Tamerlan*: apparemment parce que la défaite & la prise de *Bajazet* le rendirent maître de l'Empire Ottoman.

L'Auteur termine le récit de la mort tragique de *Bajazet*, par ces

faſtueuſes expreſſions : *Ainſi le Ciel ſe joue des foibles humains, renverſant à ſon gré leurs deſſeins ambitieux, & préparant dans la profondeur de ſes jugemens éternels, l'opprobre & l'infamie aux têtes les plus fieres & les plus ſuperbes.* Une réfléxion ſi chrétienne feroit, ce ſemble, mieux appuyée d'un paſſage de l'Ecriture Sainte, ou de quelque ſaint Pere, que de trois Vers de *Lucréce*, quelque beaux qu'ils ſoient.

Uſque adeò res humanas vis abdita rerum
Obterit, & pulchras faſces, ſævaſque ſecures
Proculcare, ac ludibrio ſibi habere videtur.

Il n'eſt guére d'uſage d'appeller ce Poëte Epicurien en confirmation de la Providence.

L'Auteur entre dans un plus grand détail ſur le régne de *Mahomet ſecond*, que ſur celui des autres Sultans. Le portrait de cet implacable ennemi de la Religion

Chrétienne, ne pouvoit manquer d'intéresser le Lecteur. M. *de la Nouë* dans sa Tragédie de Mahomet le peint en quatre Vers.

Monstre de cruauté, prodige de clémence;
Héros dans ses bienfaits, Tyran dans sa vengeance,
A ses transports fougueux rien ne peut s'opposer,
Et dans le seul excès, il sçait se reposer.

Quelques traits de la cruauté, de la perfidie, & de la brutalité de *Mahomet*, sont les couleurs que M. *Guer* employe à le peindre. Ce barbare Sultan sacrifia tous ses freres à sa sureté. Il fit éventrer plusieurs de ses Pages, pour découvrir lequel d'entr'eux avoit mangé un melon, cueilli dans un Jardin, qu'il prenoit plaisir à cultiver de ses propres mains. La prise de *Constantinople* & de *Trébizonde*, la conquête de *la Morée*,

ſont encore plus des monumens de ſa barbarie, que de ſa valeur. Une paſſion honteuſe & contre nature le domina toute ſa vie. Elle cauſa la mort à *Notarés*, Seigneur Grec, qui s'appercevant qu'il ne devoit la vie qu'à la paſſion infame de *Mahomet* pour un de ſes fils, réſolut de la perdre, plutôt que de la conſerver à ce prix.

L'Auteur a voulu donner les agrémens du Roman à la peinture qu'il nous a faite de l'amour, qu'eut ce Prince pour la fameuſe *Iréne*, & de la maniére barbare, dont il l'immola à ſon ambition. Il faut avouer que ce morceau eſt pompeux, mais le ſtile en eſt trop bourſouflé. La plume de M. *Guer* plus ferme que délicate, eſt plus propre à toute autre choſe, qu'à célébrer les Héros de l'Amour. Le Lecteur judicieux ne doit point être faché que le talent frivole de bien manier la galanterie, manque à un bon Ecrivain. Il n'y a déja que trop de Romans, & trop peu

de bons Ecrivains. L'Auteur lui-même devroit s'applaudir d'avoir fait là-dessus avec peu de succès, l'essai de ses forces, c'est un remède à la tentation de se livrer contre son talent à un genre d'écrire si méprisable par lui-même. Il n'étoit pas facile, il est vrai, de donner des graces nouvelles à un morceau si bien traité par tant d'historiens, & le succès avec lequel l'Abbé de *Vertot* l'a touché, auroit pû déterminer un Ecrivain, à ne le traiter qu'en peu de mots.

Il y a dans l'abregé de l'histoire des Turcs plusieurs caracteres capables de plaire & de suppléer à un plus grand détail. *Amurat* premier, *Amurat* second, *Selim* premier sont peints d'après *Chalcondile*. *Soliman* le Magnifique, *Selim* second, *Soliman* quatriéme sont les portraits des Empereurs les mieux tracés.

On trouve sous *Mahomet* V. aujourd'hui regnant, les guerres qu'il eut à soutenir contre *Charles*

VI. dernier Empereur de la Maiſon d'Autriche, & contre *Thamas-Koulican.* Les deux batailles qu'il gagna contre les Généraux Autrichiens ſignalerent ſes armes : la guerre de la Perſe qui l'occupa, ne lui fut pas d'abord ſi favorable. Il paroît que ce Prince politique entretient avec ſoin la bonne intelligence entre ſa Cour & celle de France.

Paſſons à la deſcription abregée de l'étendue & de la beauté de l'Empire Ottoman.

Son étendue de l'Orient à l'Occident eſt de huit cents lieues depuis *Belis* ſituée à l'extrémité Occidentale d'*Alger* juſqu'à *Balſora*, dans le golphe Perſique : & de ſept cents lieues du Septentrion au Midi, c'eſt-à-dire, du Tanaïs, juſqu'à *Eden*, placé à l'embouchure de la Mer Rouge.

La Turquie en Europe comprend aujourd'hui, ſous le nom de Romélie, la Thrace, la Theſſalie, la Macedoine, l'Achaïe, la

Gréce entiere, avec le Peloponése, l'Albanie & l'Eclavonie.

La Turquie en Asie comprend la Natolie, la Sourie, la Turcomanie, le Diarbek, c'est-à-dire, le Pays des Medes, & la Mesopotamie, la Georgie & les trois Arabies, avec les Isles célébres de Chypre, & de Rhodes.

La Turquie en Afrique comprend la haute & basse Egypte, le Royaume de Barca, & toute la Barbarie jusqu'à Tanger, où sont situés les Royaumes de Tripoli, d'Alger & de Tunis. Le nom de plusieurs de ces belles Provinces, qui furent autrefois des Royaumes célébres, suffit pour donner une juste idée de la beauté de l'Empire Ottoman.

L'Olimpe, l'Athos, le Parnasse, l'Ossa, l'Ida, le Carmel, le Sinaï, le Taurus, le Liban sont comme autant de points de vue, dans la perspective de ces Régions enchantées. L'Hebre ou *Marizza*, l'Achéron, aujourd'hui *Velichi*,

l'Alphée, le Don ou Tanaïs, le Tigre, l'Euphrate, le Phaſe, le Granique, l'Oronte, l'Araxe, le Méandre, le Scamandre, le Pactole fertiliſent ce grand Empire.

Le froment, l'orge, les légumes de toute eſpece ; les vins blancs & clairets ; les Muſcats délicieux tentent ſans ceſſe la ſobriété forcée des Muſulmans. Le fruit, les beſtiaux, la volaille, le gibier exquis, nourriſſent délicieuſement un peuple fainéant & pareſſeux. Enfin il ſemble qu'un Pays ſi bien pourvû de tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, ne devroit pas ſe plaindre de la nature, quand elle lui auroit refuſé l'or & l'argent, mais il n'a pas ce reproche à lui faire. Quantité de mines d'or & d'argent, de cuivre & de fer, mettent le comble aux bienfaits de la nature. Le commerce ſeul ſuffiroit pour enrichir les Etats du grand Seigneur ; un nombre prodigieux de Montagnes couvertes de bois, le met en état de cou-

vrir la Mer de Vaisseaux. D'ailleurs, la France, l'Angleterre, la Hollande, Venise, &c. envoyent en Turquie des Vaisseaux chargés de draps, d'épiceries, d'étain, de plomb, de papier, de cochenille, de sucre, d'amandes & d'argent. Toutes les Nations en rapportent en échange du vin, des cuirs de bœufs, des bufles, des maroquins, de la cire, des drogues aromatiques & médicinales, du caffé, du coton filé, de la laine, des soyes, des toiles blanches & peintes, des étoffes brochées d'or & d'argent & des pierreries.

Toutes sortes de Nations habitent les Etats du grand Seigneur, Turcs naturels, Juifs, Arabes, Curdes, Turcs-maines, Yesides, & Druses. On y trouve un grand nombre de Chrétiens, comme les Francs qui reconnoissent l'autorité du Pape, les Nestoriens, les Coptes, les Armeniens & les Grecs. On comprend sous ce dernier

nom, ceux qui ſuivent le rit de l'Egliſe Grecque, comme les Eſclavons, les Croates, les Bulgares, les Ruſſiens, les Valaques, les Moldaves, & les Grecs qui habitent les côtes de l'Archipel.

Les Juifs, quoique mépriſés & maltraités par les Turcs, ne laiſſent pas d'y être en grand nombre. Ils ſont répandus dans les Villes les plus conſidérables où leur intelligence pour le commerce les rend néceſſaires.

Les Arabes ſont la Nation la plus nombreuſe de toutes celles qui compoſent l'Empire Turc. La politique Ottomane a grand ſoin de les tenir dans un état d'humiliation & d'abaiſſement, ce qui entretient dans le cœur des Arabes, une haine éternelle contre les Turcs, & produit ces troupes de brigands toujours prêts à faire trembler le grand Seigneur, quand un Bacha ſe revolte, & à ruiner le commerce des Turcs en pillant leurs caravanes.

Notre Auteur ne fait qu'indiquer les principales Villes de ce vaſte Empire.

Alexandrie autrefois ſi célébre dans tout l'Univers, n'eſt plus connue que par ſon commerce, qui conſiſte en cuirs, chanvres, ſucres, ſoyes, toiles & drogues. Ce n'eſt plus qu'un amas de ruines, de colonnes & de pierres : triſtes monumens de ſa grandeur paſſée. On n'y voit plus que deux obeliſques de granite, & une colonne de marbre blanc, deux ouvrages d'une grande beauté. Ce Phare fameux que les anciens comptoient entre les ſept merveilles du monde, eſt enſeveli ſous les eaux, une Tour qui ſert à éclairer les pilotes pendant la nuit, marque ſeulement le lieu où il étoit.

Il eſt difficile, dit l'Auteur, d'enviſager *Jeruſalem*, cette Ville infortunée, ſans gémir ſur la déſolation où elle eſt tombée. On ne remarque dans ſon enceinte que de miſérables reſtes de ſon ancien-

ne ſplendeur, & dans ſes déhors, que les débris affligeans de tous ces monumens antiques, dont il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte. Les Turcs éloignés de la Porte y agiſſent plûtôt en tyrans qu'en maîtres: les Officiers dominés par un ſordide intérêt, accablent les Chrétiens d'impôts, & de tributs exorbitans.

L'Empire Turc eſt plein de villes riches & commerçantes. *Conſtantinople* en eſt la Capitale, on y compte environ deux millions d'ames: notre Auteur croit qu'il en faut beaucoup rabattre. Il en fait une très belle deſcription: elle eſt enrichie de deux plans magnifiquement gravés: l'un eſt la vûe de l'*Helleſpont* & de la *Propontide*; l'autre, le tableau de la ville & du port de Conſtantinople. Nous ne nous étendrons pas davantage ſur ce premier Livre: nous donnerons dans le Journal ſuivant l'Extrait du ſecond & du troiſiéme dont l'un contient la Religion, & l'autre l'uſage des Turcs. On eſt

charmé de la beauté de l'impression de cet Ouvrage : il est encore embelli de fleurons, de vignettes, de plans & d'autres ornemens de goût, variés & assortis aux différens objets de cette Histoire.

ARTICLE XXXVI.

TRADUZIONI POETICHE o sia tentativi per ben tradurre in verso, esemplificati col volgarizzamento del primo libro dell' Iliade, del primo dell' Eneide, è di alcuni cantici della scrittura e d'un salmo. In Verona 1746, *nella stamperia del seminario, in*-12 *p.* 174. *Traductions Poëtiques ou plûtôt Essais pour bien traduire en vers ; sur le modele des traductions du premier Livre de l'Eneide & de premier Livre de l'Iliade, à Verone* 1746.

CE Recueil est bien plus considérable par le choix que par le nombre des piéces qu'on y a

fait entrer. Ce n'eſt pas rendre un petit ſervice au public que de former d'excellens traducteurs, & qui rendent fidelement toutes les beautés de l'original. Si l'on parvenoit à ce point de perfection, il ſemble que chacun pourroit alors ſe contenter de la langue qu'il parle naturellement. Quelle épargne de tems & d'ennuis! Au lieu de mettre une bonne partie de la vie à apprendre des mots, on ne penſeroit qu'à apprendre des choſes: mais y a-t-il quelque ſujet d'eſpérer que ce qui n'eſt point encore arrivé après tant d'efforts, s'éxécute jamais? Ce qui eſt très difficile, peut-être impoſſible quand on traduit ces Hiſtoriens & ces Orateurs qui ont enlevé tous les ſuffrages, eſt encore plus impratiquable dans la traduction des Poëtes du premier ordre. Ce n'eſt pas qu'on n'ait traduit heureuſement quelques petites piéces. La traduction de l'Ode de Sappho par M. Deſpreaux dans le Traité du ſu-

blime, céde peu, si elle céde à son original : mais quand l'Ouvrage est de longue haleine, le Traducteur succombe infailliblement. On se trompe quand on s'imagine que c'est peu de chose que de bien traduire : c'est un métier très-laborieux, très-rebutant & qui demande des talens peu communs.

Le Recueil commence par une Lettre de M. Joseph Torelli aux Académiciens de l'Académie des Sciences de Bologne. Nous y apprenons que pour leur offrir un Ouvrage qui puisse leur plaire, il prépare une nouvelle Edition de Diophante, qui sera enrichie de plusieurs recherches de feu M. André Marani, Gentilhomme de Vicenze, & dont les manuscrits concernant les Mathématiques appartiennent aujourd'hui à M. Joseph Torelli. Nous avons crû ne pas devoir omettre cette nouvelle litteraire qui intéresse les Mathématiciens. Ce soin n'occupe pas en-

tierement M. Torelli, il travaille à une nouvelle traduction en vers de l'Eneide de Virgile, il n'ignore pas qu'on a déja en Italie plus d'une traduction de ce Poëme. Celle d'Annibal Caro eſt en réputation, mais elle ne remplit pas l'idée de perfection qu'a conçu M. Torelli, qui veut que le ſens ſoit rendu avec la plus grande fidélité. Il convient que la choſe n'eſt pas facile : mais il prétend qu'on en viendra à bout, ſi on travaille avec l'application & la conſtance néceſſaire. Il s'eſt encore propoſé de faire tous ſes efforts pour perfectionner cette eſpece de vers que les Italiens appellent *Sciolti* c'eſt-à-dite, *détachés*, parce qu'on n'y eſt pas aſſervi à la rime & qu'ainſi on eſt délivré de cette gêne par où les vers dépendent les uns des autres. Il eſt perſuadé après pluſieurs autres, que, ſans ces ſortes de vers, on ne compoſera jamais un Poëme Epique qui égale les anciens modeles. Il connoît ſans doute beau-

coup

coup mieux que les Etrangers ce que la langue Italienne comporte : nous nous contenterons donc de dire que la Poësie Françoise, telle que soit la mésure des vers, ne sçauroit les supporter si la rime y manque.

M. Torelli est encore moins favorable à la traduction de l'Iliade par Salvini, mais il estime beaucoup la traduction du premier livre de ce Poëme par M. le Marquis Maffei. Ce Marquis aussi connu en France qu'en Italie, avoit commencé cet Ouvrage au-delà des Monts, & l'acheva en parcourant les principaux Etats de l'Europe. Il s'étoit reservé cette occupation pour perdre moins de tems dans le voyage, où l'on en perd ordinairement beaucoup dans le chemin, dans les Auberges, en cent autres manieres. Un si excellent œconome de tous ses momens, ne pouvoit manquer d'aquérir un trésor immense de connoissance en tout genre d'érudition.

Cet illustre Auteur étant arrivé à Londres, il eut l'honneur d'être présenté au Prince de Galles, qui lui demanda quelque Ouvrage en vers de sa façon, & qui n'eût pas encore paru. Le Voyageur n'eut rien alors à présenter que la traduction du premier livre de l'Iliade. Nous apprenons cette particularité de l'Epître Dédicatoire que l'Auteur mit à la tête de sa traduction, qui fut imprimée à Londres à cette occasion.

Dans la même Epitre, le Marquis reconnoît qu'Homere & Virgile dégoutent de tous les autres Poëtes Epiques. Ce n'est pas que, selon lui, Dante, l'Arioste, le Tasse soient inférieurs à ces deux fameux modéles pour le stile, l'invention & plusieurs autres parties qui concourent à former les grands Poëtes : mais c'étoit des Peintres dont les couleurs n'étoient ni si vives ni si naturelles : ils n'ont cédé aux Maîtres de l'Art que dans le coloris. Il y aura sans doute des cri-

tiques qui ne penſeront pas comme M. Maffei, & qui prétendront remarquer des différences plus conſidérables entre Homere & Virgile d'une part, & les Poëtes Italiens qu'on a nommés; mais nous n'entrerons pas ici dans une conteſtation commencée depuis tant d'années, & qui ſelon toutes les apparences ne finira jamais, du moins tant qu'il y aura des Sçavans capables de lire & de goûter Homere & Virgile. Le mal eſt que le nombre en diminue chaque jour; ce qui ſera cauſe que les admirateurs des modernes n'ayant plus d'ennemis devant eux, demeureront maîtres du champ de bataille à peu de frais, & feront des vers à leur maniere, pour célébrer leur victoire, & la défaite de ces Geans contre qui ils s'étoient armés.

M. le Marquis ne ſe prend pas du déſavantage des Poëtes Epiques de ſa Nation, à la Langue Italienne, mais au peu de ſoin qu'ils ont eu de la faire valoir dans

toute ſa force, & ſur tout à la gêne continulle des ſtances & de la rime. Non qu'il faille abolir par tout l'uſage de la rime, ni les ſtances, puiſqu'elles ont tant d'agrément dans les Odes & dans pluſieurs autres genres de Poëſie. Les anciens mêmes qui n'ont jamais connu la rime ont eû des ſtances ou *repos* dans leurs Odes : mais dans le Poëme Epique où le Poëte raconte preſque continuellement ce qui s'eſt paſſé, les ſtances & les rimes ſont deux ſervitudes qui nuiſent beaucoup à la beauté de la narration. Il ſuit de-là que les Grecs & les Romains, affranchis de cette double ſervitude, ont eû un grand avantage ſur toutes les Nations qui ont jugé à propos de s'y aſſujettir.

George Triſſino comprit, il y a environ deux cents trente ans, que pour égaler les anciens dans le Poëme Epique & dans les piéces de Théâtre, il falloit imaginer une verſification débarraſſée de

ſtances & de rimes : il exécuta lui-même ſon projet & il réuſſit. Ses Ouvrages furent reçus très-favorablement. Les Anglois ſuivirent de près cet exemple & dans le méme ſiécle, Shakeſpeare en fit uſage avec ſuccès. Les meilleurs Poëtes de la Nation ont marché ſur ſes traces. Le Paradis perdu eſt écrit en cette eſpece de vers ſans rime & ſans ſtances, qu'on appelle en Angleterre *vers blancs.*

On conçoit aiſément que cette indépendance de la rime & des ſtances, met le Poëte en état de s'expliquer plus clairement, plus fortement, plus naturellement, ſelon les occurences : mais il faut que le Poëme plaiſe autant, quoi que les vers n'en ſoient pas rimés, que s'ils l'étoient. C'eſt ce qui dépend du génie de la Langue, & il n'appartient qu'à ceux à qui elle eſt naturelle de décider.

Il ſemble que cette verſification ne ſeroit pas bien reçue en France : on y veut que la raiſon & la

rime marchent toujours de compagnie ſans ſe nuire l'une à l'autre, quoiqu'elles s'incommodent continuellement. Tout Poëte, en quelque genre que ce ſoit, eſt obligé de contraindre ces deux ennemies à vivre enſemble d'auſſi bonne intelligence, que ſi elles étoient deux ſœurs inſéparables. Il vient en penſée de demander ſi les Poëtes Italiens, pour éviter les inconveniens des ſtances dans le Poëme Epique, ne pourroient pas joindre leurs vers deux à deux pour la rime, comme on fait en France. Les Italiens n'auroient pas la même abondance de rimes que nous avons, parce qu'ils n'ont pas notre E muette qui les diverſifie à l'infini : mais dans cette conſtruction, les mêmes ſons reviendroient moins ſouvent qu'ils ne reviennent dans les ſtances, puiſque dans chaque ſtance, il y a deux ſons qui reviennent chacun trois fois. Il eſt à préſumer que cette verſification, puiſque les Italiens

n'en uſent pas, ne convient pas à leur Langue. Si cette ſtructure y eût convenu, ils ſont trop attentifs pour l'avoir négligée. M. Maffei obſerve que la Langue Italienne admet volontiers les tranſpoſitions, ce que les autres Langues vivantes n'ont pas, du moins autant qu'elle; & il prétend que ces tranſpoſitions: contribuent beaucoup à la perfection du ſtile Poëtique, quand on ſçait les placer à propos. Les François ſe ſont tellement génés ſur cet article, qu'on ne permet plus de mettre le régime avant le verbe, ce qui n'étoit pas rare autrefois chez les plus grands Poëtes, ſans qu'on leur en ſçût mauvais gré. On ne diroit plus aujourd'hui comme Malherbe:

Qu'elle a fait richement ſon armure
étofer?

Le ſçavant Marquis aſſure, ſur le témoignage de Chiabrera, le Pindare d'Italie, que les Vers ſans rime, travaillés comme ils

doivent l'être, couteront plus à leur Auteur que des Vers rimés. En renonçant à la rime, on s'eſt privé d'un des grands ornemens de la Poëſie des Langues modernes. Il eſt juſte de s'évertuer pour le remplacer par d'autres endroits. Il eſt certain que les Vers ſans rimes ont de la force & de la dignité dans la Langue Italienne : pourquoi n'en auroient-ils pas dans toutes les Langues, ſi l'on oſe ainſi parler, de même date ?

On attend que nous diſions ce que nous penſons des Traductions du premier Livre de l'Iliade, par M. Maffei, & du premier Livre de l'Eneïde, par M. Torelli. Il nous ſemble qu'elles tiennent le milieu entre les Traductions en Proſe & les Originaux. Les Vers, quoique ſans rime, ſont plus ſoutenus, & ont plus de force que la ſimple Proſe, & dès-là ils approchent plus des Auteurs que l'on traduit : mais tous ceux qui ſont en état de ſentir tous les charmes

de Virgile & d'Homere, & de lire ces Poëtes inimitables dans leur Langue, ne se refuseront pas ce plaisir, pour ne les lire que dans les Traductions, soit en Vers, soit en Prose. M. Maffei & Torelli ne pensent pas autrement que nous. Comme ils ont été obligés de lire avec une attention singuliere les Originaux qu'ils ont traduits, ils connoissent mieux à proportion, combien il est impossible de les représenter parfaitement.

Au reste, pour laisser à nos Lecteurs une idée de la Traduction dont nous venons de parler, voici deux endroits que nous citons; l'un est du premier Livre de l'Iliade, lorsque Vulcain console Junon sa mere, en lui présentant la coupe pleine de Nectar :

T'accheta, o Madre, e benchè afflitta, soffri,
Perçh' io su gli occhi miei, se ben si cara,
Non ti vegga percossa, che niuna

Col mio dolor porger potreiti aita.
Ir contra Giove è troppo arduo : altra
volta
Che dar ſoccorſo i volli, ei per un
piede
Preſo, gittomi da l'eterea ſoglia.
Stetti per aria tutto il dì, ed in Lenno
Al tramontar del ſol caddi, ben poco
Reſtando mi ancor fiato : ivi da terra
La Sintia gente mi raccolſe. Ei tac-
que,
E ſorriſe Giunon candida, e preſe
Sorridendo la coppa. Ma egli a gli altri
Numi tutti non men, girando a deſtra,
Verſava il dolce nettare attignendo
Dal vaſo. In molto riſo i Dei beati
Dieder, veggendo nel palagio fatto
Vulcan ſergente, &c.

L'autre endroit eſt du premier Livre de l'Eneïde, quand Neptune apoſtrophe les vents déchaînés :

Sì temerario ardir la voſtra Schiatta
Dunque v' infonde ? Senza aſſenſo mio
Sconvolger terra e cielo oſate o venti,

E dal profondo alzar ſi vaſte moli?
Che ſi, che ſi; ma pria l'onde commoſſe
Meglio è calmar: non con sì lieve pena
Vi avverrà di peccare vn' altra volta.
Affrettate la fuga, e queſto dite
Al voſtro Re: non fu a lui dato in ſorte
Il dominio del mare, e il fier tridente,
Fu dato a me: de l'aſpre rupi immenſe,
Euro, che ſon tuo albergo, egli é ſignore,
In quel palagio domini, e nel chiuſo
Carcer de' venti Eolo trionfi, e regni.

ARTICLE XXXVII.

IDE'E GEOGRAPHIQUE & Historique de la France, en forme d'entretiens, pour l'instruction de la jeunesse. Tome premier, pages 410. *Tome second, pages* 396 in-12. *A Paris, Quai des Augustins, chez Nyon fils, à l'occasion.*

S'Il y a des hommes qui ont plus de gout pour l'Histoire des Perses, des Grecs, des Romains, ou pour celle des Nations Etrangeres, répandues aujourd'hui dans le monde, que pour l'Histoire de leur propre Nation, il y a aussi des hommes qui préférent la connoissance de l'ancienne Géographie & celle des pays éloignés, à la Géographie du Royaume où ils sont nés. Oserons nous dire que c'est une espéce de bizarrerie?

Mettant à part l'Histoire Sainte de l'Ancien & du Nouveau Tes-

tament, & la Géographie qui y eſt relative, dont les privileges doivent être reſpectés, il nous importe plus d'être inſtruits de l'Hiſtoire & de la Géographie de notre Empire, que de l'Hiſtoire & de la Géographie des autres Empires, anciens ou modernes.

L'Auteur dont nous annonçons l'Ouvrage, s'eſt borné à expliquer clairement & ſenſiblement à la jeuneſſe la ſituation & les divers avantages de toutes les Provinces de la France. Comme il ſeroit bien à craindre que des Lecteurs encore jeunes ne ſe dégoutaſſent, s'ils ne rencontroient que des noms de Villes & de Riviéres, on a paré à cet inconvénient, en mêlant un grand nombre de faits Hiſtoriques à la Géographie. Les événemens rappellent la mémoire des lieux, & les lieux rappellent la mémoire des événemens.

Après un entretien ſur la France en général, on commence par la Deſcription de Paris, qui en eſt

la Capitale. Cette grande Ville étoit dans ſes commencemens toute renfermée dans l'Iſle du Palais : mais elle devint enſuite le ſiége du Gouvernement & le ſéjour de quelques Empereurs, ſur-tout de Julien l'Apoſtat, avant qu'il fut parvenu à l'Empire. Il ne nous eſt pas permis de marquer en détail les divers accroiſſemens de Paris : ce qui plaît dans un Livre d'Hiſtoire & de Géographie, pourroit déplaire dans un Journal. Nous nous arrêterons ſeulement ici & dans la ſuite, à quelques traits qui ſe préſenteront ſur la route.

A l'occaſion de la Statue équeſtre qu'on voit dans la Nef de la Cathédrale, près du pilier qui eſt en face de l'Autel de la Vierge, & qu'on y a élevée, parce que Philippe de Valois, ſelon d'autres Philippe le Bel, vint juſques là offrir ſon cheval, ſes armes, & ſa victoire à la Vierge : l'Auteur raconte, ſur le témoignage de Belleforêt, que Clovis offrit auſſi ſon

cheval de bataille à l'Eglise de S. Martin, & qu'ensuite il le racheta pour le prix de cent sols d'or ; mais qu'ayant voulu le monter, le cheval demeura immobile. Clovis envoya cinq fois plus qu'il n'avoit déja donné, & dès le moment le cheval marcha comme auparavant. Le Roi qui n'avoit pas encore ces grandes idées des Saints, & de la sainteté, qu'il est ordonné d'en avoir, dit alors tout naturellement, *Martin est bon pour le secours, mais il est cher. Bonus in adjutorio Martinus, sed carus pretio.*

Si l'Auteur s'est beaucoup étendu dans la Description de Paris, c'est que la Capitale mérite des égards particuliers. A la fin de cet article, on trouve une Liste des hommes célébres en tous genres, & qui sont nés à Paris. Elle ne renferme que les derniers siécles, parce qu'elle eut été trop longue si elle eut commencé de plus haut. On est un peu surpris de n'y voir que deux Prédicateurs, le R. P.

Jean-François Senault, Général de l'Oratoire, & le P. Charles de la Rue, Jéſuite. Au cas que la recherche ait été exacte, les Provinces diront avec quelque malignité, que Paris leur doit ſes plus grands Orateurs & ſes plus grands Poëtes Tragiques. Qu'il nous ſoit permis de répondre pour la Capitale, que ſi elle ne les a pas vû naître, elle les a perfectionnés, & qu'il y a des Ouvrages, dont la façon eſt plus précieuſe que tout le reſte.

Beauvais dans l'Iſle de France, eſt une de ces Villes qui ſe vantent de n'avoir jamais été priſes, quoiqu'elles ayent été aſſiégées pluſieurs fois : c'eſt qu'on ne ſçavoit alors, ni aſſiéger, ni fortifier les places. L'Auteur rapporte, qu'il ſe fait chaque année une proceſſion à Beauvais, pour remercier Dieu de la levée du Siége, que Charles de Bourgogne y mit en 1472. Les femmes y marchent les premiéres, & les hommes ſui-

vent, en mémoire de ce que dans un aſſaut général, où les hommes ſuccomboient ſous l'effort de l'ennemi, les femmes, ſous la conduite de Jeanne Hachette, vinrent à leur ſecours, & ſauverent la Ville. On ne doit pas être tant ſurpris, qu'une Ville, où les femmes mêmes étoient ſi belliqueuſes, n'ait jamais été réduite à capituler. Il vaut pourtant mieux qu'elle ſoit fort reculée de nos Frontieres, que de compter ſur une pareille reſſource.

S. Denis, célébre Abbaye, dont la Manſe Abbatiale eſt unie à la Communauté de S. Cyr, eſt le lieu de la ſépulture de nos Rois, ſur-tout depuis la Race des Capets. Dagobert eſt le premier des Rois de France qui y ait été inhumé. Il n'y a que trois Rois de la troiſiéme Race qui ayent ailleurs leurs Tombeaux ; Philippe I à S. Benoît ſur Loire, Louis le jeune à Barbeaux, & Louis XI à Notre-Dame de Cléry. On a accor-

dé à dix perſonnes illuſtres d'être inhumées dans la même Egliſe. M. de Turenne a mérité d'avoir part à une diſtinction ſi honorable. On eſt digne d'avoir la même ſépulture que les Rois, quand on les a ſi bien ſervi pendant ſa vie.

La plûpart des Maiſons Royales ſont dans l'Iſle de France, & en ſont un grand ornement. Si cette Province céde à pluſieurs autres pour l'étendue, elle l'emporte par des avantages capables de leur donner de la jalouſie.

André le Nôtre, qui a tracé les Jardins de Verſailles étant à Rome, Innocent XI. voulut le voir, & lui demanda les plans de Verſailles. A la vue de tant de fontaines, de jets d'eau, de caſcades, le S. Pere crut qu'une Riviére ne ſuffiſoit pas pour fournir une ſi grande abondance d'eau : mais il fut bien autrement ſurpris, quand on lui eut dit, qu'il n'y avoit aucune Riviére, & que toute cette eau venoit de loin par des canaux :

cela coute donc des ſommes immenſes, ajouta le Pape ? Le Nôtre répliqua que la dépenſe ne paſſoit pas encore deux cens millions. Il n'eſt pas poſſible d'exprimer combien le S. Pere fut étonné de cette réponſe.

Dans l'article de la Picardie, on rapporte un fait mémorable & vraiment héroïque, que ni Calais, ni la France entiére, ni toute l'Europe ne ceſſeront jamais d'admirer. Edouard III, Roi d'Angleterre aſſiégea Calais en 1347. La Ville ſe défendit pendant une année, après quoi elle ſe vit contrainte, par la diſette, à demander une capitulation. Edouard refuſa d'en accorder aucune, ſi on ne lui livroit ſix des principaux Citoyens, pour être immolés à ſa vengeance, & il ne donna que trois heures pour délibérer. Six Habitans des plus diſtingués ſe préſenterent d'eux-mêmes, réſolus de mourir pour le ſalut de la patrie. La corde au col & en chemiſe, ils mar-

choient au ſupplice avec joye ; mais les larmes & les prieres de la Reine d'Angleterre ſauverent la vie à des hommes ſi dignes de vivre. La priſe de Calais fut-elle auſſi glorieuſe au Vainqueur, que cette générοſité le fut à la Reine ſon épouſe ? On ne ſçait les noms que de quatre de ces Héros, Euſtache de S. Pierre, qui s'offrit le premier, & dont l'exemple mérite un éloge particulier ; Jean d'Aire, Jacques & Pierre Viſant. Les noms des deux autres ont échapé aux Hiſtoriens. Quelle honte pour eux, & quelle perte pour l'Hiſtoire ! Lesanciens Romains n'euſſent pas eu cette négligence. Le bronze & le marbre ſeroient venus au ſecours de l'Hiſtoire, & on n'eut rien épargné pour conſerver le ſouvenir de ces incomparables Citoyens.

La Normandie fut ainſi nommée des Normans, qui y firent pluſieurs deſcentes, & qui enfin s'y établirent. Charles le Simple,

du consentement des principaux Seigneurs de son Royaume, la céda à Rollon, Chef d'une Armée de Normans, qui s'étoit emparée du pays. Ce Rollon fut dans une si grande estime, qu'on reclame encore son nom, pour se garantir des injures & des violences. C'est ce qu'on appelle *Clameur* de Haro. Guillaume le Conquérant ayant fait bâtir l'Eglise de la fameuse Abbaye de S. Etienne de Caën, pour être le lieu de sa sépulture, Asselin qui n'avoit pas été payé de ce qu'on avoit pris de son fonds pour la construction de cet édifice, arrêta le convoi par une clameur de Haro, & la marche ne recommença qu'après que Henri III, fils du Conquérant, eut aquitté cette dette.

La Bretagne tient son nom des Bretons qui s'y réfugiérent, après avoir été chassés de leur pays par les Anglois. A la page 255, il y a une légére inattention : *Port-Louis, nommé aujourd'hui Blavet.*

Cette Ville qui ſe nommoit autrefois Blavet, ſe nomme à préſent Port-Louis. C'eſt Louis XIII qui l'a honorée d'un ſi beau nom. Voici le caractére des Bretons, ſelon l'Auteur : *Les Bretons ſont excellens hommes de Mer, ce qui fait qu'ils s'appliquent au commerce. Ils paroiſſent groſſiers, mais ils ne manquent ni d'adreſſe, ni de génie. Cette Province a produit bien des gens de Lettres.* Il ſemble qu'on eut pu dire des choſes encore plus gracieuſes, ſans que la vérité en ſouffrit. L'Auteur a été plus favorable à la Normandie : comme il nous eſt inconnu, nous ne ſçavons pas ſi l'amour de la patrie y a eu quelque part. *Quelles ſont les mœurs des Normans ? La nobleſſe y eſt brave, très-généreuſe, très-fidele & très-ingenieuſe : on accuſe le peuple d'être colere & chicaneur.* Ce n'eſt point à nous de faire des réfléxions ſur ce ſujet.

Dans la deſcription de la Champagne, l'Egliſe Métropolitaine de

Reims, eſt une des plus diſtinguées. Cette Egliſe compte douze ou treize Saints parmi ſes Prélats. Gerbert, un de ſes Archevêques, fut Souverain Pontife ſous le nom de Silveſtre II, & Urbain II avoit été un de ſes Chanoines : Adrien IV & Adrien V y avoient poſſedé la dignité d'Archidiacre ; elle a eu douze Archevêques, Princes du Sang, douze de ſes Prélats & quinze ou ſeize Chanoines ont été honorés du Cardinalat, & plus de trente Chanoines ont été élevés à l'Epiſcopat. C'eſt en cette Egliſe que nos Rois ſont ſacrés ordinairement.

Charles VI, Roi de France, reçut en 1398 à Reims, l'Empereur Venceſlas, qui ne pouvant ſe trouver au repas qu'on lui avoit préparé, parce qu'il avoit trop bû la veille & le matin, la Fête fut remiſe au lendemain. *La vaiſſelle d'or & d'argent y courroit*, dit Froiſſard, *à telle largeſſe, comme ſi elle eut été de bois :* Le Roi ordonna

que cette vaiſſelle & les ameublemens fuſſent diſtribués aux Officiers de l'Empereur. Ce préſent fut eſtimé deux cens mille florins d'or : ſomme exceſſive en ce tems-là.

L'article de la Champagne finit très-honorablement pour cette Province. *Les Champenois ſont doux, honnêtes & polis ..... La Champagne eſt une belle Province, abondante en bleds & en bétail, & ſes vins ſont très-célébres.* Ne manque-t-il rien à cet éloge ?

Nous en avons dit aſſez pour mettre nos Lecteurs en état de juger de l'Ouvrage que nous annonçons. On comprend aiſément que le ſecond tome reſſemble parfaitement au premier, pour la forme. Ce ne ſont pas ici des Dialogues Philoſophiques, où les Acteurs ſe contrediſent ſçavamment & avec politeſſe, pour découvrir quelque vérité, difficile à ſaiſir. Ce ſont des entretiens par demandes & par réponſes, où l'on ne ſe

propoſe

propose autre chose que d'instruire la jeunesse Françoise, de ce qu'elle ne sçauroit ignorer sans honte. On lui met sous les yeux dans un juste détail toutes les Provinces dont le Royaume est composé, leur union ou réunion à la Couronne, l'origine des principales Villes, les grands événemens qui s'y sont passés, les Riviéres, les Ports de Mer, l'érection des Duchés, & généralement toutes les particularités, dont on a souvent occasion de parler dans le commerce du monde, & dont il seroit ridicule de parler mal à propos. Car autant que l'érudition déplaît dans les conversations ordinaires, autant méprise-t-on ceux qui sont si peu instruits, qu'ils déplacent les Villes, les Riviéres, les Provinces, sur-tout quand il est question de leur propre Pays. Un Livre qui préservera ceux qui le liront, avec quelque soin, de ces bévues humiliantes, est un Livre vraiment utile. On seroit inexcusable

de ne pas user d'un secours, dont on peut profiter, sans qu'il en coute, ni beaucoup de tems, ni une grande application. C'est une lecture qui amuse, en même tems qu'elle instruit.

Nous sçaura-t-on mauvais gré, si nous disons que ces Livres, que la modestie du Titre, destine uniquement à l'usage de la jeunesse, sont souvent aussi nécessaires aux hommes faits, qu'aux jeunes gens ?

Ce qui doit augmenter le débit de ces entretiens, c'est que les Censeurs les plus austeres n'interdisant pas aux femmes l'étude de la Géographie, sur-tout de celle de leur propre Pays, ce Livre sera à l'usage des jeunes personnes, de l'un & l'autre sexe.

ARTICLE XXXVIII.

HISTOIRE D'UN REMEDE très-efficace, pour la foiblesse, & pour la rougeur des yeux; avec un Remède infaillible contre la morsure du chien enragé. Par le Chevalier Hans Sloane, Médecin du Roi d'Angleterre, &c. Traduits de l'Anglois, & enrichis de Notes, par M. Cantvvel, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Membre de la Société Royale de Londres. A Paris, chez Prault fils, Quai de Conti. Brochure in-12. de 31 pages.

NOus allons faire deux choses, qui rendront cet Extrait très-clair, très-facile, &, par là peut-être, utile au Public. Car il ne faut point chercher ici les agrémens de la Littérature; c'est de Remédes & de *pratique Médicale* qu'il est question. Nous don-

nerons d'abord l'analyse du petit Ouvrage de M. Hans Sloane, dont M. Cantwel publie la Traduction. Ensuite nous dirons quelque chose des Notes de ce dernier Médecin, fort habile homme, bon praticien, & fondant, à ce qu'il paroît, sa pratique sur une judicieuse théorie.

Remédes de M. Hans Sloane.

Le Docteur *Luc Rugeley*, Médecin Anglois, avoit gueri une infinité de personnes, affligées de maux d'yeux. Il se servoit pour cela d'un remède qui étoit inconnu aux autres Médecins. M. Hans Sloane, curieux de pénétrer ce mystere, acquit enfin, après la mort du Docteur *Rugeley*, la connoissance de son secret. Il eut communication de la recette écrite de la main même de l'Auteur. Il travailla sur ce fond, il le perfectionna, & le résultat qu'il a publié indique la composition suivante.

» Prenez de *Tuttie préparée*, une
» once ; de *Pierre Hæmatite prépa-*
» *ree*, deux ſcrupules; du *meil-*
» *leur Aloës préparé*, douze grains;
» de *Perles préparées*, quatre
» grains. Mêlez-les avec une ſuf-
» fiſante quantité de *graiſſe de Vi-*
» *pere*, dans un mortier de mar-
» bre ou de porphyre, dont le pi-
» lon ſoit de la même matiére,
» & faites-en un liniment, dont
» le malade ſe ſervira le matin ou
» le ſoir, ou même deux fois par
» jour, à ſa commodité. »

Préſentement, il importe peu de ſçavoir que ce ſecret étoit venu au Docteur Rugeley, par le Chevalier *Théodore Mayern*, qui l'avoit appris de *Matthieu Liſter*. Cette anecdote toutefois trouve ici ſa place, c'eſt pour contenter les amateurs de l'Hiſtoire Naturelle. Mais la méthode propre à faciliter le ſuccès de ce Reméde eſt tout à fait importante. M. Hans Sloane a coutume d'ordonner d'abord une ſaignée : il fait appli-

quer enſuite un *véſicatoire* à la nuque ou derriére les oreilles ; enfin il ménage une *révulſion* , par le moyen d'un cautere, ou par un *emplatre véſicatoire perpétuel*, placé entre les épaules. Du reſte il ne recommande que l'eau de fontaine, comme la liqueur la plus propre à laver les yeux. Pour l'application de l'onguent, il ſe ſert d'un petit pinceau de crin, faiſant tenir les yeux clignotants ou fermés à demi ; & (ce qui eſt fort remarquable) il ne laiſſe pas long-tems les yeux couverts de compreſſes ou de bandeaux, comme on fait d'ordinaire. Car il eſt perſuadé que ces ſortes d'enveloppes entretiennent trop de chaleur dans les yeux, par conſéquent de l'inflammation, & un principe de mal, au lieu d'accélérer la guériſon.

Il faut outre cela des remédes internes, & tels ſont ceux que M. Sloane juge les plus efficaces : La *conſerve des fleurs de Romarin* ; les *Poudres Antiépiléptiques* ; comme

celle de *Guttette*, la *Bétoine*, la *Sauge*, le *Romarin*, l'*Euphraise*; la *Racine de Valeriane sauvage*, & l'*infusion* desdites plantes; le *Castor, l'esprit composé de Lavande, & le sel volatil huileux.*

Après tout ce détail, le Médecin Anglois (M. Sloane) indique les merveilles opérées par son Reméde. Il a oté souvent des *tayes*, des *cicatrices* restées après des inflammations, ou des abcès à la *cornée.* Il a guéri les douleurs vives des yeux, qui causent des élancemens dans la tête. Il a dissipé la foiblesse des yeux, jointe à une rougeur considérable.

Au reste la graisse de Vipere est comme le fond de cet admirable spécifique. C'est le Docteur Sloane qui l'a substituée à celle de cochon, dont se servoient les devanciers, c'est-à-dire, le Docteur *Rugeley*, & ceux de qui il avoit hérité ces connoissances.

On nous parle ensuite d'un autre secret infaillible contre la mor-

ſure des chiens enragés. La recette en a été imprimée dans les *Tranſactions Philoſophiques.* L'ingrédient principal qui compoſe ce Reméde eſt l'*hepatique terreſtre cendrée de Ray*, qui le premier en a parlé dans ſon Catalogue des plantes d'Angleterre. M. Cantwel a fait graver la feuille de cette plante au frontiſpice de ſa Brochure. Cela donne même un agrément à ce petit Livre : car la gravure eſt fine & gracieuſe. Indiquons préſentement les Notes, qui font un Supplément conſidérable à l'Ouvrage de M. Hans Sloane.

Notes de M. Cantvvel.

I. M. Hans Sloane parle d'une ſaignée préparatoire, pour le ſuccès de ſon Reméde, & M. Cantwel en prend occaſion d'improuver celle du pied & du bras ; pour des raiſons qu'il explique, & qui ſont très-bonnes. Il a introduit à la place l'uſage d'une autre ſaignée

qui réuſſit parfaitement, & dont les trois médecins, approbateurs de ce petit Ouvrage, paroiſſent faire beaucoup de cas ; mais où, & comment ſe fait-elle cette ſaignée ? L'Auteur ne l'explique pas ; c'eſt peut-être un ſecret de ſon art, & un de ces coups de Maître, qu'on réſerve pour la pratique. Il ſemble pourtant que cette opération doit ſe faire dans quelqu'une des parties de la tête ; car une des raiſons de M. Cantwel pour improuver les ſaignées du bras & du pied dans les maladies des yeux, c'eſt le trop grand éloignement de ces parties. Il montre dans le même endroit, que l'eſpéce de ſaignée qu'il employe eſt plus efficace que les ſang-ſues & les véſicatoires, quoiqu'il ne condamne pas l'uſage de ce dernier Reméde.

II. Sur le ſpécifiqne de M. Sloane pour guérir la morſure du chien enragé, M. Cantwel fait pluſieurs obſervations. 1°. Il donne l'analyſe du Mémoire de M. *Dampier*,

de qui M. *Sloane* avoit eu ce Reméde. Il s'y trouve une remarque qui met peut-être ſur le compte de la Lune un nouveau crime, dont nous ne la ſçavions pas coupable. On prétend qu'un animal mordu d'un chien enragé, n'enrage lui-même qu'après la *pleine Lune*, ou la *nouvelle Lune*; & l'on en conclut, qu'il faut adminiſtrer le Reméde avant ces termes là. Cette remarque eſt de l'Auteur du Mémoire (M. Dampier) & non de M. Cantwel.

2°. Celui-ci nous tranſcrit fort à propos la recette de l'*hépatique terreſtre cendrée*, telle que M. *Mead*, Médecin du Roi d'Angleterre, la met en œuvre contre la rage.

» Faites tirer neuf ou dix onces » de ſang d'un des bras de la per» ſonne mordue d'un chien enra» gé : donnez lui enſuite, pen» dant quatre matins, à jeun, un » demi-ſeptier de lait de vache » tiede, dans lequel on aura mê-

» lé un gros de l'*hépatique terreſ-*
» *tre cendrée*, bien épluchée, ſe-
» chée & pulveriſée, & demi gros
» de poivre noir en poudre. Le
» cinquiéme matin, on fera bai-
» gner le malade à jeun dans l'eau
» froide, ſoit de fontaine, ſoit de
» riviére, & l'on continuera de
» même pendant un mois, puis
» trois fois la ſemaine pendant 15
» jours. Il faut qu'il s'y plonge
» entiérement, & qu'il n'y reſte
» (la tête hors de l'eau) au de-là
» de demi-minute, ſi l'eau eſt fort
» froide. »

Or ce M. Mead aſſure que le Reméde pratiqué de cette maniére ne l'a jamais trompé, & qu'il voudroit en avoir un auſſi ſûr pour toute autre eſpéce de maladie.

3°. M. Cantwel décrit la figure, les qualités, les effets admirables de l'hépatique. Il lui aſſocie quelques autres Remédes, toujours du nombre des *Diuretiques chauds*, & voilà à peu près tout le fond de cette Brochure, qu'il faut étudier,

afin d'apprendre à ſe guérir, à peu de frais, de deux maux auſſi conſidérables que l'*Ophtalmie* & la *Rage.*

Nous avertiſſons que les Notes de M. Cantwel ſont tout au moins auſſi étendues que le Texte : cela ne donnera point priſe ſur lui aux *Anti - Mathanaſius.* Car dans la matiére qu'il traite, les choſes ſe multiplient avec les Notes, & c'eſt pour être plus utile au Public qu'on fait ces longs Commentaires: motifs que n'eurent apparemment pas toujours les Scholiaſtes anciens, tant Latins que François. Nous exceptons les Grecs : gens raiſonnables dans toute leur conduite Littéraire.

ARTICLE XXXIX.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

De Paris.

T*Raité du Navire, de ſa conſtruction & de ſes mouvemens.* Par M. Bouguer, de l'Académie des Sciences, 4°. orné de vignettes & de douze planches en taille douce. Le prix eſt de 15 liv. relié. *Chez Jombert, Quai des Auguſtins.* Nous ſouhaitions donner un Extrait de ce Livre, qu'on eſtime, mais nous n'avons pu en acquérir un exemplaire, même pour quelques jours, le Libraire ne prêtant qu'un *Proſpectus*, qui nous apprend que l'Ouvrage eſt diviſé en trois Livres. Dans le

premier, on donne une idée générale de la conſtruction du Navire. Dans le ſecond, on conſidere le Vaiſſeau lorſqu'il eſt à flot, mais qu'il ne ſingle pas. Le troiſiéme ſuppoſe le Vaiſſeau mis en mouvement : & voilà tout ce que nous pouvons dire de cet Ouvrage intéreſſant par le nom de l'Auteur, & par la matiére.

Traité de l'Amour de Dieu, diviſé en XII Livres, avec un diſcours préliminaire à la tête de chaque Livre, & à la fin de chaque tome, un Recueil de maximes ſpirituelles, de ſentences & de pieuſes affections tirées du corps de l'Ouvrage; *ſelon la doctrine, l'eſprit & la méthode de S. François de Sales*. 4. Vol. in-12. Nouvelle édition, chez les freres Guerin, rue S. Jacques. M. DCC. LXVII.

On connoît deja ce Livre, donné au Public, il y a trois ou quatre ans, par le P. *Fellon* Jéſuite. Le

prompt débit de la premiére édition, montre que le Public a goûté l'entreprise délicate de retoucher S. François de Sales, pour le présenter sous des dehors plus modernes. Nous osons bien dire, qu'il a fallu plus que du travail pour réussir dans ce genre de composition. S. François de Sales a un génie qui lui est particulier, une douceur, une onction, un naturel qui le caractérisent : pour lui donner la parure d'aujourd'hui, & le conserver néanmoins en entier, l'Editeur à dû se le rendre propre, il a dû le copier presque autant dans la conduite que dans la maniére de penser & d'écrire. Or tout cela forme un projet de grande étendue, & il paroît que le Public a été content de l'exécution : que pourrions nous dire de plus en faveur de cet Ouvrage?

L'enfance de l'homme, ou les bornes de l'esprit humain. Discours, *chez Moreau fils, rue S. Jacques* in-12. pag. 35.

Ceci est un discours de morale, & même de piété. On y montre en trois parties, que l'homme est *un enfant dans les secrets de la nature qui l'environnent*; *un enfant dans sa propre sphere*; *un enfant dans les matiéres de la Religion.*

La premiére partie présente les merveilles de la nature : sujets de dispute pour les Sçavans, mysteres pour la plus grande partie des hommes.

La seconde est une esquisse des foiblesses de l'homme, considéré dans tout son être, l'ame & le corps; son enfance & sa vieillesse; ses conditions diverses & ses passions.

La troisiéme partie est un tableau des erreurs, en matiére de Religion. On remonte jusqu'aux folies du Paganisme, on parcourt de siécle en siécle les opinions fausses & impies, qu'a enfanté l'esprit humain. Et dans tout cela il ne se trouve rien qui n'ait été dit cent fois, mais pour les personnes qui

lisent peu, & qui ne sont pas accoutumées à réfléchir, un petit Ouvrage comme celui-ci peut être utile. Ce coup d'œil sur les infirmités humaines est tout propre à faire naître quelques sentimens vertueux, & c'est apparemment le but que se propose l'Auteur.

Fastes François, chez Claude Hérissant, rue Neuve Nôtre-Dame, Brochure in-12.

Ce très-petit Livre a néanmoins deux parties. Dans la premiére, on fait le caractére de chacun de nos Rois : cinq ou six lignes avec quatre vers, font tout l'appareil de ces Eloges Historiques. L'autre partie est à proprement parler ce qu'on appelle *Fastes* de notre Monarchie. On y voit la suite des mois avec un événement particulier, tiré de l'Histoire de France pour chaque jour. On a observé de marquer d'une étoile les principaux faits du régne de Louis XV. Or tout cela se lit avec

plaisir, & nous a paru bien rangé. Il s'y trouve quelques fautes qu'il est aisé de corriger. Par exemple, on y marque la mort de Charles VIII au 6 d'Avril 1498, c'étoit le 7. La mort de Louis XI au 29 d'Août 1483, c'étoit le 30. Le mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne en Janvier 1498, c'étoit 1499. La bataille de S. Quentin, sous Henri III, c'étoit sous Henri II. La bataille de Poitiers en 1350, c'étoit en 1356, &c.

Œuvres de M. Bossuet, Evêque de Meaux, &c. Tomes XI & XII. 4°. chez Boudet, rue S. Jacques, à la Fontaine d'Or. M. DCC. XLVII.

Ces deux volumes sont les derniers de la collection générale des Œuvres de M. Bossuet Evêque de Meaux, & voici ce qu'ils contiennent.

1. *Traité de l'Amour de Dieu nécessaire dans le Sacrement de Pénitence.* Cela est en Latin & en

François, & occupe 127 pages in-4°.

2. *Censura & declaratio Conventûs generalis Cleri Gallic. Congregati in Palatio Regio San-germano, anno* 1700 *in materia fidei & morum.* Ce fut M. Bossuet qui dressa cette censure, & c'est pour cela qu'on l'insere dans le Recueil de ses Ouvrages.

3. *Lettres de piété & de direction.* Elles sont toutes adressées à une pieuse veuve, nommée Madame Corneau, qui se fit enfin Religieuse chez les Bénédictines de Torcy. On a donné une édition in-12. de ces Lettres, & nous l'avons annoncée dans un de nos vol.

4. Lettre que M. Bossuet, n'étant pas encore Evêque, adressa aux Religieuses de Port-Royal, pour les déterminer à la signature du Formulaire.

5. *Abregé de l'Histoire de France.* Cet Ouvrage n'avoit point encore été donné au Public. C'est le résultat des Leçons que M. Bossuet

donnoit à M. le Dauphin, fils unique de Louis XIV. Cela occupe ici 856 pages in-4°. Il s'y trouve des Régnes traités d'une maniére assez étendue ; tels sont ceux de Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François I, Henri II, & Charles IX, où l'Ouvrage finit. Enfin la collection est terminée par une Table contenant des Sommaires : une Table des matiéres seroit encore une addition utile.

Voici d'autres Ouvrages nouveaux, dont nous parlerons plus amplement dans la suite.

Liber Psalmorum Vulgatæ editionis cum Notis, *studio & operâ Franc. B. Doctoris sacræ Facult. Paris.*

L'Auteur est M. l'Abbé Bellanger, qui avoit déja mis en grand cette partie de ses travaux Littéraires. On ne trouve ici que le Texte & les Notes : on avoit dans l'in-4°. une Préface, des Prolégomenes & un Supplément aux No-

tes. Cette nouvelle édition est in-12. *Chez la veuve Brocas, rue S. Jacques.*

Nouvelle Méthode, contenant en abregé tous les principes de la Langue Italienne; *par M. Bertera, chez le Clerc, Quai des Augustins.* in-12. de près de 800 pages. Nous avions déja annoncé cet Ouvrage, qui paroît très-bien exécuté.

Recherches sur la Langue Latine, principalement par rapport au verbe & à la maniére de bien traduire, *chez Valleyre & le Clerc*, in-12. 2. vol. Cet Ouvrage est d'un pere qui instruit son fils sur les principes, l'énergie, & l'usage de la Langue Latine. Dans les Livres de Ciceron, où l'on trouve le *Marce fili* à la tête, on sent l'affection paternelle, qui donne de nouvelles graces aux instructions de l'Orateur Romain. Cet avantage doit se trouver aussi dans les deux volumes, dont nous

ne faiſons encore que l'annonce.

Les vrais principes de la Langue Françoiſe, ou La parole réduite en méthode, conformément aux loix de l'uſage : en ſeize diſcours. Par M. l'Abbé *Girard, de l'Académie Françoiſe*, &c. 2. vol. in-12. chez le Breton, petit-fils d'Houry, rue de la Harpe. L'Auteur de ce Livre eſt déja connu par un Ouvrage très-eſtimé *ſur les Synonimes François.*

Réfléxions ſur l'origine, l'Hiſtoire & la ſucceſſion des anciens Peuples, &c. juſqu'au tems de Cyrus. Par M. Fourmont l'aîné. Nouvelle édition, augmentée de la Vie de l'Auteur, & d'une Table alphabétique des matiéres. Chez de Bure l'aîné, Quai des Auguſtins. 2. vol. in-4°. Les augmentations faites à cet Ouvrage ne le dépareront pas : la Vie de M. Fourmont eſt un morceau curieux, & la Table eſt un morceau néceſſaire.

Ceux qui ont l'édition de 1735, & qui voudront la completter par ces deux additions, trouveront à s'assortir chez le même Libraire.

Traité des Renoncules, chez Lottin, rue S. Jacques. Par le P. d'Ardenne, Prêtre de l'Oratoire.

Cette matiére est traitée ici avec étendue, & dans le gout de la bonne Physique. Le volume est un in-8°. enrichi de Planches.

Abregé de l'Histoire des Insectes, pour servir de suite à l'Histoire Naturelle des Abeilles, avec figures en taille-douce. 2. vol. in-12. chez les freres Guerin.

Lettres de Cicéron, qu'on nomme vulgairement familiéres, traduites en François sur les éditions de Grævius & de M. l'Abbé d'Olivet, avec des Notes continuelles. *Par M. l'Abbé Prevôt*, &c. chez Didot, Quai des Augustins. 2. volumes in-12.

Hiſtoire du Théatre François, vol. VIII & IX, chez P. H. Mercier, rue S. Jacques; & Saillant, rue S. Jean de Beauvais.

Eſſai ſur la nature de l'Ame, où l'on tâche d'expliquer ſon union avec le corps : Chez Oſmont, rue S. Jacques.

Ce n'eſt qu'une brochure, mais bien métaphyſique : nous examinerons le ſentiment de l'Auteur, qui prétend que l'Ame touche immédiatement le corps, ſans être toutefois matérielle ni diviſible.

Recherches Hiſtoriques ſur l'origine & les progrès de la conſtruction des Navires des Anciens, par M. Saverien, Ingénieur de la Marine, brochure in-4°. de 35 pag. ſans l'Epître Dédicatoire & l'Avertiſſement, chez Chaubert, Quai des Auguſtins.

Rendons compte préſentement de

de quelques Littératures manuſcrites, qui nous ont été communiquées.

I.

On nous a demandé des éclairciſſemens ſur le Programme que l'Académie des Inſcriptions a publié pour le Prix de 1748, & qui porte : *Quelles étoient les différentes acceptions des Titres de* ΑΣΥΛΟΣ & ΙΕΡΑΣΥΛΟΣ, *que pluſieurs Villes prennent ſur les Médailles ? Le droit d'azile devoit-il toujours ſon origine à la Religion ? Son étendue étoit-elle par-tout la même ? A qui étoit confié le ſoin de le maintenir ? Quels ſont les aſyles qui ont ſubſiſté ſous la domination des Romains, & quand ils ont été abolis ?*

Les doutes touchant ce programme rouloient principalement ſur les notions de ΑΣΥΛΟΣ & ΙΕΡΑΣΥΛΟΣ. Une Compagnie de gens de Lettres ſouhaitoit qu'on lui marquât clairement, ſi l'Académie avoit

diſtingué ces Titres, ou ſi elle avoit prétendu les confondre. Le Mémoire communiqué aux Auteurs de Trévoux entroit ſur cela dans un détail ſçavant, & tout à fait bien digéré.

Or après avoir conſulté, nous répondons ce qui ſuit : 1°. Très-vraiſemblablement l'Académie diſtingue des Villes qui avoient préciſément le Titre d'ΑΣΥΛΟΣ, & d'autres qui avoient celui d'ΙΕΡΑΣΥΛΟΣ. Elle auroit pû même faire une troiſiéme claſſe de Villes ſimplement ΙΕΡΑΙ ; car il y en avoit qui ne portoient que ce titre. 2°. Ces trois diſtinctions venoient de différentes cauſes, qui ſeront mieux expliquées dans les Piéces dignes du Prix, mais que nous pouvons toujours indiquer, pour la ſatisfaction de ceux qui conſultent. Il y avoit des Villes ſacrées ΙΕΡΑΙ, ou à cauſe de leurs Temples, ou pour quelques cérémonies célébres de Religion (quelquefois ce terme n'étoit qu'une épithete, comme

dans Homere.) Il y avoit des Villes ΑΣΥΛΟΙ *inviolables* où les gens perſécutés, les coupables mêmes étoient en ſûreté. Mais ces ſortes de Villes pouvoient n'être pas ſacrées, ΙΕΡΑΙ. Enfin il y avoit des Villes ſacrées & inviolables ΙΕΡΑΙ ΑΣΥΛΟΙ, & celles là avoient tout l'avantage des deux autres eſpéces de Villes.

3°. Il a plû à l'Académie de reſtraindre ſes queſtions dans les autres parties de ſon Programme, où véritablement il n'eſt parlé que des *Azyles*, & non des *Iero-Azyles*; mais cette Compagnie ne s'attache pas auſſi d'une maniére abſolue & rigoureuſe aux Villes ayant droit d'*Azyle*: elle parle des Aſyles en général, & peut-être qu'en concourant au Prix, on devra prendre la matiére des *Azyles* dans ſa totalité. Voilà ce que nous avons à répondre aux queſtions qui nous ont été propoſées. Si cette explication n'eſt pas un oracle, au moins a-t-elle été ré-

fléchie & même concertée. Nous ajoutons qu'il nous eût été difficile de la rendre meilleure.

I I.

En faisant l'Extrait de l'Histoire de Languedoc au mois de Septembre 1746, nous rapportions la critique que l'Historien Dom Vaissette fait du continuateur de M. Fleuri, au sujet de la promotion du Cardinal de Tournon à la qualité d'Abbé Général de S. Antoine. Le Continuateur dit que ce Cardinal avoit alors 38 ans, & Dom Vaissette remarque qu'il n'en avoit tout au plus que 28, étant né en 1489, & ayant été fait d'Abbé de S. Antoine, Archevêque d'Embrun en 1517.

Or sur ce point d'Histoire, le R. P. Boudet, Chanoine Régulier de S. Antoine, nous a communiqué un Mémoire très-instructif qui redresse ces Auteurs, & quelques autres encore par occa-

sion. Il est prouvé par les monumens de l'Abbaye de S. Antoine, que François de Tournon ne fut élû que le 13 d'Août 1542 Abbé Général de cet Ordre, étant pour lors âgé de 53 ans; que cette même année 1542 fut celle de la mort de son prédécesseur, Jacques de Joyeuse, qui avoit remplacé en 1537 Antoine de Langeac, successeur immédiat en 1527 de Théodore de S. Chaumont. Et cette derniére observation montre qu'il y a aussi une erreur dans l'Histoire du Cardinal de Tournon, donnée en 1728, puisqu'on y fait succéder le Cardinal à Théodore de S. Chaumont. Or il est certain qu'il se trouve deux autres Abbés entre eux, sçavoir, Antoine de Langeac & Jacques de Joyeuse.

Il est donc aussi démontré qu'il y a faute dans le Continuateur de M. Fleuri, dans l'Histoire de Languedoc, & dans le *Gallia Christiana* (à l'Article *Ecclesia Lugdunensis p.* 183, *Nov. Edit.*) où l'Au-

teur dit que François de Tournon fut fait d'Abbé de S. Antoine, Archevêque d'Embrun en 1517. C'est même ce qui a causé la méprise de Dom Vaissette, qui ne cite point d'autre monument en cet endroit, que le *Gallia Christiana*; & tel est le résultat du Mémoire envoyé de l'Abbaye de S. Antoine, où une erreur de 25 ans, dans la promotion d'un de ses plus illustres Abbés, ne pouvoit être une chose indifférente.

III.

On vient de nous lire une Ode Latine, ayant pour titre : *Ad Illustrissimum Ecclesiæ Parisiensis Archiepiscopum*. Comme le Latin a toujours les droits d'ainesse dans notre Littérature, nous nous hâtons de présenter quelques traits de cette Poësie, ne pouvant la transcrire en entier.

Quid Bellefontum, delicias breves,

Urgere semper fletibus anxiis
    Amas ; quid æternos juvabit
        Relligio renovare luctus ?
Tandem dolori sit modus : inclytum
En vota poscunt publica præsulem,
    Qui nuper heu ! præreptum acerbo
        Funere restituat parentem.
Men' ludit error ? Maxime præsulum,
Tu munus horres grande. Modestia
    Usque irretortis intuetur
        Luminibus meritos honores.

Tout ce début, qui nous paroît dans le bon goût, est suivi de quelques strophes, où le Poëte peint la violence qu'il a fallu faire à M. de Beaumont, pour le transférer de Vienne à Paris : il céde enfin. . . . . .

Ad culmen altum scandis, & illicò
Erumpit alti pectoris hospita
    Virtus ; suæque exposta luci,
        Clarior & sine nube fulget.
Nam quid reposcis, non ità creditum
Vienna, Patrem : desine conqueri ;

Te Bellomontus flens relinquit,
Quàm tibi ſic caruiſſe, pulchrum!
Tu fida teſtis dic age, ut optimi
Munus tremendum præſulis impleat,
Ardenſque ut invictis verenda
Jura dei tueatur armis.
Suetus paterno more loqui, ſibi
Ut corda blandè protinus allicit!
Molles ut ad ſe, vultu amico
Excipiens, aditus recludit!
Non ſic vetuſti ſanguinis hunc decus
Ut mille dotes nobilitant. Viden,
Ut efficax ſuadere factis
Sternat iter populo volenti.
Ergo invidendâ ſorte ſuperbiens
Diffunde plauſus, alma Lutetia:
Et altiores ſume, tali
Præſidio recreata, ſenſus.

Nous ne citerons plus qu'une ſtrophe, qui eſt la pénultiéme, & qui raſſemble les éloges avec les vœux.

Jam te benignum ſentit inops patrem,
Suumque Clerus te columen ſonat,
Jungas perenni corda pace,
Et populum redames amantem.

L'Auteur eſt M. l'Abbé Coger, du College Mazarin. On avoit déja vû de lui quelques Poëſies héroïques. La lyre eſt auſſi fort bien entre ſes mains, & il choiſit des ſujets très-convenables.

I V.

M. l'Abbé Garnier vient d'élever ce monument Littéraire à la gloire de feu M. l'Abbé Mongault, de l'Académie Françoiſe, & de celle des Inſcriptions.

NICOLAO-FLUBERTO
MONGAULT,
SACERDOTI PARISINO,
BEATÆ MARIÆ de CHARTREUVE
NEC NON
BEATÆ MARIÆ DE VILLA-NOVA
ABBATI COMMENDATARIO,
SERENISSIMI AURELIANENSIUM
DUCIS
CONSILIARIO ET A MANDATIS
SECRETARIO,

ANTE HAC
EJUSDEM PRINCIPIS PRÆCEPTORI, &c.

Candidum Philoſophum
Procreavit Lutetia,
Pleſſeum & Harcurianum Gymnaſia
Inſtituere,
Abſolutiſſimum expolivit
Congregatio
Oratorii Domini Jeſu.
Rectum, excellens ingenium,
Peracte judicium,
Eximiam Sagacitatem
Naturæ dona
Fovit,
Cuſtodiâ diligenti
Auxit,
Culturâ ſolerti,
In publicam contulit utilitatem.
In amicorum delectu
Difficilis, prudens, felix,
Illuſtriſſimi Toloſani Archiepiſcopi
Colberti,
Ingenioſi Magiſtratûs Litteratiſſimi
Foucaltii

Doctorum Amatoris
Amicitiam
Tranquillâ virtute animi,
Urbanâ Severitate morum
Collegit.
Vel leviſſimæ diſſimulationis
Incapax,
Multam eruditionem modeſtiâ,
Vividum animum moderatione,
Condivit.
E quadraginta Academiæ Gallicanæ
Unus,
Regiæ Pariſienſis Academiæ
Inſcriptionum Humaniorumque Litterarum
Socius,
Herodiani,
Epiſtolarum Ciceronis ad Atticum
Verſione Gallicâ
Vicinis Gentibus
In Commendationem,
Futuris Sæculis
Ad immortalitatem
Gallorum Linguæ
Tranſmittendâ
Inclytus,

Laudem unicuique
Æquiſſimo detulit animo,
Delatam ſibi
Minùs pronâ excepit aure,
Ambiit minimè,
Meruit magis:
Virtute probatiſſimâ,
Pietate,
Mentis acie, politiori Litteraturâ,
Singulari facilitate
Admirabili lepore
Dicendi,
Regiæ Domûs Aurelianenſis
Conſtanti Benevolentiâ
Claruit:
Morbis tandem fractus variis,
Annis 72 gravis
Occidit
Die 15 Auguſti, Anno 1746.
Ætas hunc oblitterabit nulla,
Deſiderabit plurima.

Bene-meritum celebravit
Pariſiis
Car. Fr. Garnier D. T. &c.

Prix proposé par l'Académie Royale de Chirurgie, pour l'année 1748.

L'Académie Royale de Chirurgie propose pour le Prix de l'année 1748, de *déterminer ce que c'est que les Remedes Dessicatifs & Caustiques, d'expliquer leur maniere d'agir, de distinguer leurs différentes espéces, & de marquer leur usage dans les maladies Chirurgicales.*

L'Académie désireroit que ceux qui travailleront sur ce sujet, s'attachassent, sur-tout à ranger par classe les différens genres de remédes Dessicatifs & Caustiques, tant simples que composés; à distinguer, soit par le dégré d'activité, soit par différentes qualités de ces remedes, les diverses espéces que chaque genre peut renfermer; à prescrire les préparations, les formules & l'usage de ces remedes dans les maladies selon leurs genres, leurs différentes compli-

cations, leurs différens tems, & les différentes parties où elles arrivent ; à appuyer leur doctrine sur l'expérience & sur les observations des meilleurs Praticiens.

L'Académie, qui n'a en vue que l'avancement de la Chirurgie, n'adopte que les connoissances qui peuvent conduire surement dans la Pratique ; elle rejette toutes opinions, toutes explications purement ingénieuses, & tous raisonnemens qui ne sont fondés que sur des conjectures ou sur des vraisemblances.

Le Prix est une Médaille d'or, de la valeur de 200 liv. qui sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Ouvrage sur le sujet proposé.

Ceux qui envoyeront des Mémoires, sont priés de les écrire en latin ou en françois, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Ils mettront à leurs Mémoires une marque distinctive, comme Sentence, Devise, Paraphe ou

Signature ; & cette marque ſera couverte d'un papier collé, ou cacheté, qui ne ſera levé qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ils auront ſoin d'adreſſer leurs Ouvrages francs de port à M. Quesnay Secretaire de l'Académie de Chirurgie, ou à M. Hevin Sécrétaire pour les correſpondances, ou les leur feront remettre entre les mains.

Toutes perſonnes de quelque qualité & Pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au Prix ; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix ſera délivré à l'Auteur même ou au Porteur d'une procuration de ſa part, l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive, & une copie nette du Mémoire. Les Ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier Février 1748 incluſivement, & l'Académie, à ſon Aſſemblée publique de la même année, qui ſe tiendra le Mardi d'après la Fête de la Trinité, proclamera la Piéce qui aura remporté le Prix.

Recueil de Jurisprudence civile du Pays de Droit Ecrit & Coutumier, par ordre alphabetique, nouvelle édition corrigée & considérablement augmentée, par Me. Guy du Rousseaud de la Combe Avocat au Parlement, un vol. *in*-4°. 1746.

Dans la premiére édition de cet Ouvrage, parmi la multitude prodigieuse de citations dont il est rempli, il s'étoit glissé un grand nombre de fautes d'impression par le changement ou transposition d'une lettre ou d'un chiffre ; cependant le public toujours juge équitable, en a connu le mérite & l'utilité, & n'a pas laissé d'enlever cette premiere édition toute fautive qu'elle étoit. Que ne doit-on pas esperer de cette seconde édition où tout est revû avec exactitude ? Elle est augmentée de près de moitié étant composée de 101 feuilles, au lieu qu'il n'y en avoit que 59 dans la précédente, &

eſt en plus beaux caracteres & en meilleur papier.

Ce Livre ſe vend à Paris, au Palais, chez le Gras, Libraire, grand'Salle, à l'L couronnée; Paulus du Meſnil, Imprimeur Libraire, grand'Salle au pilier des Conſultations au Lion d'or; de Nully, Libraire, grand'Salle à l'Ecu de France & à la Palme; & de Bats, Libraire, grand'Salle, à S. François. Le prix de ce Livre eſt de 10 liv. relié.

Le ſieur N. Bailleul le jeune vient de publier une Carte Géographique ſous le titre de Carte du Dauphiné, du Piemont & de la Savoye ſur la grandeur d'une feuille de Chapellet, dédiée à Monſeigneur le Comte d'Argenſon Miniſtre de la Guerre. Le but que l'Auteur s'eſt propoſé dans la conſtruction de ſa Carte, étoit de donner, ſous un même coup d'œil, pluſieurs parties qui pouvoient être relatives au ſyſtême de la préſente guerre en Italie, & d'épar-

gner par ce moyen au public la néceſſité de pluſieurs Cartes.

Il a eu un ſoin particulier de tracer les routes avec l'exactitude poſſible, & ce n'eſt qu'en conſultant ſur cet art, les plus grands Négotians, les Routiers & les Voyageurs, qu'il a pû les placer fidelement. Le nombre de poſitions qui ſe trouvent ſur ces routes, eſt ſi conſidérable qu'il y a bien des Cartes particulieres, où il y en a moins, mais comme une Carte ſemble plus être faite pour un Voyageur, que pour tout autre uſage, il a affecté de travailler en conſéquence.

Les cols, pertuits, y ſont placés avec ſoin, ainſi que les montagnes dont il nomme les plus conſidérables.

Cette Carte eſt bornée à l'Occident par le Lyonnois, le Beaujolois, le Vivarets, le Forêt & le Languedoc.

A l'Orient par le Duché de Milan, la Seigneurie de Verceil,

le Comté d'Aſt, & le Marquiſat de Final.

Au Midi par le Comté Veneſſin, la Provence, le Comté de Nice, & partie de la Republique de Genes.

Au Septentrion par le Lac de Geneve & partie du Canton de Berne. A Lyon chez le ſieur Daudet rue Merciere.

Le ſieur Daudet diſtribue auſſi le Cadran Vertical qui s'oriente de lui-même pour Lyon & tous les lieux qui ſont ſitués ſous le 45. dégré; avec celui de Marſeille & de Bordeaux. Ces Cadrans ſont de la façon de M. de Gamache trés connu pour les talens qu'il avoit pour les calculs aſtronomiques. Le prix des Cadrans eſt de 24 ſ. & montés ſur pied 3 liv. Ils ſont très-utiles à ceux qui veulent regler leur montre, & ſurtout pour la Campagne; & l'on voit par ce même Cadran, conformement aux Ephemerides,

le cours annuel du lever & coucher du Soleil.

Observation de la derniere Eclipse de Lune, par le P. du Chatelard Jesuite, Professeur d'hydrographie à Toulon.

Le 24 Février 1747, tout promettoit un tems favorable pour l'observation de l'éclipse totale de Lune qui devoit arriver le lendemain matin. J'avois d'avance calculé cette Eclipse sur les tables de M. Cassini, & mes Pendules étoient reglées par des hauteurs correspondantes; la nuit les vents se mirent au Sud-Ouest, & amenerent des nuages qui dès les 2 heures du matin déroboient presque entierement le Ciel. Cependant comme on distinguoit la Lune de tems à autre, au travers des pelotons qui ne cessoient de passer, quelquefois moins épais, & alloient s'accumuler vers le Nord, je ne désespérai pas de faire du moins une partie de l'observation, & voici le peu que j'en pûs faire.

A 3 heures 21′. J'apperçus un moment le disque de la Lune très bien terminé de partout.

A 3 h. 27′. La Lune parut encore en son entier & éclairée de tout son disque. Le commencement de l'émersion devoit être selon la connoissance des tems à 3 h. 37′ 22″ ; mon calcul me le donnoit un peu plûs-tôt ; mais il me fut impossible d'appercevoir la Lune que les nuages couvroient entiérement.

A 3 h. 54′ un éclairci me laissa voir le bord de la Lune obscurci, mais sans que je pusse distinguer de combien.

A 3 h. 59′. Il y avoit déja environ deux doigs du disque couverts par l'ombre.

A 4 h. 10′. La Lune parut un instant obscurcie d'environ la moitié de son disque, ou de six doigs.

A 4 h. 23′. Les trois quarts du disque ne paroissoient plus.

A 4 h. 26′. On appercevoit & on distinguoit bien Mare Crisium.

A 4 h. 29'. Mare Crisium à égale distance du bord éclairé de la Lune d'un côté, & de l'ombre de l'autre.

A 4 h. 30'. L'ombre à Mare Crisium.

A 4 h. 31'. Milieu de Mare Crisium dans l'ombre.

A 4 h. 33'. Mare Crisium toute dans l'ombre.

A 4 h. 34' 45". Immersion totale.

Les nuages qui ne cessoient de chasser du Sud-Ouest, passoient assez clairs depuis quelques minutes, & le moment de l'immersion approchant, j'avois redoublé mon attention, tellement que je crois pouvoir compter du moins sur cette phase de l'Eclipse. Les nuages s'épaissirent ensuite, je restai encore une heure auprès de la lunette, sans pouvoir distinguer la Lune; j'y revins vers les 6 heures ½; mais inutilement : les nuages s'étoient emparés du Ciel qui en étoit entiérement couvert.

L'observation a un peu devan-

cé le calcul de la Connoissance des tems, qui, réduction des Méridiens faite, donnoit l'immersion totale à Toulon à 4 h. 37′ 22″. j'avois trouvé, par le calcul, ce commencement quelques minutes plûtôt que je ne l'ai observé.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril 1747.

ART. XXX. *Piéces diverses* avec quelques Lettres de moralè & d'amusement. 581

ART. XXXI. *Histoire du Théatre François* tome VII. 593

ART. XXXII. *La Sainte Bible ou le vieux & le nouveau Testament.* T. III. Contenant les Nombres &c. à la Haye, &c. 630

ART. XXXIII. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences & des belles Lettres de Berlin.* M. D CC. XLV. 648

ART. XXXIV. *Les Elemens d'Euclide, &c.* Par M. Audierne. 667

ART. XXXV. *Mœurs & usages des Turcs, &c.* Par M. Guer. 672

ART. XXXVI. *Traduzioni Poëtiche, &c.* Traductions Poëtiques; ou *Essai pour bien traduire en vers; sur le modele des traductions du* 1. *livre de l'Eneide & du* 1. *Livre de l'Iliade*, 693

ART. XXXVII. *Idée Géographique & Historique de la France* en forme d'entretiens, &c. 708

ART. XXXVIII. *Histoire d'un remede pour les yeux*, & pour la rage par M. Cantvvel. 723

ART. XXXIX. Nouvelles Littéraires. 733

Errata pour le mois de Mars 1747.

PAge 473 ligne 14 Rubbek, *lisez*, Rudbeck.

477 lig. 20 Budbeck, *lisez*, Rudbeck.

494 lig. 13 surtout celle, *lisez*, & celle.

498 lig. 19 de l'Hebreux, *lisez*, de l'Hebreu.

499 lig. 15 du zéle, *lisez*, de leur zéle.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1747. I. vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1747. I. vol.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	5.	v.
1724.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1747. I. vol.

ARTICLE XL.

LETTRES PHILOSOPHIQUES, sur les phisionomies. A la Haye, chez Jean Neaulme 1746.

L'Auteur de ces Lettres prétend avoir trouvé l'art de connoître le caractére, les vertus, les passions, par la phisionomie, & il soutient que l'assemblage seul des traits du visage suffit pour dévoiler tous les secrets de l'ame.

Cela ne ſeroit-il pas trop beau pour être vrai ? Cela ſeroit au moins fort commode & fort amuſant ; le cœur de l'homme deviendroit, pour ainſi dire, diaphane, & ne ſeroit plus une enigme, que pour ceux qui ne ſçavent pas y lire. Notre Auteur veut bien convenir qu'il n'eſt pas donné à tous de lire les ſecrets de l'ame dans les traits du viſage, & que c'eſt un préſent de la Nature, comme cet eſprit *devinateur* qui fait les grands Médecins. Cette réfléxion ne l'empêche pas d'établir les principes de ſon art, & d'eſſayer d'en prouver la ſolidité par l'expérience & le raiſonnement. Il eſt libre de penſer ce qu'on voudra des preuves perſonnelles d'expérience qu'il apporte : pour ſes raiſonnemens, on peut prononcer ſur leur force ou ſur leur foibleſſe ; & pour mettre le Lecteur en état de le faire, je vais tâcher d'analiſer les preuves de l'Auteur, qui ſont noyées dans une multitude de di-

greffions fur fon habileté phifionomique, & dans un grand nombre de réfléxions, tantôt férieufes, tantôt amufantes, prefque toujours philofophiques, & affez ordinairement préfentées avec force & avec netteté.

1°. Il établit que chaque chofe a fa phifionomie, & il foutient que tous ceux qui excellent dans un art, décident à la premiére vue des bonnes ou des mauvaifes qualités de l'objet qui eft de fon reffort; un bon Jardinier connoîtra la bonté d'un fruit, & fon dégré de maturité à la fimple infpection. Il en eft de même de chaque Artifan habile, pour l'objet de fon Art. Certainement la phifionomie doit être plus parlante dans l'homme que dans des êtres inanimés. Auffi l'Auteur affure-t-il, que dans l'homme, la phifionomie eft un miroir à l'abri
» de toutes les altérations, que la
» vanité, ou les autres paffions
» pourroient inventer. On y ap-

» perçoit jufqu'aux efforts qu'on
» fait pour fe cacher, jufqu'au
» voile dont on s'enveloppe.

2°. Il fuppofe l'égalité parfaite des ames, & tâche de la prouver: d'où il eft aifé de conclure, que toute la différence qui fe trouve entre les hommes, la différence de leurs efprits & de leurs caractéres ne vient que de la configuration différente des parties de leurs corps, & de la diverfité des humeurs, qui font, le fang, la pituite, la bile & la mélancolie. La combinaifon différente de ces quatre humeurs eft prefque infinie, parce qu'elles peuvent fe combiner, & fe mélanger dans des dégrés prefque infinis.

3°. La différente combinaifon des humeurs fait les différens tempéramens: or l'Auteur avance deux propofitions. La premiére, qu'il n'y a point de tempérament dominant qu'on ne connoiffe aifément par les yeux, & par la couleur & la configuration du vifage. La feconde, que le tempérament

dominant décide du caractére de l'esprit : ainsi l'esprit dépend du caractére, le caractére du tempérament, le tempérament se manifeste par la couleur & les traits du visage. Voilà, selon notre Auteur, la base & les gradations de la science phisionomique.

Comme ces deux propositions sont le fondement de son art, il étoit dans la nécessité de les prouver ; & comment les prouve-t-il? Il suppose que toute la différence qui se trouve entre les corps, ne vient que de la combinaison différente de la matiére, & qu'on peut les réduire à leurs premiers principes. Or comme on peut connoître par la réduction le principal élément qui domine dans un corps, on peut connoître de même par la couleur & les traits du visage, l'humeur qui domine dans l'homme, si c'est le sang, la pituite, la bile ou la mélancolie. Car la couleur rouge marque que le sang domine, le jaune dénote la bile,

le blanc la pituite, & le noir la mélancolie. Voilà toute la preuve de sa proposition, qui cependant est confirmée & éclaircie dans les quatre ou six Lettres suivantes, dans lesquelles l'Auteur répond aux difficultés qu'on pourroit lui faire.

La preuve de la seconde proposition, qu'on peut connoître le caractére de l'ame par la connoissance des tempéramens, est encore plus facile. Dès que l'Auteur suppose que les ames sont égales chez tous les hommes, cette différence infinie de caractéres, qui se trouve entr'eux, ne peut venir que de la différence de leur tempérament : & dès-lors la connoissance du tempérament doit donner la connoissance des gouts, des aversions, des inclinations & des passions de l'homme. L'Auteur est si content de ces preuves, qu'il regarde son art comme démontré, & qu'il dit avec satisfaction qu'*il n'a plus que des fleurs à cueillir*. Ne se flate-t-il

pas trop ? Toute la théorie phiſionomique ſera bien imparfaite juſqu'à ce qu'il entre dans un détail circonſtancié des couleurs & des configurations, qui dénotent avec certitude les divers tempéramens : qu'il en déduiſe avec netteté la diverſité infinie des caractéres, & ce qui eſt plus important, qu'il expoſe les ſignes qui déſignent ſûrement telle inclination, tel gout, telle paſſion, tel vice, telle vertu. L'Auteur l'a ſenti, & ne pouvant ſatisfaire entiérement la curioſité ſur ce dernier point, il a voulu au moins en dire ce qu'il ſçavoit, ou ce qu'il devinoit.

Il eſt ſûr que le ſiége des ſignes caractériſtiques des inclinations de l'ame doit être ſur le viſage & dans les yeux. Les yeux ſont le miroir de l'ame : rien de plus expreſſif que lèur langage. Ils ſont ſincéres : ils démentent ſouvent nos actions & nos paroles : ils ſont indiſcrets : ils diſent ce qu'on voudroit taire : ils ſont éloquens ; quelle force &

quelle energie dans leur expreſſion! Pour le viſage, l'Auteur obſerve fort bien qu'il a une configuration particuliére. *Partout la peau eſt ſéparée de la chair. Sur le viſage, l'une & l'autre ſont tellement unies, qu'on ne peut les ſéparer ſans les déchirer.* Cette conſtitution particuliére fait que les eſprits animaux s'y portent aiſément, promptement & abondamment : ce qui le rend tout propre à peindre tous les mouvemens, & toutes les agitations de l'ame. Il n'eſt perſonne qui ne convienne que les grandes paſſions ſe peignent ſur le viſage, & on y diſtingue même les différentes paſſions, & les dégrés différents de ces paſſions ; mais comment percer le caractére permanent au travers d'une phiſionomie permanente ? L'Auteur prétend, » qu'entre l'ame agitée & l'ame » tranquille, il n'y a d'autre dif- » férence, que celle d'un plus » grand mouvement de la part des » eſprits dans l'un que dans l'autr

» état : que, quelque tranquille » qu'on puisse supposer l'ame, » elle agit toujours au dehors par » le mouvement des esprits : que » ces esprits sont toujours les mê- » mes dans tous les états de l'ame ; » qu'ils portent toujours avec eux » l'empreinte du tempérament, » dont ils sont formés. »

On avoit droit d'exiger de l'Auteur qu'il fit quelque application de ses principes : il le fait, mais timidement & avec répugnance. Dans la Lettre xxx, il dit : » Vous ne verrez jamais des yeux » enfoncés, qu'il n'y ait de l'esprit, » ou du moins du feu : vous éprou- » verez toujours en général, » qu'une chair un peu vermeille » marque un meilleur naturel, » qu'une chair livide & plombée : » témoin ce que répondit César » à ses amis, qui l'avertissoient de » se défier d'Antoine & de Dola- » bella : je ne crains point, leur » dit-il, ces teints frais & vermeils, » mais je crains beaucoup ces » teints pâles & maigres, en mon-

» trant Brutus & Cassius. » Au sujet des couleurs, il dit : « chacun » peut avoir remarqué que les visa- » ges vermeils ne sont pas tristes, & » que les visages livides ne sont pas » gais : que la vivacité des gens fort » colorés peut-être grande ; mais » qu'elle n'est pas durable : que celle » desgens pâles nefinitpoint. » Il dit encore que les personnes grasses sont ordinairement de bonnes gens : que les hommes d'une taille démesurée ne brillent pas par l'esprit, & il cite le mot de Bacon, qui parlant d'un homme extrémement haut, disoit : *il en est de ces grands Personnages, comme de ces maisons à 6. ou 7. etages : le plus haut est toujours le plus mal meublé* : que les gens forts & nerveux manquent de délicatesse : que les gens contrefaits ont communément plus d'esprit que les autres. C'est sur les indications des yeux que notre Auteur s'étend avec le plus de plaisir, & c'est effectivement le fonds le plus riche. Toutes les passions se

peignent dans les yeux ; mais chaque passion a ses nuances particuliéres, que l'habitude apprend à distinguer. Il dit que les grands yeux marquent des caractéres plus ouverts; que les petits yeux ont plus de feu ; que les yeux bleus dénotent l'indolence, les yeux noirs l'activité, les yeux bien nets l'ordre & la netteté dans l'esprit, les yeux incertains n'aiment rien, les yeux humides aiment trop, les yeux fort ouverts aiment tout, les yeux ordinaires & muets marquent des gens sans habitude de vices & de vertus.

Voila tout le résultat de la science Phisionomique de l'Auteur : j'abandonne les réfléxions au lecteur. Il s'en présente de plus d'une espéce, j'observerai seulement qu'on peut appliquer à la science Phisionomique, ce qui est vrai de tous les Arts : qu'un Art est encore bien enfoncé dans le néant, lorsqu'il paroît pour la premiere fois.

ARTICLE XLI.

LA SAINTE BIBLE, ou le vieux & le nouveau Testament, avec un commentaire composé de notes, tirées de divers Auteurs Anglois, Tome III. 1. *partie, contenant le Livre des Nombres. A la Haye, chez Jean Svvart. Suite de l'article XXXII. au mois d'Avril.*

ON a pu voir par les extraits de ce long commentaire ſur la Bible, que les matiéres y ſont traitées avec une grande abondance de doctrine : nous dirons même qu'un peu plus de préciſion auroit donné un dégré de mérite à tout l'ouvrage. Cela reſſemble, en quelques endroits, à la dépenſe ſuperfluë, que faiſoient les anciens Scholaſtiques. Il falloit d'abord, ſelon eux, donner la définition, tant du mot que de la choſe, enſuite poſer la queſtion, & en diſtinguer toutes

les dépendances, après cela produire tous les ſentimens, s'eſcrimer contre chacun en particulier, adopter quelque choſe de l'un, modifier l'autre, en rejetter totalement la plus grande partie. Après quoi on arrivoit bien fatigué, bien ennuyé, au ſentiment propre de l'Auteur, qui détailloit longuement ſes preuves, qui tiroit une multitude de Corollaires, & qui ne vous laiſſoit reſpirer qu'après avoir répondu à une foule d'objections.

On trouve ici quelque choſe de cette façon de procéder. Il eſt queſtion par exemple (ſur le Chapître XX. des Nombres), d'expliquer la faute de Moïſe & d'Aaron, lorſque le premier frappa le rocher deux fois; & d'abord on rapporte les ſentimens des Thalmudiſtes & des Rabbins, dont les premiers diſent que le S. Légiſlateur & ſon frere traiterent les Iſraëlites avec trop de hauteur; les autres penſent que leur crime fut d'avoir parlé comme s'ils étoient maîtres de tirer

de l'eau du rocher. Ces imaginations étant réfutées, on produit quatre autres systemes: « Car, dit-on, I.
» Moïse & Aaron devoient parler
» au rocher & ils parlerent au peu-
» ple; 2: Ils s'écartérent ainsi des or-
» dres du Seigneur en présence de
» tout le Peuple, & par-là ils ne glo-
» rifierent pas l'Eternel devant les
» enfans d'Israël; 3: ils firent paroî-
» tre de l'incrédulité & de la défian-
» ce; comme si Dieu n'eut pas pû
» donner miraculeusement à boire
» aux Israëlites alterez; ou qu'il
» n'eut pas été disposé à le faire. 4.
» Ils montrerent de l'impatience &
» de la colere »

On remarque après cela, que certains Auteurs mettent le crime des deux freres dans un seul de ces quatre points, & que d'autres le placent dans deux ou dans trois, ou dans tous ensemble. On discute tout de suite une multitude d'autres explications. Selon ceux-ci, il y eut de l'incrédulité & de la colere; selon ceux-là, quelques paroles peu convenables accompagnerent les

coups que Moïse donna au rocher. Un Rabbin dit que Moïse & Aaron entreprirent de leur chef de frapper cette pierre. Ligfoot imagine que ce fut un dépit dans le Législateur, & qu'il craignit qu'une nouvelle source étant sortie du rocher ne prolongeât le séjour des Israëlites dans le désert. Enfin notre Commentateur s'en tient à ces deux causes, contenuës en tout ou en partie dans ce qui précede, savoir à la défiance & à la colere. *Ils se défierent*, dit-il, *mal à propos de la bonté de Dieu..... & la colere acheva de les aveugler*: & la preuve de ces deux articles est encore développée assez au long. On ne peut nier qu'en tout ceci il n'y ait bien de la doctrine, & du travail; mais il nous semble qu'on pouvoit abréger, serrer davantage. Et pour dire aussi ce que nous pensons du fond des choses, cette prétendue colere de Moïse ne nous paroît pas démontrée. Il lui échappa tout au plus quelques paroles, qui mar-

quoient de la défiance;& apparemment aussi que Dieu vit le fond de son cœur agité de ce sentiment : du reste nul transport de colere, nulle parole indigne dela gravité de ce grand homme.

Après cette critique peut-être aussi trop longue, nous ferons honneur à une réfléxion courte & sensée que le commentaire fait sur la promotion d'Eleazar au Souverain Sacerdoce, du vivant de son pere Aaron. « Dépouiller Aaron de ses » habits Pontificaux pour en revêtir » son fils, c'étoit lui donner la sa- » tisfaction de résigner son emploi » avant sa mort, entre les mains » de ce qu'il avoit de plus cher .... » Aaron fut puni d'une maniere » bien douce, &, s'il est permis de » parler ainsi, bien consolante. Au » reste on voit ici des Types sensi- » bles, soit de l'imperfection de » l'ancien Sacerdoce, soit de la » necessité d'un Souverain Sacrifi- » cateur, dont la sacrificature de- » meurât éternellement. »

Pour repondre un peu au goût d'Hebraïſme, qui regne dans le commentaire, nous remarquerons que dans le texte Hebreu de la Geneſe X, 18. le deſcendant de Chanaan, ne s'appelle point *Harad*, mais *Harvad*. Ce qui détruit peut-être la conjecture que notre Commentateur fonde ſur ce mot : *au* 1. *v. du Chap.* XXI. *des Nombres.*

Le trait du Serpent d'airain (*même Chapitre v.* 8.) eſt encore un de ces objets dont le commentaire épuiſe tous les rapports. Nous ne croyons pas qu'il ſe trouve ſur cela plus de choſes raſſemblées dans aucun interprete de l'Ecriture. Ce qui doit nous arrêter un moment, c'eſt le reproche que fait notre Auteur à S. Juſtin, à Tertullien, à S. Auguſtin, à S. Ambroiſe & à beaucoup de modernes, d'avoir preſſé la comparaiſon du Serpent élevé dans le déſert avec J. C. Crucifié. Il eſt vrai que toute l'antiquité a vû là un Type de notre Redempteur,

& ſans admettre tout à fait la penſée de S. Juſtin, qui vouloit que le bois ſur lequel fut placé le Serpent d'airain, eût été une véritable Croix, nous reconnoiſſons du reſte, avec ces Saints & Vénérables Docteurs des premiers tems, que l'allegorie eſt entiere. J. C. lui-même a dit, *comme Moïſe éleva le ſerpent dans le deſert, ainſi il faut que le fils de l'homme ſoit elevé de terre.* Le Commentaire ne peut ſouffrir que le Serpent d'airain ſoit pris pour un Type de J. C. & comment donc la parole de ce divin Sauveur ſera-t'elle verifiée? *Il compare*, reprend le Commentateur, *ſon élevation ſur la croix à l'élevation du ſerpent ſur une perche, mais il ne ſe compare pas lui-même avec le ſerpent.* Cela eſt ſingulier ſans doute, & j'aimerois autant dire que l'immolation d'Iſaac, demandée à Abraham, fut un Type du ſacrifice de J. C. ſans qu'Iſaac repreſentât J. C. en aucune maniere; Que tous les ſacrifices de l'ancienne loi étoient

les figures du grand ſacrifice de la Croix, ſans que les victimes euſſent aucune convenance avec J. C. Crucifié ; mais S. Paul compare cependant le ſang de ces victimes avec le ſang de J. C. Par conſequent les victimes mêmes avec J. C. Car on conviendra apparemment que le ſang d'une victime eſt identifié avec la victime même.

D'ailleurs, qui ne reconnoîtroit dans le Serpent d'airain une figure du Sauveur ? Il eſt élevé ſur un bois dans le deſert, comme J. C. devoit être élevé ſur la Croix ; il guerit ceux qui le regardent avec confiance ; & J. C. attaché en croix devoit être dans tous les ſiecles, la conſolation, l'eſperance, le remede des hommes bleſſez par le péché. Une choſe encore tout-à-fait neuve dans le commentaire, c'eſt qu'il veut bien que le regard de confiance jetté par les Iſraëlites ſur le Serpent, fût un Type du regard animé de la foi, que nous

jetterions sur J. C. Crucifié ; il veut bien que la guérison des blessures temporelles *du Peuple Hebreu*, à l'aspect du serpent d'airain, fût une figure de notre guerison spirituelle, méritée & procurée par la mort de J. C. & il ne veut absolument pas que le Serpent même soit comparé le moins du monde avec Jesus attaché en Croix. Encore une fois cela fait des pensées extraordinaires, des abstractions auxquelles un esprit raisonnable ne s'accoutume point. On cite sur cela *Patrick* & *Stackouse*. Nous ne savons si ces Mrs sont aussi grands faiseurs de précisions qu'on nous les représente ici ; mais on permettra que nous en appellions de leur sentiment, à celui de tous les anciens, & du plus grand nombre des modernes. La Sinopse, par éxemple, dit d'après Bochart : *Serpens hic æneus Christum adumbravit.*

Les Chapitres XXII. XXIII. XXIV. des Nombres contiennent l'Histoire

l'Hiſtoire de Balaam & de ſes prédictions, le Commentaire s'eſt fort étendu ſur cela, mais nous ne laiſſons pas d'y remarquer de la préciſion. Il y en a même un peu trop dans l'examen de cette queſtion traitée par tous les Interpretes, ſavoir, ſi Balaam étoit un vrai ou un faux Prophete. Notre Commentateur entreprend de réfuter ceux qui regardent Balaam comme un impoſteur, un devin, un Prophete de menſonge, il ſe déclare pour ſe ſentiment contraire; & Balaam, elon lui, étoit un vrai Prophete du ſeigneur, quoique d'ailleurs méchant homme, avare & intereſſé. Or il nous paroît qu'en combattant la 1ere. opinion, il ne répond pas à quelques-uns des principaux arguments ſur quoi elle eſt fondée. Car 1°. Balaam eſt appellé devin (*Ariolus*) terme qui ſe prend toujours en mauvaiſe part. 2°. Au commencement du Chap. XXIII. il eſt dit que Balaam, voyant que le Seigneur vouloit bénir Iſraël,

ne chercha pas des Augures comme auparavant. 3°. Le conseil qu'il donna au Roi des Moabites d'attirer Israël au culte de Béelphegor, fait juger qu'il étoit lui-même Idolâtre : ce qui est confirmé par les sept Autels qu'il dressa sur le mont *Phogor*. Mais s'il étoit devin, augure, & idolâtre, quelle apparence que le vrai Dieu eut coûtume de se communiquer à lui comme aux vrais Prophetes ? Au lieu qu'il étoit bien possible, dans cette supposition-là-même, que Dieu l'eût éclairé, une fois seulement, d'une maniere extraordinaire en faveur du Peuple d'Israël ; & ne voit-on pas en d'autres endroits de l'Ecriture qu'Abimelec, Nabuchodonosor, & d'autres Idolâtres ont eu quelquefois des lumieres surnaturelles ?

Encore une fois, voilà des raisons que se propose notre Commentateur, pour l'opinion contraire à la sienne, & qu'il ne détruit point. Il se contente de dire, qu'il n'est

gueres probable qu'un faux Prophete, un homme livré à la divination, à la magie, eût *invoqué le vrai Dieu, qu'il l'eût appellé son Dieu*, comme fit Balaam. Mais cette raison est foible, car ceux qui tiennent que cet homme étoit un faux Prophete de mœurs & de profession, conviennent bien que dans l'affaire de Balac, il devint un vrai Prophete, Dieu se servant de lui comme d'un instrument de sa gloire & de ses volontés, à l'égard d'Israël; & quelle difficulté peut-il rester sur cela, puisque dans cette même Histoire, il plût au Seigneur de mettre en œuvre jusqu'à l'Anesse que montoit Balaam?

Quoiqu'il en soit de toute cette discussion, on trouvera dans le commentaire une infinité d'éclaircissements sur toutes les circonstances de ces célebres Prophéties, qui furent prononcées en faveur du Peuple de Dieu. Nous ajouterons ici une remarque, qui concerne l'origine de Balaam. Il est dit par-tout

fils de *Beor* ; mais S. Pierre le désigne ainsi : *Balaam ex Bosor* : d'où quelques Interpretes ont conjecturé que l'Apôtre avoit un peu changé le nom du Pere de ce faux Prophete. Cependant on doit remarquer aussi que *Bosor* est le nom d'une Ville située dans la tribu de *Ruben*, & il pourroit bien être que S. Pierre auroit voulu désigner par ce terme, non le Pere, mais la patrie de Balaam. On dit à la vérité que c'étoit *Pethor* en Mesopotamie, à cause du mot Hébraïque que la Vulgate a traduit par (*Ariolum*) *devin* ; mais cet Interprete, si sçavant dans la Langue Sainte, n'a apparemment point vû là de Ville en Mesopotamie. Il a vû seulement la qualité de *devin* qu'avoit Balaam, & il a été persuadé, comme l'Apôtre Saint Pierre, que ce devin étoit de Bosor. On objecte un texte du Deuteronome, où Balaam est dit *fils de Beor de Mesopotamie de Syrie*. Mais cela ne dit point encore que Balaam

ſut de Pethor ou de Meſopotamie. Cela dit ſimplement que telle étoit la patrie de ſon Pere *Beor*. Or il eſt fort poſſible, & que Beor fut de Meſopotamie, & que Balaam fut de Boſor, qui fut depuis une Ville de la tribu de Ruben.

Terminons cet extrait par un mot de critique que le Commentateur s'eſt permis aſſez mal à propos. Il parle du choix que Balac fit de divers lieux, pour faire réuſſir les malédictions qu'il eſperoit de Balaam : « C'eſt ainſi ajoute-t-on, » que dans la ſuite des tems les » Syriens s'imaginerent qu'il y » avoit des Dieux tout-puiſſans ſur » les montagnes, & incapables de » proteger ou de ſecourir dans les » vallées. C'eſt de la ſorte qu'en- » core aujourd'hui dans l'Egliſe » Romaine, on attribue plus de » vertu à certaines Images de la » B. H. Vierge qu'à d'autres, & » que, par cette raiſon, certains » lieux ſont plus frequentés que » d'autres par les devots de cette » communion.

Voilà d'abord un faux ſuppoſé : car il n'eſt point vrai que, dans l'Egliſe Romaine, on attribue aucune vertu propre & intrinſeque aux Images de la B. H. Vierge ou des Sts. On n'attribue qu'une vertu de protection aux Saints mêmes que ces Images repréſentent, & le culte qu'on rend à ces Images eſt un culte relatif, comme on l'a expliqué cent fois ; mais ce culte étant ſuppoſé légitime, ainſi que toute l'antiquité l'a reconnu, on a recours avec plus de confiance à certaines Images, qu'il a plû au Seigneur de choiſir pour manifeſter davantage ſes miſericordes, & pour faire éclater d'une maniere ſpéciale la gloire de ſes Sts. En ceci, c'eſt abſolument la même choſe que dans le culte des Reliques. Pourquoi les premiers fidéles viſitoient-ils avec plus de devotion certains tombeaux des Martyrs; pourquoi avoient-ils recours particulierement aux reſtes vénérables de certains amis de Dieu ; pour-

quoi les particules des chaînes de S. Pierre étoient-elles célebres partout ; pourquoi S. Chrisostome parloit-il d'une maniere si affectueuse de ces chaînes sacrées, & du glaive qui avoit tranché la tête à S. Paul ? Tout cela sans doute venoit de la persuasion où l'on étoit que Dieu accordoit des faveurs particulieres, à la présence de ces précieux monuments. Nous aimons mieux penser ainsi avec toute l'antiquité, que d'adopter le sentiment de *Patrick* qu'on nous cite ici, ou celui du Commentateur, quel qu'il soit : & ceci soit dit pour rectifier cet endroit du Commentaire, qui compare aussi le culte des Stes Images avec celui des Dieux de Syrie. Indépendamment de l'erreur qui est renfermée dans cette façon de parler, il s'y trouve une sorte d'indécence & d'insulte qu'un Auteur, quand il est honnête homme, doit toujours éviter.

ARTICLE XLII.

ESSAY SUR L'ORIGINE des Connoiſſances humaines, 2 volumes in 12. à Amſterdam, chez Pierre Mortier.

VOilà un ouvrage de Métaphiſique, &d e Métaphiſique la plus ſublime. L'Auteur recherche l'origine de nos idées,&de nos connoiſſances : recherche qui a occupé pendant pluſieurs ſiécles les génies du premier ordre. Sans parler d'Ariſtote, & de la multitude innombrable de ſes Sectateurs ; dans le dernier ſiécle, quatre hommes célebres, Deſcartes, Malebranche, Leibnitz , Locke, ont beaucoup écrit ſur cette matiére. Après bien des contradictions,une grande partie de l'Europe devint Cartheſienne, & admit les idées innées. Malebranche lui enleva des Partiſans en France, & ces Partiſans voulurent voir comme lui leurs idées dans

Dieu. Leibnitz né pour être Légiſlateur dans les Sciences, & entêté de ſon ſyſtême des Monades, voulut que les ames fuſſent des miroirs ſur leſquels l'Univers rayonnât ; l'Allemagne ſe rangea ſous ſes drapeaux, & eſt devenue Leibnitienne. Vint Locke, qui ſoutint que l'homme n'apporte en naiſſant ni inclinations, ni ſentimens, ni connoiſſances : que ſon ame eſt une table parfaitement raſe, capable de recevoir toutes ſortes d'impreſſions, mais qui n'en fournit d'elle-même aucune. C'eſt ce ſentiment qu'embraſſe notre Auteur ; mais il explique & éclaircit, corrige & contredit quelquefois ſon Maître.

1°. Il l'explique & l'éclaircit. Il y a dans le Traité de l'entendement humain de Locke, des longueurs, des répétitions, & un certain déſordre qui rebute quelquefois le Lecteur le plus patient. Notre Auteur procéde avec ordre, ne dit que ce qu'il faut, & le dit bien ; il s'exprime avec toute la clarté,

dont ces ſortes de matiéres ſont ſuſceptibles.

2°. Il le corrige. Locke avoit négligé d'expliquer la génération & le progrès des opérations de l'ame. C'eſt le point que notre Auteur traite avec le plus d'étendue & de ſuccès : & il faut convenir qu'il dit des choſes bien penſées, & quelquefois neuves ſur la perception, l'attention, l'imagination, la mémoire, la réfléxion, & ſur l'uſage des ſignes pour la perfection de ces facultés.

3°. Il le contredit. Locke avoit avancé qu'il nous ſera peut-être éternellement impoſſible de connoître ſi Dieu n'a pas donné à quelque amas de matiére la puiſſance de penſer. Notre Auteur prouve que la penſée ne peut être une modification de la matiére, » & que les raiſonnemens qu'on » fonde ſur l'ignorance des pro- » priétés de cette matiére, ſont » tout à fait frivoles. Il ſuffit, ajoû- » te-t'il, de remarquer que le ſu-

» jet de la pensée doit être *un* : or » un amas de matiére n'est pas » *un* : c'est une multitude. » Ce sont là des véritez bien claires par elles mêmes, & que l'Auteur venoit de prouver en établissant la distinction réelle du corps & de l'ame. Je dirai à cette occasion qu'il me paroît que parmi les Philosophes, les uns font trop valoir cette difficulté de Locke, & que les autres ont tort de s'en effrayer. Pour assurer que la Pensée ne peut être une modification de la matiére, il n'est pas nécessaire d'avoir une idée claire de la matiére, ni de connoître toutes ses propriétés : il suffit qu'on sache sûrement d'un côté, que les modifications de la matiére, quelles qu'elles puissent être, sont matérielles, & qu'on soit assûré de l'autre, que la pensée, l'idée de l'être, par exemple, n'est pas matérielle. Or je suis sûr que les modifications de la matiére, connuës & inconnuës, sont matérielles. Pourquoi? parce que c'est

un principe certain, que tout ce qui convient eſſentiellement à une ſubſtance, convient à la modification de cette ſubſtance. La raiſon en eſt évidente : c'eſt que la modification d'une ſubſtance, eſt la ſubſtance même modifiée : la rondeur de la boule eſt la boule ronde. Je ne ſuis pas moins aſſûré que la penſée n'eſt pas matérielle : car quelle figure, je vous prie, a l'idée de l'ordre, par exemple ? En combien de parties peut-on la diviſer ? A-t-elle dix ou vingt dégrés de vélocité ?

Je finirai par quelques obſervations ſur l'opinion de notre Auteur. 1°. Il confond toujours la Senſation avec l'Idée, & Locke lui en avoit donné l'exemple : mais l'un & l'autre ne renouvellent-ils pas une vieille erreur enſeignée par les Peripatéticiens? La Senſation m'inſtruit, & ne m'éclaire pas ; l'idée a le privilége de m'inſtruire & de m'éclairer. La Senſation de chaleur, par exemple, m'avertit de

ſa préſence, mais n'éclaire pas mon eſprit. L'idée de cercle répand la lumiére dans mon eſprit, je puis le définir, & en aſſigner les propriétés. Mais définiſſez, ſi vous pouvez, la Senſation de chaleur, de rouge, de jaune, &c. C'eſt errer dès le premier pas dans la recherche de la vérité, lorſqu'on ne diſtingue pas les idées claires & lumineuſes, des ſenſations confuſes & ténébreuſes.

2°. Si toutes nos idées viennent des Sens, & ſi le fond de la plûpart des idées des hommes eſt dans leur commerce réciproque, ſi en un mot il n'y a pas de principes innés, ſera-t-il aiſé de prouver que le bien & le mal, le vice & la vertu ne ſont pas des conventions faites entre les hommes & d'anciens préjugés? Conçoit-on que des Senſations aveugles puiſſent nous donner l'idée claire de l'ordre, de la ſageſſe, des progreſſions géométriques, de l'infini? D'ailleurs vivre, pour l'Eſprit, c'eſt

penser & sentir : & un Esprit sans sentiment & sans connoissance, est aussi inconcevable qu'un corps sans figure.

3°. Le peu de succès qu'ont eu jusqu'ici ceux qui ont entrepris d'écrire sur l'origine des idées, devroit dégoûter d'imaginer de nouveaux systêmes sur cette matiére, il n'est pas peut-être donné à l'homme de pénétrer dans ce Sanctuaire. L'Auteur de la nature nous a caché le comment & le pourquoi de la plûpart des choses, content de nous instruire de leur existence : cette connoissance nous étoit aussi nécessaire que l'autre étoit inutile. Je sçai que j'ai l'idée claire de l'étendue, de l'être, du Triangle, du Cercle, &c. Que m'importe où je voye ces idées ? car l'état de cette question (point auquel les plus célébres Philosophes n'ont pas fait assés d'attention) est d'examiner où je vois mes idées, où je vois un cercle, par exemple. Je ne le vois

pas en lui-même ; je ne le vois pas dans mon ame ; je ne le vois pas en Dieu, je ne le vois pas dans des Sensations : où le vois-je donc ? je n'en sçai rien. Assûrons ce que nous sçavons, & taisons-nous sur ce que nous ignorons. Des conclusions timides siént si fort à notre raison : & l'aveu de notre ignorance, sur certaines matiéres, fait plus d'honneur au Philosophe que le ton dogmatique & décisif de la présomption.

Puisque j'y suis, je dirai encore que cette réflexion auroit dû empêcher notre Auteur de décider si affirmativement, que les bêtes ont une ame, & qu'elles sont capables de *perception, de conscience, d'attention, & de réminiscence.* Nous voyons dans les bêtes quelques opérations qui ressemblent à celles de l'homme ; mais nous ignorons toujours quel est le principe de ces opérations. La raison en est évidente : nous n'avons de régles certaines de connoissance, que l'i-

dée & le témoignage de la conſcience : or l'idée ne nous apprend rien au ſujet du Principe de ces opérations : le ſentiment nous en inſtruit encore moins. Qu'en faut-il conclure ? Que nous n'avons pas de régle ſure pour prononcer ſur cette matiére, & qu'elle ſera toujours couverte pour nous d'épaiſſes ténébres. Au reſte, les Partiſans les plus déterminés des formes ſubſtantielles ne s'étoient pas encore aviſés de décorer les bêtes d'*attention* & *de conſcience*. Le paſſage de l'attention & de la conſcience à la réfléxion eſt bien imperceptible : encore un pas, bien facile à franchir, & voilà les bêtes érigées en *Etres penſants* & raiſonnables.

ARTICLE XLIII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences pour l'année 1743. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année.

JE commencerai l'extrait de ce Volume par les éloges de M. le Cardinal de Fleury, de M. l'Abbé Bignon, & de M. Lemery. L'Historien de l'Académie avoit à peindre dans le premier, le Ministre d'un vaste Empire ; dans le second, le Pere & le Protecteur des Sciences ; & un Sçavant distingué dans le troisiéme. Chacun est peint avec ses couleurs, & ces trois tableaux sont beaux, parce qu'ils sont ressemblants.

André-Hercules de Fleury, Ancien Evêque de Fréjus, Précepteur du Roi, Grand Aumônier de la Reine, Cardinal, Ministre-d'Etat, l'un des quarante de l'Académie Françoise & Honoraire de l'Acadé-

mie Royale des Sciences, nâquit à Lodéve le 22 Juin 1653. Dès l'âge de six ans, il fut mis au Collége de Louis le Grand : il donna dès-lors des preuves de cette justesse & de cette pénétration d'esprit, de ce discernement fin & délicat, de cette douceur dans les mœurs, & de cette insinuation douce, mais séduisante, qui captive les esprits & les cœurs. L'Historien de l'Académie laisse à l'histoire à peindre dans M. le Cardinal de Fleury, l'Homme d'Etat, & le Ministre : il se contente de représenter en lui le Pasteur, l'Homme sage, l'Homme de societé, le Protecteur des Sciences.

M. l'Abbé de Fleury reçu Chanoine de l'Eglise de Montpellier en 1668. fut ensuite Aumônier de la Reine, & enfin Aumônier du Roi : c'est dans ce dernier emploi que Louis XIV. qui sçavoit connoître, exciter & récompenser les talents, & qui parlà les réunissoit tous, déméla les qualités &

les vertus de M. l'Abbé de Fleury, & le nomma en 1698. à l'Evêché de Fréjus. Il s'y montra Pasteur zélé, vigilant, charitable, édifiant : il fut aimé de son troupeau, & il l'aima tendrement. L'Auteur en rapporte un trait, que les circonstances présentes rendent intéressant.

En 1707. le Duc de Savoye, à la tête d'une Armée formidable d'alliés, fit une irruption en Provence. Cette Armée jetta la terreur & la consternation dans toute la Province, & surtout dans la ville de Fréjus, qui étoit sans défense, & la plus proche du danger : aussi les Habitans avoient-ils pris la résolution d'abandonner leur Ville, si leur sage Pasteur ne leur avoit fait sentir le danger de cette démarche. On se rassura : on attendit le Prince : le Prélat eut avec lui plusieurs conférences, & fut toujours admis à sa table. « La » sagesse & le charme secret de » son entretien, dit l'Historien,

» lui gagnérent l'eſtime & la bien-
» veillance du Prince : le Captif
» devenu Favori obtint tout de
» celui à qui le ſort des armes
» l'avoit ſoumis, une contribu-
» tion d'abord modique & réglée
» à vingt mille livres, fut encore
» réduite : la Ville n'éprouva au-
» cun déſordre dans ſon enceinte,
» & la Campagne des environs
» fut épargnée. Après le départ
» du Duc, le Général Spingel
» qui commandoit l'arriere-garde,
» voulut brûler la Ville. » C'étoit un homme dur & violent, mais il vit le Prélat, il fut vaincu par les charmes de ſon inſinuation, il devint doux & traitable, & la Ville fut épargnée une ſeconde fois. Le Duc de Savoye n'oublia jamais l'impreſſion aimable qu'avoit fait ſur lui l'Evêque de Fréjus, il en parla ſouvent, & le fit ſurtout dans une circonſtance remarquable, je veux dire, lorſque les Députés de Fréjus l'allérent complimenter à Nice ſur ſon

avenement à la Couronne de Sicile.

Ce fut ſans doute cette ſageſſe, cette inſinuation douce & impérieuſe, dont l'Evêque de Fréjus ne ceſſa de donner des preuves, qui déterminérent Louis le Grand à le déſigner Précepteur de Louis XV. Quel trait dans la vie de M. de Fréjus, que le choix d'un Prince qui ſçavoit ſi bien connoître & apprécier le mérite ! Mais un trait plus glorieux encore, ſont les vertus de l'Auguſte Diſciple, ſa reconnoiſſance éclatante, & ſa confiance durable.

Je finirai en rapportant quelques-uns des traits fins & délicats dont cet éloge eſt parſemé. En parlant de l'élévation du Prélat, l'Auteur dit : « L'Abbé de » Fleury revêtu de la pourpre, » & à la tête des affaires de l'E» tat, ſemble n'être encore, hors » de ſes fonctions, que l'Abbé de » Fleury dans la Cour de Louis » XIV. doux, affable, acceſſi-

» ble, &, ce qu'il ne faut pas » confondre avec les titres & les » honneurs, content. Tout entier » à l'Etat dans le Cabinet & dans » les Conſeils, tout entier à la » Societé & à ſes Amis dans le » commerce ordinaire, par-tout » tranquile & à lui-même, il ſçait » allier l'homme & le Miniſtre, & » les rendre l'un & l'autre heureux.

Au ſujet de ſes maximes dans le gouvernement, il ajoûte : » les » tems & les circonſtances lui ont » plus ſouvent fourni ſes maximes, » qu'ils n'y ont été ſoumis. Auſſi » n'a-t-il été l'Emule d'aucun de » ſes Prédéceſſeurs dans le Mi- » niſtere ; mais il a marché ſur les » traces des uns ſans penſer à les » imiter, comme il s'eſt éloigné » de la conduite des autres, ſans » ſonger à les reprendre.

En parlant des charmes qu'on trouvoit dans ſon Commerce, il dit: » M. le Cardinal de Fleury par- » loit purement & avec facilité : » Sa maniére de raconter étoit élé-

» gante & naïve. Il remplissoit » adroitement ces vuides que la » réserve, indispensable aux gran-» des places, jette ordinairement » dans la conversation. Il écartoit » autant qu'il lui étoit possible, la » gêne du cérémonial, & il en » rompoit volontiers le sérieux par » un aimable badinage. »

Jean-Paul Bignon, Doyen du Conseil, Bibliothécaire du Roi, l'un des quarante de l'Académie Françoise, & Honoraire de l'Académie des Sciences & des Inscriptions, fut baptisé à Paris le 19 Septembre 1662. Sa santé fut très-foible, jusqu'à l'âge de dix ans; ces infirmités, jointes à une vûe extrêmement basse, ne l'empêchérent pas d'aimer la lecture avec passion, & comme le remarque l'Historien, *il ne lui manque que d'avoir plutôt vécu pour être placé parmi les Enfans célébres, dont un Auteur du dernier siécle nous a donné l'histoire.* M. l'Abbé Bignon fut un homme éloquent: il possédoit dans un dé-

gré éminent le talent ſi rare & ſi précieux de parler ſur le champ ſur toutes ſortes de ſujets & de matiéres. Dans les aſſemblées de l'Académie, on l'a ſouvent vû avec admiration réſumer tout ce qui s'y liſoit, *& toujours à l'avantage des Auditeurs, de l'ouvrage & de l'Auteur.* Il fut Prédicateur célebre: Il a prêché avec le plus grand éclat à la Cour, & à Paris, & ſa fécondité étoit ſi grande, qu'il a fait quelquefois quatre Sermons ſur le même ſujet. Il fut un Sçavant du premier Ordre, accoutumé, dès la jeuneſſe, à étudier quatorze heures par jour, il ſe jetta dans toutes les ſciences & les poſſéda toutes.

Mais ce qui immortaliſera le plus la mémoire de M. l'Abbé Bignon, & ce qui doit le rendre plus cher & plus vénérable à tous ceux qui aiment les Arts & les Sciences, c'eſt qu'il fut *le Mécene de ſon ſiécle, & l'Ange tutélaire des Sciences & des Sçavans.*

Il étoit membre de toutes les

Académies,

Académies, & il en étoit l'ame : il démêloit les talens, les éclairoit, les dirigeoit, & les récompensoit : il s'est appliqué à perfectionner & à reculer les bornes de tous les Arts, & de toutes les Sciences : il a procuré l'édition d'un grand nombre d'excellens Livres dans tous les genres. C'est à ses soins qu'on est redevable de quantité d'ouvrages qu'on a trouvés dans la Gréce, & dont on a enrichi la France : on lui doit la résurrection du Journal des Sçavants, qui avoit cessé de paroître depuis plusieurs années. Le projet de l'établissement de l'Académie de Pétersbourg, si florissante aujourd'hui dans l'Europe, a été dirigé & conduit à sa perfection par ses conseils & ses lumiéres. Il entretenoit des correspondances avec tous les Sçavants de l'Univers, afin de profiter de leurs lumiéres, & d'exciter leurs talens. Les Poëtes, les Historiens, les Orateurs, les Sçavants de tous les païs ont chanté sa gloire, & éternisé sa

mémoire; c'eſt qu'il n'en eſt preſque aucun qui n'ait eu part à ſes libéralités, ou qui n'ait profité de ſes lumiéres : de ſorte, que, comme le remarque l'Hiſtorien, *on eût dit que le département de l'eſprit & du ſçavoir lui étoit échu en partage, du conſentement de toutes les Nations.*

Honoré de la Charge de Bibliothécaire du Roi en 1718. il entreprit de rendre la Bibliothéque de nos Rois digne de la Majeſté & de la grandeur de l'Empire ; c'eſt-à-dire, la plus riche & la plus magnifique de l'Univers. Il obtint qu'on achetât l'Hôtel de Nevers, où l'on bâtit ce vaſte Palais, où l'on a ménagé toutes ſortes de commodités, & où régnent l'élégance, l'ordre & la magnificence. Il ſe mit en commerce avec tous les Sçavants de l'Univers, avec les Ambaſſadeurs, & les Envoyés de tous les Etats, & par leur canal il fit venir de toutes les parties du monde, une infinité de Livres tant imprimés que manuſcrits. La Bibliothéque du Roi prit bien-tôt une nouvelle for-

me, & devint la plus riche de l'Europe, tant par le choix que par le nombre des volumes. « A l'avenement de Louis XIV. à la » Couronne, on n'y trouva que » cinq mille Volumes : il y en avoit » environ soixante&dix mille après » la mort de ce Prince ; c'est-à-dire, » trois ans avant qu'elle fut confiée » à M. l'Abbé Bignon, & l'on en » compte aujourd'hui plus de cent » trente-cinq mille, dont près du » quart sont manuscrits. »

Après tant de services importans rendus à l'Etat, & aux Sciences ; M. l'Abbé Bignon voulut enfin jouir du repos. Il commença à faire de fréquents & quelquefois d'assés longs voyages dans son Château de l'Isle-Belle, il s'y retira enfin entiérement en 1741. & y mourut en 1743. dans les sentimens les plus Chrétiens & les plus édifians. Ce grand Homme emploia une partie du loisir que lui donnoit sa retraite à revoir ses Sermons, & à les mettre en état de voir

le jour, si sa famille le jugeoit à propos. L'Historien observe qu'on doit trouver parmi ses papiers un grand nombre de lettres de Sçavans avec les réponses. Qu'un tel présent seroit bien reçu du public ! Les Scavans plaisent souvent moins dans leurs Livres que dans leurs lettres.

Louis Lemery nâquit à Paris le 25 Janvier 1677, il eut pour Pere Nicolas Lemery, qui, en débarassant la chimie de cet air mystérieux & caballistique, qui la deshonoroit, en a fait un art simple, & à la portée de tout le monde. La vie du fils de ce célébre Chimiste est pleine de circonstances intéressantes, & par elles-mêmes, & par la maniére dont l'Historien de l'Académie les lie & les présente. Il nous suffira d'insister sur les principales, & afin qu'on les lise avec plus de plaisir, je me servirai souvent des expressions mêmes de M. de Mairan.

M. Lemery étoit Docteur en Médecine dès l'âge de vingt & un ans,

& deux ans après, il fut reçu à l'Académie. Il s'annonça dans le monde littéraire par son *traité des alimens ;* ouvrage dont l'ordre & la clarté lui firent beaucoup d'honneur. Cette réputation naissante ne le sauva pas de la critique de M. Andry, qui travailloit alors au Journal des Sçavans. Il fit un extrait ironique & plein de plaisanteries du Traité des Alimens, & fort capable de chagriner M. Lemery. Il ne se laissa pas néanmoins abbattre, & pour mettre le Journaliste critique sur la défensive, il attaqua son *Traité de la génération des vers dans le corps de l'homme.* M. Andry voulut se défendre, & se défendit mal : M. Lemery revint à la charge, porta de nouveaux coups à l'Auteur & à l'Ouvrage, dont ils ne purent se relever ; M. Andry se tût, & son Livre fut oublié.

En 1722. M. Lemery, qui avoit acheté une Charge de Médecin du Roi, eut l'honneur d'accompagner

l'Infante Marie-Anne-Victoire d'Espagne, lorsqu'elle retourna à Madrid. Les Physiciens sont curieux & observateurs. « En passant par Amboise, il voulut sçavoir ce que c'étoit que ce prétendu & immense bois de Cerf, » que l'on y garde suspendu à la » la voute de la Chapelle du Château. On le descendit, il en fit » scier un morceau. Après un court » examen, il démontra sans réplique que ce n'étoit que de » véritable bois ordinaire.

M. Lemery étoit Médecin de l'Hôtel-Dieu, & il a exercé cet emploi pendant trente trois ans, avec une application infatigable. On conçoit quelle habileté & quelle expérience dût lui donner l'exercice de la Médecine sur un pareil Théatre; & peu de personnes ont eu dans un dégré aussi marqué cet esprit *divinateur* qui fait les grands Médecins. Cependant, comme le remarque l'Historien, « personne ne fut jamais si

» réſervé à prononcer ſur la vie ou
» la mort de ſes malades. Il dé-
» ſeſperoit rarement de leur gué-
» riſon, fondé ſans doute ſur la
» connoiſſance qu'il avoit des reſ-
» ſources de la nature, ou ce qui
» revient au même, ſur notre igno-
» rance ; car il ſçavoit trop, pour
» n'en être pas convaincu ».
L'endroit par où M. Lemery ſe diſtingua le plus, & ſur lequel l'Hiſtorien le conſidére plus volontiers, eſt ſa qualité d'Académicien ; il a enrichi les mémoires de l'Académie d'un grand nombre de piéces, dont l'Auteur fait l'éloge & l'hiſtoire abregée. Nous ne pouvons le ſuivre dans tous ces détails. Nous nous contenterons de parler de deux conteſtations ſçavantes&très utiles auxSciences, qu'il a eues avec d'autres Académiciens ſes Confreres.

La premiere regarde la production du Fer. M. Geoffroy, ſi célébre dans la Chimie, prétendoit produire du fer, & que ce fer ne

devoit ſon exiſtence qu'à l'art. Il mêloit de l'argille avec de l'huile de lin, & après quelques opérations très-ſimples, on appercevoit du fer dans ce mélange. Ce principe ſi connu, que les différentes modifications mettent toute la différence qui ſe trouve entre les corps, favoriſoit l'opinion de M. Geoffroy. M. Lemery ne fut ébloui ni du principe, ni de l'expérience, & ſoutint dans pluſieurs mémoires que le fer étoit, avant ce mêlange, dans l'argille, & que l'huile de lin ne faiſoit que le développer. L'Hiſtorien dit que l'*Académie parut ſe déterminer en faveur de M. Lemery, & on ne voit pas que M. Geoffroy ait appellé de ce Jugement.*

La ſeconde regarde l'origine & la formation des Monſtres. M. Duvernay, & enſuite M. Winſlow, en conſéquence du ſyſtême général & ſi démontré de l'Ovation, prétendoient que les Monſtres venoient d'œufs ou de germes monſtrueux ; qu'un *Enfant*, par exem-

ple, *qui nait avec deux têtes vient d'un germe à deux têtes.* M. Lemery a combattu ce ſentiment dans pluſieurs mémoires, & il a ſoutenu que la formation des Monſtres étoit accidentelle, & que le fœtus monſtrueux ne venoit que de la confuſion des germes dans le ſein de la mere. Les Monſtruoſités qu'on obſerve ſi ſouvent dans les plantes, les fleurs, les fruits, favoriſoient ce ſentiment. L'Académie, qui décide lentement, parce qu'elle décide ſurement, n'a pas prononcé ſur cette diſpute.

Je ne dois pas oublier de parler d'une végétation ſinguliére découverte par M. Lemery; un auſſi grand Chimiſte que lui, devoit être créateur en Chimie. Tout le monde connoît *l'arbre de Diane*, ou d'argent : la découverte de l'*Arbre de Mars*, qui eſt une diſſolution de limaille de fer dans l'eſprit de Nitre, étoit réſervée à M. Lemery, & *ce fut une des principales curioſités dont l'Académie prit ſoin de ſe parer*,

quand le Czar Pierre le Grand lui fit l'honneur de venir aſſiſter à une de ſes aſſemblées. Ce grand Chimiſte mourut le 9 Juin 1734. L'Hiſtorien finit ſon éloge par un trait auſſi glorieux pour cet Académicien que ſa vaſte & profonde érudition. « Il étoit, dit-il, doux » & poli dans le commerce, capa- » ble d'amitié, généreux & libé- » ral. Tout ce qui ſouffroit, avoit » droit ſur ſon cœur & ſur ſes biens : » & il a quelquefois donné aux » pauvres des ſommes exorbitan- » tes pour un particulier d'une for- » tune ſi modique.

ARTICLE XLIV.

NOUVELLE METHODE, contenant en abrégé tous les principes de la langue Italiene ; des Dialogues familiers ; un Recueil de noms & de verbes ; & un petit Traité de la Poësie. Par M. Bertera, à Paris chez le Clerc, Quay des Augustins, à la Toison-d'or, 1747. in 12, pages 764.

LA langue Italiene a été pendant long-temps en possession de faire les délices des François ; & il n'étoit pas permis à un Homme de Lettres de l'ignorer. Par leur exemple les Dames ne contribuoient pas peu à lui donner de l'éclat. Enfin elle avoit un si grand nombre de Partisans en France, qu'elle étoit en quelque sorte naturalisée Françoise. On accouroit en foule aux piéces Italienes, qui se représentoient sur le Théatre qui retient encore le nom de Comédie

Italienne. Mais depuis quelque tems, ſans avoir rien perdu de ſon mérite, cette Langue a bien perdu de ſa faveur, & de ſa réputation dans l'eſprit des François. Elle s'eſt vû déthronée par une Etrangere, qu'elle n'auroit jamais ſoupçonnée devoir être ſa rivale. C'eſt qu'il eſt néceſſaire que la Littérature éprouve en France à peu près les mêmes révolutions que les habits. Une nouvelle année améne un nouveau goût. Le régne de l'Italien eſt un peu paſſé. L'Anglois eſt maintenant à la mode, peut-être ſera-t-il lui-même bien-tôt remplacé par l'Eſpagnol. Quoiqu'il en ſoit, ce n'eſt point ici le lieu de faire une diſſertation, en forme de parallele, ſur les beautés des Langues Angloiſe & Italienne. Cet examen tourneroit peut-être tout entier à l'avantage de la derniere. Du-moins eſt-il certain que, du côté de l'abondance, de la délicateſſe, & de l'harmonie, la langue Italienne eſt bien ſupérieure à l'Angloiſe; & ſi,

comme le disent quelques Auteurs François, celle-ci est la Langue des Sciences & de la raison, on ne doit pas oublier que celle-là est la Langue de l'esprit & des graces.

Nous ne doutons pas que la nouvelle méthode que M. Bertera présente au public, ne redonne à la langue Italienne son ancienne gloire, en lui procurant en France de nouveaux Amateurs. M. B. a usé du droit acquis à tous les Auteurs de Grammaires & de Dictionnaires, il a profité des travaux de ceux qui l'ont précedé. Il ne s'en est point tenu là; quoique la langue Italienne soit sa langne naturelle, il n'a point voulu s'en rapporter à ses seules lumiéres, il a consulté plusieurs Gens de Lettres du païs où l'on parle cette Langue dans toute sa pureté. On peut donc regarder cette Grammaire comme la plus exacte que nous ayons. Clair sans être diffus, M. Bertera a distribué sa matiere avec beaucoup d'ordre & de précision. Il a sup-

primé une foule de petites définitions qui ne servent qu'à groſſir le volume. Un quart-d'heure d'entretien avec un Maître, inſtruit de toutes ces notions, & ſauve le dégoût d'une lecture de vingt pages ennuieuſes.

La diviſion de cet ouvrage eſt ſimple & naturelle. Il s'agit d'abord d'être en état d'entendre l'Italien, enſuite de le parler : & enfin de pouvoir compoſer dans cette langue. Pour faciliter l'intelligence des Auteurs, M. Bertera ne s'eſt point contenté de mettre les expreſſions qui ſe rencontrent communément dans les Ouvrages Italiens ; il a recueilli beaucoup de vieux mots, qui embaraſſent & arrêtent ſouvent dans la lecture de Dante, de Pétrarque, & de quelques autres anciens Ecrivains. Il n'a eu garde d'oublier les mots poëtiques. Les Poëtes Italiens font en quelque ſorte une Langue à part. Ils peuvent à leur gré abreger ou changer certains

mots, en sous-entendre & retrancher d'autres. La Licence poëtique autorise cet usage. Tout cela est développé avec une grande exactitude. Nous aurions souhaité qu'à l'exemple de Veneroni, M. Berteta eut un peu plus insisté sur les raports qu'ont entr'elles la langue Italienne & la langue Françoise. Nous avons beaucoup de mots François, qui ne different des mêmes mots Italiens que par la terminaison; par exemple les mots François terminés en *ance* comme constance, vigilance, finissent en Italien en *Anza*, *Constanza*, *Vigilanza*; les mots François terminés en *ain* comme humain, main, finissent en *Ano*, *Umano*, *Mano*, &c. Ces rapports sont d'un grand secours pour apprendre en peu de tems une foule de mots. Il y a aussi une très-grande affinité entre les tours François, & les tours Italiens; & depuis quelque tems il semble que les Auteurs Italiens affectent d'employer certains tours qu'on

pourroit appeller des gallicifmes.

La Sintaxe apprend à réunir les mots, & à conſtruire une phraſe ; mais elle ne donne pas la prononciation, qu'il eſt toujours difficile d'atrapper dans une langue étrangere. Juſqu'ici l'on avoit cru que les Romains prononçoient mieux l'Italien que les autres peuples d'Italie ; de-là le proverbe *Lingua Toſcana in bocca Romana*. M. Bertera prétend qu'il faudroit plutôt dire *Lingua Toſcana in bocca Saneſe o Volterrana* : car la prononciation des Volterrans, & ſur-tout des Siennois, eſt beaucoup plus douce que celle des Romains. Il n'appartient qu'aux Italiens de décider cette queſtion. Pour atteindre à la douceur de cette prononciation, il faudroit aller paſſer quelque tems à Sienne, l'exemple eſt bien plus inſtructif que les livres. En converſant avec les Siennois, on tâcheroit d'imiter leur ton, & peu-à-peu on le prendroit. Nous ne croyons pas qu'il y ait beaucoup de

gens assez amateurs de cette prononciation fine & délicate, pour l'acquérir aux dépens d'un pareil voyage. Afin d'en épargner les frais à ses Lecteurs, M. Bertera entre dans un détail très-analisé, détail qui peut en quelque sorte suppléer à l'avantage que donneroit le séjour d'une année à Sienne. Il explique la maniere de prononcer les consonnes & les voyelles. Mais il est pour ainsi dire des nuances qu'il faut saisir dans la prononciation. La même voyelle, ainsi que la même couleur, est susceptible de *dégradations*. La prononciation en est plus ou moins éclatante, plus ou moins précipitée; par exemple dans *givòco* Jeu, le premier O est long, ainsi il faut appuyer sur cet O; le second est bref, & dès-lors il faut glisser sur cet O en le prononçant. Cette différence dans la prononciation vient de la différence des accents. Les Italiens, qui n'ont point de syllabes muettes, ont deux accents, l'accent aigu (´) &

l'accent grave (̀). Nous renvoyons les Lecteurs à l'ouvrage même, ils y trouveront des éclairciſſemens ſur tous ces points, qui n'ont pas été ſi bien traittés dans les autres Grammaires. L'Auteur a mis à la ſuite de la Sintaxe un grand nombre de dialogues amuſants & inſtructifs. Il y a joint les mots qui ſont d'un uſage plus commun, les termes des différents arts, un petit abregé de Géographie. Enfin le recueil de noms & de verbes eſt ſi étendu qu'il pourroit tenir lieu d'un Dictionnaire : avec ce ſecours on pourra compoſer en Italien.

Il paroît bien difficile de réduire à des principes fixes & invariables l'ortographe dans une langue vivante, ce qui ſeroit pourtant à ſouhaitter. On éviteroit par-là cette *bigarrure*, qui ſe trouve entre les anciennes & les nouvelles éditions d'un même Ouvrage. Les variations dans l'ortographe Italienne, firent naître autrefois des guerres-civiles parmi les Littérateurs d'I-

talie. Les Partisans de l'ancienne ortographe s'opposérent à ces changemens, qu'ils traittoient d'innovations téméraires & d'attentats. On écrivit de part & d'autre, & l'on songea à grossir & à fortifier son parti par de nouveaux Combattans. A peine les Guelphes agirent-ils autrefois avec plus de vivacité contre les Gibelins; mais enfin la nouvelle ortographe a prévalu, & depuis un siécle, dit M. Bertera, il n'y a plus de mots Italiens qui commencent par la lettre H. Il s'en falloit bien que le retranchement de cette lettre fût du goût de *Veneroni*, qui prétendoit que ce seroit une source d'obscurités & d'équivoques dans le discours. Comment, disoit-il, distinguer *Amo* hameçon d'*Amo* j'aime, si ce retranchement a lieu? M. Bertera répondroit sans doute que l'A dans *amo* j'aime, sera accentué, & que l'A dans *amo* hameçon, ne le sera point. Veneroni objectoit encore que le retranchement de cette lettre em-

brouilleroit l'étimologie des mots Italiens, & qu'on ne pourroit plus la découvrir. Cette objection est forte ; mais enfin les Accadémiciens *Della crusca*, & ceux de l'Arcadie de Rome, qui sont les Juges & les Arbitres souverains du langage, ont justifié par leur approbation & par leur exemple, ces changemens & quelques autres qu'on peut voir cités dans la Grammaire de M. Bertera. Quelques gens de lettres en France vouloient aussi introduire une nouvelle ortographe, mais les François oubliant, pour ainsi dire, leur caractere, ami de la nouveauté, ont tenu ferme pour l'ancien usage. Les François ont été Italiens en cette occasion, & les Italiens sont devenus François.

Cette Grammaire est terminée par un petit traité de la Poësie Italienne. Ce traité est écrit en Italien ; il faut être déja bien versé dans une langue avant que d'entreprendre d'y faire des vers. On croit communément que la Poësie

Italienne doit être désagréable par cette uniformité de tons & de rimes qui reviennent presque dans tous les mots ; c'est un préjugé : rien n'est plus aisé aux Italiens que d'éviter la rime ; parce qu'il faut deux syllabes pour rimer dans cette Langue, & *fame* faim ne rime point avec *speme* espérance : du moins dans les piéces exactes. Les Italiens ont trois sortes de rimes, *la rima tronca* la rime tronquée, qui consiste en une seule sillabe longue comme *belta*, *bonta* ; *la rima sdruciola*, la rime glissante ou coulante ; la difficulté de cette rime la rend peu usitée. Il faut trois sillabes une longue & deux breves, *amabile*, *affabile*. La troisiéme, est *la rima eroica* la rime héroique qui exige deux sillabes une longue & une breve. Le changement d'une voyelle ou même d'une consonne détruiroit la rime : *langue*, il languit, & *sangue* sang, font une rime héroique. Leur langue est assez abondante en rimes, pour qu'il

leur ſoit aiſé de vaincre cette difficulté. De la poſition variée de leurs cinq voyelles & de leurs conſonnes, il réſulte pour les Italiens une combinaiſon preſque infinie de terminaiſons différentes. Il n'y a que la grandePoëſie comme l'Ode le Poëme Epique, qui ſoit rimée chez les Italiens. Leurs Comédies, leurs Tragédies mêmes, & beaucoup d'autres piéces ſont communément en Vers libres ou dégagés de la rime, *verſi ſciolti.* Peutêtre même la Poëſie Italienne, à raiſon des ſillabes longues & breves qui ſont dans cette langue, pourroit abſolument s'affranchir de la rime. Et l'illuſtre M. le Marquis Maffei, ſi célébre par ſes Ouvrages ſçavants, & par la belle Tragédie de Merope, vient de donner le premier Livre de l'Iliade traduit en Vers-blancs, comme diſent les Anglois. La Poëſie Françoiſe eſt la ſeule qui ne puiſſe ſe paſſer de la rime. Les Anglois, ou pour parler plus juſte, les Poë-

tes Anglois du ſecond ordre ont ſecoué le joug. On objectera que Milton leur en a donné l'exemple,

Je ne veux pas ici lui faire ſon procès. (*Boileau.*)

Mais nous répondrons avec Dryden que Milton n'a point rimé, parce qu'il n'avoit pas le talent de la rime, & qu'en s'exemptant de cette gêne apparente, qui n'eſt en effet qu'une ſource de beautés & d'agrémens, il a plutôt conſulté ſes forces & ſon avantage que le génie de ſa langue. En un mot, on peut dire en général, en faveur de la rime, que nous ne voyons pas que cette contrainte nuiſe à la clarté & à la belle Poëſie dans le Taſſe ou l'Arioſte pour les Italiens, dans Dryden ou dans Pope pour les Anglois, & chez-nous dans Boileau, & dans l'admirable Racine.

Nous avons pluſieurs François qui ont réuſſi dans la Poëſie Italienne. Ménage & Regnier Desmarets mériterent par leurs Ouvrages d'être aſſociés à l'Académie

Della Crusca. La traduction d'Anacreon en Vers Italiens par Regnier Desmarets, & quelques petites piéces de Menage sont écrites avec tant d'élégance & de pureté, qu'elles seroient avouées par de bons Poëtes Italiens. Il s'en faut bien que les Vers François de ces deux Auteurs soient aussi bons que leurs Vers Italiens ; & cet exemple seul prouveroit que notre Poësie est beaucoup plus difficile que la Poësie Italienne.

ARTICLE XLV.

HISTOIRE DES VOYAGES, &c. Tome III.

ON auroit tort de se plaindre que le Traducteur de ce grand Ouvrage ne répond point de son mieux à l'empressement du Public pour jouir bien-tôt du fruit de son sçavoir. S'il va toujours du même train, avant quatre ans, il sera au bout de sa carriere. Ce

ſera un Phénomene littéraire d'autant plus ſurprenant, que l'élégance & la pureté du ſtyle ne ſouffrent point de la rapidité de ſa plume. Il a mis à la tête de ce Vome un avertiſſement, qui nous a paru néceſſaire pour détromper bien des gens, qui s'étoient laiſſé perſuader que ſon Ouvrage s'imprimoit en Hollande avec des retranchemens, qui le feroient donner à meilleur prix, & avec des notes & des détails, qui en augmenteroient la valeur. Il les avertit donc que les détails qu'il a ſupprimés étoient tout au moins ſuperflus, & que les notes qu'il a retranchées, n'étoient propres qu'à choquer par leur indécence les Proteſtans mêmes, qui ſe picquent de probité : que ſes additions au texte original ne conſiſtent que dans des liaiſons hiſtoriques négligées par les Auteurs Anglois, & dans quelques explications tirées des Voyageurs mêmes, ſur leſquels ils ont travaillé. Enfin que le prix

des douze Volumes, qu'on annonce en Hollande, montera plus haut que celui des dix, dont l'édition de Paris doit être composée. Il ajoûte que les Editeurs Hollandois entendent fort mal leurs interêts, de nepas s'en tenir à copier exactement les Cartes & les figures de l'édition de Paris. « On n'y sera pas » trompé en France, dit-il, où » personne n'ignore la décadence de » la gravûre Hollandoise depuis la » mort du fameux Picard; tandis » qu'elle n'a pas cessé de se per- » fectionner à Paris. » Une lettre de M. Bellin, addressée à M. l'Abbé Prevôt, & qui a été jointe à l'avertissement, mérite aussi d'être lûe, parce qu'elle contient des explications sur les Cartes, fort utiles pour se mettre en état de profiter de la partie Géographique de ce Volume. On y verra encore avec plaisir l'attention de cet Ingénieur du dépôt de la Marine, à faire connoître tous ceux, dont il a tiré quelque secours pour

la perfection de ses Cartes.

Livre VII. *Voyages au long des Côtes occidentales d'Afrique, depuis le Cap Blanco, jusqu'à Sierra Leona* : Avant le Traité de Breda, le Commerce des Anglois en Afrique, n'avoit pas eu une forme réglée & constante, il se trouvoit même fort déchû par les déprédations de Ruiter, qui avoit enlevé aux Marchands de cette Nation le Château de Cormentin, le Fort de Takaray, & la valeur de 200000 liv. sterling en Vaisseaux & en Marchandises. Toutefois avec ce courage si nécessaire pour soûtenir & faire fleurir le Commerce, & par-là beaucoup plus capable de rendre une Nation puissante, que la valeur même la plus réglée, qui gagne des batailles, & fait des conquêtes ; les Anglois tinrent ferme en Afrique, & ont sçu sacrifier une partie même de ce que le Traité de Breda leur accordoit, pour parvenir sans obstacle à l'établissement d'une Com-

pagnie Royale, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, & qui en peu de tems fit des profits immenſes, quoique le côté du Nord fût encore libre pour le Commerce aux François & aux Hollandois.

Après la Paix conclue à Nimegue, la Compagnie Françoiſe du Sénégal faiſant valoir ſes prétentions au Commerce excluſif de cette côte, cauſa de grands dommages à celle d'Angleterre : la révolution arrivée enſuite dans ce Royaume, lui fut encore plus préjudiciable, & pour ne pas ſuccomber en 1700, elle n'eut point d'autre reſſource que d'entrer dans un traité de neutralité avec la Compagnie Françoiſe pour tous les établiſſemens ſitués entre le Cap-verd & Sierra-Leona. En 1712, elle reconnut qu'elle avoit agi contre ſes interêts en s'oppoſant au Commerce des Particuliers. Elle changea de conduite, & tout le monde s'en trouva bien. C'eſt qu'en certaines occaſions, les privileges excluſifs

ſont auſſi nuiſibles à éeux qui les obtiennent qu'à ceux qui en ſont gênés. Le commerce ſouffre quelquefois plus des graces particulieres, que d'une liberté générale, modérée par les Loix. Tout ce premier Chapitre, qui contient l'origine & les progrés de la Compagnie Royale d'Angleterre, eſt fort inſtructif.

Le ſecond nous donne une déſcription très-curieuſe de la Riviere de Gambra, que par corruption nous nommons *Gambie*, & des Royaumes voiſins, avec deux Cartes de ſon cours juſqu'aux Cataractes de Barraconda, qui ſont environ à cinq cens milles de ſon embouchure; c'eſt-à-dire, de tout ce qui en eſt bien connu. Baudrand, qui diſtingue cette Riviere du Niger, ou Senegal, ſe contredit lui-même, & le P. Labat, qui releve fort bien ſes contradictions, n'eſt pas auſſi heureux, ſelon nos Auteurs, à prouver qu'elle eſt une branche

du Niger. Les Chapitres ſuivans renferment divers voyages un peu mieux nourris d'obſervations curieuſes, que la plûpart de ceux des deux premiers Volumes, mais qui ſont peu ſuſceptibles d'un extrait. Celui de François Moore, en 1630. dans les parties intérieures de l'Afrique, avec la deſcription du pays, ſur ce qu'il a vû lui-même, & ſur pluſieurs piéces anciennes & modernes, qu'on y a inſérées, a déja paru à Londres en 1738, orné d'une carte & de douze planches : le Chapitre VI. en eſt un extrait, qui paroît bien fait; mais ſans la carte & ſans les planches. Nos Auteurs ont apparemment regardé ce voyage comme un eſſai, qui méritoit bien de trouver ſa place dans ce Recueil, mais où tout n'eſt pas aſſez inconteſtable, ni aſſez développé pour former une hiſtoire exacte.

Ils ont jugé plus avantageuſement des voyages, de l'eſclavage & de la délivrance de Job Ben-

Salomon, Prince de Bunda, en 1732. Ce qui les a engagés à nous donner dans le Chapitre VII. toute cette Hiſtoire, c'eſt qu'elle ſert à faire connoître un pays voiſin de la Gambra, dont les Voyageurs Anglois n'avoient encore appris que le nom. M. Bluet avoit publié à Londres, & dédié au Duc de Montagu les avantures de ce malheureux Prince dans le tems qu'il y étoit lui-même pour les atteſter. Il avoit été de ſes amis en Amérique & en Angleterre; il avoit appris de ſa propre bouche des circonſtances, qu'on ne pouvoit ſçavoir que de lui: elles ſe trouvent confirmées par le témoignage de Moore, qui l'a accompagné en pluſieurs lieux d'Afrique; » Les défiances hiſtoriques ne peu» vent réſiſter à tant de preuves » & de lumieres. » On en excepte quelques remarques tirées de Salomon par un Anonyme, qui n'ont point paru à nos Auteurs avoir la même exactitude.

Des *Obſervations ſur le Commerce des Européens dans la Gambra*, qui rempliſſent le VIII Chapitre, ne peuvent guére intéreſſer que les Négocians. On nous donne d'abord dans le IX. un Voyage de Peter-Vanden-Broch au Cap-Verd, qui quoique très-court, contient de bonnes remarques ſur les Marchandiſes qu'on peut tirer de ce Pays-là, ſur le Commerce, qu'y font les Portugais, & ſur les mœurs des habitans. On y a joint un Extrait des voyages d'un Chirurgien François, nommé le Maire, aux Canaries, au Cap-Verd, au Sénégal & à la Gambra; ſur un Vaiſſeau de la Compagnie Françoiſe, commandé par M. Dancourt. Ce Voyage fut imprimé à Paris en 1695, & traduit en Anglois l'année ſuivante. On ne nous donne ici que les Avantures de le Maire. Ses remarques ſur le Pays & les Habitans, entre le Sénégal & la Gambra, qui ſe ſont trouvé fort exactes, ſeront incorpo-

rées avec plusieurs autres dans les Piéces suivantes. Le Maire étoit persuadé que le Sénegal est un bras du Niger, qui s'en sépare à six cent lieuës de son embouchure, se répand dans le Royaume de Kantorsi, se partage en plusieurs branches, dont les principales sont la Gambra & *Rio grande*, mais il se fondoit sur des témoignages confus, dont on a reconnu depuis l'incertitude ou la fausseté. Nos Auteurs trouvent aussi bien de la confusion dans le détail, où il entre sur l'état général des Régions Occidentales de l'Afrique.

Les trois Chapitres suivans sont employés à la description des Jalofs, particuliérement de ceux, qui sont voisins de la Gambra, des Foulis, & des Mandingos. Dans le XIII. on s'étend beaucoup sur les Usages communs des Negres de ces Contrées, & le Maire y est fort souvent cité. Ce qui regarde la couleur & les cheveux de ces Africains, a jusqu'ici occupé bien des

Naturalistes, & on n'en est pas plus avancé. Il doit paroître sans doute bien étrange, que, non-seulement les Maures, voisins des Négres, ne soient que bruns, & ayent les cheveux longs & noirs ; mais que les Foulis mêmes, qui demeurent au milieu de ceux-ci, n'en different pas moins que ceux-là, & que leurs Femmes ayent la taille d'une beauté extraordinaire, & les traits du visage fort réguliers. On a fait sur ce sujet bien des systêmes, qui n'ont fait que changer la difficulté sans la résoudre. Nous en avons parlé dans nos Mémoires toutes les fois, qu'on nous en a fourni l'occasion, mais sans pouvoir prendre de parti sur cette singularité de la nature. Nos Auteurs ne vont pas plus loin.

On n'est point encore parvenu à se faire de justes idées du langage des Négres, dont il est ici question. Les trois Nations dont nous venons de parler, ont chacune la leur, & parlent aussi un Portugais corrom-

pu, qui s'apprend aisément, & dont on se sert pour trafiquer avec elles. Nos Auteurs persuadés que rien ne seroit d'une plus grande utilité, pour remonter à l'origine des Nations, que d'en confronter les langues diverses, ont ajoûté ici des Essais de vocabulaires, Jalofle, Foulis & Mandingo. Il seroit à souhaiter qu'ils eussent pû faire la même chose des Langues de toutes les autres Nations, dont ils ont occasion de parler, & la chose n'auroit pas été aussi difficile, qu'on pourroit le penser.

Les Maures ont introduit le Mahométisme parmi quelques uns de ces Négres, mais il y est fort alteré. Parmi les autres il y en a qui ont une espece de culte Religieux, & il y en a qui n'en ont presque point. Ceux de la Gambra ont quelques Traditions confuses de J. C. Ils le nomment *Nale* & sa Mere *Maria*, ils parlent de lui comme d'un Prophete, qui s'est rendu célébre par ses mira-

cles. Ils lui attribuent la bonté, la ſainteté & la juſtice dans le plus haut dégré, mais ils en débitent des fables, qui n'ont ni ſuite, ni vraiſemblance. Ils ne peuvent croire qu'il ſoit Fils de Dieu, & ſe ſcandaliſent de ce qu'on leur dit de ſon Incarnation. Cependant ſur une Prophétie, qui ſubſiſte depuis long-tems parmi eux, qu'ils ſeront ſubjugués par un Peuple blanc qui leur fera recevoir l'Evangile, Jobſon perſuadé que le tems de cette converſion n'étoit pas fort éloigné, ſe flatta que le Ciel pourroit l'employer à l'accompliſſement d'un ſi grand ouvrage. Pluſieurs tiennent la Métempſicoſe, & mangent néanmoins toutes ſortes d'animaux.

Les Négres ſont naturellement ſuperſtitieux, & on raconte des choſes fort ſingulieres de leurs ſorcelleries. Il s'eſt trouvé, diſent nos Auteurs, des Européens aſſez ſimples pour s'imaginer que l'Enfer avoit part à leurs prétendus

enchantemens, & ils ajoûtent que Jobſon a ſouvent vérifié que le meilleur exorciſme pour les faire ceſſer étoit le bâton ; que le Diable conjuré par cette méthode, n'étoit pas tenté de reparoître. Nous ne doutons point qu'il n'y ait de fauſſes magies, comme il y a de faux miracles : & qu'on ne mette ſouvent ſur le compte du Démon, ce qui n'eſt que l'effet de l'impoſture. Mais il ne s'enſuit point delà qu'il n'y ait ni de vrais miracles, ni de magies & de ſorcelleries réelles. J. C. a promis les miracles à ſon Egliſe, & lui a donné le pouvoir de châtier ceux, qui auroient recours à l'opération du Démon ; il a donc ſuppoſé que cet eſprit de ténebres opéreroit, dans ceux, qui auroient recours à lui. De tout tems il y a eu dans l'Egliſe des exorciſmes établis pour le chaſſer des corps, dont il ſe feroit emparé. Il peut donc s'emparer des corps. Mais les promeſſes que Dieu a faites à ſon Egliſe, & les pou-

voirs, qu'il lui a donnés sur le Pere du mensonge, la regardent seule : ceux qui s'en sont séparés, n'y ont point de part ; & parce qu'il ne se fait point de vrais miracles parmi eux, & qu'ils n'ont aucune autorité sur les Démons, ils voudroient bien qu'on crût qu'il en est de même dans l'Eglise Catholique. Ils en sont cependant eux-mêmes si peu persuadés, que par une inconséquence, qui est un des principaux appanages de l'erreur, dans le tems même qu'ils ne vouloient point reconnoître les miracles approuvés par l'Eglise, combien de-fois leur en a-t-on vû en publier à leur avantage, que le plus léger examen faisoit disparoître ? Rien n'est plus commun que de voir nier la vérité des miracles mêmes, qui sont rapportés dans l'Ecriture, par des gens, qui ne veulent pas que l'on doute de ceux, qu'ils assûrent avoir été faits en faveur de leurs Sectes.

Les Prêtres Négres se nomment

Marbuts, & composent une Tribu particuliere. C'est d'eux, qu'on doit entendre ce que le Maire rapporte des Mandingos Mahométans. Jobson observe que, pour la demeure & le commerce de la vie, ils n'ont rien de commun avec les autres, & qu'ils s'attachent sur plusieurs points à la loy du Lévitique; qu'ils ont des Villes & des Terres, où ils n'admettent point d'autres Negres, que leurs Esclaves; qu'ils ne s'allient point dans les autres Tribus, & que leurs Enfans sont élevés pour la Prêtrise; que chaque Ville a son Grand-Prêtre, & que tous sont soûmis à un Souverain Pontife. Presque tous les Voyageurs s'accordent à nous les représenter comme très-exacts observateurs de tous les préceptes de l'Alcoran, doux, polis, honnêtes, charitables, d'une probité & d'une bonne foy généralement reconnuë. Aussi sont-ils fort respectés, non-seulement du Peuple, mais encore des Grands

& des Rois, qui ne les rencontrent point ſans ſe mettre à genoux pour recevoir leur bénédiction. Ils ſont preſque tous Marchands, & en quelques endroits tout le Commerce eſt entre leurs mains.

La deſcription du Pays de Serra-Leona, enrichie de trois Cartes qui fait le ſujet du XIV. Chapitre, eſt tirée de quatre Auteurs, auſquels on a joint le P. Labat par forme de ſupplément. On nous avertit que ces quatre Relations, ſoit qu'on les prenne enſemble, ou ſéparément, ſont fort éloignées de donner une idée complete du Pays : mais dans les ſept derniers Chapitres, on trouve une *Hiſtoire naturelle de la Côte Occidentale d'Afrique*, à laquelle il ne manque rien de ce qu'on en a pû ſçavoir juſqu'à préſent. Elle eſt diviſée en cinq claſſes, où ſont compris les végetaux, les quadrupedes, les oiſeaux & la volaille, les Amphibies, les Inſectes, les Rep-

tiles & les Poiſſons. On commence par nous apprendre que dans cette partie de l'Afrique, l'année peut être diviſée en deux ſaiſons, la ſeche & l'humide ; que la premiere dure huit mois, depuis le premier Novembre juſqu'à la fin de Juin ; que pendant ce tems-là les chaleurs ſont exceſſives, parce qu'à peine y tombe-t-il quelques roſées : que pendant les quatre mois ſuivants, les pluyes ne font d'abord que quelques ondées paſſageres, accompagnées d'éclairs & de Tonnerres; qu'elles augmentent peu-à-peu, & qu'enfin la chute des eaux devient ſi violente, avec des orages, des vents, un Tonnerre & des feux ſi terribles, que tous les Elemens paroiſſent ſur le point d'être confondus. Cela eſt ſuivi de fort belles remarques ſur l'effet & l'intemperie de l'air, qui eſt telle, qu'on ne peut ſe diſpenſer de ſçavoir bien du gré à ceux, qui pour nous faire connoître un Pays, lequel mérite aſſurément

d'être connu, se sont exposés à des dangers, que bien peu de lecteurs voudroient courir pour satisfaire leur curiosité.

Dans l'article des Arbres, des Plantes & des Racines, il y en a plusieurs, qui se trouvent dans les Indes Orientales, & dans l'Amérique. Il y a dans celui des Quadrupedes bien des particularités sur l'Elephant, le Lion, le Tigre, la Panthere, le Leopart, le Busle, les Singes de différentes especes, & sur quantité d'autres moins connus en Europe. Les Chevaux, les Vaches, les Anes, &c. y sont même fort différents des notres. Bosman range la Civette dans la classe des Chats Sauvages. Parmi les Reptiles on remarque des Lezards, qui ont jusqu'à six pieds de long, des Cameleons de deux sortes, ou plûtôt de deux couleurs qui ne se nourrissent point d'air, mais de Mouches & d'Insectes.

Il n'y a point de Pays au monde, où les Oiseaux soient en plus

grand nombre, & dans une plus grande variété, que l'Afrique. Ce que les François nomment grand gosiers au Senegal, & en Amerique, est selon nos Auteurs le véritable Pelican, & l'*Onocrotalus* des Anciens. L'Autruche volante a fort peu de ressemblance, avec celle que nous connoissons d'ailleurs. Le Paon porte encore les noms d'*Oiseau Imperial* & de *Demoiselle de Guinée*, & c'est sous ce dernier nom, que les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris l'ont fait connoître. On en a vû dans le Parc de Versailles, dont on admiroit la figure, la contenance & les mouvemens. Le plus grand des Oiseaux de ce Pays est, suivant Jobson, le Stalker, ou la Cigogne d'Afrique ; mais il ne doit cet avantage qu'à la longueur de ses jambes & de son col, son corps est de la grosseur de celui d'un Agneau.

Plusieurs Voyageurs ont donné au Requin le nom de Chien de

Mer, mais Bosman assure que ces deux Animaux n'ont rien de commun. On voit des Requins, qui ont jusqu'à 30 pieds de long. Les Européens ne mangent point sa chair, parce qu'elle est trop dure. Les Negres pour remédier à ce deffaut, le gardent jusqu'à ce qu'elle soit puante de corruption, & c'est pour eux un mets fort delicat. C'est bien-là qu'il faut dire qu'on ne doit point disputer des gouts. Le Docteur Kempfer nous a donné une fort belle description, qu'on trouvera ici, de la Torpede ou Torpille, le plus surprenant de tous les Animaux, qui nagent, mais nos Auteurs, nous avertissent que celle du Golphe Persique est bien différente de celle de la Mediterranée & de l'Afrique, du moins à en juger par la description que Pline, Aristote & Galien nous ont donnée de celle-ci : le nom de *Torpedo*, que les Romains ont donné à ce Poisson, vient de l'impression, qu'il fait sur ceux qui le tou-

chent & qui n'eſt pas moins bien exprimée par le nom de *Crampe*, que lui donne Kolban, il eſt bien étonnant que les Voyageurs s'accordent ſi peu ſur la figure d'un poiſſon ſi connu.

On ne compte parmi les Amphibies de l'Afrique, que le Crocodile, le Cheval Marin, les Vaches de Mer, & les Tortuës Entre autres ſingularités, qu'on raporte du Cheval Marin, on aſſure qu'il eſt fort ſujet à l'apoplexie, mais que pour prévenir cet accident, il ſe ſaigne lui-même, en ſe frotant contre l'angle d'un Roc, & que lorſqu'il s'eſt tiré aſſez de ſang, il ſe plonge dans la fange pour fermer la playe, qu'il s'eſt faite. Quelques Naturaliſtes mettent une grande différence entre le Cheval de Mer, & celui de Riviere ; mais le Maire ne trouve pas cette opinion fondée, la différence même de la groſſeur n'étant pas aſſez conſidérable pour en faire deux eſpeces.

ARTICLE XLVII.

LA BELLE VIEILLESE ou les anciens Quatrains des sieurs de Pibrac, du Faur & Matthieu, sur la vie, sur la mort, & sur la caducité des choses humaines. Nouvelle édition, augmentée de remarques critiques morales & historiques, sur chacun de ces Quatrains, par l'Auteur des remarques sur M. le Duc de la Rochefoucault. A Paris, chez Jacques-François Quillau fils, Libraire rue Saint Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux Armes de l'Université 1746. Avec Approbation & Privilege.

LE dernier siécle a été très fecond en Livres de morale de toute espece ; si la réforme des mœurs n'a pas été aussi grande qu'il y avoit sujet d'esperer, c'est qu'il coute beaucoup moins de lire

des avis, des conſeils, des réfle-xions, des diſcours, des entretiens ſur les vices & ſur les vertus, qu'il ne coute à pratiquer ce qu'on a lû. Des lectures, qu'on fait bien plus pour s'amuſer, quand l'Ouvrage eſt bien écrit, que pour ſe corriger, laiſſent le Lecteur tel qu'il étoit auparavant. La Poëſie eſt venue au ſecours de l'Eloquence, ou pour parler plus exactement, les vers au ſecours de la proſe. Ce n'eſt pas ſeulement depuis peu de ſiécles qu'on a crû que la meſure & la cadence des vers en flattant l'oreille, introduiroit plus aiſément dans le cœur humain les maximes d'honneur, de ſageſſe, de probité, qu'il eſt de ſon intérêt de gouter & de ſuivre. Pythagore & Phocylide ſe ſont ſignalés il y a long-tems dans ce travail. Nous ne parlons pas de ces Cantiques inſpirés qu'on lit dans les Livres Saints, & qne nous ſentons bien être une Poëſie d'une magnificence incomparable, quoique nous ne ſçachions

guere en quoi conſiſte la Poëſie des Hebreux.

Il eut été honteux aux Chrétiens de ne point employer les vers au ſervice de la morale, après que les Payens même leur en avoient donné l'exemple ; c'étoit ramener la Poëſie à ſon origine & à ſon véritable uſage : c'étoit lui procurer le moyen d'expier & de réparer tous les déſordres qu'elle a cauſés. On a donc expoſé la morale en toute ſorte de vers : on a même prêché en vers la devotion : mais ce n'eſt pas ſur ces matieres qu'on a verſifié avec plus de ſuccès. A quoi a-t-il tenu ? nous le laiſſerons dire aux autres.

Le Recueil qu'on préſente au Public renferme les Quatrains moraux de trois hommes célébres, Pibrac, du Faur & Matthieu. Comme on aime à connoître les Auteurs dont on lit les Ouvrages, l'Editeur nous apprend en peu de mots, que Pibrac ſorti d'une famille ancienne & alliée à tout ce qu'il

qu'il y a de meilleur en Guienne & en Languedoc, étoit le quatriéme de cinq freres. C'étoit un homme bien fait, de beaucoup d'esprit, d'une grande politesse, d'une probité incorruptible, & d'une zèle sincere pour le bien public. Après ses études faites à Paris & son voyage d'Italie, il prit une charge de Conseiller au Parlement de Toulouse & fut ensuite Juge-Mage de la même Ville. Il acquit tant de réputation dans ces emplois, que Charles IX. le choisit pour être un de ses Ambassadeurs au Concile de Trente. Pibrac y soutint avec vigueur les intérêts de la Couronne, & à son retour il fut recompensé en 1565 de la charge d'Avocat Général au Parlement de Paris. Le même Roi voulut que ce digne Magistrat accompagnât le Duc d'Anjou dans son voyage de Pologne, & ce Prince ayant succedé à Charles IX. sous le nom d'Henri III. donna à Pibrac en 1577 une charge de Président au Mortier:

il fut auſſi Chancelier de la Reine de Navarre & du Duc d'Anjou. Pibrac mourut en 1584, âgé de 56 ans, & fut inhumé aux Céleſtins. Nous avons de lui pluſieurs Ouvrages, Plaidoiers, Harangues Lettres Latines & Françoiſes, *mais c'eſt principalement par ſes Poëſies qu'il a ſurvêcu à lui même.* Ses Quatrains furent entre les mains de tout le monde, juſques vers le milieu du ſiécle paſſé, où l'on ceſſa de les lire auſſi bien que pluſieurs autres Livres, qui avoient été très-eſtimés juſques-là, les changemens arrivés dans le langage leur cauſerent cette diſgrace.

Rien ne fait mieux comprendre combien ces Quatrains ont eû de vogue, que le grand nombre de traductions qu'on en a faites en toute ſorte de Langues. Les Turcs, les Arabes, les Perſans les ont traduits. Florent Chrétien les traduiſit en vers Grecs & Latins, qui furent imprimés en 1584, l'année même où mourut Pibrac & la mê-

me année il en parut encore une autre traduction Latine en vers héroïques par Augustin Prevost. L'année suivante Jean Richard de Dijon en fit une nouvelle traduction en Latin, que Colletet ni Baillet n'ont point connue. L'an 1600 Christophe Loisel les mit en vers Latins, & en 1641 Pierre du Moulin, Ministre Calviniste, les traduisit en Grec, cette traduction fut imprimée à Sedan. Nicolas Harbert, Avocat au Parlement de Bourgogne & Sécrétaire du Roi, mit les Quatrains en autant de Distiques. L'Allemagne a aussi fourni plus d'un Traducteur. Enfin en 1720 il se fit à Paris une refonte générale des mêmes Quatrains, on les habilla à la mode, on leur donna l'air & le stile du tems, afin de les réconcilier avec le beau monde.

Le nouvel Editeur a jugé qu'il valoit mieux imprimer ces vers, tels qu'ils sont originairement que de les montrer sous une autre forme.

Puiſque le Public ne s'eſt point offenſé de la nouvelle édition du Roman de la Roſe où l'on n'a rien changé, quoique ce Roman ſoit preſque inintelligible, déſaprouvera-t-on qu'on en ait uſé de même à l'égard de Pibrac ? Ce grand homme n'eſt-il pas auſſi reſpectable que Guillaume de Loris & Jean de Meun ſon Continuateur ? De plus on l'entend aiſément.

Les lecteurs conſidereront que ce n'eſt pas dans les vers que le Dogme eſt enſeigné dans toute ſa pureté & ſelon la rigoureuſe exactitude de l'Ecole. On n'attend point auſſi d'un Poëte, quoiqu'il exerce ſa muſe ſur la morale, qu'il ne laiſſe rien échapper qui ne ſoit parfaitement conforme à la ſévérité Evangélique. L'Editeur convient qu'il ſe rencontre dans les Quatrains quelques penſées & quelques expreſſions qui ne ſont pas ſelon l'analogie de la Foi ni dans toute la pureté du Chriſtianiſme, mais l'Auteur ne s'étoit propoſé que de former des

hommes selon la lumiere de la raison & tels qu'on les veut dans la société. Cependant on a remedié à cet inconvenient par des notes qui sont autant de correctifs, dont il sera facile d'user. On n'oublie pas dans la Préface, que M. Titon du Tillet a placé dans son Parnasse le célebre Pibrac parmi les du Perrons, les Regniers, les Rapins, montrant par-là qu'il le juge digne comme eux de l'immortalité. Le suffrage de ce grand Zélateur de la gloire de la Monarchie Françoise, dans la Poësie & dans la Musique, doit être mis en ligne de compte & ne fait pas peu d'honneur à notre Poëte.

Le second Auteur de Quatrains qu'on trouve dans ce recueil, est le Président du Faur, de la même famille que Pibrac : mais on ne sçait pas surement quels ont été ses employs, ni de quel Tribunal il a été Président. L'Editeur conjecture que la seconde centurie qui a souvent été imprimée sous le nom

de Pibrac, eſt de Pierre du Faur de la branche de S. Jory, un des plus Sçavans hommes de ſon ſiécle. Ses Commentaires ſur le droit ſont fort connus auſſi bien que ſes recherches ſur l'Agoniſtique, c'eſt-à-dire, ſur les exercices & les jeux des anciens. Devenu premier Préſident du Parlement de Toulouſe, il mourut d'apoplexie en prononçant un Arrêt le 18 Mai 1600. C'eſt pour un homme de ſa profeſſion expirer ſur le champ de bataille, les armes à la main & au ſervice de la Patrie, dont l'adminiſtration de la Juſtice eſt un des plus fermes appuis. Comme ce Premier Préſident avoit beaucoup de Religion & s'étoit amuſé quelquefois à faire des vers, on préſume que les Quatrains dont il s'agit ſont de ſa façon. On n'en a aucune autre preuve, du reſte ils ſont honneur à ſa probité & à ſa vertu.

Le troiſiéme Auteur de Quatrains eſt Pierre Matthieu, né d'une famille obſcure, ſur les Frontieres

de la Franche Comté, ses talens suppléérent à ce qui lui manquoit d'ailleurs. Après ses études d'humanités & de droit, il fut reçu Docteur à Valence, & fut pendant quelque tems un Avocat célebre à Lyon, mais il quitta le Barreau pour s'appliquer à l'Histoire. Il eut part aux bonnes graces & aux libéralités d'Henri IV. & continua d'être Historiographe de France, sous Louis XIII. qui le mit de sa suite, lorsque ce Prince marcha contre les Huguenots. Mathieu tomba malade devant Montauban, & s'étant fait porter à Toulouse, il y mourut âgé de 57 ans.

L'Histoire de Matthieu n'est pas un modele, son stile mêlé de métaphores & d'exemples tirés des anciens Poëtes, n'est rien moins qu'un stile historique. Ces traits d'érudition déplacés rendent désagréable la lecture de son Ouvrage. On remarque aisément que l'Auteur avoit plus de disposition pour la Poësie que pour l'Histoire.

ſes Quatrains en ſont une autre preuve, il en a compoſé trois Centuries.

L'Editeur ne s'eſt pas borné à revoir le texte & à corriger les fautes qui s'y étoient gliſſées dans les éditions précédentes, il y a ajouté un Commentaire inſtructif & rempli de réflexions, qui éclairciſſent les obſcurités & inſpirent des ſentimens de Religion. On ne les lira pas inutilement, ſi on les lit avec les diſpoſitions convenables à ces ſortes de lectures.

Il eſt naturel de rechercher en paſſant quelle eſt la vraye ou du moins la principale cauſe de l'oubli où ſont tombés les Quatrains. On ne s'en prendra pas aux maximes qu'on y expoſe. La morale ou plûtôt les vérités de la morale, ne ſont pas ſujettes aux viciſſitudes, elles ſont les mêmes dans tous les tems. Si ce n'eſt pas la matiére qui a cauſé la diſgrace des Quatrains, il vient auſſi-tôt dans l'eſprit que c'eſt donc la forme. La Langue a chan-

gé considérablement dans le dernier siécle, & on veut aujourd'hui dans la structure des vers une exactitude d'autant plus gracieuse qu'elle est plus gênante. N'en étoit-ce pas assez, pour que des vers autrefois estimés & recherchés, ayent cessé de l'être, & pour blesser l'oreille, après l'avoir flattée quand ils parurent ? Cette considération satisfera la plûpart des Lecteurs qui ne se donnent pas la peine d'aprofondir. Cependant nous avons des vers plus anciens que les Quatrains qui ont les mêmes désavantages du côté du stile & de la versification, & on ne laisse pas de les lire avec plaisir. On ne les lit même que trop. Pense-t-on que si Clement Marot avoit mis en Quatrains, cette morale licencieuse qu'il pratiqua toute sa vie, on ne liroit pas ces Quatrains aussi volontiers que les Rondeaux & plusieurs autres petites piéces qui nous restent de lui ? Le vieux langage ne rebuteroit pas : il auroit même

quelque chose de gracieux. Ce n'est donc pas, ni les mots, ni les tours qui ne sont plus d'usage, que nous dédaignons ; ce sont plûtôt ces Sentences accumulées les unes sur les autres & exposées souvent, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans une trop grande nudité. Notre goût ne soufre pas les Sentences, même dans l'Histoire, si elles n'y sont déguisées habilement & fondues dans la substance de l'Ouvrage. Nous sommes en ce point plus délicats que les Grecs mêmes, qui se les sont permises dans leurs Histoires. Il seroit à souhaiter que tous ceux qui ont dans leur Cabinet les vers de Marot, y eussent aussi les Quatrains, & qu'il fussent obligés d'en lire un certain nombre toutes les fois qu'ils auroient lû quelques Poësies de Marot.

ARTICLE XLVII.

THEOLOGIE DES INSECTES ou Démonstration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les Insectes, traduit de l'Allemand de M. Lesser avec des remarques de M. P. Lyonnet, tome second. A Paris, chez H. D. Chaubert, rue du Hurpoix & L. Durand, rue S. Jacques. Suite de l'Article XXII. au mois de Mars.

LE Chapitre premier de ce second Livre, traite *des sens des Insectes*. En général tous les animaux ayant en eux-mêmes, jusqu'à un certain point, le principe de leur conservation, qui consiste à se défendre du mal qui peut les environner, & à se procurer le bien qui les environne aussi, les alimens, le bien être, &c. doivent avoir les sens convenables pour éviter l'un, & chercher & connoî-

tre l'autre. Nous ne connoiſſons pas d'autre voye par ou la Providence ait mis les animaux en état de cooperer à l'Ouvrage de leur exiſtence, ou de leur durée & de leur perpetuité.

C'eſt par le ſentiment qu'ils ſont animaux. On ne ſe ſent point ſoi-même, ſi ce n'eſt peut-être par la penſée, par la réflexion. Il n'eſt pas décidé que les purs animaux ayent de ces pures idées. Leur ſentiment, n'étant donc gueres que ſenſation, & étant tout rélatif aux objets exterieurs qui les affectent, ce n'eſt que par les ſens exterieurs qu'il peuvent avoir ces affections.

Mais à cet égard Dieu paroît ne s'être aſtreint à rien, & ſa liberté égale ſa puiſſance. C'eſt borner l'une & l'autre, que de vouloir reduire les ſens à cinq, de maniere qu'il n'y en ait pas ſix, ſept, huit, &c. & qu'il ne puiſſe pas n'y en avoir que quatre, trois, deux & un qui ſupplée à tous. Bien des Inſectes ne jouiſſent ſurement pas du

ſens de la vue, tandis que d'autres ont des yeux fort au de-là du nombre ordinaire. Il eſt fort incertain que tous les Inſectes jouiſſent du ſens de l'ouie. M. Leſſer avoue qu'il ne connoît aucun Inſecte qui ait rien qui reſſemble aux oreilles des grands animaux.

Il remarque fort judicieuſement que les Inſectes qui chantent ou excitent des ſons doivent vrai-ſemblablement avoir des organes pour les entendre. Sur quoi nous rapporterons ici une obſervation dont le ſujet eſt tous les jours ſous nos yeux. C'eſt un muet ſourd qui l'eſt de naiſſance, & qui a la faculté d'exciter bien des ſons avec le goſier même, que ſurement il n'entend pas. Pourquoi la Cigale, la Sauterelle cités par l'Auteur, l'araignée même ne pourroient-elles pas avoir le plaiſir d'exciter des ſons, ſans avoir celui de les entendre, ce que nous appellons entendre par le canal des oreilles.

Voici l'obſervation où nous en

voulions venir. On peut jouir du ſon, en avoir le ſentiment ſans l'entendre. Au défaut des oreilles le ſon ne doit-il pas exciter une commotion dans notre corps, dans nos nerfs, dans nos humeurs? Le muet ſourd & très-ſourd dont nous parlons, n'entend point le bruit qu'on fait autour de lui; mais il le ſent, & ſe retourne en riant vers ceux qui frappent rudement quelque choſe derriere lui pour l'avertir qu'on a à lui parler, parler s'entend par des ſignes inarticulés. Dans mille momens de ſurdité, naturelle ou affectée, chacun peut avoir obſervé qu'il ſent le bruit, comme bruit, qui ſe fait autour de lui. Et ſur cela nous croyons qu'un aveugle a des ſentimens, qui ſans être le ſentiment propre de la vuë, y ſuppléent & lui donnent quelque idée viſuelle des objets, de leur forme & même de leur couleur & de leur éclat.

Selon Pline tous les Inſectes, comme tous les animaux, ont le

ſens du toucher, & il paroît qu'on n'en ſçauroit diſconvenir. Le toucher eſt le ſens le plus groſſier, mais par-là même le plus univerſel & le plus néceſſaire; les autres ſens, la vue même & même l'ouie & à plus fo ~e raiſon le goût & l'odorat, ne font qu'une maniere plus fine & plus ſubtile de toucher les corps, par leurs émanations, leurs émiſſions, leurs mouvemens qui ſe tranſmettent par leurs corpuſcules ou par d'autres corps intermédiaires juſqu'à nous.

On releve ici dans une note, M. Leſſer, qui borne pluſieurs animaux au ſeul ſens du toucher, & on remarque que tout animal qui mange, or ils mangent tous, doit auſſi avoir le ſens du goût. Nous y ajouterions volontiers le ſens de l'odorat, qui eſt un avant goût, ſans lequel l'Inſecte qui n'a point d'yeux ou même avec des yeux, ne connoîtroit point l'objet de ſon appetit, ni par conſéquent le ſujet de ſes recherches & la matiére

de ses alimens & de sa conservation. L'Auteur dit des choses fort morales sur la sagesse de la Providence, sur la frugalité des Insectes, &c.

Le Chapitre second traite des membres des Insectes. 1°. de leurs membres extérieurs. 2° des interieurs. La peau des Insectes est la partie par ou l'Auteur commence à traiter de leurs membres ou parties. La peau des Insectes est une espece de reseau ou de tamis comme la nôtre même. Ils en changent souvent, les uns plus, les autres moins, comme bien d'autres animaux.

La tête des divers Insectes est fort différente : plusieurs paroissent n'en avoir pas. Ceux qui ont des aîles & des pieds, ont aussi des antennes, susceptibles d'une grande diversité dans leurs articulations & dans la maniere de les retirer, de les allonger, de les gouverner Leurs yeux sont aussi fort diversifiés pour le nombre, pour la place,

pour la forme, pour la couleur. Dites le même de leurs bouches, de leurs dents ou eſpéces de dents, de leur trompe ou eſpece de langue, & de leur corſage en général dont la forme eſt ſi variée dans ſa longueur, dans ſa largeur, dans toutes ſes dimenſions.

Les aîles ont bien des diverſités & des ſingularités infinies. La pouſſiere ſeule qui couvre les aîles des Papillons eſt un ſujet d'admiration. Ce n'eſt rien moins qu'une pouſſiere, vue au microſcope, c'eſt un amas de plumes regulieres comme les plumes des Oiſeaux, ou quelque choſe d'approchant, ſans parler des traits ſinguliers qui ſont ſemés ſur ces aîles, juſques là que la célebre Demoiſelle *Merian* a vu un Papillon ſur les aîles duquel on voyoit ces quatre lettres capitales B. C. V. M. bien formées. Il y en a qui ont des croix, d'autres des fleches. Les Inſectes dont les aîles ont des foureaux ou eſpéces d'étui, marquent bien une Provi-

dence ſpeciale qui n'eſt aſſujetie à rien & trouve des reſſources à tout.

La ſeconde ſection de ce ſecond Chapitre parle des parties interieures des inſectes ; ce qui n'eſt pas le plus curieux pour le commun des Lecteurs, & a même un air d'anatomie qui en rebute pluſieurs. En général cependant il eſt bon de ſçavoir que ſous la peau les Inſectes ont une eſpece de chair, vraye chair dans le fond, conſiſtant comme celle des animaux les plus parfaits, dans un aſſemblage de fibres, de muſcles & de vaiſſeaux organiſés, pleins d'un ſuc & de divers ſucs, qu'on peut comparer au ſang & à nos diverſes humeurs, dont réellement ces ſucs ſont les fonctions rélativement aux corps qui en ſont abbreuvés & alimentés.

M. Lyonet releve fort bien M. Leſſer ſur ce qu'il dit que les Inſectes n'ont point de ſang, parce que cette liqueur eſt trop fine pour pouvoir être préparée dans un

corps aussi petit & aussi imparfait que le leur, C'est réellement une fort mauvaise Physique, que cette raison là. Et le Sçavant Commentateur observe fort bien, que c'est tout au contraire la grossiereté du sang & de ses globules qui l'empêcheroit de circuler dans des organes aussi fins que ceux des Insectes, dont les humeurs à force de secrétions dans des conduits infiniment déliés perdent la grossiereté, les globules & la couleur du sang, comme notre sang même les perd pour se changer en limphe & en d'autres humeurs en passant des veines dans les glandes, &c.

Il y a ici une note de M. Lyonet sur l'ame des insectes, note qui demande quelque attention, elle est maniée fort délicatement, & peut donner cependant lieu à d'étranges conséquences. Il s'agit de la divisibilité, de la division même actuelle de cette ame des insectes. Car il y en a plusieurs dont les parties étant separées paroissent conserver

chacun tout le ſentiment de l'animal, ou même en conſerver une partie. Les Polypes rommément coupés en deux trois & vingt parties ſont des Polypes entiers, dont chacun paroît complet dans ſon corps, dans ſes fonctions, dans ſa portion d'inſtinct, de ſentiment, d'intelligence.

Si tous les hommes avoient la ſageſſe & la bonne foi de comprendre & d'avouer qu'ils ne ſçavent pas tout, qu'ils ſçavent même très peu de choſe, & de s'arrêter tout court ſur le bord des précipices que le raiſonnement offre à la raiſon, ils avouroient que c'eſt-là une grande difficulté, mais que ce n'eſt qu'une difficulté, qui ne peut rien prouver contre la ſpiritualité ni contre l'indiviſibilité de nos ames, dont nous ſommes aſſurés invinciblement par la foi, & très ſuffiſament par le raiſonnement.

M. Lyonet a la diſcretion de ne point trop affirmer ce qu'il avance ſur cette diviſion de l'ame des in-

fectes, & fur-tout de ne rien conclure ni en faveur de l'automatifme Cartéfien, ni contre la fpiritualité de nos ames. Peut-être auroit il été plus difcret d'en fupprimer tout-à-fait l'idée & le doute, ou d'y ajouter au moins des correctifs, ne fut ce que celui de convenir, qu'abfolument nous ne connoiffons point la nature de l'ame des bêtes ni même trop la nature de notre ame; & de remarquer, ce qui eft inconteftable & prouvé même par là, que l'ame des bêtes eft d'une nature fort inférieure à la nôtre, & fans doute d'une nature materielle comme la faine Philofophie ancienne l'a toujours dit, au lieu que notre ame eft toute fpirituelle felon la foi & la raifon.

M. Leffer veut abfolument qne tous les infectes ayent un cœur & des poumons pour vivre & refpirer, quoiqu'on n'ait pû par aucune obfervation s'affurer de l'exiftence de ces organes, dans tous ces êtres animés. Le grand effet de l'obfer-

vation devroit être, de nous rendre de plus en plus reservés sur l'espece de devoir que nous semblons imposer an Createur de produire servilement les mêmes effets par les mêmes causes, par les mêmes organes. Le principe de vie n'est point une chose dont la propre nature soit encore démontrée à l'exclusion de telle ou de telle machine, organe ou viscere dont Dieu peut l'exécuter. Avec des aîles l'Autruche ne vole pourtant pas, & sans aîles on a pourtant prétendu que les Araignées voloient jusqu'à s'élever fort au dessus des Tours de Londres. Pour la respiration nous avons déja remarqué que le fœtus vit & est animé dans le ventre de la mere sans respirer.

Chapitre troisieme où l'on traite des qualités singulieres de quelques Insectes. M. Lesser cite un Auteur qui a vu une Fourmi des Indes de la taille moyenne d'un chien. Il y a des Scorpions d'un demi pied de longueur. Communément c'est par

leur exceſſive petiteſſe que les Inſectes ſont ſinguliers. La lumiére que quelques-uns repandent dans les ténebres eſt une vraye ſingularité, &c.

Chapitre quatriéme de la beauté de la plûpart des Inſectes. La vraye beauté des objets de l'œil conſiſte dans le deſſein & l'ordonnance des parties, dans leur ſymetrie, dans leur regularité, dans leurs proportions & leurs contours. L'Auteur a parlé ailleurs de ces proportions regulieres, & ſe borne ici aux couleurs & aux traits, qui font plutôt le joli ſuperficiel que le beau ſubſtantiel & intrinſeque des choſes, à moins qu'une certaine ordonnance & une certaine harmonie ſçavante des couleurs, ne les faſſe participer à ce haut dégré de beauté qui conſiſte dans le deſſein, qui plaît à l'eſprit, au lieu que la ſimple vivacité & la varieté des couleurs ne va qu'à l'œil. Il eſt vrai que tout le monde a des yeux.

En ce genre bien des chenilles

étalent une ſi riche varieté de couleurs, nuées avec tant d'art, que *Salomon dans toute ſa magnificenee*, dit l'Auteur, d'après l'Evangile, *n'a jamais été auſſi richement vêtu que quelques-uns de ces Inſectes*. Les aîles ſurtout des Inſectes ſont ſemées d'une grande richeſſe de traits, de points, de taches même colorées. L'Auteur fait ſur cela des réfléxions morales par rapport à la richeſſe & à la beauté de Dieu, & à l'amour que nous lui devons, réfléxions qui ſont d'un honnête homme, d'un bon Chrétien, d'un Sage, d'un vrai Philoſophe.

Suit le Livre ſecond ou la ſeconde Partie de ce volume. Le premier Chapitre roule ſur l'*uſage & l'utilité des Inſectes, par rapport aux hommes*. Il y a des Pays ou l'on mange de certains Inſectes qui y ſont très bons : le miel qui eſt un excrément des Abeilles ne rebute ici perſonne, & a quelque choſe de délicieux & d'utile à bien de égards. La ſoye qui nous fournit

nos

nos plus beaux habits, après l'or & l'argent, est l'ouvrage d'un ver, assez méprisable aux yeux de la plûpart des hommes. La Cochenille qui nous donne la plus belle couleur de Pourpre & d'Ecarlate, n'est qu'un petit Insecte de la forme d'une Punaise, à peu-près.

Chapitre second, de l'usage & de l'utilité des Insectes dans la Théologie. Ils servent, dit l'Auteur, à nous élever à la connoissance du Créateur. Il s'en sert pour punir les méchans. On a des exemples, que les Abeilles, les Araignées, les Moucherons, les Scorpions ont chassé des habitans des Villes & Campagnes.

Chapitre troisiéme, de l'usage & de l'utilité des Insectes dans le Droit. L'Auteur veut dire qu'il y a des loix occasionnées par les Insectes, & qui les concernent. Car sur quoi n'y en a t'il pas, les hommes abusant de tout, & tout devenant chés eux une matiére de crimes & de Procès? L'Auteur est un peu com-

me les commentateurs. Leur Auteur à tout sçu, tout prévu, tout dit. Les insectes sont bons à tout selon M. Lesser.

Chapitre quatriéme de l'utilité & de l'usage des insectes dans la Medecine. Ce titre a moins de quoi surprendre que les deux précédents. Les Chapitres qui suivent sont du même goût, moitié naturels, moitié assés singuliers. Par exemple : de l'utilité des Insectes par rapport aux bêtes : combien les Insectes nuisent aux biens de la terre : des maux que les Insectes causent à l'homme : des domages qu'ils causent aux animaux : des abus que l'on fait des Insectes dans la vie civile : de l'abus *qu'on en fait en matiere de Théologie, en matiere de Jurisprudence &c.*

ARTICLE XLVIII.

INSTRUCTION SUR l'uſage des Lunettes ou Conſerves pour toutes ſortes de vuës. Marques auxquelles on peut connoître ſi les vuës longues ordinaires en ont beſoin. Méthode pour ſe conſerver la vuë &c. Par M. Thomin, Marchand Miroitier Lunetier. Petit in 12 *de* 130 *pages. A Paris, chés C. Lameſle rue S. Jacques, ann.* 1746.

IL eſt tout à fait avantageux pour le Public que les Artiſtes joignent à la Pratique la Théorie avec l'art ou la facilité du moins d'en écrire ſuffiſamment pour être entendus. C'eſt l'éloge qu'on doit à M. Thomin. Il nous apprend dans ſa Préface qu'il travaille depuis pluſieurs années à un traité d'Optique *quant au méchaniſme de ſon Art*, en faveur des Miroitiers & autres Artiſtes qui travaillent pour

les yeux, *& en faveur du Public*, ajoute-t'il, *touchant l'usage des Lunettes dont encore personne n'a parlé avant moi.*

L'Auteur veut dire peut-être qu'aucun artiste ou ouvrier de profession n'a écrit avant lui sur cette matiére. Car du reste Rheita, Kircher, Scheiner, Descartes & Newton, Dechales dans ses amples traités d'Optique, de Catoptrique, de Dioptrique & bien d'autres ont traité, plusieurs même à fond, la matiére des Lunettes, Telescopes, Microcospes & Miroirs. On trouve même dans la plûpart de ces Auteurs, sur tout dans Rheita, Kircher & Dechales, bien des pratiques excellentes nommément sur la maniere de tourner & de polir les verres, & les Miroirs d'acier.

M. Thomin partage son petit ouvrage, qu'il donne comme un extrait de l'Optique qu'il annonce, en quatre sections, dont la premiere est la plus longue & la plus

importante. Elle eſt réellement pleine de bonnes inſtructions, & les autres n'en manquent pas.

Le ſujet de la premiere ſection eſt *l'uſage des Lunettes ou conſerves pour les vuës longues ordinaires; des marques par où l'on peut connoître ſi on a beſoin de ces ſortes de ſecours, & des verres convexes qui leur conviennent.* Sur tous ces ſujets l'Auteur dit de fort bonnes choſes, d'autant meilleures qu'elles vont toutes au fait du ſervice du Public, & cela ſans cet eſprit méchanique d'intérêt dont on ne ſeroit pas abſolument trop ſurpris de la part d'un Marchand.

Selon M. Thomin, il y a ſix ſortes de vuës : deux longues, dont l'une eſt bonne, & l'autre foible ; deux courtes, l'une de naiſſance & forte, l'autre foible par accident ou maladie : la cinquiéme eſt celle qui a ſouffert l'operation de la cataracte, & la ſixiéme eſt celle des perſonnes louches. La premiere de ces vuës n'a

besoin ni de Lunettes ni de Conserves, & selon cet honnête artiste, il est dangereux d'en prévenir le besoin sous quelque prétexte que ce soit. Il donne les indices auxquels on peut sentir le vrai besoin de Lunettes.

Les divers âges ou plutôt les divers déchets de la vuë demandent divers dégrés de Lunettes. Le Public n'y regarde pas de si près. La dépense empêche bien des gens d'être si délicats & si attentifs. L'intérêt d'un sens aussi précieux que celui de la vuë, mérite pourtant de grands égards pour ne lui donner que ce qui peut la soulager, & rien qui la force & qui en accelere le déperissement.

L'Auteur conseille les Lunettes qui ont les deux surfaces également conformées, par exemple qui sont convexes des deux côtés, au lieu de celles qui ont un côté convexe & l'autre plan, étant dangereux de se méprendre de côté, & difficile de s'y rendre assés atten-

tif. L'Auteur n'eſt pas pour les *monocles*, *Lanſtiers* ou *Lunettes à main.*

La ſeconde ſection traite des vuës courtes & des verres concaves qui leur ſont propres. Ces vuës quand elles ſont bonnes & de naiſſance ſe paſſent ordinairement de Lunettes, ſouvent juſqu'à l'âge de 90 ans. *Leur en perſuader l'uſage*, dit ingénieuſement l'Auteur, *c'eſt leur faire préſent d'une neceſſité dont elles ſe paſſeroient bien.* Pour ceux dont la vuë courte eſt foible, les verres concaves leur ſont utiles.

Les perſonnes qui ont été opérées de la cataracte, trouvent difficilement des Lunettes convenables, & pluſieurs mêmes feroient mieux de n'en point trouver, de n'en point chercher, celles ſurtout qui ayant eu la vuë longue avant l'opération, ſe trouvent l'avoir courte après.

Les Lunettes colorées ne ſont point trop du goût de l'Auteur : mais de toutes les couleurs il n'ap-

prouve que le verd, le celadon & le bleu. Le verd en genéral nous paroît le meilleur de tous. Ce n'eſt pas pour rien que le Peuple le dit ami de la vuë. Ce que tout le Peuple dit eſt vrai *ou veut être vrai* dit Gracien. L'Auteur dit auſſi de fort bonnes choſes ſur les vuës courtes qui louchent.

Il conclut que pour être bien ſervi en fait de Lunettes, on ne ſçauroit *trop s'adreſſer à un homme qui connoiſſe un peu ce que c'eſt que la vuë & les différens verres.* On peut croire cet avis intereſſé. Mais intereſſé ou non intereſſé, il eſt vrai, il eſt bon : il eſt même raiſonnable & décent, & d'un intérêt très légitime.

Un artiſte qui comme M. Thomin paſſe ſa vie à étudier l'objet, la matiere, la pratique de ſon Art, & qui n'omet rien pour joindre une bonne théorie à cette bonne pratique, eſt excuſable d'en vouloir retirer le fruit honnête de ſon travail. Un Sçavant à droit de re-

commander la ſçience : il en connoît le prix, & il eſt bon que les Artiſtes aient un appas d'interêt & d'honneur qui les aiguillonne à ſe perfectionner & à perfectionner leur Art. Le Public ne peut que gagner à celà : il eſt même juſte & d'une utilité publique que les pareſſeux & les ſots ſoient punis de leur ignorance ou de leur préſomption : car il y a de la préſomption à vouloir retirer du profit d'un métier dans lequel on ne veut ou on ne peut exceller.

La troiſiéme ſection donne une Méthode pour ſe conduire ſoi même dans la conſervation de la vuë. La meilleure méthode eſt de s'y rendre un peu attentif ſans ſcrupule, délicateſſe ni fantaiſie, ſuivant la Nature, ſans la forcer en rien à cet égard, évitant ſurtout les mauvaiſes habitudes & les beſoins ſuperflus.

La quatriéme ſection eſt un problême. Pourquoi l'on recouvre ſouvent la vuë dans un âge avancé

jusqu'à n'avoir plus besoin de Lunettes. C'est une lampe qui se rallume avant que de s'éteindre. Les vuës courtes même s'allongent dans une grande vieillesse. La raison que l'Auteur donne de ce Phénomene, double eû égard à ces deux sortes de vues, longues & courtes, paroît d'une bonne Physique générale. Car selon lui les vuës longues s'étant affoiblies, par l'humide radical qui se desseche avec l'âge par le feu du temperament, & qui revient dans un âge glacé réparer les humeurs & les membranes, les vues courtes se rallongent par la même raison de l'abondance d'humidité que la vieillesse, espece d'hyver, leur procure.

L'Auteur termine son Livre en Marchand par un détail des Marchandises, Lunettes, Microscopes, Miroirs, Lanternes Magiques, Chambres obscures, machines d'Optique en un mot qu'on trouve chés lui, *rue Saint Jacques*

assés près de la Fontaine S. Benoist du même côté.

ARTICLE XLIX.

LETTRE au P. B. J. au sujet de la contagion qui fait périr les bêtes à corne en plusieurs Provinces du Royaume.

MON RÉVÉREND PERE

Il est bien du ressort de vos Mémoires d'instruire le public sur l'origine, la propagation, la nature, les circonstances & les remedes de la maladie des bêtes à corne : fléau terrible qui désole depuis si longtems plusieurs de nos Provinces, en particulier la Flandre où la providence m'a fait naître. Les soins spirituels que je dois aux peuples de la campagne sont liés en mille rencontres avec leurs interêts temporels ; & comme je suis le témoin ordinaire de leurs disgraces, je crois

qu'il eſt de mon miniſtere, d'obſerver du moins ce qui pourroit les ſoulager, ſi je ne puis en détourner la cauſe. Permettez donc que je vous adreſſe quelques-unes de mes réflexions ſur cette maladie. Je vous parlerai d'après l'experience, & je puis vous aſſurer que ceci n'eſt que le réſultat d'une infinité de moyens que nous avons pris pour arrêter le progrès de la contagion . . . Mais afin de donner plus d'ordre à ma Lettre, je ſuivrai le plan que j'ai d'abord indiqué, & mes obſervations doivent rouler 1°. Sur l'origine & la propagation de la maladie des bêtes à corne. 2o. Sur la nature & les circonſtances de ce mal. 3°. Sur les remedes qu'il eſt à propos d'employer pour le guérir, & ſur tout pour empêcher qu'il ne ſe répande.

I. *Origine & propagation de la maladie.*

J'entends ici une *origine* de fait & qui ſe rapporte immédiatemen

au mal dont nous nous plaignons. C'eſt à proprement parler l'hiſtoire de cette contagion. Je ne doute pas qu'avec quelques recherches dans l'Antiquité, on n'en trouvât bien des exemples, mais je me borne à ce qu'il y a de plus récent. On dit que vers l'an 1673. il mourut plus de 30000 bêtes à corne dans les Etats du Pape, la maladie étoit venue du Royaume de Naples par le moyen des marchez publics & des foires ; c'eſt encore aujourd'hui ce qui la répand par-tout. Depuis ſix ou ſept ans, il paroît que c'eſt l'Allemagne qui a été d'abord attaquée de la mortalité. Au mois de Mai 1743. elle fit de grands ravages à *Ulm* & aux environs du Danube, elle n'y ſéjourna pas longtems parce qu'on prit de très-bonnes meſures pour l'arrêter. On empêchoit exactement la communication entre les villages & les fermes ; on enterroit profondément les bêtes mortes ; on n'en tuoit dans les boucheries aucune qui fut ſuſpecte.

Sur la fin de 1743. la maladie se manifesta en Champagne, & elle passa de-là en 1744 dans notre armée de Flandre. Les Vivandiers & les Marchands de vin, venus de Champagne, l'apporterent apparemment de leur païs. Au siége d'Ypres, on s'en apperçut, elle se déploya davantage durant le siége de Furnes. Cassel, Bailleul, Lille, le Tournesis & le Haynaut ressentirent bientôt les effets de ce cruel fléau. Les Vivandiers de l'armée soulagerent pourtant un peu les villages & les fermes de ce canton, en achetant beaucoup de bêtes malades; mais ce trafic étendit la contagion. Les Hollandois l'éprouverent à la fin de la campagne, elle passa de là par le commerce jusques dans le Dannemarc & dans l'Ingermanie. En 30 mois elle a parcouru une étendue de plus de 700 lieues, sans compter ce qu'elle a gagné en largeur. Actuellement elle est en Angleterre; c'est une des conquêtes qu'a fait cette

nation en prenant nos Vaiſſeaux Marchands & nos Armateurs. Mais j'apprend qu'on veille extrêmement en ce païs-là ſur les ſymptômes & ſur toutes les circonſtances du mal ; qu'on lui oppoſe des barrieres de tous côtés ; qu'on fait obſerver à la rigueur les loix portées pour empécher la communication. Si cela eſt, l'Angleterre ſera délivrée de ſes allarmes, lorſque nous verrons tomber encore dans nos paturages les plus nombreux troupeaux. Dieu veuille même que cette peſte n'infecte pas auſſi les hommes. Sur la fin de ma lettre, je vous citerai des exemples qui doivent faire appréhender ce malheur.

Je viens déja de vous indiquer, M. R. P. ce qui propage la maladie, ce qui la rend aujourd'hui un mal preſque univerſel. C'eſt en général & principalement la communication, & elle ſe fait par les paturages, par les foires, par les boucheries, par les armées, par le tranſport des peaux, par les foura-

ges infectés, &c. Je pourrois entrer ſur cela dans une expoſition très-ſuivie, & vous verriez combien ſont ſages tous les ordres qu'a donné le Conſeil d'Etat, pour rompre abſolument cette dangereuſe communication : mais le Roi dont la ſageſſe s'étend à toutes les parties de ſon vaſte Empire, ne peut veiller également & dans le détail à l'obſervation de ſes loix ; il doit être ſecondé dans les Provinces, il faut dire même dans chaque hameau ; c'eſt le cas où le Souverain ne peut avoir trop d'Officiers & où ſes Officiers ne peuvent être trop autoriſés.

II. *Nature & circonſtances de la maladie.*

Le Dictionnaire Œconomique de *Chomel* (*édition de* 1732) au mot *Bêtes*, dit, *Il y a une maladie très-dangereuſe à laquelle les bœufs & les vaches ſont plus ſujets que les autres bêtes . . . on l'appelle fonte ou catarre.* Et le même Auteur indique enſuite beaucoup de remedes. Je

ne ſçai ſi l'on a conſideré avec aſſez d'attention cet endroit de *Chomel.* Il me ſemble qu'on auroit pû dès le commencement en faire uſage pour connoître & pour guérir la maladie dont nous parlons.

Des Obſervateurs habiles pourroient auſſi tirer d'excellentes choſes du traité des Fiévres d'*Hoffman* ſur tout du Ch. 10. où il parle des *fiévres exanthematiques caterales.* Car quoiqu'il ne parle là que des hommes; il y a toute apparence que les animaux qui periſſent aujourd'hui ſont attaqués du même mal. Voici quels en ſont les ſymptômes ordinaires. On voit naître des boutons ou veſicules à la langue, une ſorte de tumeur & de rougeur avec un tournoyement dans les yeux. L'animal perd l'appetit, il pouſſe des ſons entrecoupez, il a une toux ſeche, &c. Encore une fois ce ſeroit une attention digne des plus habiles Médecins de faire une comparaiſon exacte de tout cela avec les divers états des hommes at-

taquez de *Fiévres Caterales*; & comme Boërhaave, Touvry, & une infinité d'autres excellents Médecins ou Physiciens proposent de bons remedes, pour favoriser la guérison des hommes quand ils ont ces sortes de maux, il seroit bien raisonnable de tenter les mêmes remedes en faveur des animaux, infiniment moins précieux que les hommes, il est vrai, mais toujours très-chers, très-nécessaires, & dont la guérison est d'autant plus difficile qu'ils ne peuvent s'expliquer eux-mêmes.

III. *Remedes qu'il est à propos d'employer dans cette maladie.*

J'ai déja lû dans vos mémoires, qu'en Languedoc & ailleurs on a publié des remedes de deux especes : les premiers pour *guerir* & les autres pour *préserver*. Nous avons fait la même chose en Flandre, & je puis bien assurer que si tout avoit été observé ponctuellement dans ces vastes Provinces de la Belgique, il n'y seroit pas mort

la dixieme partie des animaux qu'on a perdus. Dans mon Canton, Diocèse d'Ypres, j'ai tenu la main autant que j'ai pû aux reglements que j'avois indiqués, & auxquels les Magistrats avoient bien voulu accorder leur protection.

Or, pour vous donner une idée de nos remedes *curatifs*, j'observe avant toutes choses qu'une des attentions de ceux qui écrivent sur la maladie présente, doit être de présenter au public des choses faciles, des choses dont l'exécution ne demande ni l'habileté des Chimistes, ni les richesses des grands Seigneurs. Nous avons affaire à des hommes de la Campagne, à des Fermiers, à des conducteurs de troupeaux, à des femmes même & à des enfans. Tout ce peuple ne porte ses vuës qu'à ce qui se trouve dans le lieu même, c'est-à-dire, dans la ferme, dans la prairie voisine, dans la grange, dans un potager champêtre, dans

un verger presque sans culture. Il faut donc tirer de-là de quoi faire des compositions capables de guerir un troupeau menacé, ou même déja infecté de la Contagion.

En général, toutes fumigations sont excellentes : tabac, genievre, encens, souffre, suye brulée, vieux cuir jetté au feu, &c. Rien de tout cela ne doit être épargné dans les étables. On a pratiqué avec succès le remede suivant. Le matin on faisoit bruler une poignée de buis & autant de bois de salingre, sous le nés de la bête malade; on la tenoit bien couverte pendant ce tems-là : on réïteroit cette fumigation trois ou quatre jours de suite; on lui faisoit prendre 2 ou 3 fois le jour de la graine de genievre concassé ou moulu avec un peu d'avoine, le tout mêlé dans de l'eau tiede. Une autre attention bien considérable, est de tenir les étables propres, & de transporter, d'enterrer même le fumier, pour éviter que d'autres bêtes ne con-

tractent la maladie par ces ordures infectées. On aura ſoin de même de laiſſer entrer un peu d'air dans le lieu où ſont les bêtes malades. C'eſt un des avis d'*Hoffman dans les fievres malignes Epidemiques.* On a remarqué que les bêtes attaquées du mal ſe gueriſſoient quelquefois mieux hors de l'étable, qu'au dedans, par la raiſon que nous venons de dire. L'air empêche l'infection provenant de leur tranſpiration & de leur ordure. Mais il faut que cet air ne ſoit ni froid, ni humide; la nuit on doit renfermer ces animaux, & encore allumer des feux, & conſtamment faire des fumigations fortes, fréquentes & de proche en proche.

De plus on s'eſt ſervi à propos de tous les ſudorifiques, & je ne doute point que la ſuye de cheminée, connue ſelon l'analiſe de Boerhaave, ne pût-être propoſée en toute ſureté, pour favoriſer l'éruption des *exanthêmes* ou puſtules peſtilentielles, d'autant plus que

Chomel la preſcrit dans la maladie dont nous parlons.

Il ne faut pourtant pas croire, M. R. P. que tous ces remedes & bien d'autres, que j'ai vû indiqués dans vos mémoires, ſoient ſouverains pour détruire cette peſte ſi formidable à nos grands troupeaux de bêtes à corne. Elle ne ſe détruira que par les remedes *préſervatifs*, & c'eſt auſſi à quoi nous avons veillé davantage. Voici un détail ſur ce qu'il convient d'obſerver. Je partage encore cela en diverſes claſſes ſelon les circonſtances de la maladie.

I. *Moyens pour empêcher la Contagion de ſe porter d'une étable ou même d'une bête à l'autre.*

Dès les premiers indices de la maladie, ſeparez les bêtes ſaines & faites beaucoup de fumigations dans l'endroit où vous les mettrez. Nulle communication de paturage, d'abreuvoir, d'utenciles, ſceaux, bacquets, Auges, &c. Il faut même que les perſonnes qui pren-

dront ſoin des malades n'approchent point des autres, qu'elles portent des habillemens les moins propres à tranſmettre le mauvais air : la toile, par exemple, eſt meilleure que l'étoffe & la laine. Mais ce qu'on ne peut trop recommander, c'eſt de tenir toujours des feux allumés dans la ferme, ſurtout lorſque le tems eſt humide, & que la ſituation des lieux eſt marécageuſe.

II. *Moyens pour empêcher que la maladie ne paſſe d'une ferme à l'autre.*

Il faudroit avertir le principal Officier de la Paroiſſe ou du Canton, lequel feroit planter des poteaux à toutes les avenues de la ferme infectée, avec défenſe (ſous peine d'amende arbitraire) à quiconque de conduire par là aucuns beſtiaux ; & aux habitans de la ferme de laiſſer ſortir leurs troupeaux de quelque eſpece qu'ils ſoient, tant que les poteaux demeureroient plantés. On devroit

auſſi ſe défier de tout ce qui ſeroit venu de ce lieu, comme des fourages, fumiers, chanvres, cuirs, &c. des hommes même & de tout ce qui leur appartient. Une précaution excellente pour les plus proches voiſins, eſt d'allumer des feux toutes les nuits ſur les chemins qui menent à la ferme infectée, ſurtout à l'oppoſite du vent. On a éprouvé que la contagion ne s'étoit jamais portée du côté où ces feux avoient été allumés.

III. *Moyens pour empêcher que la contagion ne revienne dans les endroits qui ont été infectés.*

Après un premier orage il n'eſt perſonne qui ne doive ſe précautionner contre un ſecond. Les bêtes qui ſeront mortes durant la contagion doivent être enterrées bien profondément, & non jettées à la voirie : elles doivent être enterrées dans les champs & non dans les paturages. Il faut ajouter à cela d'autres attentions : renouveller les étables, les enduire de chaux

vive, changer les fourages, les uſtanciles, continuer les fumigations, les feux, empêcher les bêtes de paître à l'air durant la nuit, & dans un tems humide, c'eſt par-là principalement que ſe communique la contagion : Enfin n'acheter point de nouvelles bêtes à corne, ni les mettre avec les anciennes, ſans leur avoir fait faire une bonne quarantaine, ſoit chez le Marchand, ſoit dans une étable à part.

Je pourrois pouſſer plus loin mes obſervations, & nous en avons donné en Flandre une très-longue liſte qui a été imprimée à Bailleul, ſous l'autorité même des Magiſtrats. Je finirai ma Lettre, M. R.P. par l'examen de deux queſtions : la premiere, s'il eſt à propos de tranſporter les cuirs des bêtes mortes de la contagion, & je répons abſolument que cela eſt très-pernicieux, à moins qu'on ne prépare ces peaux dans le lieu même, & ſur le champ : ce qui ſeroit abſolument poſſible. Si l'on ne prend

cette précaution, & si l'on fait inconsidérément ce transport, on peut compter que la maladie se propagera de plus en plus, qu'elle deviendra comme un mal interminable. L'expérience ne nous a que trop instruits sur cela. C'est encore le cas où il faut user d'une sévérité très-sage & très-bien entendue à l'égard des Fermiers à qui le malheur de perdre leurs Bêtes est arrivé. Ces pauvres gens sont à plaindre en toute maniere, il faut que la compassion des maîtres, que la charité des Pasteurs, que la vigilance même du Ministere public, les soulagent dans leur infortune; mais on ne peut leur laisser les dépouilles de ces animaux infectés, sans interesser le bien commun, la patrie entiere; sans exposer d'autres cantons & de vastes provinces à voir les mêmes désastres. Quand le fleau est tombé quelque part, il faut impitoyablement détruire l'animal & la peau; ce sacrifice est une des attentions qui mé-

rite le plus d'être recommandée ; à moins, comme nous avons dit, qu'on ne trouvât les moyens de faire préparer les cuirs dans le lieu même: car après les façons que les Artistes leur donnent, il n'est plus à craindre qu'ils conservent l'infection & qu'ils la portent ailleurs.

La seconde question, qui pourroit déja paroître résolue, est s'il convient de laisser manger la viande des Bêtes mortes de la maladie présente. On se permet cela en bien des endroits, & voici des faits que j'oppose à cette pratique. Je sçai qu'en Flandre plusieurs personnes sont mortes après avoir usé de ces sortes de viandes ; qu'auprès d'Ypres, l'armée du Roy y étant, un Paysan ayant simplement écorché un bœuf mort de cette peste, le bras lui enfla sur le champ jusqu'à l'épaule ; que dans Ypres même durant l'hyver de 1745. il périt dans les hôpitaux un très-grand nombre de soldats, & que quand on eut jetté dans les fossés de la

ville la quantité de 400 vaches dont on avoit apporté les viandes pour le ſervice de l'hôpital militaire, la mortalité de nos ſoldats ceſſa. On m'a dit auſſi qu'après la priſe de Nieuport nos Officiers perdirent beaucoup de leurs gens; la maladie des Beſtiaux regnoit alors dans ce canton, & l'on ne faiſoit point de façon de faire manger de ces viandes aux ſoldats malades. Ce n'eſt aſſurément point l'intention du Roi: Sa Majeſté étant au camp d'Ypres viſita elle-même l'hôpital, & recommanda fort qu'on eût grand ſoin de ſes ſoldats: mais l'interêt des ſubalternes fait tranſgreſſet à tout inſtant les ordres du Maître. Juſques dans Lille même il entre ſouvent des Bêtes malades & des viandes infectées; pluſieurs de ceux qui ſervoient l'hôpital en ſont morts. J'apprens auſſi qu'un très-grand nombre de ſoldats embarqués ſur la flotte de M. le Duc d'Anville, ont péri par les mauvaiſes nourritures: & n'étoit-il point

entré de viandes infectées dans les vaiſſeaux de cet armement ? On dit que le ſel corrige ces défauts ; c'eſt encore une illuſion : les Experts en cette matiere aſſûrent que ces ſortes de viandes ne prennent point le ſel, ou qu'elles ne le prennent pas dans la quantité ſuffiſante pour en faire un aliment ſain & non ſuſpect.

Il ſeroit bien de la dignité de mon miniſtere, M. R. P. d'ajouter quelques réflexions ſur les devoirs des Paſteurs des ames, lorſqu'ils ſe trouvent dans des cantons attaqués de la maladie dont je viens de parler. On ne peut concevoir combien d'entrepriſes ſur la charité & ſur la juſtice, ſe font à cette occaſion ; combien de murmures contre la Providence, de juremens, de tranſports de colere troublent ces retraites champêtres, d'ailleurs ſi propres à conſerver l'innocence des mœurs & la ſimplicité du Chriſtianiſme. La perte des ames, ce bien ſi ſupérieur à tout,

ſuit la perte de quelques animaux qui n'ont été donnés aux hommes que pour le ſervice temporel. C'eſt aux Miniſtres du Seigneur, mes confreres, de ramener les malheureux aux voies de la patience & de la réſignation, ſans négliger toutefois les obſervations propres à faire ceſſer une mortalité ſi funeſte. Je ſuis, M. R. P.

Votre, &c.
G. D. V. Curé dans le Diocèſe d'Ypres.

ARTICLE L.

DICTIONNAIRE Géographique portatif, ou Deſcription de tous les Royaumes, Provinces, Villes, Patriarchats, Evêchez, Duchés, Comtés, Marquiſats, Villes Impériales & anſeatiques, Ports, Forteresſes, Citadelles, & autres lieux conſidérables des quatres parties du monde, dans lequel on indique en quels Royaumes, Provinces &

Contrées ces lieux se trouvent, les Princes dont ils dépendent : les Rivieres, Bayes, Mers, Montagnes &c. sur lesquelles ils sont situées ; leurs distances en lieues Françoises, des places remarquables des environs, avec leur longitude & leur latitude, selon les meilleures Cartes. Les siéges que les Villes ont soutenus ; les grands hommes, qu'elles ont produits, &c. les lieux ou se sont données les principales Batailles. Ouvrage très utile pour l'intelligence de l'Histoire moderne & des affaires présentes, traduit de l'Anglois sur la treiziéme édition de Laurent Echard, avec des additions & des corrections considerables, par M. Vosgien, *Chanoine de Vaucouleurs. in* 12 *à Paris chez Didot, Quai des Augustins à la Bible d'or.* 1747.

L'Utilité de cet ouvrage se connoît à la vûe du titre seul. Il n'est personne, qui ne comprenne

d'abord combien il eſt commode de pouvoir porter par tout avec ſoi un abregé de Géographie, qui contienne tout ce qu'on peut à la vérité apprendre ſans être bien ſçavant, mais ce qu'on ne peut négliger de ſçavoir, ſans être accuſé d'ignorance ſur ce qui fait le ſujet des converſations les plus ordinaires.

On peut en effet regarder ce Dictionnaire comme une eſpece de mappemonde, qui donne du Globe de la terre une connoiſſance plus que ſuperficiele, & avec laquelle on eſt du moins en état de comprendre bien des choſes néceſſaires, pour n'être point arrêté preſque à chaque page dans la lecture de l'Hiſtoire ancienne & moderne, & pour être d'abord au fait des évenemens annoncés dans les nouvelles publiques.

Le débit que ne peut manquer d'avoir un tel Ouvrage nous fait eſperer qu'il ne tardera pas à acquerir toute la perfection qu'il doit avoir, mais qu'il n'aura jamais, ſi

le Libraire ne prend pas de bonnes mesures pour être instruit des erreurs qu'on y aura remarquées, & pour les corriger dans toutes les nouvelles éditions qu'il en fera. Si après treize éditions de l'original Anglois, il a fallu encore corriger & augmenter en le traduisant en françois, c'est sans doute parce que la langue Angloise n'étant pas aussi connue, qu'elle devroit l'être hors des limites de l'Empire Britannique, les Editeurs Anglois n'ont pu profiter des secours étrangers pour corriger les fautes, qui avoient échappé à l'auteur. On ne pourra pas dire la même chose d'une traduction françoise : notre langue est devenue si universelle, que dans toutes les parties du monde on lit nos livres, pour peu qu'ils ayent de cours parmi nous.

Nous avons déjà trouvé en parcourant legerement ce Dictionnaire plusieurs points a réformer; mais on n'attend point ici de nous un *errata*. Quelque long qu'il fût,

nous ſerions toujours obligés d'avertir que nous ne prétendrions point avoir tout remarqué. Nous ne pouvons cependant pas nous diſpenſer de faire obſerver ici que les Géographes modernes, en marquant les limites des Provinces de France, n'ont pas fait aſſez d'attention à ne point confondre les gouvernemens généraux avec les Provinces priſes géographiquement, d'ou s'eſt enſuivie une confuſion, qui rend méconnoiſſable la Géographie de ce Royaume, telle qu'elle étoit du tems des Samſoms des Duval & des Briets. Nous en avions averti les derniers Editeurs du Dictionnaire de M. Bruzen la Martiniere ; il n'y ont pas eu d'égard, & l'Imprimeur de Paris en a rejetté la faute ſur celui de Dijon, qui étoit chargé du volume, ou devoit être notre remarque.

Nous l'avions faite au ſujet de la Picardie, & de l'Iſle de France, & nous avions obſervé que ſi on

distingue les Provinces par les gouvernemens généraux, presque la moitié de la Picardie & une partie de la Beauce se trouvent dans l'Isle de France, qui ne seroit plus une isle, & que l'Artois est tout entier dans la Picardie. Les Généralités, si on s'avisoit d'en faire des Provinces, augmenteroient encore la confusion, & nos faiseurs deGéographies nouvelles n'y ont pas toujours fait assez d'attention. Cette remarque au reste n'est pas étrangere au livre que nous annonçons, parce que l'on y a suivi l'erreur où est tombé M. la Martiniere. Mais cela n'empêche pas que généralement parlant on ne le doive régarder comme un fort bon ouvrage, quoi qu'il n'ait pas encore toute la perfection que le tems y aportera. la Géographie embrasse un pays immense, qui n'est pas encore bien défriché, & où par conséquent il ne faut pas s'étonner qu'on s'égare quelquefois.

ARTICLE LI.

LE THEATRE ANGLOIS Tome quatriéme in 12 *p.* 362 *à Londres* 1746.

TImon est la premiere Comédie de ce quatriéme Tome : mais c'est un Timon bien différent de Timon l'Athenien qui avoit pris en aversion tout le genre humain ; & du Misantrope de Moliere. Le Timon de Shakespeare, loin de détester le genre humain, s'y livre d'abord sans reserve, & devient la proye de tous ceux qui veulent vivre & se réjouir à ses depens. Les Poëtes, les Musiciens, les Jouailliers, tous, ou du moins la plupart, gens qui souffriroient beaucoup de l'indigence, s'ils ne rencontroient des hommes opulents & disposés à payer plus qu'elles ne valent les futilités qu'on leur offre, l'investissent de tout côté, & il succombe à toutes

leurs attaques. Apémantus, Philosophe chagrin & qui voudroit bien remédier à ce désordre, est le vrai Misantrope de la Piéce, & le nom de Timon, nom consacré à la misanthropie, lui convenoit beaucoup mieux qu'à l'Acteur à qui on l'a donné.

Apémantus n'épargne ni les avis ni les censures, mais il mêle trop de fiel dans tout ce qu'il dit, & il n'a nul ménagement pour le rang ni pour les personnes. Dans l'ardeur de son zèle pour la réforme des travers de l'esprit humain il s'addresse ainsi aux Grands. *Ouvrez les yeux superbes Pigmées! connoissés vos défauts, vos ridicules, votre néant, & revenez ensuite écouter vos flateurs.* Ce trait est ce qu'il y a de plus doux & de plus respectueux dans son rôle. On lira peut-être volontiers la priére du même Philosophe, en se mettant à table, mais à une table séparée, où il ordonne qu'on ne serve que des légumes, qui suffirent pour

la nourriture des premiers hommes, & où il ne boit que de l'eau.

C'est pour moi seul que je te prie,
Juste Ciel, écoute mes vœux !
Si ta bonté dans cette vie
Veut m'accorder un sort heureux,
Ecarte de moi les richesses,
Les titres, les plaisirs trompeurs ;
Fais que mon cœur sourd aux promesses
Des grands, des femmes, des flatteurs,
Exemt des vulgaires erreurs,
Du joug des Tyrans de la terre ;
Préfere à leurs vaines grandeurs,
Des racines & de l'eau claire.

Ce n'est qu'après avoir été ruiné par ses folles depenses, que Timon se voyant abandonné de tous ses prétendus amis, & réduit à une extrême misere se livre à son chagrin ; & devient enfin Misanthrope. Il paroît sur le Théâtre une bêche à la main, & il débite des

reflexions, peut-être un peu trop recherchées, & selon le goût de la Nation. En voici quelques-unes : *Pere de la nature, Soleil ! attire à toi les humides exhalaisons des lieux les plus marécageux : infectes-en les airs & les fais tomber sur Athenes. Purge le monde de flateurs & commence par elle... & toi, mere commune des humains, ô Terre ! ne te rends pas rebelle à mes travaux, ne ferme pas ton sein à mes besoins : je n'y cherche que des racines .... Mais que vois-je ? De l'or ! Non, métal enchanteur, non, funeste poison des vertus, tu m'as rendu trop malheureux pour me tenter encore ! Reste caché pour jamais aux regards des avides mortels.*

Le scéne cinquiéme du quatriéme Acte où le Philosophe Apémantus fait de nouveaux reproches à Timon, a aussi ses beautés. *Tu te donnes pour Philosophe*, dit Apémantus, *pure affectation, à l'ombre de laquelle, tu prétends cacher le désespoir qu'excite en toi*

la perte de ta fortune ! . . va, va, quitte ces lieux peu faits pour un homme auſſi foible que toi : ceſſe de les profaner par un maintien cynique, trop ridicule pour m'en impoſer. Crois moi, retourne à Athénes : deviens flateur à ton tour ; & retrouve la fortune en apprenant le même métier, qui te l'a fait perdre ... encenſe les veaux d'or; oſe louer leurs foibleſſes & juſtifier leurs vices : tu ne peus manquer de parvenir.

On dit de Timon l'Athenien qu'il n'eut quelque affection pour Alcibiade, que parce qu'il le regardoit comme la ruine de la patrie. On dit auſſi que ce Miſantrope ſe voyant obligé pour bâtir, d'abattre un figuier, où quelques Citoyens s'étoient déja pendus ; il inſtruiſit le Public que cet arbre ne ſeroit plus long-temps ſur pied, afin que ceux qui voudroient s'y pendre, ſe hâtaſſent. Shakeſpeare, qui n'ignoroit pas ces deux faits, en a profité. La Piéce finit par l'epitaphe de Timon que lit Alcibiade.

Affranchi des liens qui l'attachoient
au monde,
Cy gît Timon : Lecteur, que le Ciel
te confonde.

Il n'eſt pas poſſible de lire le Timon de Shakeſpeare ſans ſe rappeller le Miſantrope de Moliere, & ſans ſuccomber à la tentation de faire quelques reflexions critiques ſur ces deux Comédies. Mais il faut que ce ſoit avec la plus exacte impartialité. Elle n'eſt pas moins neceſſaire dans la Critique que dans l'Hiſtoire. C'eſt un malheur que cette impartialité ſe rencontre ſi rarement parmi les Critiques & parmi les Hiſtoriens.

Le Timon Anglois eſt pour ainſi-dire un Miſantrope artificiel, & qui n'eſt pas né avec un fond de miſantropie. Après avoir paſſé une partie de ſes jours dans les plaiſirs, & avoir diſſipé ſes biens par un luxe ſouvent ridicule, il ſe voit abandonné, & de dépit il devient

Philoſophe atrabilaire, & peut-être plus ennemi de la raiſon dans les tranſports de ſa prétendue ſageſſe, qu'il ne le fût dans les accès de la volupté. S'il ſe fût préſenté quelque ami généreux qui l'eût mis en état de continuer ſa premiere vie, il ne lui fût pas venu dans l'eſprit de renoncer aux maximes d'Epicure pour ſuivre celles de Zénon. C'eſt donc la ſeule indigence qui fait ici d'un voluptueux un Philoſophe auſtere.

Il eſt conſtant qu'il y a des hommes qui ſelon les circonſtances paſſent d'une extremité à l'autre, ſans qu'on les apperçoive un ſeul moment dans l'eſpace qui ſépare des termes ſi éloignés. Ces révolutions ſi rapides frappent puiſſamment le Spectateur, ſur tout dans une ſçéne tragique, quand elles ſont maniées avec un grand art. Elles ne deplaiſent même pas dans le comique. Cependant il ſemble qu'il ne convienne point alors de finir par des imprécations & des emportemens

qui ne divertiſſent plus le Spectateurs. Il lui ſeroit plus agréable de voir un Miſantrope devenir voluptueux.

Le Miſantrope de Moliere, eſt né avec un fond de miſantropie très propre à réjouir. Elle n'incommode que celui qui l'a, & amuſe agréablement tous les autres. On ne ſçauroit dire que ce ſoit un ſtupide qui ſe laiſſe duper, un homme qui ſe rend mépriſable par un luxe extravagant : c'eſt, ſi l'on oſe s'exprimer ainſi, un excès de vertu & de raiſon, qui lui donne je ne ſçais quel ridicule dont tout le monde eſt charmé. Un ſeul de ſes ſentimens vaut quelquefois une Comédie entiere. On le preſſe de ſolliciter ſes Juges. C'eſt un uſage ſagement établi. Il eſt juſte & raiſonnable que tout plaideur rende hommage aux arbitres de ſon ſort: on ne ſe propoſe pas de les engager à prononcer contre les Loix & leur conſcience, on leur recommande les intérêts que chacun croit

bien légitimes. Le Miſantrope penſe bien autrement. Pleinement convaincu que la Juſtice eſt de ſon côté, il ne fera pas un ſeul pas pour voir ſes Juges & ſe livrant à ſon naturel, il ajoute :

. . . . Je voudrois
Pour la beauté du fait avoir perdu ma
cauſe.

Ce ſeul trait dévelope tout le caractére du perſonage, caractére ſoutenu conſtamment. Combien y a t'il d'autres traits auſſi marqués dans le reſte de la Piéce ?

Ce n'eſt pas ſeulement en plaidant, c'eſt encore en aimant que le Miſantrope eſt toujours lui même. Cette méthode ne paroît pas ſûre. Cependant attendu les caprices & les bizarreries, ſi communes dans cette paſſion, qui oſeroit aſſûrer qu'on n'a jamais réuſſi par-là ?

Ce n'eſt pas dans Moliere un Philoſophe chagrin & auſſi peu

ſenſé que le diſſipateur qu'il voudroit réformer, mais un homme qui poſſede la Philoſophie d'uſage ſi néceſſaire dans le commerce du monde, c'eſt-à-dire un homme doux, complaiſant, ennemi de toute conteſtation, qui contraſte avec le Miſanthrope. Pendant que l'un de ces deux Acteurs blâme tout ce qu'il déſaprouve dans les Coutumes recuës, & ſe croit obligé de contredire à toute occaſion, l'autre eſt perſuadé qu'il eſt plus raiſonnable de ſe conformer aux bienſéances établies, & qu'il eſt plus à propos de garder le ſilence dans les rencontres où l'on déſaprouve ce que l'on voit & ce que l'on entend, que d'éclater ſans aucun fruit ni pour la vérité ni pour le réformateur. Le Lecteur ſera attention qu'il ne s'agit ici que de cette morale qu'on apprend au Théâtre, non de la morale de l'Evangile.

Pour finir cette digreſſion, ſi toutefois c'en eſt une, il nous ſem-

ble, tout intérêt de nation mis à part, que le Misantrope de Moliere est, malgré les défauts qu'on y remarque, un chef-d'œuvre, qui assûre à son Auteur une grande supériorité dans son Art sur les anciens & sur les modernes.

Les autres Piéces de ce Recueil ne sont pas toujours traduites en entier: il y a des scénes dont on n'a mis que l'analyse. Il y a même plusieurs Piéces qui ne sont qu'analysées. Le Traducteur n'affoiblit pas par ses expressions les sentimens du Poëte Anglois. Comme la licence du Théâtre Anglois est quelquefois excessive, sans doute par complaisance pour le Peuple, qui est par tout & toujours Peuple, M. de la Place a retranché ses scenes scandaleuses dont on eût été blessé. Il y a aussi quelques endroits qui ne sçauroient piquer & faire plaisir que dans la Langue originale, on les gâteroit entierement en les faisant passer dans une autre Langue. C'est pour

ainſi-dire, *un ſel national* comme s'exprime le Traducteur. Ç'a été une néceſſité de les ſacrifier. Il n'y à rien à dire : c'eſt le droit commun.

On nous permettra de faire une reflexion qui nous ſemble glorieuſe à la Poëſie Françoiſe, ſans que les Poëtes des autres Nations puiſſent raiſonablement s'en offenſer. Corneille, Racine Moliere, Deſpréaux, il ſeroit aiſé, d'en citer un plus grand nombre, ne lûrent point en leur temps les Poëtes Anglois : ce ne fût pas ſur ces modéles qu'ils ſe formerent, ni dans ces ſources qu'ils puiſerent. Ils étudierent profondément les maîtres que l'antiquité nous a laiſſés. On lit aujourd'hui avec une eſpece d'affectation les Poëtes Anglois, ſur le témoignage qu'on leur rend je crois volontiers qu'ils méritent cet empreſſement : mais nous n'avons plus de Corneilles, de Racines, de Molieres, ni de Deſpréaux. Ces nouveaux ſecours qu'on eſt

allé chercher au delà de la Mer, n'ont n'y orné n'y enrichi notre Scéne, n'y notre Parnasse.

ARTICLE LII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

De imperio Solis ac Lunæ in corpora humana & morbis inde oriundis. Autore Richardo *Mead.* Coll. Medic. Londin. socio. Reg. Societ. Sodali, &c. C'est-à-dire, *du pouvoir du Soleil & de la Lune sur le corps humain & des maladies qui en naissent*, seconde Edition, revuë & augmentée. in-8°. pag. 123 sans la Préface.

Ce Livre rétablit en partie l'ancienne

cienne opinion des influences de la Lune : par exemple M. Mead croit la Lune un peu coupable de diverses maladies que nous éprouvons, comme de l'Epilepsie, des *vertiges*, de *l'asthme*, des inflammations de reins, des maladies *Histeriques*. Il est vrai qu'il joint presque par-tout l'action du Soleil à celle de la Lune ; cela étaye sans doute le systême, puisqu'il n'y a personne qui n'avouë que le Soleil agit puissamment sur les corps. Mais enfin, selon lui, la Lune augmentant la pression de notre atmosphere, contribue aussi beaucoup à nos infirmités. Le mal toutefois est compensé ; car comme la pression de la Lune sur la Mer, opére le flux & réflux, qui empêche les eaux de se corrompre ; l'action du même globe lunaire sur l'air qui nous environne peut servir aussi à le purifier.

Ce principe bien consideré pourroit faire naître quelque jour un Livre tout contraire à celui-ci ; on

y traiteroit des avantages que cause la Lune, & de la santé qu'elle procure au corps humain.

Les Georgiques de Virgile avec une traduction & des notes Angloises. Par Jean Martin, Membre de la Societé Royale & Professeur en Botanique à Cambridge 1746, in 8°. 487 pages, &c. Cette traduction est plus littérale qu'élégante; les notes sont un peu dans la maniere des Abraham & des Dacier: on y remarque sur-tout une grande science Botanique; c'est la profession du Traducteur. Du reste il mérite des éloges pour avoir comparé les éditions, & restitué le texte sur un bon nombre de Manuscrits.

ITALIE.

De Milan.

Lettera scritta all' Illmo Sig. Auvocato Don Orazio Bianchi Roma-

no, &c. dal Segretario Don Filippo Argelati, c'eſt-à-dire, *Lettre de M. Philippe Argelati à M. Horace Bianchi, &c.*

Le ſujet de cette Lettre eſt une apologie de M. Argelati, Sécretaire de l'Académie de Milan, contre une accuſation téméraire que s'eſt permiſe l'Auteur inconnu d'une eſpece de feuille litteraire & periodique, écrite en Italien.

Ce petit critique, moins galant homme à ce qu'il paroît, que les Litterateurs François, parlant de la *Bibliothéque des Ecrivains de Milan*, ouvrage entrepris par M. Argelati, oſe dire que ce docte Academicien n'eſt qu'un plagiaire, un homme qui donne ouvertement ſous ſon nom des livres dont on connoît les Auteurs ; il aſſure en particulier que la *Bibliothéque Milanoiſe* eſt de M. Jean-André-Henri *Trineſe* Chanoine de Milan ; qu'il a ſçû cela de pluſieurs perſonnes dignes de foi ; que le plagiat de M. Argelati eſt conſtaté par des faits

évidens & qu'on lui en a fait le reproche dans les Journaux de Leipsic.

S'il y avoit dans la litterature des Pandoures & des Croates, nous dirions que cet agresseur est du nombre, tant sa maniere d'attaquer est brusque & impolie. Mais M. Argelati la trouve de plus injuste, inhumaine & digne de la censure de tous les honnêtes gens. Il démontre par les Journaux de Leipsic, par les témoignages de tous les sçavans d'Italie, en particulier de MM. Muratori & Saxi, que la Bibliothéque des Ecrivains de Milan est reconnue pour être son ouvrage. Le détail où il entre à ce sujet est des plus circonstanciés, des plus convaincants, des plus humiliants pour l'Ecrivain periodique. Tous les hommes de Lettres qui ont vû cette apologie en ont été très contents, & en prennent occasion de feliciter de plus en plus M. Argelati de ses travaux & de ses succès Litteraires.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

M. Gobius Professeur célébre en Medecine a fait depuis peu une Harangue intitulée *de Regimine mentis quod Medicorum est*. Les Auditeurs y remarquerent de l'esprit & de la profondeur ; mais ce Docteur outroit un peu la matiere : si l'on vouloit s'en tenir à son discours, il ne faudroit plus désormais que des purgatifs & des opérations médicales pour guérir tous les vices du cœur, toutes les foiblesses de l'ame. Un Théologien de ce païs dit plaisamment à cette occasion qu'il seroit tenté de faire aussi un discours dont le titre seroit, *de Regimine corporis quod Moralistarum est*. Il semble en effet que la partie est égale, & qu'on pourroit bien aller au Sermon pour apprendre à conserver ou à recouvrer sa santé, s'il suffit d'entendre des leçons de

Médecine pour devenir plus homme de bien.

Chez Pierre de Hondt: *Les principales Avantures de Don Quichotte, &c.* avec les planches de Picard, par Jacob Campo Weyerman. 4°. & fol. *Hollandois.*

D'AMSTERDAM.

Chez Jean'Ham, le 16me *tome des Secrets de l'Europe, ou Histoire de ce qui s'est passé sous le Regne du feu Empereur Charles* VII. &c. par Jean Haverkamp, 8°.

Chez le même: *l'Etat présent de la partie de l'Amérique qui appartient aux Espagnols.*

Item. *de la contrebande qui se fait en Amérique par diverses Nations:* traduit de l'Anglois de Jean Campbell, grand in 8°.

Chez Henri Guill. Van Welbergen: *Annalium ab orbe condito usque ad Darium Histaspis filium, Persarum Regem,* libri VII. &c. Opera & studio J. Jacobi Leenaerts. in 4°.

Chez F. Houttuyn ; *Elements de Metaphysique & de Logique de s'Gravezande Profess. à Leyde in* 8°. *Holl.*

Chez Sligtenhorst. *Les Voyages de M. de la Condamine, traduits du François en Hollandois. in* 8°.

Chez Henri Vierrot. *Le Spectateur Hollandois* 6 vol. grand in 8°.

Chez le même *Histoire d'Angleterre* 2 vol. in 8°. *Holl.*

Chez Guillaume Beman : *le Marchand Anglois*, ou *Traité de Commerce*, grand in 8°. *Hollandois.*

Chez Adrien Wor : *les Oeuvres Poëtiques de Jean de Marre* : 4°. 3. vol.

Chez Jean Isaac Tirion. *Le sixiéme tome de l'Etat présent des Provinces unies.* 8°. Item *le second tome des vuës & représentations des Châteaux &c. dans le Païs de la généralité.* in 8°. Item *Pharmacopæia Collegii Regalis Medicorum Londinensis, juxta postremam editionem edita Londini* 1746. in 8°.

SAVOYE.

De Geneve.

On voit ici deux nouveaux volumes *sur la vérité de la Religion Chrétienne* par M. Vernet. Il y traite des *Miracles*; matiere vaste interessante & nécessaire. On en rendra compte dans les Mémoires de Trévoux.

M. Barillot imprime un livre in 4. intitulé : *Principes du droit naturel*, de M. *Burlamachi*, ci-devant Professeur en droit, & à présent Conseiller d'Etat de cette République. C'est un ouvrage très estimé, & l'Imprimeur se pique d'en faire une belle édition.

Le même imprime un petit ouvrage d'une Philosophie profonde & d'un ton élégant, intitulé : *Théorie des sentimens agréables & du plaisir attaché à la vertu.* in 12.

FRANCE.

D'AVIGNON.

On vient de donner la ſeconde édition d'un livre qui a formé beaucoup de jeunes perſonnes du ſexe à la vertu ; il eſt intitulé : *Adelaïde de Witſbury* ou *la pieuſe penſionnaire, avec ſa retraite ſpirituelle de huit jours.* Par le R. P. Michel Ange *Marin* Religieux Minime.

L'auteur par un motif de zèle bien louable dans un homme de ſa profeſſion, a raſſemblé toutes les bonnes inſtructions qu'on peut donner à de jeunes demoiſelles, dès l'âge le plus tendre ; en les conduiſant depuis les premiers élemens de la vertu juſqu'à une très haute perfection. Il repréſente tout cela, il le réaliſe en la perſonne d'une Angloiſe nommée *Adelaïde de Witſbury* penſionnaire au monaſtere de ſainte Eugenie de Valladolid en Eſpagne. La vie de cette

vertueuse fille, morte à 18 ans, est racontée dans tout ce volume par une ancienne maitresse des jeunes pensionnaires. Cette bonne Religieuse qu'on suppose âgée de 7? ans, a toutefois la mémoire fort bonne, elle détaille à ses éleves les actions, les paroles, les sentimens mêmes les plus intimes & les plus délicats *d'Adelaïde de Witsbury*. Et tout cela forme une narration des plus édifiantes. Ce livre est un in 12. & se trouve *chez Alexandre Giroud seul Imprimeur de sa Sainteté.*

Introduction au grand Art de Raymond Lulle, avec l'abrege de la Rhétorique de l'Eglise, ou de l'éloquence des prédicateurs, de Louis de Grenade. par le R. P. Pierre de Rians Religieux Minime. *Chez Dominique Seguin près la place S. Didier* in 12.

L'auteur de cet ouvrage ne loue pas excessivement Raymond Lulle; il tâche seulement de montrer

quelle fut sa méthode ; de déve-
lopper le grand art de ce génie
singulier.

Cela s'éxecute par un détail de définitions : le Pere *de Rians* n'oublie aucun des termes de Raymond, il les apprécie, il les explique tous. Sa division procede par quatre & par neuf ; quatre parties, dont la premiere comprend neuf sujets ; le seconde neuf prédicats absolus ; la troisiéme neuf prédicats relatifs ; la quatriéme neuf questions qu'on peut faire sur quelque sujet que ce soit. Les neuf sujets sont Dieu, l'Ange, le Ciel, l'homme, l'imaginatif, le sensitif, le vegetatif, l'élementatif, & l'instrumentatif. Nous suprimons les prédicats & les questions de peur d'effaroucher nos lecteurs. Il faut rendre Justice au travail du P. de Rians, à son goût de métaphysique, & à ses reflexions sur le *grand art*. Il tire d'un sujet comme celui ci tout ce qu'on pouvoit attendre d'un très habile décompositeur. Nous ne croyons

pas toutefois que l'immortel Raymond Lulle, faſſe jamais ombrage à nos élegants métaphyſiciens d'aujourd'hui.

Dans le même volume, notre auteur donne un abregé de la méthode de prêcher enſeignée par Louis de Grenade : cela eſt par demandes & par réponſes, & dans le goût des petits Traités qu'on fait écrire aux jeunes Rhétoriciens, pour les former à l'éloquence.

On trouve ſur la fin un chapitre entier ſur la vie & la conduite du Prédicateur. C'étoit la partie eſſentielle dans la méthode du S. Prêtre Jean Avila. Il vouloit que le Prédicateur dormît peu, jeûnât ſouvent, fit tous les jours cinq ou ſix heures d'Oraiſon mentale & pratiquât beaucoup d'auſtérités. Il appelloit cela *les préliminaires* du Sermon. Ici l'on remarque auſſi de bonnes regles de conduite : par exemple, avoir une longue habitude de la vertu, commencer par pratiquer ſoi même ce qu'on

enseigne aux autres, ne point s'ingérer sans vocation, prier beaucoup, se proposer uniquement la gloire de Dieu &c. Après cela le P. de Rians trace une instruction *pour composer*, dit-il, *facilement & en peu de tems des sermons sur toutes sortes de sujets.* Nous laissons aux experts le jugement de cette méthode, & nous souhaitons qu'elle fournisse à la chaire des Bossuets, des Bourdaloues, des Cheminais, des Flechiers &c. dont les places sont encore à remplir.

De Beziers.

Suite des Elements de la médecine pratique par M. Bouillet &c. tome II. in 4. chez François Barbut Imprimeur du Roi & de l'Académie des Sciences.

Ce volume contient. 1°. Plusieurs Dissertations préliminaires sur des sujets très importans; par exemples *sur quelques maladies chroniques reconnues jusqu'à présent pour in-*

curables ; ſur la *nature & les cauſes de la Peſte*, ſur la certitude des *regles fondamentales de la Médecine pratique. &c.* 2. La continuation des éléments *de la Médecine pratique*, laquelle traite du climat de Beziers, des maladies qui y régnent ordinairement & de celles qu'on y a obſervées en 1743, 1744 & 1745.

On remarque en tout ceci un Médecin très attentif à joindre la théorie la plus éclairée avec la meilleure pratique.

DE PARIS.

Quelques perſonnes ont vû dans cette ville une *Lettre ſur les Aſſemblées des Religionaires en Languedoc ;* elle n'eſt pas commune, & nous n'avons pû nous la procurer pour en rendre compte au public. Il paroît que l'Auteur anonime & Proteſtant, avoit pour objet d'inſpirer aux Religionaires de Languedoc, de ne faire aucunes Aſſemblées

contre les Edits du Roi. Ces ſentimens judicieux & moderés n'ont pas eu l'approbation de quelques Miniſtres de Hollande & de Suiſſe. On dit que M. de la Chapelle Miniſtre de la Haye avoit préparé, avant ſa mort, un ouvrage pour réfuter l'Auteur de cette Lettre ; & qu'il y répandoit tout le fiel d'une plume accoutumée aux controverſes aigres, vives & mortifiantes : d'honnêtes gens qui ont lû cette réfutation n'en font aucun cas ; nous aurions ſouhaité pouvoir dire notre penſée ſur tout ce démêlé Théologique & Politique. Les actes du procès ne ſont point venus juſqu'à nous.

Journal de la Campagne du Roi en 1746 à Anvers, & ſe trouve à Paris chez Nyon fils Quai des Auguſtins.

L'avantage de cette Rélation eſt que l'Auteur raconte des faits qu'il a vûs, des conquêtes qu'il a ſuivies,

& des triomphes dont il a copié les circonstances sur les lieux même : aussi redresse-t-il les méprises des autres Rélations. Quand il sera question d'écrire l'Histoire du Monarque Conquerant de la Flandre, ce petit livre paroitra un monument précieux ; on y trouve le Recueil de tous les Chronographes qui furent faits aux diverses entrées de Sa Majesté. C'est une Litterature fort célébre parmi les Flamands. Peut-être que la domination Françoise les en dégoûtera ; car il y a long-tems que nous avons mis ces gentillesses au nombre des découpures gotiques qui ornoient nos vieux Châteaux.

Recueil de Pieces en prose & en vers lûes dans les Assemblées publiques de l'Académie Royale des Belles Lettres de la Rochelle, &c. chez Thibout place de Cambray, 8°.

L'Académie de la Rochelle prit naissance en 1732 sous la protec-

tion de M. le Prince de Conti. On rapporte ici l'Hiſtoire de cet établiſſement, avec la liſte de tous les Académiciens tant honoraires que titulaires & aſſociés. On donne enſuite les piéces qui ont été lûes dans les Aſſemblées, & ce ſera la matiere d'un de nos extraits. Nous faiſons en attendant une réflexion que les membres de cette Académie nous par donneront. On ne trouve dans ce volume qu'un morceau d'Hiſtoire, un Mémoire de Phyſique, & des piéces de vers: tout cela à la verité dans le bon goût, comme nous le ferons remarquer plus particulierement ailleurs. Mais qu'il nous ſoit permis d'eſperer pour la ſuite des productions dans toutes les parties de la belle Litterature; dans le genre Hiſtorique des diſſertations curieuſes ſoit ſur l'Antiquité, ſoit ſur les faſtes de notre Monarchie; dans le genre Oratoire, des morceaux d'éloquence ou des réflexions ſur cet Art immortel; dans le genre Gram-

matical, des recherches sur notre Langue, ou sur les Langues sçavantes; enfin dans la Poëtique, des Observations méditées sur toutes les dépendances de l'harmonie. Car tout ceci, Grammaire, Histoire, Eloquence, Poëtique, est du ressort des Belles-Lettres, & les Académiciens de la Rochelle donnent trop d'idée de leurs talens, pour être dispensés de satisfaire à tous les engagemens qu'ils ont pris avec le public.

Le petit Dictionnaire du tems pour l'intelligence des Nouvelles de la Guerre, &c. par M. l'Admiral, seconde édit. *Chez Lottin & Butard rue S. Jacques.* Ce Livre est si fort augmenté dans l'édition qu'on publie, qu'il peut être regardé comme un nouvel ouvrage. Ainsi est-il arrivé à la premiere édition de Moreri, de n'être rien en comparaison des suivantes. La raison de cela, c'est qu'on est toujours maître d'amplifier ces sortes de Re-

cueils Historiques. M. l'Admiral n'avoit voulu donner d'abord qu'un *petit Dictionnaire* pour l'intelligence des Nouvelles courantes ; mais les intérêts publics, les désirs de ses Lecteurs, la multitude des événemens, les rapports de ce qui se passe aujourd'hui avec des faits plus anciens ; mille bonnes raisons en un mot lui ont fait élargir la sphere de son projet. Il donne présentement l'histoire abrégée des guerres de Louis XIV. avec le détail très-circonstancié des expéditions militaires de Louis XV. S'il vouloit ensuite joindre la politique à la guerre, les négociations aux combats, les affaires de commerce à celles de la Marine, des Finances, de tout le Gouvernement Civil, on voit combien son Livre croîtroit, & quelle multitude de Lecteurs il intéresseroit. Nous devons dire, 1°. que nous avons trouvé cette seconde édition beaucoup plus exacte que la premiere, dans les articles qui ont été con-

servés. 2°. Qu'on y a omis très peu de Places, Châteaux, Rivieres, Bourgades mêmes & Hameaux, qui peuvent piquer aujourd'hui la curiosité des Lecteurs. 3°. Que les dattes sont marquées avec soin dans tous les principaux événemens. Enfin tout cela est écrit clairement, précisément, & d'un style conforme au dessein.

Chaubert, Quay des Augustins, publie le Recueil des Poësies de M. le Franc, *in* 8°. On y trouve la Tragédie de *Didon* retouchée en plusieurs endroits; plusieurs Poësies diverses sur des sujets sacrés & littéraires; la traduction Italienne de la Tragédie de *Didon*, par M. l'Abbé Philippe *de' Venuti*; la lettre Latine de M. le Franc à l'Académie de Cortone *sur les Antiquités de Cahors*; enfin *le Voyage de Languedoc* du même Auteur. Nous avons parlé de ces deux dernieres Piéces: nous citerons quelque chose des autres dans un Ex-

trait qui ne se fera pas attendre long-tems. Toute cette édition répond, pour l'exactitude & la correction, à la maniere élégante dont la Muse de l'Auteur traite tous ses sujets.

Le libertinage combattu par le témoignage des Auteurs profanes, par un Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, 4. vol. *in*-12. à Charleville, de l'Imprimerie de Pierre Thezin, & se trouve à Paris chez *Briasson & d'autres Libraires.* L'Auteur de cet Ouvrage a pour objet de convaincre l'Athée de l'existence de Dieu, & le Déiste de la providence de ce Souverain Etre, par les argumens seuls des Auteurs profanes : cela forme, comme on voit, une controverse bornée. Nous en parlerons dans un article de nos Mémoires.

Prolegomena in Scripturam Sacram, Autore Car. Fr. Houbigant, Oratorii D. N. JESU Pref-

bytero. *Apud le Mercier, Desaint, Saillant, Briasson & Durand*, in-4°. Cet Ouvrage a été imprimé chez Simon, Imprimeur de la Reine & de M. l'Archevéque. On le trouvera parfaitement bien exécuté : ce qui est un mérite rare dans ce siécle où les éditions sçavantes ne trouvent presque plus d'artistes capables de les entreprendre. Les quatre Libraires que nous venons de nommer, publient aussi les *Racines Hebraïques* du même Auteur.

TABLE DES ARTICLES du I. vol. de May 1747.

ART. XL. *Lettres Philosophiques sur les Phisionomies &c.* 774
ART. XLI. *La Sainte Bible &c.* tome III. Suite de l'article XXXII. au mois d'Avril. 784
ART. XLII. *Essai sur l'origine des connoissances Humaines &c.* 800
ART. XLIII. *Histoire de l'Académie des Sciences pour l'année*

des Sciences & des beaux Arts. 957
1743. *Ier. Extrait.* 609

ART. XLIV. *Nouvelle Methode contenant les principes de la Langue Italienne.* Par M. Bertera. 827

ART. XLV. *Histoire des Voyages &c.* tome III. 840

ART. XLVI *La Belle Vieillesse, ou les anciens Quatrains des Srs. de Pibrac, du Faur & Matthieu.* 862

ART. XLVII *Théologie des Insectes &c.* Suite de l'article XXII. au mois de Mars. 875

ART. XLVIII. *Instruction sur l'usage des Lunettes &c.* Par M. Thomin. 891

ART. XLIX. *Lettre au P. B. J. au sujet de la Contagion qui fait périr les Bêtes à Corne.* 899

ART. L. *Dictionnaire Géographique portatif,* &c. 918

ART. LI. *Le Théatre Anglois.* Tome IV. 924

ART. LII. Nouvelles Littéraires.

Nous donnerons le reste de nos Nouvelles Littéraires dans un II. vol. qui paroitra vers le 15 de ce mois.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1747. II. vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1747. II. vol.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	6.	v.
1724.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1747. II. vol.

ARTICLE LIII.

ESSAI SUR LA NATURE DE l'Ame, &c. A Paris chez Charles Osmont, rue S. Jacques à l'Olivier. M. D. CC. XLVII.

L'Auteur de cette brochure a raison de dire que ce n'est qu'un essai. Il y a ici 38 pages d'un petit in-12 pour établir trois choses, dont chacune mériteroit un juste volume; car on prétend

y faire voir que l'ame eſt ſpirituelle & parfaitement diſtinguée de la matiere ; que l'ame eſt étendue & bornée par les êtres environnants ; enfin on entreprend d'expliquer en quoi conſiſte l'union de l'ame avec le corps. Trois objets dont le premier eſt très certain ; le ſecond très douteux ; & le troiſiéme très obſcur.

I. L'immaterialité de l'ame eſt un point démontré par des preuves qu'on trouve dans une infinité d'ouvrages, ſurtout par ces deux raiſonnemens. 1°. Le principe de nos ſentimens, de nos actions, l'ame a des proprietés tout à fait différentes de celles de la matiere, des propriétés même incompatibles avec la matiere : donc l'ame & la matiére ſont deux ſubſtances totalement diſtinguées l'une de l'autre. 2°. Il y a dans nous un principe qui eſt affecté dans le même tems de diverſes ſenſations ; de l'odeur, par exemple, & de la chaleur, de la lumiere & du ſon ; qui compare ces ſenſations entre-

elles, qui en obſerve les différences. Il faut donc que ce principe ſoit unique, qu'il ſoit ſimple, indiviſible, immateriel, ſpirituel en un mot. Sans cela aucune de ces opérations ne ſe feroit : l'odeur par ex. affecteroit une partie de notre ame, & la chaleur en affècteroit une autre, ſans qu'il y eut un point de réunion, un quelque choſe qui fit l'enſemble, la comparaîſon, le jugement de ces diverſes ſenſations. Notre Auteur cite à ce ſujet un beau morceau de l'Abbé de Dangeau, qui ſe trouve *I. vol. des nouv. de la Rep des Lettres.*

II. Le ſecond objet de cette brochure eſt de faire voir que l'ame eſt étenduë, ſans toutefois être materielle. On croit ici que l'étendue eſt un attribut eſſentiel de la ſubſtance ; que dès-la qu'une ſubſtance exiſte, elle eſt étenduë; qu'il y a cette différence entre la matiere & l'étenduë, que toute matiere eſt étenduë, mais que toute étenduë n'eſt pas matiere. On conclut de-là que l'a-

me eſt bornée, non par *des parties terminantes*, puiſqu'elle eſt une ſubſtance ſimple, mais par les *êtres environnants.* Il faudroit dire, ce ſemble, par les *corps environnants :* car la notion de lieu exige cette façon de parler. Cependant il s'enſuit une difficulté : ſi l'ame eſt *environnée*, il faut qu'elle ait des rapports à ces *environs*, & ſi elle a ces rapports, comment ſe poura-t-il qu'elle n'ait pas des *parties terminantes ?*

Bien d'autres queſtions ſe préſentent ſur ce ſyſtême de l'étendue de l'ame. 1°. L'Auteur dit dans un endroit que l'étenduë eſt un *attribut eſſentiel à tout ce qui eſt créé*, & plus bas il affirme en général que l'étenduë eſt un *attribut inſéparable de l'Etre à raiſon de ce qu'il eſt.* On ne ſçait ſi la ſeconde propoſition eſt priſe dans le ſens de la premiere, ſi effectivement on n'entend parler que de l'être créé, ou ſi l'on attribueroit auſſi l'étenduë à l'Etre increé. Ce qui ſeroit

sujet à de grands inconveniens. 2°. On ajoute que l'étenduë n'est *qu'une idée abstraite de l'éxistence des choses, & qu'elle n'a ainsi que toutes les autres proprietés, rien de réel que la substance même des choses qui éxistent.* Mais cela ne devoit pas empêcher l'Auteur de nous dire précisément ce qu'il conçoit par *l'étenduë*, & ce que cette idée lui présente à l'esprit. Ce n'est à la bonne heure qu'une proprieté de la substance ; ce n'est rien de distingué réellement de la substance ; mais enfin qu'est-ce donc que la substance considerée en tant qu'étenduë ? Jusqu'ici on avoit cru que c'étoit un Etre composé de parties : le systême de l'Auteur reprouve cette notion. Il considére plûtôt l'étenduë par rapport au lieu que la substance occupe. Nouvelle difficulté. Qu'est-ce qu'une substance qui occupe un lieu & qui n'a point de parties ? Qu'est-ce même que le *lieu interne*, comme parlent les Philosophes, le lieu que fait la

choſe même placée, ſi cette choſe eſt une ſubſtance ſimple, un pur eſprit ?

Il faut donc avouer que cette propoſition *l'ame eſt étenduë*, toute ſimple qu'elle paroît, a dequoi embarraſſer le plus ſubtil Philoſophe. Le Théologien s'en accommodera-t-il beaucoup mieux ? Ne dira-t-il pas que cette diſtinction entre *matiére* & *étendue* eſt un ſubterfuge, ou un être de raiſon? Que l'Impie peut abuſer de cette doctrine, qu'il eſt à craindre qu'on ne s'en ſerve pour attaquer la très parfaite ſimplicité de Dieu, ou l'immortalité de l'ame ? Mais d'ailleurs à quoi cela eſt-il bon, qu'eſt-ce que cela explique ? Si l'étenduë eſt une pure idée abſtraite, quel avantage en retire-t-on pour expliquer la nature, & les opérations de l'ame ? Paſſons au troiſiéme article qu'embraſſe cette très-petite brochure.

III. Si l'en en croit notre Philoſophe, l'union de l'ame & du corps conſiſte en ce que l'ame tou-

che immédiatement le corps ou plûtôt une certaine partie du cerveau qu'il croit être *le corps Calleux*. Il explique cela par l'exemple d'un Pilote qui est uni au vaisseau où il se trouve & qu'il gouverne : comparaison empruntée de M. de S. Hyacinthe qui n'a prétendu expliquer par-là que les dépendances de l'ame & du corps, non leur union mutuelle. Ici c'est de cette union qu'il faut parler. Elle existe cette union, & c'est la plus intime, la plus physique qu'on puisse imaginer dans les choses créées : or la situation d'un Pilote dans son vaisseau présente-t-elle rien de semblable ?

Ensuite l'ame est unie au corps tout autrement que l'Ange Raphaël, par exemple, ne l'étoit au corps aërien qu'il avoit pris pour conduire Tobie. Cependant, selon le systême de notre brochure, l'union de l'Ange avec ce corps auroit été de la même façon que l'union de l'ame avec notre corps.

L'Ange auroit été préſent dans ce corps d'air, il l'auroit touché immédiatement, il l'auroit mû, gouverné, tranſporté. Ne voilà-t-il pas tout ce que le préſent *Eſſai* attribue à l'ame par rapport au corps humain qu'elle anime? Nous ſupprimons mille autres difficultés, pour conſeiller à l'Auteur d'appliquer ſon eſprit vraiment philoſophique à des principes plus lumineux, que ne ſont ceux des deux derniers articles dont nous venons de parler.

ARTICLE LIV.

MŒURS ET USAGES des Turcs : leur Religion, leur Gouvernement Civil, Militaire, & Politique. Par M. Guer, Avocat, tome premier. Suite de l'Article XXXV. au mois d'Avril.

NOus allons rendre compte du ſecond & du troiſieme Livre de cette hiſtoire. L'Auteur commence l'Article de la Religion des Turcs, par des réfléxions ſenſées, ſur les progrès plus ou moins rapides, que la Religion a coutume de faire dans le cœur des Peuples. L'Orateur a peu de ſuccès, quelqu'éloquent qu'il ſoit, quand il débite des maximes auſteres, & qui révoltent la nature. Si ſa morale combat les paſſions des hommes, il faut des miracles pour l'appuyer. Si au contraire le Prédicateur épargne les vices, s'il më-

nage les penchans, s'il flate l'amour propre, il a trouvé la route du cœur, il faudroit des miracles pour arrêter ſes progrès.

Mahomet mit en uſage ce moyen enchanteur avec un artifice qui prouve la vérité de ce que l'Auteur avance : mais ſa Doctrine, toute flateuſe qu'elle étoit, n'auroit pas fait tant de conquêtes, ſi cet habile Seducteur n'eut joint la force à l'induſtrie ; l'impoſture commença ſon ouvrage, les armes firent le reſte.

On ne ſera pas faché de voir ici le portrait, que *M. Guer* nous trace du Légiſlateur Arabe. *Mahomet étoit de belle taille : il avoit la tête groſſe, le viſage brun, les couleurs vives, la barbe longue, le regard modeſte, l'air noble, le corps libre & dégagé, le maintien & la démarche grave, l'eſprit fin & ſouple.*

Son caractére eſt aſſez bien développé dans le parallele que l'on fait ici de *Cromvvel* & de *Maho-*

met. L'Usurpateur Anglois fut plus éclairé que le Législateur Arabe : son esprit étoit plus orné, sa politique plus délicate, son éloquence plus souple, ses projets plus profonds, mais il ne fut ni plus brave, ni plus hypocrite, ni plus fourbe que *Mahomet.* Quelques Ecrivains modernes, le Comte de *Boulainvilliers*, *Reland*, *Hide* & *Sige*, ne tarissent point sur les éloges qu'ils font de cet Imposteur : les Mahométans en rougiroient eux-mêmes. Les louanges que ces Auteur donnent à *l'Alcoran* ne sont pas moins excessives. Ce n'est dans le fond qu'un ramas de fables, qu'un tissu d'hipocrisies & d'impostures. On y voit quelques figures hardies, mais peu de notre goût, quelques expressions sententieuses, quelques tours prophetiques, mais mal-imités de nos Livres Saints. La suspension, l'interruption du sens, un stile coupé, des métaphores, des termes gigantesques, un certain air d'oracle, en un mot

un pompeux & sublime galimathias en fait tout le mérite.

On trouve tout de suite dans ce second Livre, la vie de Mahomet, l'abrégé de son Alcoran, le détail de sa Religion, la morale des Turcs, leurs Cérémonies Réligieuses, leurs Fêtes, la description de leurs Mosquées, le portrait de leurs *Dervis*, & de leurs *Santons*; les héréfies Mahométanes & la Théologie Scholastique des Turcs occupent un Chapitre tout entier. C'est un magasin de toutes les subtilités que l'esprit humain peut inventer pour défendre ses erreurs. Les beaux esprits Musulmans ont leurs figuristes, leurs Athées & leurs Pyrrhoniens. Cette diversitéd'opinions en matiere de foi, jette dans l'esprit & dans le cœur des Peuples, des doutes & des perpléxités qui les inquiétent jusqu'à la mort.

Les Panégyristes de Mahomet ne veulent pas qu'on mette sur son compte d'avoir avancé que

l'ame des femmes eſt mortelle, & de les avoir exclues de ſon Paradis. *Eſt-il probable*, diſent-ils, *qu'un homme ſi galant, ait été ſi peu obligeant pour un ſexe dont il étoit idolatre ?* On ſe tromperoit fort, dit notre Auteur, ſi l'on croyoit la galanterie Turque, ou Arabe, montée ſur le même ton de la galanterie Françoiſe. Les perſonnes inſtruites ſçavent bien en faire la différence. Quand on fera réfléxion que *Mahomet*, cet homme ſi éloquent ſur ce qui doit faire la félicité des hommes dans l'autre vie, ne dit pas un mot du bonheur dont les femmes doivent y jouir ; on ſera tenté de croire qu'il les a comptées pour rien dans ſon ſyſtême de Religion, ou qu'il les a regardées comme quelque choſe de fort inutile pour l'autre vie.

On parle dans le troiſiéme Livre des mœurs & des uſages des Turcs, de leurs bonnes qualités, de leurs défauts, de leur habillement, de leur humeur, de leur peu de

goût pour les Sciences, de leur peu d'émulation pour les Arts, &c.

Les Turcs, ſelon M. G. ont en général les inclinations bonnes : il fait un détail de leurs vertus, qui nous en donneroit une grande idée, s'il n'ajoutoit qu'ils n'en pratiquent pas une envers les Nations d'une Religion différente de la leur; la mauvaiſe foi, la fourberie, la diſſimulation, tout leur eſt permis, quand il eſt mis en œuvre contre ceux qui ne croyent pas en leur Prophête : ils penſent même que la mort d'un Chrétien, d'un Juif ou d'un Perſan, eſt pour le meurtrier une bonne œuvre, capable de contre-balancer une partie de ſes mauvaiſes actions.

Notre Auteur a pénétré plus avant que perſonne dans les motifs qui les font agir : il a même fait une découverte neuve dans leur morale. Il eſt le premier que je ſçache, qui ait trouvé le dogme de la Probabilité établi en Turquie. Ce

Dogme *ſi pernicieux dans ſes effets,* dit M. G. *eſt connu des Turcs quant au fonds, s'il ne l'eſt pas quant aux termes*: il faut ici prêter attention. *Un particulier ayant fait ſervir de la viande devant un Turc, celui-ci demanda ſi ce n'étoient pas des morceaux de lard qu'il appercevoit; ſon hôte lui ayant répondu qu'oui: cette viande nous eſt défendue, reprit le Turc; mais ſi vous voulez m'aſſurer que ce lard eſt de la chair de mouton, j'en mangerai ſur votre bonne foi, & j'en croirai plutôt vos paroles, que le témoignage de mes yeux.*

Eſt-il poſſible que l'on raiſonne ainſi à Conſtantinople ſur l'opinion de la Probabilité? M. Guer devoit bien réformer ce raiſonnement Turc. Il auroit un peu plus égayé ſon Lecteur, s'il avoit mieux imité le ſtyle de Paſcal. Il en prend aſſez bien le ton, mais ſon expreſſion le trahit.

L'ingratitude des Turcs va de pair avec leur mauvaiſe foi. Un

Marchand Venitien avoit fait présent à un Turc de ses amis d'une curiosité de son païs : le Turc revint l'année suivante lui demander un nouveau présent, & ne trouvant pas le Venitien d'humeur à le satisfaire, pourquoi voulez-vous m'en frustrer aujourd'hui, lui dit le Turc? » Ne suis-je pas aussi » honnête homme à présent, que » je l'étois l'année derniere? Quel » crime ai-je commis qui me ren» de indigne de votre liberalité? Des reproches il passa aux menaces, il cita le Venitien devant le *Cadi*, qui le condamna à faire chaque année au Turc le même présent qu'il lui avoit fait l'année précedente. C'est ainsi que cette nation ingrate se venge des services qu'on lui rend.

Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de faire un long détail des mauvaises qualités des Turcs, dont M. G. rapporte plusieurs exemples. Leur cruauté à l'égard des Chrétiens est extrême, & leur avarice insatiable : ils font le

Peuple de l'univers le plus ſuperſtitieux. Ils joignenr à tant de vices les plus infames débauches. *Loin de rougir*, dit M. Guer, *du crime que la nature déteſte, ils en font le ſujet ordinaire de leurs chanſons, & comme les Grecs, ils déguiſent leurs abominations ſous le nom ſpécieux d'amour Platonique.* Si le libertinage eſt exceſſif en Turquie, il faut avouer qu'il n'a nulle part des ſuites plus funeſtes. Les plus horribles maladies le ſuivent de près, & feroient bien capables de rendre ſages les plus débauchés, ſi leur brutalité laiſſoit quelque jour à la raiſon.

Les plus libertins de tous ſont les *Emirs* qui deſcendent de *Mahomet* par *Fatime* : ils ſont auſſi les plus cruels ennemis du nom Chrétien. On remarque que ces *Emirs* ont des talens & du merire juſqu'à l'âge de quarante ans, mais que parvenus à cet âge, ils deviennent ſtupides. Les Turcs ne manquent pas d'attribuer à la ſainteté de leur origine un Phénoméne, qu'il feroit

plus naturel d'attribuer à leur incontinence, dont l'effet ordinaire estde ruiner les forces du corps, & d'émousser les lumieres de l'esprit.

L'humeur des Turcs est pour l'ordinaire sévére & mélancolique. Elle est d'ailleurs incompatible avec la Paix. L'Etat souffriroit du caractere inquiét & chagrin de ce peuple, si la guerre que la loi lui ordonne contre les Nations qui ne croyent point à l'Alcoran, ne l'occupoit au dehors.

On ne connoît guéres en Turquie les douceurs de la société. Chaque famille forme une petite cité séparée, & *il y en a telle*, dit M. G. *où de pere en fils personne n'a jamais ri depuis la fondation de la Monarchie.* Mais si le peu de commerce que les Turcs ont entr'eux leur fait ignorer les charmes d'une conversation animée, & bannit de leurs maisons la joye que la diversité des esprits met dans nos cercles, ils en tirent en revanche l'avantage inestimable d'igno-

rer l'Art funeste de médire avec esprit, & de se communiquer leurs mécontentemens : les querelles, les duels, les haines qui naissent souvent chez nous d'un trait piquant, ou d'un mot échapé dans une conversation vive & enjouée, sont rares chez les Turcs ; quand on se met à l'abri de si grands maux, en se privant de la douceur des entretiens, achepte t'on trop cher un bien si précieux ?

Le peu de progrés que les Sciences & les Arts ont fait chez les Turcs, a produit leur peu de goût pour ce qui charme les Nations policées. Les chef-d'œuvres de la Peinture & de la Sculpture, ce que *les Raphaëls, les Carraches, les Rubens, les Girardons, les Bernins, les Bouchardons* ont de plus frappant & de plus exquis, piqueroit à peine les plus spirituels d'entre les Turcs. Quoiqu'ils occupent le beau Pays de la Gréce, qu'un Ancien appelloit la Patrie des beaux Arts, ils n'ont hérité des Grecs que la molesse &

l'indolence. Les plus beaux monumens de l'Antiquité, les plus belles ſtatues, les tableaux les plus exquis, les médailles les plus recherchées exciteroient peu leur curioſité. Un miroir, un évantail, un colifichet les enchantent, ils achetent ces bagatelles au poids de l'or, & ils ne donneroient pas un ſequin pour un tableau de *Raphaël.* Ils n'ont de goût que pour les arts qui ont quelque rapport aux douceurs de la vie. Ils ſont paſſionnés pour les inſtrumens & pour la danſe. Quoiqu'ils ayent quelques inclinations nobles, que pluſieurs d'entre eux aiment le Manége & les Armes; à parler en général, ce Peuple voluptueux n'eſt gueres ſenſible aux qualités ſpirituelles, & aux talens du génie: il ſe borne à ce qui concerne les délices de la vie, & à ce qui étend la ſphere de ſes plaiſirs.

Ce n'eſt pas au reſte que les Turcs manquent de génie: l'acier qui ſe fabrique à *Damas*, marque une

dextérité dont ils pourroient tirer parti.

Leur commerce avec les Chrétiens les a un peu dégroſſis, & le voiſinage des Arabes leur a communiqué du goût pour l'Aſtronomie, la Géométrie & la Médecine. Il y a même en Turquie pluſieurs Académies où l'on enſeigne publiquement ces ſciences : mais ce qui en retarde le plus le progrès, c'eſt leur indolence extrême, & l'averſion naturelle qu'ils ont pour tout ce qui s'appelle ouvrage des mains. Ils ignorent, par exemple, abſolument les arts les plus utiles à la conſervation de la vie, comme la Chirurgie & l'Anatomie, dont ils n'ont qu'une foible teinture, & il eſt étonnant que l'amour du plaiſir qui les rend ſi induſtrieux à découvrir tout ce qui peut contribuer aux agrémens de la vie, leur laiſſe négliger un art ſi utile à ſa conſervation.

Il ſeroit inutile de crayonner ici l'habillement des Turcs. Les Am-

baſſadeurs de la Porte ont inſtruit ſuffiſamment les François ſur cet article. Leur *Caffetan*, ou ſoutane, ſe boutonne & ſe lie avec une écharpe de taffetas de couleur ; autrefois le drap le plus ſimple, la bure même & les peaux de mouton faiſoient tout l'ornement des Turcs. Ils employent aujourd'hui les plus beaux draps de France, d'Angleterre & de Hollande : ils les doublent de peaux de martres, d'hermines, de loups-cerviers & de gorges de renards. Il y a bien de l'apparence que le commerce qu'ils ont avec les Etrangers a introduit chez eux le luxe des habits. Ce qu'il y a de louable dans cette imitation, c'eſt qu'ils n'ont point pris de nous la fureur des modes. Une façon nouvelle de s'habiller ne les tente point de quitter leurs modes antiques, dans leſquelles ils trouvent avec raiſon de la bonne grace & de la majeſté. C'eſt le privilége de plus d'une nation d'aimer le ridicule à titre de nouveauté.

La coëffure des Turcs eſt un bonnet rond de drap ou de velours, entouré d'un ruban de toile ou de ſoye à pluſieurs plis. L'arrangement, la groſſeur, la figure du *Turban*, fait la diſtinction des conditions. Ils ſe razent toute la tête à la reſerve d'une petite touffe de cheveux, qu'ils laiſſent au ſommet. Ils croient que Mahomet les prendra par là pour les porter en Paradis.

Il n'en eſt pas ainſi de la barbe : ils la nourriſſent avec ſoin. La Nature ne peut traiter plus rigoureuſement un Turc qu'en lui refuſant une belle barbe. *En un mot*, dit M. G. *la barbe eſt l'ornement de ces Peuples, comme les fueilles ſont l'ornement des arbres, & le crin celui du Cheval.*

Notre Auteur fait ici une obſervation à laquelle on ne s'attendoit pas : c'eſt que *Guillaume Duprat* Evêqne de Clermont, aima mieux renoncer à ſon Evêché que de laiſſer couper ſa barbe, confor-

mément aux Réglemens du Chapitre de ſa Cathédrale, qui ne permettoient pas d'officier avec la barbe. *Je laiſſe mon Evêché*, s'écria-t-il, *ſauve ma barbe. Delà il alla à toute bride ſe renfermer dans ſon Château de Beauregard à deux lieuës de Clermont, où il mourut, dit-on, du chagrin qu'il eut du prétendu affront qu'il croyoit avoir reçû. Un Iman de Conſtantinople*, ajoute M. G. *n'eût peut-être rien fait de plus.* Eſt-ce qu'on n'a pas ſenti l'indécence de faire contraſter un *Cadi* Muſulman avec un Prélat également illuſtre par ſa naiſſance & par ſa piété ? Le fait fût-il vrai, la plaiſanterie en ſeroit elle moins froide, & moins indigne de la gravité de l'Hiſtoire ?

L'Auteur fait un long détail de la nourriture des Turcs, & de la maniere dont ils prennent leurs repas. S'il eſt bon connoiſſeur, & ſi nous en croyons les relations du Levant, leurs ſauces & leur ragouts ne ſont ni ſi fins ni ſi délicats

que les nôtres. On descend ici dans une quantité de menus détails qui ne sont pas du ressort de l'Histoire. Les Turcs ont pour boissons le vin, & différentes liqueurs, entre lesquelles sont l'Oxicrat & l'Hydromel. L'eau de vie est pour eux une boisson délicieuse. Le Caffé qui leur a été long-temps défendu leur est permis aujourd'hui. Il y a même des Caffés publics à Constantinople. Le grand Visir *Kuprolî* les abolit dans cette Capitale, parce qu'il s'apperçut qu'ils étoient le rendez-vous des mécontens, & des brouillons. Ils sont aujourd'hui rétablis. Les Turcs n'en abusent point. Le Tabac n'a pas moins essuié de contradictions que le Caffé. Les Casuistes Musulmans rigides ne peuvent souffrir le Tabac. Leur scrupule est fondé sur une Prophetie prétenduë de *Mahomet*, qui désigne faux Prophetes, ceux qui l'introduiront en Turquie. Cependant en dépit de la Prophetie, la voix générale a dé-

cidé pour cette plante, comme pour le Caffé.

Ce que l'on rapporte des femmes Turques, de leurs mariages, & de leurs funerailles, ne picque pas beaucoup la curiosité du Lecteur. L'article de leurs longues lamentations pouroit être retranché. Il auroit moins coûté d'être court en cette occasion. *M. de S. Evremont* dit agréablement, qu'on n'auroit pas manqué de corriger par des réglemens de Police, les douleurs monstrueuses de ces veuves désolées, si les exemples en étoient moins rares, & qu'on en craignît les conséquences.

Les Turcs ont trois sortes de femmes; ils épousent les premieres, ils loüent les deuxiémes, & ils achetent les troisiémes; elles sont, comme tout le monde sçait, la plûpart étrangeres: mais de quelque païs qu'elles soient, elles sont condamnées à une captivité éternelle. Si quelquefois on leur permet de sortir, ce n'est qu'avec bien

des précautions : elles ne paroiſſent que voilées & bien accompagnées. La plûpart de ces femmes, ſurtout les Circaſſiénes, ſont fort belles, mais il manque à leur beauté une qualité eſſentielle : c'eſt la ſageſſe. Peut-être eſt-ce avec raiſon qu'on attribue leur humeur libertine, à la captivité cruelle où les retiennent leurs maris ? Mais la cauſe principale de leurs déſordres eſt ſans doute l'opinion ridicule qu'on leur inſpire en Turquie, que les femmes n'ont point d'ame, & que par conſéquent elles n'ont rien à craindre ni à eſpérer pour l'autre vie.

ARTICLE LV.

PROJET D'UN NOUVEAU Cérémonial François, augmenté d'un grand nombre de Pieces qui n'ont pas été publiées par M. Godefroy. A Paris chés Prault Quai de Gêvres pages 108. 4°.

UN Cérémonial eſt comme l'Hiſtoire des bienſéances obſervées d'âge en âge par une Nation. Il ne faut pas douter que tous les Peuples, même les moins cultivés, n'ayent dans leur gouvernement politique certaines Loix deſtinées à regler les égards qui ſont dûs aux Princes, aux chefs de famille, aux Miniſtres de la Religion, aux Géneraux vainqueurs des ennemis de l'Etat, aux Envoyés des Nations Etrangeres &c. Ces Loix peuvent paroître bizarres ou ridicules à d'autres Peuples, mais par rapport à ceux qui les ont adoptées, c'eſt un vrai cérémonial. l'Iroquois,

qui présente son calumet, a dessein de témoigner sa bienveillance ou son respect: inspirez lui de la politesse, donnez lui un goût de magnificence, il pourra décorer son cérémonial, il pourra même le changer pour en prendre un plus noble; mais les sentimens demeureront les mêmes, excepté peut-être qu'avec plus de faste ils seront moins sinceres.

Quand une Nation n'a que de la valeur & de la fierté, son cérémonial a quelque chose de dur & de feroce, que la magnificence ne peut ni adoucir, ni faire aimer. Jugeons-en par les Romains. Quel orgueil, quelle inhumanité même dans leurs Triomphes! Rien de plus beau, dit-on, que de voir passer dans les ruës de Rome une armée chargée de dépouilles; une multitude de vases d'or & d'argent, de Statues antiques, d'armes étrangeres ramassées sur un champ de bataille; mais enfin quand le Triomphateur pa-

roiſſoit monté ſur un char faſtueux, environné de Rois enchainés, de Princes dépouillés, de braves guerriers réduits à la ſervitude; ne falloit-il pas avoir le cœur de ces fiers Républicains pour n'être pas attendri?

Au contraire, quand une Nation allie la politeſſe des mœurs, la ſcience des devoirs avec la magnificence & le bon goût, ſon Cérémonial n'a que de la grandeur & de la beauté. Il fait plaiſir aux naturels du Païs, il ne bleſſe point les étrangers; ce ſont des Fêtes & non des inſultes: c'eſt un appareil ingenieuſement imaginé, & exécuté avec induſtrie; non une vaine oſtentation de puiſſance, ou un oubli des Loix de l'humanité.

Nous pouvons mettre l'exemple d'un tel Cérémonial dans celui de la Nation Françoiſe, qui a moins de puiſſance & d'ambition, mais auſſi plus de politeſſe & de douceur que l'ancienne Rome. Le Recueil de ſes Fêtes & de ſes pom-

pes avoit été donné au Public il y a plus de 100 ans par M. Godefroi, Auteur que ses découvertes Historiques ont rendu très célebre. Ce Recueil est compris dans 2 vol. énormes, trop courts néanmoins pour l'abondance des sujets qu'il embrasse. Aujourd'hui on se propose de l'augmenter, & de faire pour cela un plus grand nombre de recherches dans toutes les parties de notre Histoire. M. Joly, Auteur de cette entreprise, ne publie encore que le canevas de son ouvrage, c'est-à-dire la liste des articles, avec les titres des évenemens, & l'indication des sources d'où ils ont été tirés.

Or, pour concevoir combien ce nouveau Cérémonial l'emporte sur l'ancien, on n'a qu'à considérer le seul article qui traite des funerailles. Outre celles de nos Rois, selon la division ordinaire des trois races, on trouve ici un détail immense sur les obseques des Reines, des Dauphins & des Dauphines, des

Princes & des Princesses du sang; des grands officiers de la Couronne, des Ducs & Pairs, des Maréchaux de France, des Sécretaires d'Etat, des Présidents du Parlement, des Cardinaux, des Evêques de Paris, des Gentilshommes distingués, des Etrangers même, Papes, Empereurs, Rois &c. C'est comme le rituel funebre de tous les grands. On voit par-là combien la France a honoré ses maîtres, ses bienfaiteurs, ses illustres Citoyens; ceux même d'entre les Etrangers qu'elle a regardés comme ses amis.

Ce dessein est fort protegé par M. le Chancelier. Ce qui fait connoître de plus en plus le goût de ce grand Magistrat, pour tout ce qui interesse la Nation. A la faveur de cette protection, M. Joly a déja fait une recolte abondante dans tous les dépôts soit publics soit particuliers; & il invite tous ceux qui auront des Mémoires sur les même matiéres, de vouloir les lui com-

muniquer. Ils pouront les envoyer à l'adresse de M. le Chancelier.

En annonçant ce projet, nous promettions d'en parler plus amplement *peut-être même avec des reflexions.* Ce qui sembloit aussi annonçer quelques anecdotes dont la nouvelle collection pouroit être enrichie. Et voici ce que nous avions en vuë.

1°. Le plan de M. Joly contient les titres suivants ...

Sacres & Couronnements.
Mariages.
Baptêmes.
Confirmation.
Entrées.
Réceptions.
Audiences des Ambassadeurs.
Entrevuës.
Cérémonies observées aux serments, pour le maintien des traités d'alliance & de Paix.
Festins.
Fêtes & Réjouissances Publiques.
Cérémonies à l'Eglise.
Funerailles & Services funebres.

Or en comparant cela avec le Cérémonial de M. Godefroy, nous nous demandions à nous-mêmes, pourquoi ce dernier comprenoit des articles qui ne ſont point indiqués dans le Frontiſpice de M. Joli. Car M. Godefroi a parlé des *Lits de Juſtce*, des *Majorités* de nos Rois, des *Etats Géneraux*, &c. & le même Auteur promettoit auſſi pour la ſuite un Article des *Inſtitutions de Chevalerie*. On ne peut diſconvenir en effet que ce ne ſoient là de grandes cérémonies. Et pour ne parler ici que des Ordres Militaires, quel éclat dans l'Inſtitution de l'Ordre de l'Etoile par le Roi Jean; de l'Ordre de la Toiſon d'or, par le Duc de Bourgogne Philippe le bon; de l'Ordre de S. Michel, par Louis XI. de l'Ordre du S. Eſprit par Henri III.? Et pourquoi ce beau Recueil de M. Joli ne nous repréſenteroit-il pas ces Fêtes ſi illuſtres?

2°. Pour entrer dans les vûes de l'Auteur, qui invite tout le mon-

de *à lui indiquer des monumens* qui lui auroient échappé, nous allons tranſcrire ici la liſte de quelques événemens : nous pourrions la faire beaucoup plus longue, ſi les bornes du Journal nous le permettoient.

Article. *Mariages des Filles de France*, an. 1476. Mariage de Jeanne de France, fille de Louis XI. avec Louis Duc d'Orléans à Montrichard. *Procès mſ. de la diſſolution du mariage de cette Princeſſe.* Bibliotheque du Roi, N°. 5974.

Art. *Entrées des Filles de France*, même année 1476. ou l'année ſuivante. Entrée de Jeanne de France à Blois & à Orléans, *même Procès mſ.* Ce fait eſt très-curieux, parce que la Princeſſe prétendit prouver par-là que Louis XII. (alors Duc d'Orléans) l'avoit traitée & honorée comme ſon épouſe.

Art. *Entrevues.* Papes. An. 1336. Entrevue du Pape Benoît XII. & du Roi Philippe de Valois à Avignon. *Froiſſard. Nouvelle Hiſt. de*

Languedoc. Annales de Raynaldi, *&c.*

Entrevues. Rois, Reines, Princes, &c. an. 1469. Entrevue de Louis XI. & de ſon frere le Duc de Guienne. *Comment. Jac. Papiens Cardinal.* L. 7. Ce morceau eſt traité avec beaucoup de ſoin par le Cardinal que nous indiquons.

Art. *Cérémonies obſervées aux Sermens pour le maintien des Traités, &c.* an. 1360. Cérémonies après le Traité de Bretigni, à N. Dame de Paris & enſuite à Boulogne. *Raynaldi. Le Continuateur de Nangis. D. Felibien, Hiſt. de Paris, &c.*

Art. *Fêtes & réjouiſſances publiques.* An. 1409. Fête publique à Paris pour l'élection du Pape Alexandre V. *Monſtrelet. Hiſt. de l'Univerſité. T. V.*

Art. *Cérémonies à l'Egliſe.* an. 1369. Réception du Bras de S. Thomas à Paris par le Roi Charles V. *Dans les Actes des Saints par les Bollandiſtes.* T. I. de Mars.

Ajoutons que comme on indique dans le nouveau Projet un titre pour les *Entrees des Evêques* de Paris ; il ſeroit peut-être auſſi à propos d'y joindre les entrées de quelques autres Evêques, par exemple, celle des Evêques d'Orléans, ſi célébre par la délivrance des Priſonniers.

Nous ſouhaitons en finiſſant que M. Joli nous donne bientôt le premier Vol. de ſon Recueil : cette Littérature a quelque choſe d'auguſte & de grand, qui pique déja la curioſité & la vivacité des Lecteurs.

ARTICLE LVI.

LETTRES DE CICERON qu'on nomme vulgairement Familieres, traduites en François sur les éditions de Grævius & de M. l'Abbé d'Olivet, avec des notes continuelles, par M. l'Abbé Prevost, Aumonier de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty. Tom. IV. & V. à Paris chez Didot, Quai des Augustins à la Bible d'or 1747.

L'Engagement, que M. l'Abbé Prevost a pris, & qu'il a jusqu'ici rempli avec tant de fidelité, de donner tous les ans au Public deux gros volumes de l'Histoire des Voyages, avoit ôté toute esperance de voir, avant la fin de cet ouvrage, la suite des Lettres de Ciceron, dont il a déja publié trois volumes, qui ont été si bien reçus. Mais on s'attendoit encore moins qu'en nous donnant le IV & le V.

volume il ne chercheroit d'autre excuſe d'avoir interrompu cette traduction, que la difficulté du travail & la réſolution d'y apporter tous les ſoins, qu'il demandoit.

Nous croyons néanmoins que cette excuſe, quand elle auroit été ſeule, ne trouveroit aucun connoiſſeur aſſez difficile pour ne pas s'en contenter. Le peu de ſuccès, qu'ont eu les précédentes traductions de ces Lettres, ſi on en excepte la derniere, qui a été aſſez favorablement reçue, eſt une grande preuve de la difficulté de l'entrepriſe, & peut-être n'a-t-on échoué que pour ne l'avoir pas aſſez compriſe. D'où il eſt arrivé qu'on ne s'eſt pas aſſez appliqué à ſuppléer aux défauts, que la négligence des Copiſtes & l'injure des tems ont introduits dans le texte de ce qui nous eſt reſté des Lettres Familieres de Ciceron, & dans celles qu'il écrivoit à Quintus ſon frere, plus que dans toutes les autres.

Il n'eſt perſonne, qui ne con-

vienne avec M. l'Abbé Prevoſt, qu'il y a, ſur-tout dans celles-ci, des Lacunes, dont la réparation eſt impoſſible, des mots corrompus, des noms alterés, des conſtructions irregulieres, & des phraſes, dont le ſens paroît impenetrable. Et qui ne ſçait que les plus habiles Commentateurs ſe ſont ſouvent bornés à faire ſentir l'épaiſſeur de ces ténébres, & ont renoncé à l'eſperance de les diſſiper? Il n'eſt pas moins vrai que, ſi dans un Commentaire Latin on ſe croit bien excuſé par une note, où l'on rend compte de ſon embarras, un Traducteur ne doit pas ſe flatter qu'on lui faſſe la même grace. C'eſt qu'on attend de lui un ſens clair & net, & que s'il déſeſpere d'y atteindre, on peut lui demander pourquoi il a entrepris un ouvrage, auquel il ne pouvoit pas donner cette perfection.

M. l'Abbé Prevoſt ne ſe vante pas, comme faiſoit le ſçavant Le Clerc, de pouvoir acquerir aſſez

de familiarité avec le ſtyle & la maniere de penſer d'un Auteur, pour ſuppléer à des phraſes entieres, ſans s'écarter du ſens ni de l'expreſſion : cela lui paroît au-deſſus de l'eſprit humain. Ainſi pour tâcher de faire mieux que ſes Prédéceſſeurs, & pour jetter plus de jour qu'ils n'ont fait ſur les paſſages la plus obſcurs, quand la lumiere lui a manqué, quand il n'a pas vû plus de fond à faire ſur les recherches d'autrui, que ſur les ſiennes, il a eu recours aux conjectures. Il ne ſçauroit douter que la plûpart des Traducteurs n'en ayent fait autant, mais outre qu'on gagne toujours à venir après les autres, il nous promet plus d'attention, que n'en ont eu ceux qui l'ont précedé, à n'en propoſer aucune, qui ne ſoit fondée ſur quelques circonſtances connuës, ou ſur quelque autre paſſage de ſon Auteur ; ou ſur quelque autorité de grand poids.

C'eſt au Public à juger s'il y a réuſſi : mais ſans vouloir prévenir

ſon jugement, nous croyons pouvoir dire qu'ayant parcouru toutes les notes de ces deux volumes, nous y avons trouvé beaucoup de préciſion, une grande ſagacité, & la plûpart des conjectures appuyées ſur des raiſons très-ſouvent plus que plauſibles. Si quelquefois nous ne ſommes pas de ſon avis, nous oſons nous flatter qu'il nous rendra la juſtice de croire que ce ne ſera, ni pour le contredire, ni par le principe, dont un critique s'autoriſoit pour lui mander : » Je vous prie de trouver bon qu'en rendant juſtice au » mérite de la Traduction & des » notes, je ne laiſſe pas de faire » mon métier : Alger meurt de » faim lorſqu'il eſt en paix avec » tout le monde «. M. l'Abbé Prevoſt ſçait que nous ne prétendons point faire la guerre aux Auteurs, & que nous ne vivons point de ce métier.

Les notes Hiſtoriques ſi néceſſaires pour l'intelligence des Auteurs anciens, le ſont ſur-tout pour

n'être point arrêté à chaque page en lisant les Lettres de Ciceron : elles le seroient pourtant beaucoup moins ; si on pouvoit les lire de suite, & dans l'ordre des tems, où elles ont été écrites. Car, comme remarque fort bien M. l'Abbé Prevost, il y en a peu, qui n'ayent besoin d'emprunter quelqu'explication des précédentes, mais comme il a bien prévu que malgré cet avis, parce que bien des gens ne lisent point les Préfaces, plusieurs n'y feroient pas assez d'attention, quand il s'est apperçu qu'un passage avoit besoin d'être expliqué par un autre, il a soin d'y renvoyer le Lecteur.

Mais qui l'auroit empêché de les ranger toutes selon leur datte ? Ce seroit un nouvel avantage, que sa Traduction auroit sur toutes les autres. Il en a même fait une partie des frais par les Tables Chronologiques, qu'il a mises à la fin de ses volumes. Il est certain que ces Lettres en feroient beaucoup plus

intelligibles ; qu'on ne les regarderoit plus comme des pieces détachées, qui n'ont pour la plûpart entr'elles aucune liaiſon ; que la lecture en ſeroit infiniment plus intereſſante ; qu'on la pouroit joindre à celle de la vie de Ciceron, & que rien ne ſeroit plus de plaiſir au Lecteur que de pouvoir ſuivre ainſi ce Grand Homme au barreau, dans ſes voyages, à l'armée, dans tous ſes emplois publics, dans le commerce de la vie civile, & juſques dans ſa famille & dans ſon cabinet, s'entretenant avec ſes amis, leur rendant compte de ſa conduite, leur découvrant ce qu'il penſe ſur les affaires publiques, & les plus ſecrets ſentimens de ſon cœur. Par-là on pourroit parvenir à bien connoître l'Homme de l'antiquité le plus célebre, qui gagneroit le plus à être connu, & qui peut-être eſt celui, dont on s'eſt formé l'idée la moins juſte. Ceux mêmes qui ont lû ſes Ouvrages, pour ne l'avoir point ſuivi pas à pas,

ne remportent de leur lecture qu'une grande estime de son génie, de son style, de son éloquence, se sont laissés entraîner au torrent des préjugés, & s'en sont fait un portrait qui n'est rien moins que le sien.

M. l'Abbé Prevôt a encore eû une attention, dont on doit lui sçavoir beaucoup de gré. Il ne manque jamais de marquer dans ses notes les noms modernes des lieux, dont il est fait mention dans les Lettres, & il n'est point de Lecteur qui ne soit bien aise de pouvoir suivre sur les cartes l'Auteur dont il lit les ouvrages. La connoissance des personnes, dont parle Ciceron, ou à qui il écrit, ne fait pas moins de plaisir, & le nouveau Traducteur y a pourvû. Il n'a pas non plus négligé les notes grammaticales, quand il les a jugé necessaires pour une parfaite intelligence du sens, mais il n'en a pas chargé son ouvrage; il n'est Commentateur & Grammairien qu'autant qu'il est besoin pour une tra-

duction, qui n'est pas faite pour les Sçavans de profession.

Nous n'avons trouvé qu'une de ses notes, où il nous a paru avoir succombé à la tentation de faire montre de son érudition sans nécessité. C'est à la 16^e^. Lettre du Livre onzieme du Tome IV. où Ciceron dit à Brutus, *nam quemadmodum coràm, qui ad nos intempestivè adeunt, molesti sæpe sunt, sic epistolæ offendunt non loco redditæ;* » une lettre rendue mal-à-propos » nous est importune, comme une » visite l'est dans le même cas ». Voilà la traduction, & voici la note. « Ciceron, qui connoissoit si » bien les hommes, sçavoit de » quelle importance sont les oc- » casions pour le succès de toutes » sortes d'affaires, & ce principe » devoit être familier à un Consu- » laire, puisqu'il nous apprend au » troisieme Livre des Loix quel- » les étoient les régles générales » des Sénateurs : *Senatori tria jussa sunt; ut adsit, nam gravitatem res*

habet, cùm frequens ordo eſt; ut loco dicat, id eſt, rogatus; ut modo, ne ſit infinitus. Or quelle néceſſité de faire une note pour expliquer ce qui n'eſt rien moins qu'obſcur ? Il y a plus, c'eſt que celle-ci bien loin d'éclaircir le ſens du texte, y pourroit jetter une ſorte d'obſcurité. Car les termes *non loco*, qui y donnent lieu, n'ont pas le même ſens dans la lettre & dans le Livre des Loix. Ici ils ſignifient *non rogatus.* Là ils ſe prennent pour *intempeſtivè.* Le Senateur, qui donne ſon avis, avant qu'on le lui demande, manque aux égards, qu'il doit à l'auguſte aſſemblée, dont il eſt membre. Le Courier, qui rend une Lettre, ou quelqu'un, qui fait une viſite à contre-tems, n'eſt qu'un importun fâcheux, ou tout au plus un indiſcret.

Voici une autre note, que nous n'avons pas crû devoir paſſer ſans y relever un mot, qui a ſans doute échappé au Traducteur, il ne

trouvera pas mauvais qu'en le relevant, *nous faſſions notre metier.* C'eſt à la Lettre 72 du Livre 13 tome IV. L'objet de la note eſt de juſtifier Ciceron, accuſé par un certain Celenus, d'avoir eu un commerce d'amour avec une Dame Romaine, nommée Cerellia; & cette note renvoye pour une plus ample juſtification de Ciceron, à la Préface de l'Hiſtoire de ſa vie. Mais convenoit-il au Traducteur, d'ajouter que l'accuſation pourroit être vraye, ſans que Ciceron en fût moins honnête homme, & que fait là cette maxime? Les Lettres de Ciceron ſont tous les jours miſes entre les mains des jeunes gens. La traduction de ces Lettres, par M. l'Abbé Prevôt, eſt regardée avec raiſon, comme la meilleure, qui ait paru juſqu'à préſent en François. En traduiſant l'Ouvrage d'un Payen, où l'on ne trouve pas un mot contre les bonnes mœurs, devoit il lui échapper une maxime d'autant plus dangereuſe pour la jeuneſſe, qu'elle

eſt plus facile à ſe laiſſer pervertir ?

Dans la dix-huitiéme Lettre du Livre 14. tome V. on lit, ſelon la verſion de M. l'Abbé Prevôt, *ubi igitur, inquies, Philoſophia? tua quidem in culina; mea moleſta eſt.* Cette Lettre eſt écrite à Caſſius, & le Traducteur convient dans une note qu'il y a pluſieurs leçons différentes du paſſage, que nous venons de citer : pour juſtifier la ſienne, il ajoute ; » Caſ-» ſius étoit Epicurien, & faiſoit » par conſéquent bonne chere. » Mais ſe ſouvenoit-il que ſous la 16. Lettre du même Livre, il avoit dît : » Caſſius étoit de la » Secte d'Epicure ; mais c'étoit » dans la vertu, qu'il faiſoit con-» ſiſter le plaiſir ? » Ce qui eſt certain, c'eſt que ce Général, qui fut un des meurtriers de Céſar, & dont on a dit que lui & les deux Brutus avoient été les derniers des Romains, n'eſt nulle part repréſenté dans l'Hiſtoire comme un homme de plaiſir.

Cependant il faut convenir que M. l'Abbé Prevôt prend ordinairement son parti, non seulement quand il est question de choisir, entre les variantes, mais encore quand il s'agit de décider sur le veritable sens d'un texte, qui a été différemment entendu par les Commentateurs. Il y a pourtant un endroit, où le sentiment de Manuce qu'il rejette, nous a paru plus naturel, que celui qu'il adopte. C'est dans la premiere du 3. Livre des Lettres à Quintus, mais ce n'est qu'un doute, que nous proposons.

Ciceron avoit perdu sa fille, & on sçait l'excès de la douleur, que lui causa cette perte. César qui étoit dans les Gaules, lui avoit écrit pour lui témoigner jusqu'à quel point il en avoit lui-même été touché, & il paroît que le même Courier, qui avoit porté sa Lettre à Rome, y avoit appris la nouvelle du naufrage de sa flotte, dont il parle au IV. Livre *De Bello Gal-*

lico, ſur quoi Ciceron écrivant à Quintus, qui étoit Lieutenant de Céſar dans les Gaules, dit : *Quantum ego dolui in Cœſaris ſuaviſſimis litteris ! ſed quo erant ſuaviores, eo majorem dolorem illius ille caſus afferebat.* Le Traducteur a fort bien rendu ces paroles, qui renferment un ſentiment ſi délicat : » Que ces aimables Lettres de » Céſar m'ont cauſé de dou- » leur ! plus je les trouve aima- » bles, plus ſon malheur m'afflige » & m'atendrit. » Manuce veut que ce malheur ſoit le naufrage de la flotte, & ſe fonde ſur ces mots *illius ille caſus*, qui paroiſſent en effet ſe rapporter à ce que Ciceron venoit d'apprendre par la Lettre, à laquelle il répondoit : M. l'Abbé Prevôt prétend qu'il eſt queſtion de la mort de la fille de Ciceron, dont celui-ci n'avoit pas encore dit un mot, & ſur laquelle il ſe contente de dire à la fin de ſa Lettre, qu'il écrira à Céſar. Cela ne nous paroît pas naturel.

ARTICLE LVII.

EXAMEN THE'OLOGIQUE & Canonique du Traité de la Pratique des Billets & du prêt d'argent entre les Négocians. Imprimé à Mons en 1684, à Paris chés Pierre Prault, Quai de Gêvres au Paradis. 1746, *in* 12 *p.* 471.

UN Docteur en Théologie fit imprimer à Mons en 1684 un Traité de la pratique des Billets, ſans doute parce qu'il déſeſpera d'obtenir un privilége en France, où toute la Nation s'eſt déclarée hautement pour la morale ſevere & ne ſouffre pas qu'on y donne atteinte : heureuſe diſpoſition & qui promet de grands ftuits du moins pour l'avenir ! Si ce Traité étoit écrit d'un ſtile ſéduiſant, il auroit cauſé bien du mal, qu'une réfutation qui ne vient que plus de ſoixante ans après,

ne guériroit pas facilement. L'Auteur de la réfutation dont nous allons rendre compte n'étoit peut-être pas encore né, quand il eût été à propos qu'elle parût. Ainſi on ne ſçauroit lui imputer à négligence ce long retardement.

Le Docteur en Théologie dans ſon Traité de la pratique des Billets entre les Négocians, expoſe d'abord l'état de la queſtion. *On entend*, dit-il, *ſeulement la pratique de donner & de recevoir pour un temps limité, de l'argent à intérêt, ſous de ſimples Billets entre des perſonnes accommodées, par un pur principe de commerce.* Si l'on paſſoit au Docteur cette eſpece de définition, il demeureroit maître du champ de bataille : mais il a bien dû s'attendre qu'il trouveroit ici une grande réſiſtance. Il en fournit lui-même les plus juſtes moyens dans ſes explications. Selon lui, on donne ou l'on reçoit pour un temps limité de l'argent à intérêt, parce qu'il n'y a pas une aliénati-

on entiere, mais seulement un engagement pour un temps déterminé : comment persuader aux autres ni à soi-même que dans le prêt d'argent l'aliénation n'est pas entiere, puisque celui qui a reçû la somme en dispose à son gré, quoiqu'il soit obligé de la rendre, c'est-à-dire une somme équivalente ? Aliene-t-on à demi ?

Le Docteur prétend que dans la pratique des Billets on reçoit un argent qui n'est pas sterile, mais utile, sous la condition de rendre la valeur de cet argent & de son usage. Ainsi les intérêts ne sont qu'un pur & simple dédommagement. N'est-ce pas là convertir l'usure en une indemnité necessaire ? C'est dans cette vuë qu'on a ajouté *entre des personnes accommodées, par un pur principe de commerce*. On étend dans l'explication le mot de commerce à toute entreprise *de choses qui rendent nos affaires meilleures, en conservant ou augmentant notre bien*. Ainsi tous

ceux qui ſont dans la pratique des Billets & du prêt d'argent, à quelque occaſion que ce ſoit, ſont mis au rang des Négocians & jouiront des mêmes priviléges. Il eſt vrai qu'on ne permet pas d'exiger aucun intérêt des pauvres à qui l'on a preſté, & c'eſt ce qu'on inſinuë par ces mots *entre des perſonnes accommodées*, comme ſi l'uſure n'avoit lieu qu'à l'égard des pauvres. On condamne auſſi ceux qui preſteroient de l'argent à des diſſipateurs, qu'on ſçauroit n'avoir nulle envie de l'employer utilement. Cette intention eſt néceſſaire pour le preſteur & pour l'emprunteur; ce doit toujours être *par un pur principe de commerce* pris dans toute l'étendue qu'on y a donnée.

Le fond de la queſtion eſt de bien définir le prêt d'argent & l'uſure : mais on nous permettra de remarquer qu'il eſt arrivé à certains Théologiens en cette matiére, ce qui leur eſt arrivé à l'égard du menſonge. Aprés avoir entrepris par

une espece de compassion, d'excuser ces sortes de mensonges qui n'ont rien d'odieux, & qui sont d'une grande commodité dans le commerce de la vie, on a imaginé de nouvelles définitions du mensonge; chacun l'a défini selon qu'il étoit plus à propos, pour l'intérêt du systême qu'il avoit inventé, en faveur de ces mensonges qu'il vouloit autoriser. Un besoin tout semblable & dans une matiére plus importante, a donné naissance a de nouvelles définitions ou explications du Prest d'argent & de l'usure. On ne s'est plus contenté de ces définitions si simples, si courtes, si claires des anciens Théologiens; parce qu'en les suivant à la lettre, on seroit forcé de reconnoître une vraye usure où l'on voudroit qu'il n'y en eût pas. Il y a deux sortes de prêts. Dans le premier on est obligé de rendre en nature la chose même qui a été prêtée & ce n'est pas de quoi il s'agit ici: dans le second, celui qui emprunte devient maître

de ce qu'on lui a prêté & en dispose à son gré. Il n'est pas tenu de rendre en nature les choses mêmes qui lui ont été prêtées, mais seulement une égale quantité de la même espece. Ce n'est pas là une définition arbitraire & qu'il soit permis d'alterer pour n'en être pas incommodé dans ces opinions de nouvelle fabrique qu'on introduit de temps en temps dans la morale.

Les anciens Jurisconsultes de l'Empire Romain, ces hommes si respectables par leur capacité & par leur sagesse, n'ont point eû une autre idée du prêt d'argent monnoyé, parce que telle est la nature de ce Contract, qu'il transfere nécessairement le domaine à l'emprunteur, qui est maître de consumer par l'usage la somme qu'il a reçuë : autrement il seroit inutile & même désavantageux d'emprunter. Nous raporterions ici le texte de Caïus, très ancien & très Sçavant Jurisconsulte, si ce texte n'étoit pas un peu long. On

le trouvera dans *les instit. liv.* 2 *tit.* 9 *de obligationibus.* Il est vrai que l'emprunteur est maître de ne pas faire usage de l'argent qu'il a reçû, & le prèt n'en est pas moins un véritable prêt. On ne fait point entrer dans la définition de ce contract que l'argent sera employé utilement : il suffit que l'emprunteur puisse l'employer, s'il le juge à propos.

Ce que l'ancienne Jurisprudence ne regardoit pas comme une condition nécessaire pour le prêt d'argent, c'est à quoi le défenseur de la pratique des Billets s'attache principalement. C'est le grand ressort de toute la machine. Voici la définition qu'il donne du prêt d'argent. *Le prêt à proprement parler, est un Contrat par lequel une personne prête quelque chose pour être consumée directement ou indirectement par l'usage qu'en fait ou en fait faire celui qui emprunte.* On apperçoit d'abord que cette définition n'est pas selon les regles

de la Logique, qui deffendent de mettre dans la définition le nom de la chose définie : mais c'est à quoi nous ne nous arrêterons pas ni à quelques observations ou l'on épluche tous les mots de la definition. L'Auteur de la réfutation convient qu'il y a deux sortes d'usage, l'un par lequel la chose est consumée & détruite, l'autre par lequel elle reçoit de l'accroissement, comme on voit dans le commerce : mais il soutient que ces deux sortes d'usage étant posterieurs au prêt ne peuvent le diversifier, ni constituer deux especes de prêt d'une nature toute différente. S. Thomas qui étoit si instruit de la Doctrine des Théologiens de son temps, & des Théologiens des temps anterieurs, déclare positivement dans sa Somme que le propre & principal usage de l'argent monnoyé, est sa consomption ou la dépense & la distribution qu'on en fait, en l'employant en des échanges &

en des marchés : & c'eſt pour cela qu'il eſt illicite de ſoi-même de recevoir le prix de l'uſage de l'argent prêté : ce qui s'appelle uſure. Tel eſt le ſentiment du Docteur Angelique, & de toutes les Ecoles Catholiques.

La pratique des Billets, dit ſon Apologiſte, *n'eſt qu'un achat de l'uſage de l'argent d'un autre, pour faire avec cet argent des échanges utiles à celui qui les fait. Ainſi c'eſt l'achat de l'uſage d'un bien utile. Comme cet achat eſt permis, la pratique des Billets l'eſt auſſi.* Voilà toute la malignité & la ſubtilité de ſon ſyſtême : il eſt aiſé de faire ſentir combien il eſt mal fondé. On y ſuppoſe que l'uſage de l'argent monnoyé eſt ſéparable de la propriété de cet argent : ſuppoſition évidemment fauſſe. Car celui qui met dans le commerce l'argent qui lui a été prêté, en transfere la propriété à ceux avec qui il traite ; il avoit donc cette propriété. C'eſt donc une injuſtice de lui ven-

dre l'uſage d'un bien qui lui appartient déja. Le preſteur n'a plus ce qu'il vend, & on fait acheter à l'emprunteur ce qui eſt déja à lui. C'en eſt aſſés pour renverſer toute l'apologie des Billets.

Lorſqu'on s'eſt trompé dans la définition du Prêt, on ne manque pas de ſe tromper dans la définition de l'uſure, d'autant plus que ce n'a été que pour autoriſer l'uſure qu'on s'eſt éloigné de l'idée que tous les Théologiens ont toujours eue de la nature du Prêt. L'Apologiſte ne laiſſe pas de parler de l'uſure comme on en parle dans les Ecoles Catholiques, & d'établir des principes que tout le monde admet: mais il s'eſt menagé les moyens d'échaper, quand on ſe ſert contre lui des avances qu'il a faites.

Selon l'Apologiſte, c'eſt une uſure condamnée par la Loi de Dieu, de prêter aux pauvres à intérêt: c'en eſt auſſi une de prêter à intérêt à un riche qui n'emprunte

que pour ſes divertiſſemens : ce ſont là des intérêts vraiment uſuraires & qui doivent être reſtitués. Mais on n'en ſçauroit rien conclure contre la pratique des Billets, parce qu'on n'y preſte de l'argent à interêt, que pour placer cet argent dans un commerce utile à l'emprunteur. *L'uſure eſt un profit que l'on prétend tirer d'une choſe principalement parce qu'on l'a preſtée .. Or ... dans la pratique des Billets, il n'y a aucun Prêt à proprement parler.* Il n'y a donc aucune uſure dans cette pratique. C'eſt inutilement que l'Apologiſte s'efforce de montrer qu'il n'y a point de prêt dans la pratique des Billets. Les différences qu'il établit entre le prêt & cette pratique, ſont frivoles. *Dans le prêt*, dit-il, *la choſe prêtée eſt conſumée directement ou indirectement par l'uſage qu'en fait ou en fait faire celui qui emprunte : & la choſe baillée par Billet, s'augmente & ſe multiplie par l'uſage qu'en fait celui qui la reçoit.*

On a déja répondu que l'usage qu'on fait de l'argent presté étant posterieur au prêt, ne change en rien la nature de ce prêt. D'ailleurs cet argent monnoyé ayant été mis dans le commerce, par des échanges ou autrement, il est consumé à l'égard de l'emprunteur qui l'a fait passer sans retour en des mains étrangeres. C'est à son égard, en un sens très légitime, une véritable consomption des especes qu'il a reçuës. De plus le Contract qu'on fait avec un Négociant ou un autre personne accommodée, en lui donnant de l'argent à intérêt sur un simple Billet, avec obligation de le rendre après un temps limité; n'est ni une donation, ni une vente, ni une location, ni une société, ni un commodat, ni un simple dépôt, ni un triple Contract, ni aucun autre qu'on puisse assigner: c'est donc le prêt que les Jurisconsultes appellent *mutuum*.

La seconde différence que l'Apologiste établit entre la pratique

des Billets & le Prêt, consiste en ce que *le Prêt est un traité de Charité qui suppose quelque besoin en celui qui emprunte, & la pratique des Billets est un traité de commerce qui suppose l'abondance de celui qui le reçoit.* Cette différence est de pure imagination : elle n'est fondée que sur la définition qu'il a plû à l'Apologiste de donner du Prêt. Nous ne dirons rien de la troisiéme différence, parce que ce n'est qu'une explication des deux autres.

Le défenseur de la pratique des Billets répond ensuite aux objections qu'on a coutume d'y faire. Ce détail nous meneroit trop loin : nous nous contenterons de dire qu'on lui reproche, 1°. de n'avoir pas exposé ces objections avec assez de fidélité, ou plutôt d'exactitude, car nous ne le soupçonnons pas de mauvaise foi. 2°. De n'y avoir pas répondu solidement. Ces deux accusations ne semblent pas mal prouvées. L'Auteur de l'examen reléve p. 109. une impolitef-

e de l'Apologiſte, qui dit à tous ceux qui douteront ſi la pratique des Billets eſt légitime, que ce doute vient de leur ignorance. Il s'efforce même de les en convaincre par des raiſonnemens, mais qui ne ſont pas aſſez preſſans pour les obliger à s'humilier & à reconnoître leur faute. Il falloit des démonſtrations pour juſtifier une pareille injure : encore ne ſuffiroient-elles pas. A quoi bon tous ces reproches ſur quoi on ne décide pas la queſtion, & qui ne manquent pas d'indigner tout Lecteur qui a des mœurs ?

L'Apologiſte a bien compris que, pour mettre ſon ſyſtême en crédit & en réputation, il lui ſeroit très-avantageux de faire voir que ce ſyſtême eſt conforme au Droit divin naturel & poſitif, auſſi bien qu'au droit humain, & que ni l'Ecriture ni les Peres n'y ſont pas contraires. Perſuadé qu'il avoit les talens & les connoiſſances néceſſaires, pour exécuter à ſon honneur une

entreprise si difficile, il est entré courageusement dans cette pénible carriere : mais malheureusement pour lui son adversaire y est entré à sa suite, & ne l'incommode pas moins ici qu'ailleurs. On voit clairement, par cet exemple, que non seulement ceux qui doutent de la légitimité du nouveau systême, mais que ceux même qui le condamnent hautement, ne doivent pas tous être taxés d'ignorance. La néceſſité d'être courts ne nous permet pas de nous arrêter à toutes ces discuſſions : seulement nous aſſûrons qu'on se sçaura bon gré de les avoir lûes.

L'Apologiste, plein de son systême & des définitions qu'il a fabriquées, les met par tout en œuvre pour se débarraſſer : tout l'édifice porte sur un fondement si ruineux: n'est-il pas évident que tous les Peres & tous les Théologiens orthodoxes ont crû constamment jusqu'aux deux derniers siécles, que l'usure consistoit à recevoir quel-

que chose au-dessus du principal pour l'argent prêté ? N'ont-ils pas jugé que l'usure pouvoit s'exercer même à l'égard des riches ? Ont-ils subtilisé sur cela ? Telle étoit l'idée qu'on avoit dans toute l'Eglise du prêt & de l'usure. Tout Docteur qui se propose de substituer une autre idée à celle qui a toujours été reçue, se flatteroit-il de quelque succès, si l'avarice & la cupidité du genre humain ne lui prêtoient main-forte pour faire passer ses imaginations ?

Sans prendre parti pour les trois contrats, que nous abandonnons tranquillement à leur destinée, nous estimons que les Théologiens, tels qu'ils soient, qui furent les auteurs de cette subtilité, étoient des hommes très-aguerris & très-capables de choisir un poste où il ne seroit pas facile de les forcer. Il n'y a que la voye d'une autorité, contre laquelle on ne doive jamais vouloir se défendre, qui puisse les chasser de leur retranchement. Leur ar-

mure ſemble être à l'épreuve de toutes les autres armes, auſſi n'ont-ils pas ſubſtitué de nouvelles idées du Prêt, ni de l'uſure, à celles qu'on avoit eûes de tout temps. Ils comprenoient trop bien que c'étoit ſe découvrir & s'expoſer à de rudes attaques contre leſquelles il n'étoit pas poſſible de tenir. Ils n'ont employé qu'un mélange induſtrieux de contrats de ſociétés & d'aſſûrances, mêlange toutefois d'autant plus ſuſpect qu'il n'eſt aſſurément pas d'une haute antiquité.

L'Apologiſte finit ſon Traité par l'examen de la conduite des Confeſſeurs & des Directeurs, qui obligent de reſtituer les profits qu'on a faits par la pratique des billets, & qui ruinent ainſi les particuliers & les familles. *C'eſt*, dit-il, *pour empêcher les banqueroutes frauduleuſes & la ruine de pluſieurs familles, & autres malheurs.* Le motif eſt très-honnête & très-louable, mais les raiſons qu'on produit ne ſont pas aſſez fortes pour tranquilliſer la conſcience

conſcience. Ce Docteur, après avoir prêché la morale relâchée dans tout ſon Ouvrage, & l'avoir appuyée autant qu'il a pû, devient tout-à-coup un rigoriſte achevé contre les Directeurs qui ne penſent pas comme lui : il demande ſi le Directeur qui a obligé de reſtituer les intérêts provenus de la pratique des Billets, ou qui a déclaré qu'on n'étoit pas obligé de les payer, parce qu'ils ſont uſuraires, n'eſt pas obligé de réparer le dommage qu'il a cauſé par ſes conſeils, & il aſſûre qu'il eſt tenu de le faire, au cas que ceux qui ont profité à cette occaſion ne le faſſent pas. Il ſoutient que ce Directeur ne ſçauroit être excuſé à titre d'ignorance, parce que l'ignorance du droit naturel, quand elle n'eſt pas invincible, n'excuſe pas de péché : or l'ignorance de ce Directeur n'étoit pas invincible.

L'Apologiſte auroit bien dû conſidérer qu'en ſuppoſant que tous les Théologiens & toute l'Egliſe

ont ignoré ce que c'étoit qu'un prêt uſuraire, avant la nouvelle définition qu'on en trouve dans ſon livre ; il n'eſt pas étonnant qu'un particulier, quelque éclairé qu'on le ſuppoſe, ait ignoré ce que tout le monde ignoroit. S'il étoit ſi aiſé d'être inſtruit de ces matieres, la gloire de l'Apologiſte en ſouffrira, au lieu qu'il lui ſera bien autrement glorieux d'avoir découvert un ſyſtême ſi utile & ſi inconnu.

Ce n'eſt pas là toutefois ce que l'Auteur a plus à craindre, en conſéquence de l'Arrêt qu'il a prononcé contre les Directeurs qui n'ont pas rafiné ſur l'uſure ; car ſi le nouveau ſyſtême ſe trouve faux, & jugé tel par la plûpart des Théologiens, à combien de dédommagements & de reſtitutions ſera obligé le défenſeur d'une doctrine, qui n'aura pas manqué d'avoir un grand nombre d'approbateurs & de ſectateurs, dont aucun ne penſera à reſtituer les intérêts uſuraires

qu'il aura reçus? L'ignorance, ni la bonne foi, ne feront pas plus une excufe pour l'Apologifte que pour fes adverfaires.

Quelque folide que foit l'examen dont nous venons de rendre compte au public, nous n'efpérons guères qu'il fe faffe beaucoup de converfions. La pratique des Billets eft trop répandue, & la cupidité trop forte pour céder ni à l'autorité ni à la raifon. Chaque particulier croit être plus au fait de cette matiere que tous les Théologiens enfemble, qu'il ne regarde que comme des hommes fans experience & fans connoiffance des avantages & de la néceffité du commerce.

ARTICLE LVIII.

ELEMENS D'ALGEBRE, par M. Clairaut, de l'Académie Royale des Sciences, des Societés de Londres, de Berlin, d'Upſal, d'Edimbourg & de l'Académie de l'Inſtitut de Bologne: A Paris, rue S. Jacques, chez les Freres Guerin, à S. Thomas d'Aquin, David l'aîné, à la Plume d'or, Durand, au Griffon, 1746, in-8°. pag. 314. Avec Approbation & Privilege du Roi.

TOutes les Nations ont concouru à la gloire de l'Auteur de ces Elemens d'Algebre. L'oppoſition des intérêts ne les a point empêchées de ſe réunir pour rendre une eſpece d'hommage à la capacité d'un ſi profond Géometre. Ce n'eſt pas une petite gloire d'être membre d'une ſeule de ces ſçavantes Compagnies, où l'on n'eſt admis que

par le suffrage du mérite : mais quelle gloire d'être tout à la fois membre de tant d'Académies célebres & d'avoir été honoré de leur choix ! Si l'on étoit persuadé que toutes les autres distinctions instituées par les hommes ne s'accordent jamais à la faveur ni aux sollicitations, ces distinctions flatteroient tout autrement. Il est mortifiant pour ceux qui les ont obtenues par leurs talens & par leurs services, d'être quelquefois confondus avec des Collégues qui ne sont pas de même prix.

M. Clairaut seroit mécontent & auroit raison de l'être, si l'on n'estimoit son Livre, que sur les titres honorifiques de l'Auteur. Ce n'est pas ainsi qu'un Mathématicien de sa réputation veut être jugé ; il désire que son Livre soit estimé sur le pied de la valeur intrinséque, & indépendamment de toute autre considération. Nous avertirions ici, s'il étoit nécessaire, tous ceux qui n'ont jamais rien sçu & ne veulent

rien ſçavoir de tout ce qu'on appelle Mathématiques, qu'il eſt tems pour eux de paſſer à un autre article. Quoique ces Elémens ſoient écrits avec toute la clarté dont la matiere eſt ſuſceptible, ils auroient, pour de tels Lecteurs, toute l'obſcurité de l'Apocalypſe : ils s'en appercevront aiſément d'eux mêmes, s'il oſent pénétrer dans les myſteres de l'Algebre, ſans lespréparations réquiſes. Cependant on ne demande pour toute préparation, à ceux qui ſont dans la résolution d'étudier férieuſement, que la connoiſſance des premieres regles de l'Arithmetique ordinaire & de l'Arithmetique littérale. C'eſt aſſurément exiger bien peu de choſe pour mettre ceux qui commencent en état de jouir d'un tréſor ineſtimable. Du reſte il eſt bon qu'on ſe ſoit bien exercé à la pratique de ces regles. L'habitude qui eſt d'une grande utilité dans tous les Arts, eſt encore plus utile dans le calcul. Tant qu'on ne l'a pas

acquise, on ne travaille qu'avec beaucoup de lenteur & d'inquiétude.

Ces dispositions supposées, voici la méthode de M. Clairaut. Il observe attentivement la route que les premiers Inventeurs de l'Algebre ont tenue pour avancer dans une region plus effrayante de loin que les Alpes & les Pirenées. C'est par ce chemin qu'il se propose de conduire ses éleves. On désireroit *partager la somme de* 890 *liv. à trois personnes, ensorte que la premiere aura* 180 *liv. de plus que la seconde, & la seconde* 115 *liv. de plus que la troisiéme.*

Avec un peu d'attention serieuse, on comprend que si l'on connoissoit une des trois parts, on connoîtroit aisément les deux autres. Il faut donc tâcher d'en connoître une, par exemple, la plus petite. On sçait que l'excédant de la seconde sur la troisiéme, est 115 liv. & que l'excédant de la premiére sur la seconde est 180

liv. Si l'on veut donc avoir l'excédant de la premiére sur la troisiéme, il faudra ajouter à 180 l'excédant 115 de la seconde sur la troisiéme. On ajoute ensemble 180 & deux fois 115 ou 230, & la somme est 410. Il suit de là que la somme 890 liv. contient 410, & de plus trois fois la plus petite part, qui est renfermée dans chacune des autres avec les excédans assignés. On n'a donc qu'à retrancher 410 de 890, il restera 480 qu'on divisera par trois, nombre des parts. Le Quotient donnera 160 pour la plus petite part, à quoi on ajoutera 115 pour faire la seconde, ce qui sera 275. Ajoutant encore pour la premiére à 160 l'excédant de la premiére part sur la troisiéme, lequel excédent est composé de 180 & de 115, c'est-à-dire 295, on aura pour cette premiére part 455. Les 3 sommes 160 pour la plus petite part, 275 pour la seconde, 455 pour la premiére, formeront la somme totale 890.

Ce Problême étoit facile à résoudre par quelques opérations de l'Arithmétique ordinaire, & s'il n'y avoit jamais de Problêmes dont la résolution demandât plus d'application, ni plus de travail il n'eut pas été nécessaire d'inventer l'Algebre. Mais le Mathématicien qui venoit de résoudre ce Problême, ne pouvoit ignorer qu'il seroit aisé d'en proposer de plus compliqués, & dont la résolution couteroit un grand nombre d'opérations. Comme il est naturel à tous les hommes de se soulager autant qu'il est possible du travail dont ils sont chargés, le Mathématicien a jugé à-propos d'imaginer quelque méthode beaucoup plus courte que l'Arithmétique ordinaire, pour résoudre en beaucoup moins de tems & avec beaucoup moins de peine les Problêmes les plus compliqués.

Il n'étoit question pour cela que de représenter par de simples Lettres les différentes parties du Pro-

blême donné, tant celles qu'on connoit que celles qui ne ſont pas connues & qu'on veut deviner. Il falloit encore, pour éviter l'embarras des multiplications, des diviſions & des autres regles, y ſuppléer, ſoit en mettant les lettres les unes auprès des autres, en différentes ſituations, ou avec quelques ſignes faciles à remarquer. Voilà l'origine de l'Algebre : cette origine qui n'eſt pas autoriſée par le témoignage de l'Hiſtoire, n'en eſt pas moins vraiſemblable. Si ce n'eſt pas ainſi que l'Algebre s'eſt formée peu à peu, il faut donc que ce ſoit quelque intelligence céleſte, qui ſoit deſcendue du Ciel pour l'apprendre aux hommes. Les Théologiens examineront quand il leur plaira, ſi cette Intelligence eut été dégradée par cette fonction. Cependant comme on ne ſuppoſe point de miracles, tant que les cauſes ordinaires ſuffiſent, il vaut mieux croire que l'Algebre eſt une invention purement humaine,

& qu'elle a été trouvée de la maniére qu'on raconte ici.

L'Auteur pour rendre extrêmement ſenſible, tout ce qu'il a avancé ſur ce point, revient au même Problême qu'il a réſolu, & l'exprime Algebriquement. Le Mathématicien qui a conſideré combien les opérations de l'Arithmétique ordinaire ſont longues & ennuyeuſes, & qui cherche un remede à cet inconvenient, fait réfléxion que la réſolution du Problême dépend de la détermination de la plus petite ou troiſiéme part, & il la repréſente par la lettre x, la derniére de l'Alphabet: comme la ſeconde part eſt plus grande de 115 que la troiſiéme, on repréſente cette ſeconde part, par x + 115, le ſigne + marque l'addition de la valeur inconnue de x avec 115. La premiere part excéde la ſeconde de 180 & comme cette ſeconde part excéde la troiſiéme de 115, la premiére excéde la troiſiéme de 180 & de 115.

On exprime donc ainſi la premiere part x + 180 + 115. Ainſi les trois parts ſont enſemble 3x + 180 + 115 + 115. Ces trois nombres additionnés ſont 410, ainſi pour abbreger l'expreſſion Algebrique, on écrit 3x + 410. On ſçait par l'énoncé du Problême que 3x + 410 = ſont égaux à 890, ſomme propoſée ; on déſigne l'égalité entre deux termes par deux petites lignes paralleles : ainſi retranchant de 890, le nombre 410, on aura 3x = 890 — 410 : la petite ligne qui eſt entre les deux derniers nombres, marque que le ſecond eſt retranché du premier : par conſéquent 3x = 480 qui reſtent après la ſouſtraction de 410. Il n'y a donc plus qu'à diviſer 480 par 3 pour déterminer la valeur de l'inconnue x, cette diviſion s'exprime ainſi $\frac{480}{3}$, laquelle étant achevée, on a 160 pour la valeur de chaque x.

Le Problême eut été réſolu auſſi briévement & auſſi facilement

en prenant l'une des deux autres parts préférablement à la troisiéme ; c'est-là ce qu'on appelle dans l'analyse une équation. On peut dire, que c'est l'art de trouver un nombre ou quantité connue, qui soit égale à un nombre ou une quantité inconnue & qu'on désire connoître. Il y en a de plusieurs dégrés, comme on verra dans la suite. Celle-ci est du premier dégré.

Le premier Problême est suivi de quelques autres un peu plus compliqués, mais qui doivent se résoudre par la même méthode. Il est très à-propos de s'exercer à ces opérations. L'équation où l'inconnue n'est ni quarrée, ni cubée, est une équation du premier dégré : elle est du second, si cette inconnue est quarrée, & du troisiéme, si elle est cubée.

On a vû dans l'exemple précédent qu'il étoit permis de faire passer un terme d'un côté à l'autre, en changeant le signe dont ce terme est précédé.

$3x + 410 = 890.$

Si vous changez l'expreſſion en mettant $3x = 890 - 410$. C'eſt toujours la même choſe par le changement du ſigne + au ſigne —. Lorſqu'une balance eſt chargée & dans un parfait équilibre, on ne détruit pas cet équilibre en retranchant de chaque côté un poids égal. Le mathématicien qui avoit trouvé la méthode de réſoudre plus briévement par l'Algebre les équations du premier dégré, devina ſans peine que ces tranſpoſitions en changeant les ſignes, ſeroient d'une grande utilité, & l'expérience lui apprit bientôt que c'étoit un excellent moyen de varier les expreſſions d'une même équation, d'en ſubſtituer une à la place de l'autre & de dégager l'inconnue de tout ce qui incommode le Calculateur ; le tout ſans faire de longs raiſonnemens.

Après avoir mis d'un côté tous les termes affectés de l'inconnue x & de l'autre côté tous les autres

termes, on tâche de réduire autant qu'il est possible l'équation à sa plus petite expression, par exemple 4x = 4000. Prenant le quart de chaque membre, on a x = 1000. Tout consiste à effacer le multiplicateur de x & à s'en servir pour diviser le second nombre de l'équation. L'Auteur enseigne ensuite à faire disparoître d'une équation tous les diviseurs qui s'y rencontrent, & les préceptes sont par-tout accompagnés d'exemples très bien choisis.

L'Inventeur de l'Algebre ou si l'on veut quelqu'un de ses Successeurs, s'est trouvé dans la nécessité pour parvenir à son but, d'*ajouter du négatif & du positif*, c'est-à-dire deux termes dont l'un étoit précedé du signe + qui signifie *plus* & l'autre du signe — qui signifie *moins* : il lui est venu dans l'esprit d'examiner si de pareilles additions étoient légitimes ; l'examen a été court, le Mathématicien a jugé d'abord que ces expressions étoient

exactes, quand on ne confond point *ajouter* avec *augmenter*. Deux Negocians ont mis en ſocieté tous leurs biens : ſi l'un d'eux a beaucoup plus de dettes que d'effets, il ne met en un ſens que du négatif dans la ſociété, & il n'en a pas *augmenté* le fonds, en y ajoutant ſes effets.

Il eſt évident que la multiplication & la diviſion ne ſont pas moins d'uſage dans la conſtruction des équations. Ces opérations ſont plus longues & en ce ſens plus difficiles, ſelon que les quantités ſont compoſées d'un plus grand nombre de termes. Quand il n'y a que deux termes, ce ſont des *Binomes*; des *Trinomes* quand il y a trois termes, & quand il y en a un plus grand nombre, ce ſont des *Polynomes*. L'Auteur n'a rien omis de ce qui peut faciliter ces pratiques : on n'a qu'à s'exercer ſur les Problêmes qui ſont donnés. Avec un pareil fil, on ſortira heureuſement des labirinthes de l'Algebre.

La regle qu'il faut ſuivre pour trouver le plus grand commun diviſeur eſt expliquée ici d'une maniére nouvelle, & on y a ajouté les réfléxions néceſſaires pour la rendre applicable aux cas, où la méthode ordinaire rebuteroit par les longueurs du calcul, ſans parvenir toujours à la détermination préciſe de ce qu'on cherche. Ce n'eſt pas rendre un petit ſervice aux Calculateurs que de leur procurer de pareils ſoulagemens; on en a ſouvent beſoin.

Après avoir expliqué la maniére de réſoudre les équations du premier degré, ſoit qu'il n'y ait qu'une inconnue ou qu'il y en ait pluſieurs dans le Problême, & après avoir mis le Lecteur en état de ſe débarraſſer des difficultés ſingulieres de certains Problêmes, M. Clairaut entre dans les équations du ſecond dégré. C'eſt la ſeconde partie de ſes élémens.

A méſure qu'on avance le chemin ſemble devenir plus difficile.

On eſt dans la néceſſité de multiplier les opérations, & par conſéquent le travail augmente : mais on ne doit jamais ſe decourager quand on eſt conduit par un maître habile & d'une grande expérience. Il ſuit toujours la même méthode, pluſieurs Problêmes ſe ſuccédent les uns aux autres, & on apprend par leurs réſolutions à ſe demêler de tous les embarras où l'on peut ſe trouver dans la réſolution de tout autre Problême du même degré.

En cherchant une méthode générale pour réſoudre toute équation du ſecond degré, il eſt naturel d'obſerver la liaiſon qu'il peut y avoir entre une équation d'un degré & l'équation correſpondante du ſecond degré. Soit l'équation du premier degré $x + a = b$. Il eſt évident que ſi l'on quarre les deux membres de cette équation, il en réſultera une équation du 2e. d. $x^2 + 2ax + a^2 = b^2$ Comme on a fait monter du premier au

second degré l'équation donnée, en quarrant chaque membre, ne peut-on pas avec la même facilité rappeller, par une opération contraire, toute équation du second degré au premier degré ? Ce n'est pas assez : ne peut-on pas choisir une équation particuliere du second degré qui exprimera toute équation du second degré? L'Algebriste par une application constante & marchant toujours en avant, a inventé ce secret également facile à comprendre & à pratiquer.

Prenons l'équation $x + px = q$. Les lettres p & q serviront à désigner toutes les quantités positives ou négatives qui se rencontreront dans chaque Problême donné. Cherchons d'abord si $x^2 + px$ premier membre de l'équation est le quarré de quelque quantité, dont la premiere partie seroit l'inconnue x & l'autre partie désignée par p seroit connue. On voit aussi-tôt que $x^2 + px$ n'est pas un quarré, mais qu'il le deviendra en

y ajoutant quelque quantité. Ces additions ne troublent pas une équation, pourvû qu'on ajoute la même quantité à chaque membre. Il s'agit donc de connoître ce qu'il faut ajouter à $x^2 + px$ pour en faire un quarré. On le connoîtra ſans peine en comparant cette quantité avec le quarré $xx + 2ax + aa$.

$$xx + 2ax + aa$$
$$x^2 + px.$$

px répond à $2ax$. Ainſi la valeur de p eſt $2a$ & la valeur de $\frac{1}{2}p$ eſt a. d'où il ſuit que comme il faut ajouter aux quantités $xx + 2ax$ la quantité aa il faut ajouter à $x^2 + px$ le quarré de $\frac{1}{2}p$, c'eſt-à-dire, $\frac{1}{4}p^2$. Alors $x^2 + px + \frac{1}{4}p^2$ eſt un vrai nombre quarré.

L'Auteur applique cette Méthode à la réſolution d'un problême d'un aſſez longue diſcuſſion, Ses Lecteurs doivent le ſuivre pas à pas dans cette opération ; ce qui ne leur coutera pas beaucoup, puiſque non content de leur montrer le chemin, il les méne par la main :

mais il n'eſt pas permis aux Journaliſtes de faire un long ſéjour dans les vaſtes régions de l'Algebre. Cependant nous croirions avoir quelque choſe à nous reprocher, ſi nous n'avertiſſions pas qu'on n'a point oublié d'inſtruire les commençans de la maniere dont il faut travailler ſur les quantités radicales, pour les réduire en ôtant de deſſous le *ſigne* les quantités quarrées, qui étoient *des produiſans de la quantité radicale.* Cette operation eſt la plus délicate de celles qui peuvent entrer dans la réſolution des équations du ſecond dégré. On n'a rien omis de tout ce qui pouvoit éclaircir & faciliter.

L'Auteur ne ſe dément pas dans les équations du 3[e] dégré: il enſeigne à les réſoudre dans la troiſiéme partie de ſon ouvrage. Quoiqu'il ne ſoit là, ni moins clair, ni moins méthodique, cependant à meſure qu'on avance, la matiere exige plus d'application & plus de travail; mais le Lecteur s'il s'eſt

bien exercé ſur les Problêmes du premier & du ſecond dégré, ne ſe découragera pas, & il pourra ſe ſervir de maître à lui même.

Rien n'eſt plus dangereux dans l'étude des Mathématiques que d'aller trop vite. Un Mathématicien de réputation en avertit de tems en tems dans des ouvrages manuſcrits. *N'allés pas vite*, dit-il. Cette maxime eſt encore plus néceſſaire dans les calculs de l'Algébre. Les Lecteurs auront donc ſoin de ſéjourner autant qu'il convient dans la troiſiéme partie avant de paſſer à la quatriéme ; & ce ne doit être qu'après en avoir conſideré attentivement tous les ſecrets qu'ils pourront entrer dans des miſteres encore plus profonds. La cinquiéme & derniere partie demande la même préparation. Il ſeroit bien étrange qu'on osât aſpirer à l'intelligence & à la jouiſſance de tant de tréſors, ſans qu'il en coutât de l'exercice & de la peine. Après tout, les frais qu'on

eſt obligé de faire ſont peu de choſe, ſi on les compare avec les richeſſes qu'on acquiert. Eut-on beaucoup plus dépenſé en application & en travail, n'en eſt-on pas dédommagé avantageuſement par la réſolution d'un ſeul de ces magnifiques Problêmes, qui apprennent à l'homme ce qu'il vaut & quelle eſt la force de ſon génie? C'eſt par-là qu'on la connoît & qu'on l'admire.

On a diſpoſé des Tables en divers lieux, pour repréſenter dans un petit eſpace une longue ſuite d'opérations. Ces Tables ſeront d'une grande utilité pour ceux qui ſeront inſtruits de leur uſage : mais ceux qui ne ſont pas ſuffiſamment initiés à ces myſteres, les regardent avec autant d'étonnement, qu'un jeune Antiquaire regarde la Table d'Iſis la premiere fois qu'elle ſe préſente à ſes yeux : encore ſi l'Antiquaire étoit autant aſſuré de deviner juſte après une profonde méditation, ce que ſignifient les

figures Ierogliphiques qu'il considere ? Mais pendant qu'il ne débitera que des coniectures plus ou moins vraiſemblables, le Géometre Algébriſte devinera infailliblement le ſens des eſpeces d'énigmes qu'on lui propoſe dans tout le préſent ouvrage.

On diſoit, il y a plus d'un demi ſiécle, chez une Nation voiſine que la langue Françoiſe n'étoit pas une langue ſçavante : ce n'étoit pas qu'on ne crût qu'il y eût de vrais ſçavans en France : mais comme ils n'écrivoient pas dans leur langue naturelle, cette langue n'en étoit pas plus ſcientifique ; les Mémoires de la ſeule Académie des Sciences, & les divers ouvrages de ſes membres, ne permettront à aucune Nation de conteſter à la langue Françoiſe le titre honorable de langue ſçavante : elle n'eſt pas moins Sçavante qu'elle eſt gracieuſe & polie.

S'il eſt bien glorieux à l'Auteur de ces Elemens d'avoir dé-

couvert

couvert la démonſtration de la regle donnée par M. Newton, pour l'extraction des racines, des quantités en partie commenſurables & en partie incommenſurables. M. Newton à qui l'on doit cette regle l'avoit donnée à ſon ordinaire ſans démonſtration. M. Clairaut en fait un Problême dont il donne la réſolution. Il a auſſi démontré que la Méthode de M. Newton, pour les quantités numeriques, peut induire en erreur dans quelques occaſions: c'eſt lorſque la racine d'une quantité contient des fractions, quoique la quantité n'en contienne point, & il enſeigne comment il faut alors remédier à cet inconvenient. Il a auſſi étendû la Méthode de M. Newton aux quantités litterales dont l'Expoſant paſſe le ſecond degré : ce que le Géometre Anglois n'avoit pas fait.

M. s'Graveſande qui a commenté l'article de l'Arithmetique univerſelle de M. Newton où ſe trouve cette Méthode, n'a point remar-

qué les cas qui peuvent y échaper, & il n'a point donné la maniere de l'appliquer aux quantités litterales de tous les degrés. Nous souhaitons que cet extrait engage efficacement tous ceux qui ont de l'inclination pour l'Algebre, à lire avec soin les Elemens que nous annonçons : outre les autres avantages, ils auront encore celui de pouvoir recourir à l'Auteur pour l'éclaircissement de leurs doutes. On n'a pas le même secours quand les Auteurs qu'on lit ont cessé de vivre.

ARTICLE LIX.

EXTRAIT D'UNE LETTRE écrite à M. l'Abbé le Beuf de l'Académie Royale des Inſcriptions, par M. Trigan Curé de Digôville près de Cherbourg en Baſſe Normandie; Sur quelques particularités de la vie de S. Victrice huitiéme Evêque de Rouen.

LA matiere que nous allons traiter eſt toute d'Antiquités Eccléſiaſtiques. C'eſt une des parties où excelle M. l'Abbé le Beuf, & voici encore un Eccléſiaſtique * qui nous paroît très-verſé dans ce genre de Litterature, ſi convenable à l'état de l'un & de l'autre. M. l'Abbé le Beuf fit imprimer en 1738 un Manuſcrit intitulé *S. Victricii Rotomagenſis Epiſcopi liber de Laude Sanctorum.* Cet ouvrage contient pluſieurs Anecdotes de la

* M. Trigan Curé de Digôville.

vie de S. Victrice huitiéme Evêque de Rouen, l'ami du Pape S. Innocent I. de S. Martin de Tours & de S. Paulin Evêque de Nole. S. Innocent a composé pour lui une de ses Décrétales, & nous avons deux excellentes lettres où S. Paulin comble S. Victrice des plus beaux éloges. Mais jusqu'à l'ouvrage tiré des ténebres par M. l'Abbé le Beuf, nous n'avions de S. Victrice même aucun monument litteraire. Ce morceau en est d'autant plus précieux.

Il fut composé à la réception de quelques reliques qui avoient été envoyées au S. Evêque de Rouen par S. Ambroise & par d'autres Evêques d'Italie : Autre particularité intéressante pour l'Histoire Ecclesiastique du quatriéme siécle, & pour faire connoître de plus en plus les rapports que S. Victrice eut avec les plus grands Evêques de son tems. Voilà en peu de mots la partie historique de cet ancien ouvrage, qui se

trouve à la fin du ſecond Recueil de M. l'Abbé le Beuf. Il faut parler préſentement de la Lettre qu'on a écrite à ce ſçavant Académicien, pour lui propoſer des queſtions ſur S. Victrice & ſur ſon écrit *de Laude Sanctorum.*

M. Trigan, Curé de Digôville en Baſſe Normandie, eſt l'Auteur de cette Lettre, toute rélative au deſſein qu'il a de donner une Hiſtoire Eccléſiaſtique de ſa Province; & il montre déja par cet eſſai beaucoup de bonne critique, avec une grande attention à raſſembler tout ce qui peut embellir ſon ouvrage. Nous abrégeons ſa Lettre, nous en donnons la ſubſtance avec des réponſes aux diverſes queſtions qu'elle renferme. Car quoique M. l'Abbé le Beuf ſoit plus en état que perſonne de réſoudre ces difficultés, nous devons auſſi au public notre fonction de Journaliſtes, de Critiques, de Juges litteraires, ſi l'on veut nous paſſer ce mot, qui n'indique point un tribunal ſupe-

rieur & sans appel. Si M. l'Abbé le Beuf donne d'autres réponses aux questions que nous allons dire, ce seront de nouvelles recherches ajoutées à celles dont il a si souvent enrichi nos Mémoires.

I. Question. S. Victrice dit dans le petit livre *de Laude Sanctorum*, qu'il a été quelque tems en Angleterre, y ayant été appellé par les Evêques ses Collegues pour y travailler à l'œuvre de la paix. Cette Mission précédoit la réception des Reliques, sujet de l'ouvrage de ce Saint Evêque, & cette réception fut anterieure à l'an 397, tems de la mort de S. Ambroise, puisque c'étoit lui qui avoit envoyé une partie de ce précieux dépôt. Mais quels troubles y eut-il donc dans l'Eglise Britannique, vers l'an 394 ou 395, pour engager S. Victrice à passer la mer ? On trouve bien que S. Germain d'Auxerre & S. Loup firent le même voyage pour aller combatre les Pélagiens qui troubloient cette Isle ;

mais cela n'arriva que plus de 30 ans après le voyage de S. Victrice. Et vers l'an 394 ou 395, il n'étoit pas encore mention de Pélagianiſme en Angleterre.

Réponſe. Selon les Annales des Anglo-Saxons, l'Hereſie des Pélagiens excita des mouvemens dans la Grande Bretagne, dès le tems de l'Empereur (ou Tyran) Maxime qui fut tué en 388. Jean Major, Auteur d'une Hiſtoire d'Ecoſſe, recule de ſix années l'époque de ces monumens, & il la place à l'année 394. Quoi de plus convenable que ce dernier ſentiment à la Miſſion de S. Victrice? Il eſt vrai qu'*Uſſerius* * entreprend de réfuſuter ces deux opinions, & que ſelon lui le Pélagianiſme éclata beaucoup plus tard; mais ſes raiſons prouvent ſeulement que les Provinces d'en deça de la Mer, la Grece, l'Italie, les Gaules ne connurent Pélage & ſes erreurs que

* *Uſſerius Antiq. Eccleſ. Brit. fol. p.* 114.

quelques années après le commencement du cinquiéme siécle, & non avant la fin du quatriéme. Or la Grande Bretagne dût être beaucoup plûtôt agitée de ces mouvemens de Religion, puisque Pélage étoit né dans cette Isle ; & pour ce qui regarde la Mission de S. Germain d'Auxerre & de S. Loup de Troyes vers l'an 430, à dessein de purger les Eglises Britanniques de l'hérésie de Pélage, il ne seroit pas difficile de penser qu'il y auroit eû pour lors de nouveaux artifices de la part des Pélagiens, & d'*Agricola* surtout un des plus dangereux pour y accréditer leur Doctrine. Tout cela peut se concilier avec des commencemens de troubles excités dès l'an 394 ou 395, Pelage étant alors en Angleterre.

II. Question. Il est parlé dans l'ouvrage de S. Victrice de quelques autres Reliques des Apôtres & des Martyrs, qui étoient déja à Rouen avant celles dont la réception fit naître le Livre *de Laude*

Sanctorum. Ces Reliques étoient aussi venues d'Italie, mais qui les avoit apportées? Etoit ce S. Victrice dans le voyage qu'il avoit fait à Rome, & dont parle S. Paulin? Cela ne paroît pas vraisemblable, puisque ce voyage ne pût être fait que quelques années après le commencement du cinquiéme siécle, & que les secondes Reliques furent aportées à Rouen vers l'an 396, par conséquent les premieres en 395 tout au plutôt.

Réponse. Les raisonnemens que fait ici M. Trigan paroissent très-solides, il en faut conclure que ce ne fut point S. Victrice qui apporta de Rome ces premieres Reliques. Pourquoi en effet lui attribuer, comme a fait M. le Brun des Marettes, * une chose dont il n'éxiste point de vestiges, & qui ne peut se concilier avec les autres traits de la vie de ce S. Evêque?

III. Question. A quel tems faut-

* *Edit. de S. Paulin.*

il donc fixer le voyage de S. Victrice à Rome, ſes rapports avec le Pape S. Innocent, la ſeconde lettre de S. Paulin, & la Décrétale d'Innocent au même S. Victrice ?

Rep. Ce ſont-là des difficultés qui ont occupé, embarraſſé même de célébres Critiques, comme M. de Tillemont & le P. Pagi, ſans compter les Hiſtoriens de S. Paulin & ceux de l'Egliſe de Rouen. Voici cependant quelques points qui ſont certains.

1°. Le Pape Innocent I. fut élû en 402. Il n'y a point de diſpute ſur céla.

2°. L'Empereur Honorius vint à Rome au mois de Décembre 403. & ſon ſixiéme Conſulat commença au mois de Janvier ſuivant. Cela eſt prouvé par le Poëme que Claudien fit ſur ce voyage de l'Empereur & ſur ſon ſixiéme Conſulat.

3°. Honorius paſſa la plus grande partie de l'année 404. à Rome; on le voit par les loix dattées de

cette ville & de ce temps-là. Sur la fin de l'année, il alla à Ravenne, du moins les dattes de diverses loix montrent qu'il y étoit en 405. & il y fit presque toujours depuis son séjour ordinaire. Il ne revint à Rome qu'en 407. & 417. pour quelques mois seulement, & comme par occasion. Cela est constant par les dattes des loix & par d'autres monumens. Voyez *M. de Tillemont sur cet Empereur.*

4°. Durant le séjour d'Honorius à Rome, le Pape S. Innocent le pria de laisser à l'Eglise les Officiers publics qui s'étoient donnés à elle par un sacrifice volontaire de leurs personnes. S. Victrice fut témoin des mouvemens que se donna le Pape pour cette affaire. La preuve de ces faits est contenue dans la Décretale même adressée à S. Victrice par le même Pontife Innocent I.

5°. Cette même raison prouve que la Décrétale est postérieure au voyage de S. Victrice à Rome. La

seconde Lettre de S. Paulin à S. Victrice est aussi postérieure à ce voyage, puisque S. Paulin s'y plaint que son ami ne l'étoit pas venu voir à Nôle durant le séjour qu'il avoit fait en Italie. Et cette Lettre de S. Paulin dut être écrite peu de tems après le voyage de S. Victrice, ces reproches d'amitié en sont la preuve : un ami n'attend pas à se plaindre de pareille chose, trois ou quatre ans après l'événement. Pour le tems auquel la Décretale fut écrite par S. Innocent, cela demande une discussion à part.

Concluons toujours des cinq articles que nous venons de dire, 1°. Qu'on ne peut placer le voyage de S. Victrice à Rome avant la fin de 403. 2°. Qu'il faut nécessairement le placer vers la fin de 403. ou durant l'année 404. en un mot, lorsque l'Empereur Honorius étoit sédentaire à Rome. 3°. Que ce fut aussi alors qu'il eut des rapports avec le Pape Innocent I. 4°. Qu'à son retour à Rouen, il reçut la Dé-

crétale de ce Pape. 5°. Que ce fut aussi vers la fin de 404. ou au commencement de 405. que S. Paulin lui écrivit pour lui faire les reproches dont nous avons parlé.

A l'égard de la Décrétale, elle porte pour datte le 15. de Février sous le sixiéme consulat d'Honorius : ce qui revient à l'an 404. Or S. Victrice étoit alors à Rome ou en chemin pour en revenir. Ce qui ne quadre point avec une Piéce qui suppose que cet Evêque avoit consulté par écrit le Souverain Pontife. Cette difficulté se résout ou en niant la datte, qui ne se trouve point dans plusieurs manuscrits, sur-tout dans celui dont s'est servi M. Justel; ou en disant qu'après tout il est possible que S. Victrice soit reparti de Rome avant la fin de Décembre 403. qu'il ait écrit en chemin au Pape Innocent, & qu'Innocent lui ait répondu aussitôt par sa Décrétale dattée comme on vient de dire.

On demande encore si S. Pau-

lin étoit Evêque quand il écrivit à S. Victrice. Et nous répondons que cela nous paroît plus vraisemblable, parce qu'il y donne la qualité de *frere* à S. Victrice, ce qui n'étoit guères d'usage qu'entre les collégues d'Episcopat : mais en ce cas il faudroit rapporter l'Episcopat de S. Paulin à l'année 404. ou 405. non 409. comme plusieurs modernes. Nous croyons encore que les raisons qu'ils ont de reculer si fort la promotion de ce Saint ne sont pas fort pressantes. Mais c'est une difficulté qui ne touche qu'indirectement la chronologie de l'histoire de S. Victrice.

IV. Question. S. Paulin dans sa premiere Lettre à S. Victrice le félicite d'avoir prêché l'Evangile aux Morins & aux Nerviens, qu'on croit être les peuples du Boulonnois & de l'Artois ; mais ce Saint étoit-il déja Evêque de Rouen, n'étoit-il pas plutôt comme un Evêque missionnaire, qui n'est attaché à aucun district particulier ?

Rep. On ne peut douter, ce semble, que S. Victrice ne fût Evêque de Rouen, lorsqu'il alla faire sa mission chez les Morins & les Nerviens. Et la preuve se tire de la Lettre même de S. Paulin: car celui-ci lui donne le titre d'Evêque de Rouen; le félicite de l'état florissant de cette Eglise; lui parle de son Diacre Pascase, Ecclésiastique consacré au ministère dans le diocèse de Rouen. Or le compliment qu'il lui fait en même tems sur ses excursions dans la Belgique, montre que cette conquête spirituelle étoit une œuvre récente. S. Paulin dit qu'il avoit appris cela d'un nommé Titius, qu'il appelle *le très-cher frere & fidéle ministre de S. Victrice*. Si l'on place cette premiere Lettre de S. Paulin à l'année 399. tout conviendra parfaitement, 1°. avec le voyage de S. Victrice en Angleterre vers l'an 394. 2°. avec la réception des secondes reliques vers 396. 3°. avec l'excursion dans le

pays des Morins & des Nerviens vers 397. *

V. Question. Une note de M. le Beuf sur l'ouvrage de S. Victrice *de laude Sanctorum*, insinue que les Reliques au sujet desquelles S. Victrice fit ce Livre, étoient celles de S. Jean-Baptiste, de S. André, de S. Thomas, &c. En lisant le texte ne trouve-t-on pas plutôt que ces noms conviennent aux anciennes Reliques, à celles qui avoient été reçûes de Rome avant l'an 396.

* Nous ne devons pas dissimuler qu'un manuscrit qui a appartenu autrefois au P. Sirmond, & que nous avons sous les yeux, présente une liste des Archevêques de Rouen, où l'on trouve à l'article de S Victrice, *Victricius an.* 406. *subrogatus.* Ce qui dérangeroit extrêmement tout l'ordre que nous avons donné à la vie de ce Saint. Mais le manuscrit du P. Sirmond est récent, & ne peut infirmer la preuve très-excellente tirée de la réception des Reliques vers l'an 396. S. Victrice reçut ce présent comme Evêque de Rouen, il ne faut donc pas reculer son épiscopat jusqu'à l'an 406.

Rep. Le texte demande véritablement ce ſens : *Hic inveniſtis Joannem Baptiſtam...hic Andream, hic Thomam, hic Gervaſium, hic Protaſium, hic Agricolam, &c.*

VI. Queſtion. Une autre note du même Auteur ſur ces mots, *bis ad Rotomagenſem Sancti veniunt civitatem*, conjecture que le porteur des nouvelles Reliques n'ayant pas trouvé S. Victrice à Rouen, il prit ſa route vers la mer pour paſſer dans la Grande-Bretagne ; mais qu'ayant rencontré le Prélat en chemin ils revinrent tous deux enſemble, & qu'ainſi ces reliques *aborderent deux fois à Rouen.* Mais les mots qui ſuivent immédiatement : *Dudum pectus noſtrum intrarunt, modò celebrant Eccleſiam civitatis*, ne ſemblent-ils pas fixer à un autre ſens le texte, *Bis ad Rotomagenſem Sancti veniunt civitatem ?*

Rep. Cela eſt encore judicieuſement remarqué. Le ſens, de *bis ad Rotomagenſem Sancti veniunt civita-*

tem, eſt que deux fois la ville de Rouen a reçû des Reliques. Et M. l'Abbé le B. lui-même l'indique dans la note au bas de la page 28ᵉ. Les autres paroles ſignifient que S. Victrice portoit depuis longtems dans ſon cœur la vénération dûe à ces ſaints dépôts, mais que préſentement la ville de Rouen étoit auſſi décorée par les préſens qu'elle avoit reçûs. Au reſte après les obſervations que nous venons de faire ſur ce qui a pû échapper à l'Editeur dans l'explication de ce monument, nous devons reconnoître qu'il eſt beaucoup plus facile de raiſonner ſur un livre, du ſtyle dont eſt celui de S. Victrice, d'après l'impreſſion, que ſur un manuſcrit dépouillé de tous les avantages qui facilitent l'intelligence d'un ancien texte.

VII. Queſtion. M. l'Abbé le Beuf conjecture avec aſſez de raiſon que l'Egliſe où S. Victrice plaça ces Reliques, & qu'il fit même bâtir exprès pour cela, eſt celle de

S.Gervais hors de la ville de Rouen. Mais on croit communément que cette Egliſe eſt l'ouvrage de ſaint Mellon, premier Evêque de Rouen ; qu'elle lui ſervit même de ſépulture. Si l'on dit que S. Victrice éleva au même endroit un autre édifice plus grand & plus digne des ſaintes Reliques qu'il recevoit d'Italie ; comment ne parle-t-il point de S. Mellon dont les Reliques repoſoient auſſi en ce lieu ?

Rep. On ne peut rendre une raiſon bien ſenſible de cette conduite de S. Victrice ; peut-être ne voulut-il citer dans ſon livre que les Saints dont il lui étoit déja venu des Reliques d'Italie, afin d'en faire comme un tout avec les Saints de qui étoient les nouvelles Reliques. Peut-être qu'il voulut garder l'ancienne régle de l'Egliſe de ne point mêler un Saint non Martyr, comme S. Mellon, avec d'autres qui étoient morts pour la Foi.

Nous ſupprimons dans cet Ex-

trait quelques autres queſtions moins importantes, qui ſont auſſi contenues dans la Lettre de M. Trigan. Nous voudrions pouvoir contribuer à la perfection de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique de Normandie, & nous invitons très-ſincérement M. l'Abbé le Beuf & tous les amateurs de l'Antiquité à favoriſer une entrepriſe également intéreſſante pour l'Egliſe de France & pour la Nation.

ARTICLE LX.

MÉMOIRE POUR LE SIEUR François de la Peyronie, premier Chirurgien du Roi, Medecin Consultant & de quartier de Sa Majesté, & chef de la Chirurgie du Royaume; & les Prevôts & Collége des maîtres en Chirurgie de Paris : contre les Doyen & Docteurs Régens de la Faculté de Médecine de Paris & contre l'Université de Paris. De l'Imprimerie de Charles Osmont, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue Saint Jacques à l'Olivier, in 4°. p. 264.

SI les contestations qui se sont élevées entre les Médecins & les Chirurgiens devoient contribuer directement à la perfection de ces deux Arts, à la conservation de la santé & au soulagement des malades; il semble que loin de désirer la fin de cette espece de guerre, il seroit plus à propos de l'entretenir & mê-

me de l'allumer de plus en plus. Mais comme on ne ſçauroit gueres en eſperer cet avantage, & qu'il eſt peut-être à craindre que le Public en ſoit moins bien ſervi en quelques occaſions, tout le monde eſt intéreſſé à voir regner une parfaite intelligence entre ces deux Profeſſions : ce qui ne ſe fera pas aiſément. Car elles ſont limitrophes, & entrent,pour ainſi-dire, l'une dans l'autre par plus d'un endroit. C'eſt une ſource inépuiſable de plaintes & de murmures, & par une ſuite inévitable de diſputes & de Procès. Deux Souverains dont les états ſe touchent, ſi de plus ils ont chacun quelque Province enclavée dans la domination du Prince voiſin, quelque pacifiques qu'ils ſoient, ont bien de la peine à vivre long-temps en bonne intelligence.

Nous regardons le Procès qu'ont eû les Médecins contre les Chirurgiens, comme un Procès littéraire & qui appartient à l'Hiſtoire des

Sçiences & des Arts. C'eſt ſur ce pied que nous rendrons compte du Mémoire que nous annonçons. Nous obſerverons une ſi parfaite impartialité qu'aucune des Parties ne s'offenſera de ce que nous rapporterons. Nous n'ignorons pas que le Public voudroit qu'on égayât la narration : mais notre complaiſance n'ira point juſques là : nous ne nous permettrons aucune réflexion qui ne ſerve qu'à amuſer.

Selon l'Auteur du Mémoire, la Medecine & la Chirurgie marcherent long-temps enſemble d'un pas égal : mais *la Médecine dans le dernier ſiécle, profitant adroitement des circonſtances des temps, uſurpa inſenſiblement ſur la Chirurgie une eſpece de ſuperiorité, qui devint la ſource malheureuſe de ces longues conteſtations, dont les Tribunaux n'ont que trop ſouvent retenti.*

L'Union de la Chirurgie avec le corps des Barbiers, qui s'étoient aſſujettis à la Faculté de Méde-

cine, fût une mesalliance funeste aux Chirurgiens. Ils n'eussent jamais pû se relever de cette espece de dégradation, si le Roi, toujours attentif à favoriser le progrès des Sciences & des Arts, n'avoit cassé par sa déclaration du 23 Avril 1743, le contract d'union, *qui faisoit le titre honteux de la servitude des Chirurgiens*, & ne leur eût rendu l'usage de tous les priviléges *dont ils étoient en possession avant cette époque de leur avilissement.* Par la même déclaration il est défendu à tous ceux qui veulent exercer la Chirurgie dans Paris, d'éxercer aucun Art mécanique & il leur est ordonné d'être décorés du grade de maître-ès-Arts, *qu'on regarde avec raison comme le premier pas qui conduit à toutes les sciences.*

Les Chirurgiens craignant qu'on n'éludât par des interpretations captieuses l'autorité de la Loi, présenterent au Roi un Mémoire où ils supplient Sa Majesté de s'expliquer

pliquer elle-même, ſur la nature & l'étendue de leurs priviléges, Et ils demanderent encore, *non ſeulement la confirmation ſpecifique de ces priviléges, mais même, en tant que beſoin ſeroit, une interpretation & conceſſion nouvelle.*

Comme ces priviléges, qui ſe réduiſent à cinq, ſont le ſujet de la conteſtation, il eſt néceſſaire de les expoſer ici en peu de mots.

Le premier Privilége, regarde la ſuperiorité immediate du premier Chirurgien du Roi, ſur le Collége des Chirurgiens de Paris.

Le ſecond conſiſte dans le droit excluſif du même Chirurgien, de convoquer uniquement des Chirurgiens de Paris, pour examiner ceux qui aſpirent à cette Profeſſion dans cette Capitale; & leur conférer lui ſeul la Licence.

Le troiſiéme regarde le gouvernement du corps des Chirurgiens de Paris, ſuivant les Statuts

auxquels il étoit ſoumis avant ſon union avec les Barbiers.

Le quatriéme conſiſte en la participation du même état & des mêmes priviléges que l'univerſité de Paris, aux ſeules charges & conditions portées par les lettres de François I. du mois de Janvier 1544.

Le cinquiéme eſt de *faire des leçons publiques de l'Art & Sçience de Chirurgie au Collége de Saint Côme, conformément aux lettres de déclaration de Henry III. du 10. Janvier* 1577.

Ces demandes déterminerent l'Univerſité à ſecourir la Faculté de Medecine contre les entrepriſes d'un corps qu'on regarda *comme ennemi de toute ſubordination.* l'Univerſité n'attaque que trois des cinq priviléges : 1°. Le pouvoir de donner des Licences. 2°. La jouiſſance des mêmes droits, titres, degrés, priviléges & qualités dont jouiſſent les membres de l'Univerſité. 3°. Le droit de faire des le-

çons publiques. La Faculté de Medecine prétend que les cinq priviléges réclamés par l'école de S. Côme, ſont contraires aux Ordonnances, aux titres de la Faculté, aux anciens uſages, au bon ordre & au bien public. L'Auteur diviſe ſon mémoire en deux parties. Dans la premiere, il ſoutient que les Chirurgiens ont joui conſtamment avant l'union de 1656, des priviléges, dans la poſſeſſion deſquels ils demandent d'être maintenus.

Dans la ſeconde, il ſe propoſe d'établir que *dans le cas même où* les Chirurgiens n'auroient jamais joüi de ces droits, *l'équité & l'intérêt public exigeroient qu'ils leur fuſſent accordés par forme de nouvelle conceſſion.*

I. PARTIE.

On ne ſe propoſe pas ici de rechercher juſques dans la plus haute antiquité, *quelle a été l'origine*

de l'Art de guerir ni si la Chirurgie est la plus ancienne partie de cet Art ; il suffit de remarquer que la Medecine des Grecs, fût ignorée en France jusqu'au regne de Louis VII, qui mourut en 1180. Il n'y avoit alors aucune distinction entre le Medecin & la Chirurgien. Ces deux termes n'étoient pas encore en usage. Tous ceux qui exerçoient l'Art de guérir les maladies, soit externes, soit internes, s'appelloient *Mires*. Ainsi le mot *Mire* répond exactement à *Medicus* en Latin, mot qui dans sa vraye signification & jusqu'au commencement du treiziéme siécle, désignoit tout homme qui éxerçoit la Medecine & la Chirurgie. C'est ce que l'Auteur prouve par plusieurs témoignages non suspects, & il en conclut que par-tout où les mots *de Medecin & de Medecine* se rencontrent ou dans la Bible ou dans les anciens Auteurs, ces expressions doivent s'entendre également des Medecins & des Chirurgiens.

Tout le monde ſçait que parmi les *Mires*, il y avoit un grand nombre d'Ecléſiaſtiques, ou ſimples Clercs ou engagés dans les Ordres Sacrés, & qui exerçoient l'Art de guérir dans toute ſon étenduë. Le quatriéme Concile de Latran défendit aux Eccléſiaſtiques, engagés dans les Ordres Sacrés, *de faire aucunes opérations de Chirurgie*, ne jugeant pas qu'elles convinſſent à leur profeſſion. Les *Mires* Eccléſiaſtiques furent réduits par ce Canon à ne traiter que les maladies qui pouvoient être guéries par le régime & par les médicamens, pendant que les *Mires* Séculiers ou ſimples Clercs, outre ces ſortes de maladies, traitoient auſſi toutes celles qui demandoient le ſecours & l'opération de la main.

Les *Mires* Eccléſiaſtiques ne pouvant plus exercer toutes les fonctions qu'ils exerçoient avant le Concile, prirent le nom de Phyſiciens: & profitant, ſelon l'Auteur du Mémoire, de la protection des

Papes, du Clergé & des Grands, ils tâcherent de restraindre les *Mires* Séculiers à la cure des seules maladies Chirurgicales. Les Phisiciens dont nous parlons furent aisément admis dans l'Université de Paris, parce que c'étoit autant d'Ecléfiastiques; mais les *Mires* Séculiers en étoient exclus; parce que l'Université étoit alors un corps purement Ecclésiastique, & qui ne recevoit que des Prêtres ou des Clercs. Ce n'a été qu'en 1452 qu'on a admis dans la Faculté de Medecine des Laïques & des gens mariés: ce qui ne permet pas de douter que la Faculté de Medecine n'ait été jusqu'à cette époque un corps purement Ecclésiastique.

L'Art de guérir ayant été divisé comme on vient de dire, *en deux Professions distinctes, les Edits des Rois confirmerent ce partage auquel les constitutions Canoniques avoient donné lieu, ensorte que chacune de ces Professions forma un corps à part, & que chacun de ces corps, gouverné par ses loix particulieres, sub-*

sista dans une indépendance absoluë & réciproque.

L'Auteur, après avoir donné une idée générale de la discipline & des usages du Collége de Chirurgie, entreprend de faire voir en détail que depuis le regne de S. Louis jusqu'en 1656, époque de l'union des Chirurgiens avec les Barbiers, les premiers ont joui de tous les droits qui leur sont aujourd'hui contestés.

1°. Qu'ils avoient une Ecole Latine & des Lecteurs ou Professeurs, qui faisoient des leçons publiques.

2°. Qu'ils conféroient les grades de Bachelier, de Licentié & de Maître.

3°. Que la Chirurgie formoit une Faculté Laïque, de même ordre que les quatre Facultés Ecclésiastiques de l'Université, jouissant du même état.

4°. Qu'ils avoient seuls le droit exclusif d'examiner & d'approuver *les éleves en Chirurgie*, & les étran-

gers qui venoient s'établir à Paris.

5°. Qu'ils se gouvernoient selon leurs Statuts & qu'ils n'avoient pour chef & pour supérieur qu'un de leurs membres, sans avoir jamais été à aucuns égards dans la dépendance de la Faculté de Médecine.

Les Chirurgiens étant maîtres-ès-Arts, dès le temps de S. Louis, puisqu'ils ne pouvoient être reçus dans les écoles de S. Côme, sans avoir auparavant fait leurs humanités & appris la Philosophie, comme il paroît par les Statuts que Jean *Pitard* premier Chirurgien de S. Louis a dressés en Latin; on ne pouvoit contester aux maîtres en Chirurgie le droit d'enseigner : car il suffisoit alors d'avoir la qualité de Maître-ès-Arts pour être autorisé à faire des leçons de toutes les Sciences.

Le Manuscrit des Ouvrages de Hermondaville, qu'on conserve dans la Bibliotheque de Sorbonne

fournit une preuve ſinguliere de l'ancienne poſſeſſion, où étoient les Chirurgiens, de faire des leçons publiques. On voit à la tête de ce manuſcrit, qui eſt du quinziéme ſiécle, Hermondaville en robe rouge, en fourrure & en bonnet; il eſt aſſis devant un grand pupitre chargé de livres, & devant lui ſont rangés ſur des bancs pluſieurs écoliers. Cet habillement reſſemble à celui de Robert de Sorbonne, dans une eſtampe gravée il y a plus de cent ans. Comme les Médecins ſemblent révendiquer ſur la Chirurgie Hermondaville, prétendant que c'eſt un membre de leur corps, l'Auteur s'éfforce de le conſerver à ſes Cliens.

Les Chirurgiens continuerent ſans contradiction, pendant trois ſiécles depuis S. Louis, leurs leçons publiques, & François I. leur accorda par ſes Lettres Patentes du mois de Janvier 1544 les mêmes priviléges & les mêmes exemptions, dont jouiſſoient les quatre

Facultés de l'Université. Les Lettres Patentes de François I. furent confirmées en 1547, par Henri II. & en 1567 par Charles IX. Henri III. ne fut pas moins favorable aux Chirurgiens en 1577.

On ne dissimule pas que le Parlement différa l'enregistrement des Lettres Patentes de François I. & de Henri III. mais on prétend que ce n'étoit pas par ce qu'elles maintenoient les Chirurgiens dans le droit de faire des leçons publiques. C'étoit uniquement parce que ces Lettres Patentes supposoient que les Chirurgiens étoient membres de l'Université. Selon l'Auteur du Mémoire, l'article 70. de l'Ordonnance de Blois, n'interdit pas plus les leçons publiques aux Chirurgiens qu'aux Professeurs du Collége Royal, qui constamment ne dépendent d'aucune des quatre Facultés.

Si les Chirurgiens ont été autorisés à faire des leçons publiques, il est naturel qu'ils ayent conféré

à leurs Eléves les grades de Bachelier, de Licentié & de Maître-ès-Arts. On ne se borne pas aux présomptions. On produit des preuves positives. Les anciens Statuts des Chirurgiens, selon le manuscrit déposé aux archives de S. Côme, sont de 1268. & contiennent des Réglemens pour les Bacheliers, Licentiés & Maîtres en Chirurgie. Ainsi ces grades auront été en usage dans les Ecoles de Chirurgie, dès le regne de S. Louis. On réfute tout de suite les interprétations désavantageuses que les Médecins ont données aux termes de *Licence & de Maîtrise.* On remarque qu'en 1506. les Médecins arrêterent dans une assemblée, qu'aucun de leurs Maîtres n'assisteroit aux actes des Chirurgiens, à peine d'exclusion. En 1508. les Médecins se liguerent avec l'Université pour empêcher les actes de Baccalaureat des Chirurgiens. Et en 1571. l'Université par un decret exprès défendit à son Recteur

d'assister aux actes de Chirurgie. Mais toutes ces hostilités n'empêcherent pas les Chirurgiens d'user de leurs droits. On n'a point omis les Lettres de Henry IV. du mois de Mars 1609. celles de Louis XIII. du mois de Juillet 1611. ni celles de Louis XIV. d'où l'on conclut que les grades sont autorisés dans la Chirurgie par l'autorité royale.

L'Auteur du Mémoire passe à la troisiéme Proposition, & entreprend de prouver que la Chirurgie a toujours eû le titre de Faculté, & que cette Faculté est de même ordre que les autres Facultés de l'Université.

Originairement toutes les Facultés étoient comprises *sous le titre générique* de Faculté des Arts, & dans ce sens il n'y avoit alors qu'une seule Faculté dans l'Université. La Théologie fut la premiere qui fit un corps à part, & qui tint des assemblées particulieres, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui Faculté

de Théologie. La *Médecine Physique* parvint dans le treiziéme siécle a former un Corps distinct de la Faculté des Arts. Le *Décret* ou *Droit Canon* suivit ces exemples, & le Droit Civil, long-tems après, se joignit au Droit Canon. On demande aux Chirurgiens de laquelle des quatre Facultés qui composent l'Université, ils font partie : ils répondent que si, par *Université*, on entend ce Corps eccléſiastique formé sous l'autorité des Papes, & soumis à la discipline d'un Chef eccléſiastique : & si l'on entend par Faculté, une Société qui fasse partie de ce Corps eccléſiastique ; on convient que la Chirurgie n'est pas une des Facultés de l'Université : mais si en s'attachant, comme on doit, à la signification primitive des termes, on entend par *Université* les Ecoles, ou l'Etude de Paris, *Studium Parisiense*, & par Faculté, une Société de gens de Lettres, qui exercent & qui enseignent sous l'autorité du Prince, une Scien-

ce particuliere, telle qu'eſt une des principales parties de l'art de guérir, on ne ſçauroit diſconvenir que la Chirurgie ne ſoit une Faculté qui a fait partie de l'Univerſité.

Au commencement du treiziéme ſiécle, l'Univerſité n'étoit connue que ſous le nom d'Etude de Paris, *Studium Pariſienſe*, & ſous cette dénomination, on comprenoit la totalité ou l'univerſalité des Maîtres & des Ecoliers, de quelque eſpéce de Science que ce fût, *Univerſitas Magiſtrorum & Scholarium Studii Pariſienſis*, & pour abréger, en leur adreſſant la parole, *Univerſitas veſtra*. Voilà ce qui a produit par hazard & long-tems après l'établiſſement des Ecoles, l'uſage du mot *Univerſité*, dans un ſens abſolu. Il paroît par les Lettres Patentes de François I. de 1544. que les Chirurgiens de Paris avoient *toujours été réputés du Corps de ladite Univerſité, & du nombre de ſes Suppôts*. En ces Lettres, comme en pluſieurs autres,

le mot *Université* est toujours pris dans sa signification originaire pour l'Etude de Paris : car il est évident que les Chirurgiens n'ont jamais fait partie de l'Université considérée comme un Corps composé de quatre Facultés ecclésiastiques.

Plusieurs Arrêts, & ce qui est encore plus fort, les Lettres Patentes de Louis XIII. de 1611. & celles de Louis XIV. employent les termes de *Professeurs de notre College & Faculté de Chirurgie.* Ainsi on les regardoit comme *étant de l'Université*, c'est-à-dire, comme faisant partie de l'*Etude* ou des *Ecoles de Paris.* On ne doit donc pas désapprouver qu'ils donnent le nom de *College* ou d'*Ecole* au lieu où ils s'assemblent & où ils enseignent. On se plaint ici de ce que l'inscription Latine qui étoit au frontispice de la grande porte de S. Côme, *Collegium D D. Chirurgorum*, en ait été enlevée : mais par la Déclaration de 1743. les Chirurgiens sont rétablis dans tous les

droits & titres, qu'ils avoient perdus depuis leur union avec les Barbiers, & on leur rend expressément le titre d'*Ecole de Chirurgie*.

L'Auteur du Mémoire entreprend ensuite d'établir que les Maîtres de Chirurgie ont toujours eû le droit exclusif d'examiner & d'approuver les Etrangers & autres pour les différentes parties de la Chirurgie. On a une Ordonnance de Philippe le Bel de 1311. par laquelle il est défendu à aucun homme, ni aucune femme d'exercer aucune partie de la Chirurgie, sans avoir été auparavant examiné & approuvé par les Maîtres Chirurgiens Jurés demeurans à Paris. Les Registres du Collége de S. Côme qui contiennent les actes des examens & des réceptions, ne permettent pas de douter que jamais aucun Médecin n'a assisté à ces examens jusqu'à l'époque de contrat d'union de 1656.

On s'est bien gardé d'omettre que dans une assemblée générale de l'Université, tenue aux Mathu-

rins en 1436. & où par conséquent la Faculté de Médecine assista, comme il conste par les Lettres de Scholarité accordées aux Chirurgiens, l'Université en corps reconnut que les Chirurgiens avoient seuls le droit d'examiner & de recevoir leurs Eléves, & les Médecins ne prétendirent alors ni contester ce droit, ni le partager.

L'article 87. de l'Ordonnance de Blois ne laisseroit pas, malgré tout ce qu'on vient de rapporter, de décider la question en faveur des Médecins, s'il n'y avoit à la fin du même article une exception qui semble mettre les Chirurgiens en sûreté. Voici les paroles par où il finit : *Le tout sans préjudice des Statuts & Réglemens particuliers, qui se trouveront être faits sur ce par les Rois nos prédécesseurs, & Arrêts de nos Cours.*

La cinquiéme proposition qui reste à prouver, c'est *que les Chirurgiens de S. Côme, avant l'union de* 1656. *ont toujours été en droit &*

en possession de se gouverner suivant leurs Statuts, & de ne reconnoître pour chef & pour superieur qu'un de leurs Membres.

Les Médecins avancent que la forme de ces Statuts n'est pas réguliere, que la copie qui en a été imprimée, *contient plusieurs caracteres de fausseté*, que cette copie n'a point été collationnée immédiatement à l'original, & ils prétendent qu'un *pareil titre opposé à des tiers* ne peut faire aucune foi. L'Auteur du Mémoire s'attache à prouver, que, selon Pasquier même dont la Faculté produit le témoignage, les trois articles qui incommodent le plus les Médecins, se lisoient dans les anciens Statuts. 1°. Qu'aucun Chirurgien ne pouvoit être reçû sans avoir étudié les Humanités. 2°. Qu'il y avoit dans les Ecoles de Chirurgie des Bacheliers, des Licentiés & des Maîtres. 3°. Que les Licentiés recevoient le Bonnet de Maître, *Birrhum* ou *Birretum Magistrale*, dans

le chapitre de l'Hôtel-Dieu, & que le Licentié étoit appellé Gradué en Chirurgie, *in Chirurgia Graduatus & Magister.* De plus on rapporte les Lettres Patentes de Louis XII. de Henri II. de Henri IV de Louis XIII. en confirmation de ces Statuts.

Nous passons un grand nombre de faits détaillés avec beaucoup d'art & de clarté, parce que ce seroit nous engager dans une longueur excessive, ce qui nous est sévérement défendu.

II. PARTIE.

L'Auteur du Mémoire commence par une accusation désobligeante dont nous parlerons superficiellement, parce que ce seroit s'écarter de la résolution que nous avons prise de ne rien dire qui puisse offenser l'un ou l'autre des deux Corps dont nous rapportons les contestations. On prétend prouver ici *que les Médecins n'ont tou-*

jours combattu, & ne combattent encore, que pour leurs intérêts personnels, bien ou mal entendus. Il est très-ordinaire dans les querelles qui naissent entre les hommes, que chacun interpréte en mauvaise part les démarches de son ennemi. Il semble qu'on soit autorisé par la coutume à en user ainsi : cette coutume est un abus ; mais on seroit plus coupable, si après s'être déclaré pour la neutralité, on jugeoit peu favorablement des vûes & des intentions des Corps qu'on voit aux prises l'un contre l'autre. Nous aimons mieux croire, & nous le faisons sans peine, que les Médecins ne sont animés que par la considération de la dignité de leur Profession, qu'ils veulent conserver toute entiere. Les hommes qui ont eû de l'éducation, font communément beaucoup plus pour maintenir l'honneur & les droits du Corps dont ils sont membres, qu'ils ne feroient pour leur intérêt particulier.

L'Auteur pour répondre aux diverſes objections des Médecins, s'applique à montrer, 1°. Que la ſcience, c'eſt-à-dire, la théorie de la Chirurgie n'eſt pas interdite aux Chirurgiens de S. Côme. 2°. Qu'il n'eſt ni difficile ni impoſſible aux Chirurgiens d'acquérir la théorie de leur Art. 3°. Que la théorie de la Chirurgie n'eſt point inutile aux Chirurgiens. 4°. Qu'il n'eſt pas dangereux de laiſſer le Chirurgien s'inſtruire de la théorie de la Chirurgie.

On ne refuſera pas au Défenſeur des Chirurgiens la gloire de s'être dignement acquitté de ſon miniſtere. On voit par-tout une grande ſagacité dans les recherches, & une grande habileté à les mettre en œuvre. Si la Faculté de Médecine qui ne s'eſt pas moins diſtinguée dans tous les tems par ſon application aux Belles-Lettres, que par la connoiſſance de tout ce qui appartient à ſa profeſſion, juge à propos de raſſembler dans un volume

tout ce qu'elle a produit dans le cours du procès, pour ſoutenir ſes prétentions, nous en rendrons fidélement compte au Public, & nous ſommes perſuadés que l'Extrait d'un pareil Ouvrage ne ſera pas un petit ornement pour nos Mémoires.

ARTICLE CXLIII.

LETTRES THEOLOGIQUES touchant l'état de pure Nature, la diſtinction du naturel & du ſurnaturel, & les autres matiéres qui en ſont des conſéquences. Par le R. P. Joſeph Galien de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Docteur aggregé à la Faculté de Theologie de l'Univerſité d'Avignon. A Avignon chés François Girard 1745.

VOici une controverſe dogmatique entre un Docteur Dominicain & un P. de l'Oratoire. Il eſt queſtion de *l'état de pure*

Nature, matiére qu'on traite ſans façon dans les écoles de Philoſophie, quoiqu'elle touche pluſieurs points très Théologiques, comme la diſtinction du naturel & du ſurnaturel, l'eſſence de la grace ſanctifiante, l'ordre de providence que Dieu a tenu dans la création des Anges & du premier homme &c.

Le P. Galien Dominicain d'Avignon eſt l'agreſſeur, & il a pour objet de combattre une Lettre du P. de Gennes ci-devant Prêtre de l'Oratoire *ſur l'impoſſibilité de l'Etat de pure Nature.*

Cette Lettre a paſſé pour un chef-d'œuvre aux yeux de quelques perſonnes, mais le P. Galien n'eſt point ébloui de ce ſuccès. Il examine tout en Critique; il analyſe, il décompoſe l'opinion de ſon adverſaire, il la ſuit de proche en proche, depuis la définition juſqu'aux dernieres conſéquences, & tout cela forme une diſpute, vive, curieuſe, digne de l'attention des eſprits les plus Théologiens; car nous n'ô-

ſerions propoſer cette lecture aux jeunes Philoſophes qui, au bout de trois mois de Logique, portent auſſi leur petite Sentence *ſur l'etat de pure Nature.*

Selon le P. de Gennes, cet état ſeroit *la condition du premier homme créé de Dieu miſérable, aveugle, plein de paſſions & de déſirs déréglés, tel enfin que nous ſommes tous par le malheur de notre naiſſance.*

Le P. Galien trouve là autant de fautes que de mots, & voici comme il raiſonne. Les Ecoles Catholiques reconnoiſſent la poſſibilité de l'état de pure Nature, mais aucune n'admetra la définition qu'on en donne ici. Interrogeons les Thomiſtes & les Moliniſtes. Dans le ſyſtême des premiers, Adam, en punition de ſon péché, a été non-ſeulement dépouillé des dons ſurnaturels qu'il avoit reçus de Dieu, mais de plus ſes facultés naturelles ont été bleſſées; or l'homme dans l'état de pure

nature seroit créé sans toutes ces blessures.

Selon les principes de Molina, le premier homme par son péché n'a été dépouillé que de ses dons surnaturels, sans que ses facultés naturelles ayent été lezées; à plus forte raison, ne le seroient-elles donc pas dans l'état de pure nature? Mais quelle est la conséquence ultérieure? C'est que ni dans l'un ni dans l'autre systême, ni chez les Thomistes ni chez les Molinistes, l'homme placé dans l'état de pure nature ne seroit point *misérable*, au sens que le fait entendre la définition du P. de Gennes.

Il y auroit à la vérité dans cet état des besoins, & des infirmités: l'homme y seroit sujet à l'ignorance, à la maladie, à la mort, mais ces maux qui sont de vrayes *miseres* dans notre état, puisque nous devions en être exempts, ne mériteroient point cette dénomination dans l'état de pure nature; au

moins ne la mériteroient ils que ſous un certain rapport qui ne ſuffit pas pour dire abſolument que cet état ſeroit *miſérable*. Surtout il ne falloit point ajouter, que l'homme en cet état ſeroit *miſérable comme nous le ſommes tous par le malheur de notre naiſſance*; car la plus grande de nos *miſeres* eſt d'avoir perdu l'adoption divine & le droit à l'héritage celeſte; or cette *miſère* ne ſe trouveroit point dans l'état de pure nature, parcequ'il ni auroit là ni adoption divine ni béatitude ſurnaturelle.

Le P. de Gennes n'a pu dire encore que dans cet état l'homme ſeroit créé aveugle; » car eſt-on » aveugle quand on a aſſez de lu» mieres pour remplir exactement » les devoirs de ſon état, & par» venir à la fin pour laquelle on » a été créé? Or telſeroit l'état de » pure nature dont les Théolo» giens tant Thomiſtes que Mo» liniſtes ſoutiennent la poſſibilité, » puiſqu'ils prétendent que dans

» cet état l'homme aimeroit Dieu
» par dessus toutes choses, &
» pouroit parvenir à la béatitude
» naturelle pour laquelle il auroit
» été fait. »

Un autre défaut de la définition est de dire que l'homme seroit *créé de Dieu plein de passions & de désirs déréglez.* Il y auroit bien dans l'état de pure nature des combats à livrer, des soins à prendre pour tenir les passions en bride, mais n'y auroit eu de dereglement que quand l'homme se seroit laissé vaincre. Est-ce un désordre, par exemple, que le troupeau d'un Berger se porte vers le paturage du voisin? Non sans doute, puisque ces animaux suivent leur instinct naturel; le désordre seroit que le Berger les laissât entrer dans ce paturage; s'il les en empêche, tout est en regle.

Il en auroit été à peu près de même dans l'état de pure nature; les penchans naturels auroient donné de l'exercice à la raison. Si elle avoit

négligé de les modérer, c'eut été un désordre; mais dès ce moment l'homme ne se seroit plus trouvé dans l'état de pure nature; il eut été dans l'état du péché.

Il n'en est pas de même de la condition présente des hommes; l'ordre par rapport à nous étoit que nos penchans ne prévinssent point la raison, que tout fût dans le calme, dans la soumission; depuis le péché ce bel ordre ne subsiste plus, & il est vrai de dire relativement à notre premier état que nous sommes dereglés, que notre nature est dans le désordre; mais encore une fois, ce désordre n'est point absolu, il n'est que relatif à l'état d'innocence, à la condition de notre nature élevée & adoptée; or cette élevation, cette adoption n'eut point été dans l'état de pure nature, par conséquent point de désordre alors dans les tempêtes qu'eussent excité les passions.

Enfin quand on supposeroit que la définition donnée par le P.

de Gennes est exacte dans tous les points qu'on vient de réfuter, on ne devroit pas dire que l'homme dans l'état de pure nature eût *été créé de Dieu misérable, aveugle, déreglé* : car cette façon de parler fait tomber l'opération de Dieu sur ce qui est *misere, aveuglement, desordre &c.* & cela n'est ni décent ni exact. Diroit-on, par exemple, que dans notre état les ames sont créées criminelles? Non assûrement, mais on se contenteroit de dire que les ames, quoique criminelles par le péché du premier homme, sont toutefois des Créatures de Dieu. L'application est aisée par rapport à l'état de pure nature.

Tout ce que nous venons de dire est un abregé de la dispute du P. Galien contre la définition de l'état de pure nature, telle que l'imagine le P. de Gennes. On a vû comment cette définition ne peut être reçuë ni par les Thomistes ni par les Molinistes; notre Dominicain ajou-

te qu'on ne peut *non plus la reconnoître dans le ſyſtême des Janſeniſtes*, & la raiſon qu'il en donne, c'eſt que les Janſeniſtes admettant comme les Thomiſtes que notre nature a été bleſſée & corrompue par le péché du premier homme, il s'enſuit que nous naiſſons dans un état de miſere & de foibleſſe, qui ne peu tconvenir à ce qu'on appelle *état de pure nature*; à cet égard il ne doit y avoir aucune différence de ſentiment entre les Thomiſtes & les Janſeniſtes.

Mais il y en a une fort grande, dit le P. Galien, dans le point eſſentiel de la queſtion touchant l'état de pure nature; car les Janſeniſtes rejettent la diſtinction des deux amours de Dieu l'un naturel & l'autre ſurnaturel, par conſéquent ils enſeignent que la charité étoit naturelle à l'état du premier homme, qu'elle étoit de l'intégrité de la nature humaine. Et c'eſt delà qu'ils concluent que l'état de pure nature, comme excluant la

charité, eſt abſolument impoſſible.

Au contraire l'école de S. Thomas, comme toutes les autres écoles Catholiques, admet une diſtinction très-marquée entre l'amour naturel & l'amour ſurnaturel. La charité, ſelon ces écoles, étoit un don gratuitement accordé à Adam. Ce premier de tous les hommes a pû être créé ſans la charité, ſans l'adoption divine, ſans une fin ſurnaturelle, & de tout cela on conclut veritablement, évidemment, & catholiquement, la poſſibilité de l'état de pure nature.

Cette diſcuſſion ſur la difference de ſentimens qui eſt entre les Thomiſtes & les Janſeniſtes, touchant l'adoption divine & la ſurnaturalité de la grace, entraîne le P. Galien dans un point de controverſe qu'il traite d'une maniére fort détaillée. Il montre que les Janſeniſtes ne voyant que de l'humain & du naturel dans l'état d'innocence; ils ſont formellement Pélagiens par

rapport à cet état, & qu'ils le ſont en partie par rapport à l'état préſent du genre humain. La premiere partie de cette diviſion ſe manifeſte par le termes mêmes; & la ſeconde ſe prouve ainſi par le P. Galien.

Il y a deux partis parmi les Janſeniſtes, premierement celui de M. Nicole, qui reconnoît pour notre état quelques *bons reſtes* de l'état d'innocence; c'eſt ce qu'il appelle *grace commune & générale.* Secondement celui de M. Duguet & de quelques autres, qui rejettent abſolument cette *grace commune*, ces *bons reſtes*, pour dire que l'homme depuis ſa chûte, a en tout tems par les ſeules forces naturelles de ſon libre arbitre, un veritable pouvoir d'aimer Dieu & d'accomplir la loi; or il eſt aiſé de voir, reprend notre Auteur, que ces deux ſentimens tombent dans le Pélagianiſme. Cela n'eſt pas douteux pour le dernier, c'eſt-à-dire, pour celui de M. Duguet, puiſqu'il n'y auroit là que des forces naturelles, qui donneroient néanmoins un veritable

pouvoir d'accomplir la Loi de Dieu. A l'égard de l'opinion de M. Nicole, elle feroit auffi Pélagienne, puifque ces *bons reftes* de l'état d'innocence feroient, comme dans cet état, quelque chofe d'humain & de naturel, quelque chofe que Dieu n'auroit pû refufer à fa Créature. Tout cela eft difcuté avec foin par le P. Dominicain, qui paroît par tout Théologien fubtil, & Controverfifte zelé.

Ceci n'eft toutefois encore qu'une partie de fa premiere Lettre : dans la fuite il s'attache à réfuter une imagination finguliere du P. de Gennes, qui prétend que S. Auguftin *a confideré les Anges & toutes les fubftances fpirituelles dans une efpece d'affoupiffement*, *avant*, dit-il, *que les differens refforts de leurs facultés fuffent en jeu.* Le P. de Gennes prétend auffi que, felon le S. Docteur, *cet affoupiffement étoit femblable à celui dans lequel tombe notre ame pendant un fommeil profond, ou à celui dans lequel nous*

nous représentons l'ame d'un enfant, pendant presque tout le tems qu'il est renfermé dans le sein de sa mere. Or tout cela est imaginé par l'Oratorien pour paroître se raprocher de ses adversaires, & de S. Augustin même, en admettant une sorte d'état de pure nature qui seroit *cet assoupissement* prétendu des substances spirituelles.

Le P. Galien montre que c'est là un systême fait à plaisir, & que rien n'est plus opposé au véritable sentiment de S. Augustin, dont la pensée se réduit uniquement à dire, que si l'on considére la nature des Anges, & qu'on fasse abstraction de la grace lumineuse dont Dieu les a ornés & enrichis, ils paroîtront dans un état informe & ténébreux en comparaison de celui auquel la grace les a élévés; mais, ajoute-t-il, jamais S. Augustin n'a prétendu qu'ils ayent été un seul instant dans un état d'assoupissement, jamais il ne les a considerés comme ayant éxisté réelle-

ment ſans cette grace lumineuſe; il dit au contraire qu'ils en furent ornés & enrichis au premier moment de leur création : *Simul in eis condens naturam & largiens gratiam* (*Aug. de Civ. Dei L.* 12 *C.* 9.)

Le reſte de la premiere Lettre du P. Galien eſt employé à faire ſentir, combien ſont défectueuſes les idées du P. de Gennes ſur la queſtion du *naturel* & du *ſurnaturel* ; & comment il ne s'eſt étudié qu'à embrouiller cette matiere, pour s'échapper à la faveur des ténébres. Paſſons à la ſeconde Lettre, qui eſt auſſi la derniere de ce volume. On nous en promet d'autres ſur le même ſujet, il faut des connoiſſeurs pour prendre plaiſir à cette lecture : ce n'eſt que pour eux que l'Auteur a travaillé.

Le P. Galien commence par faire obſerver qu'au tems de S. Thomas, perſonne ne s'aviſoit de nier la poſſibilité de *l'état de pure nature*. Il y avoit des controverſes

ſur cet état, mais on le conſidéroit ſimplement du côté de l'éxiſtence. On diſputoit ſi les Anges & le premier homme avoient été dans la juſtice purement naturelle, avant que d'être élevés à la Juſtice ſurnaturelle & gratuite; on diſputoit ſi les enfans qui ſeroient venus d'Adam innocent auroient été dans l'état d'élévation, ou ſimplement dans la juſtice naturelle. Voilà l'objet des queſtions de S. Thomas & des autres Théologiens, mais la diſtinction des deux états *naturel* & *ſurnaturel*, mais la poſſibilité de l'état de pure nature étoient des points inconteſtables dans ces anciennes Ecoles.

Depuis le Concile de Trente & dans les Ecoles d'aujourd'hui, perſonne ne ſoutient l'exiſtence de l'état de pure nature : on raiſonne ſur la poſſibilité. Les Théologiens Catholiques qui ſçavent apprécier le *naturel* & le *ſurnaturel*, n'éprouvent aucun embarras ſur cet article, ils définiſſent l'état de pure

nature, *une condition où les Creatures intelligentes seroient sans grace & sans peché, sans adoption Divine & sans déreglement dans leurs Facultés :* Or ils n'ont point de peine à comprendre que Dieu ait pû mettre ses Créatures dans une telle situation.

Les Jansenistes au contraire soutiennent l'impossibilité absolue d'un état de pure nature : *c'est même*, ajoute le P. Galien, *un des principaux fondemens de leur systême*, mais s'entendent-ils bien quand ils décident ainsi la question, & s'ils vouloient être de bonne foi, ne conviendroient-ils pas plûtôt qu'il a existé un état de pure nature dans les Anges & dans Adam avant sa chûte ? Car enfin, selon eux, la Charité, l'adoption divine, le droit à la vision intuitive étoient des choses naturelles à la condition des Anges & d'Adam innocent ; voilà donc un état de pure nature, non seulement possible, mais qui a existé, non simplement dans l'es-

prit des Théologiens, & dans des écrits de controverſe, mais dans le Ciel & dans le Paradis terreſtre : *Etat de pure nature*, qui n'eſt pas à la vérité celui dont les Docteurs Catholiques conçoivent & défendent la poſſibiliré, mais qui ſe trouve du moins relatif aux principes du Janſeniſme.

Il eſt vrai, continue toujours notre Auteur, qu'il faut diſtinguer ici Janſenius de ſes diſciples. Ceux-ci prétendent, comme le P. de Gennes, *que les Théologiens qui admettent du ſurnaturel dans l'état d'Adam innocent ne ſçavent ce qu'ils diſent* ; & l'Auteur de la réponſe aux avertiſſemens de M. de Soiſſons déclare poſitivement *que nous devons regarder la Charité, qui eſt ſurnaturelle par rapport à nous, comme naturelle dans l'état d'innocence.*

Mais l'Evêque d'Ypres ne s'exprime pas de la même maniere, il déclame fort contre Luther & Calvin qui ont cru que la juſtice d'Adam innocent, que la chari-

té dont son cœur fut embrasé, étoient des biens naturels. Selon Jansenius, c'est faire injure aux Dons de Dieu, & il ne balance pas à dire que cette justice, cette charité d'Adam furent surnaturelles; mais en même tems, il rencontre une difficulté insurmontable: car comme il soutient que tout amour de Dieu, est Charité, que la Créature n'a pû être placée dans un autre état que dans celui de la Charité, que la fin des Créatures intelligentes est essentiellement la vie éternelle, il faut dire que cette Charité, cet état, cette fin ne sont point des dons gratuits qu'ils ne sont point ce qu'on appelle des graces. Jansenius avoue que cette conséquence l'accable, il sent bien qu'elle le force d'ôter le titre de *surnaturel* à ces dons, & de réduire tout à la nature. Mais il veut éviter les reproches qu'il fait lui-même à Luther & à Calvin, il veut conserver un langage de Catholicité; & de tout cela il résulte qu'il rai-

ſonne moins bien que ſes diſciples.

Car ceux-ci ayant retranché, comme leur maître la diſtinction des deux amours *naturel & ſurnaturel*, ayant admis que l'homme n'a pû être créé que dans la Charité ; ils ne font point difficulté de reconnoître que cette Charité eſt naturelle à la Créature ; que c'eſt un bien inſéparable de ſa création ; mais alors qu'elle différence y aura-t'il ſur ce point entre eux & les diſciples de Luther ou de Calvin, diſons auſſi entre eux & les Pélagiens ?

Le P. Galien explique, ſur la fin de ſon ouvrage, les divers intérêts qui ont porté les Janſeniſtes à changer la queſtion ſur *l'état de pure nature*, à repréſenter cet état comme un ſyſtême de corruption & de déſordre ; c'étoit, dit-il, pour rendre odieux leurs adverſaires, pour paroître s'éloigner totalement des Pélagiens, pour faire montre d'une morale pure, exacte & ſevere, *pour cacher aux fideles ce qui pourroit allarmer leur foi* ; mais il

n'y a qu'à rectifier la méthode, qu'à prendre le point précis de la dispute, qu'à poser des notions claires, sures & invariables, on verra pour lors où est le véritable Pelagianisme, la dégradation de la grace, l'anéantissement *de ce qui fait l'ame de la Religion Chrétienne.* Tout cela prend sa source dans la confusion des deux amours de Dieu, ou plûtôt dans l'extinction de ce qu'on appelle *amour naturel*, amour distingué de la Charité. Notre P. Dominicain développe cette Doctrine avec justesse; il repand même dans cet endroit de son ouvrage plus de grands traits; il s'exprime avec plus de noblesse, que dans tout ce qui a précédé. En général le stile de ces deux Lettres est proportionné à la matiere: tout est dogmatique, serieux, pressant, quelques termes forts & énergiques se sont trouvés sous la plume de l'Auteur: nous comparons cela dans les disputes Théologiques, au son des trompettes dans les combats.

ARTICLE LII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

PNeumato Pathologia seu Tractatus de flatulentis humani Corporis affectibu. Auctore Francisco de Paula Combalusier, Regis consiliario & medico, è Regia scientiarum Societate, Doctore medico Monspeliensi, nec non in Valentina Medecinæ Facultate Professore Regio primario : c'est-à-dire, *Traité des maladies venteuses*, par M. Combalusier Medecin de Montpellier & Professeur à Valence. *Chez de Bure, Quai des Augustins*, in-12, pages 530 sans la Préface & les sommaires.

Essai Physique sur l'œconomie animale, par M. Quesnay : seconde édition augmentée de deux volumes & de tables fort amples, trois vol. in-12. prix 10 liv. chez Guillaume Cavelier pere, rue S. Jacques au Lys d'or.

Chez le même : *Gerardi Van Sevviten Doct. Med. Commentaria in Hermanni Boerhaave Aphorismos de Cognoscendis & curandis morbis.* 2 vol. 4°. 22 liv.

Chez le même : *Pratique de Chirurgie*, ou *Histoire des Playes en general & en particulier.* 3e. Edition considérablement augmentée, par *M. Guisard Docteur en Médecine de Montpellier*, avec un recueil de Theses du même Auteur. Deux vol. in-12. 5 liv.

Traité des Fiévres, traduit du Latin de M. Frederic Hoffmann, premier Médecin du Roi de Prusse par M. Eidous, *suivi de plusieurs dissertations qui ont rapport à la même*

matiere, traduites du Latin du même Auteur, par M. Bruhier, Docteur en Medecine. 3 vol. in-12. *chez Briasson, rue S. Jacques.*

A la suite de tous ces excellens ouvrages de Médecine, nous placerons deux témoignages en faveur du sachet anti-Apoplectique de M. Arnoult.

Le premier est de M. Gaullard Médecin ordinaire du Roi, dans une Consultation envoyée le 21 Janvier 1747, à Madame Bureau de la Rochelle, sur une paralisie qui lui étoit arrivée le 7e. mois d'une grossesse, & qui duroit après ses couches. M. Gaullard, après avoir indiqué les rémedes usités en pareil cas, ajoute qu'il ne peut trop recommander le Sachet Anti-Apoplectique du sieur Arnault. *Il est*, dit-il, *certainement salutaire & ne peut jamais nuire; il a eu des effets si heureux & des succès si authentiques, qu'on ne peut lui refuser une confiance qu'il a bien méritée.*

L'autre témoignage est de M. du Bertran Me. Chirurgien à Paris, lequel déclare par un certificat en bonne forme que le sieur Colas, après six attaques d'Apoplexie, dont la derniere fut suivie de Paralisie sur la langue & sur une partie du corps, ayant fait usage du Sachet de M. Arnoult pendant 4 années, il ne lui étoit arrivé aucune rechûte; qu'en ayant discontinué l'usage quelques jours, il s'étoit trouvé hors d'état d'agir, ressentant un engourdissement universel, une oppression, une difficulté de parler, une vue chargée, une tête pésante: & qu'enfin ayant repris le Sachet Anti-Apoplectique, il s'étoit rétabli comme auparavant.

Dissertation sur l'éducation, par le sieur Buy de Mornas, chez la veuve David, rue de la Huchette &c. Brochure de 28 pages.

Ce petit ouvrage est assez bien écrit & contient des choses raison-

nables : elles le ſont même d'autant plus qu'il y entre moins de nouveauté. On repete ici, ce qui a été dit dans tous les tems & dans toutes les langues, que les Parens doivent s'appliquer extrêmement à l'éducation de leurs enfans; qu'il ne peuvent choiſir avec trop de ſoin les Précepteurs & les Gouverneurs, qu'il ſeroit bien eſſentiel de témoigner de la conſidération & de la confiance à ces maîtres; que ceux-ci de leur côté ont une multitude d'obligations à remplir ; que la vraye méthode eſt d'inſp rer le goût de l'étude aux enfans; qu'il faudroit leur faire prendre les exercices de l'éducation comme des amuſemens; que les voyes de contrainte ſont beaucoup moins ſûres, &c. M. Buy de Mornas raiſonne enſuite ſur l'ordre dans lequel il il conviendroit d'enſeigner les Sciences. Il croit que la langue maternelle devroit occuper les premieres années; qu'il ſeroit bon d'y joindre les élemens de l'hiſtoire &

de la Géographie ; qu'on pouroit paſſer enſuite à l'étude des Langues mortes, en inſiſtant beaucoup plus ſur l'explication que ſur les thêmes. Il donne des vues pour ajuſter tout cela aux exercices de College. Car cet Auteur ne vient point détruire, comme quelques autres, les maiſons publiques d'étude ; il ne prétend que perfectionner les pratiques anciennes. Nous ſouhaiterions que, dans une ſeconde édition, il ajoutât deux articles à ſa Diſſertation, l'un pour montrer la décadence de l'Education, depuis qu'on multiplie les nouvelles méthodes ; l'autre pour faire voir combien l'éducation, connuë & miſe en œuvre dans les deux derniers ſiécles, l'emportoit ſur celle d'aujourd'hui.

Ces deux points ſe prouveroient aiſément par quelques détails Hiſtoriques ; & l'induction pouroit s'étendre à tout, à la Religion, aux bonnes mœurs, aux Sciences profondes, aux belles Lettres, aux

Arts d'exercice, à l'amour du vrai, du beau, & du ſolide.

Nous devons avertir que M. Buy de Mornas donne des leçons de Géographie & d'Hiſtoire. Ceux qui voudront exercer ſes talens pouront s'adreſſer à M. le Principal du Pleſſis, ou chez l'Imprimeur de cette Diſſertation.

Diſcours de S. Gregoire de Nazianze ſur l'excellence du Sacerdoce, & les devoirs des Paſteurs, avec des remarques critiques ſur le texte du S. Docteur, & les ſentimens des autres Saints Peres ſur les mêmes points. 2 vol. in 12, chez Lottin, & Buttard rue Saint Jacques, & Brunet Libraire au Palais.

Les Homelies de S. Gregoire Pape ſur Ezechiel, 38 ſ. le vol. en blanc. Chez Lottin & Buttard rue S. Jacques, Jean de Saint & Saillant rue S. Jean de Beauvais, & la veu-

ve

ve Robinot, Quai des Auguſtins. Ces traductions nous occuperont dans un autre volume de nos Mémoires, auſſi bien que le très beau livre qui ſuit.

Alphabetum Tironianum, Seu notas Tironis explicandi Methodus ; cum pluribus Ludovici Pii Chartis, quæ notis iiſdem exaratæ ſunt & hactenùs ineditæ, ad hiſtoriam & Juriſdictionem cùm Eccleſiaſticam, tùm Civilem pertinentibus, labore & ſtudio D. P. Carpentier, O. S. B. Præpoſiti S. Oneſimi Doncherienſis. *Apud Hippolytum-Lud. Guerin & Jacobum Guerin, viâ San-Jacobeâ, &c. fol.* 108.

Lettre à M. l'Abbé le Beuf, &c. touchant Meſſire Jean Hennuyer, Evêque de Lizieux. *Réponſe à cette Lettre. Deux Brochures in-*12.

Nous ne dirons qu'un mot de ces deux Lettres qui ont déja paru dans d'autres ouvrages périodiques.

Il est principalement question dans la premiere d'un procès intenté contre le P. Mallet, Dominicain, au sujet de la belle action de Jean Hennuyer Evêque de Lizieux, qui empêcha, dit-on, le massacre des Huguenots dans sa ville Episcopale en 1572. L'Anonime qui écrit à M. le Beuf ne croit point ce trait d'histoire, il l'appelle le *Roman* du P. Mallet, & il appuye sa critique trop vive de quelques conjectures, qu'il juge propres à faire impression sur des esprits attentifs.

La réponse est du P. Texte, Auteur très-connu dans ce démêlé : il démonte du premier coup toute la batterie de son adversaire, en lui faisant voir que ce n'est point le P. Mallet, mais M. Hemeré Chanoine de S. Quentin, qui a rapporté le premier cette Anecdocte si glorieuse à l'Evêque Jean Hennuyer. C'est d'après cet Auteur que le P. Maller & les autres Ecrivains l'ont racontée: Reste à sçavoir d'où M. Hemeré l'avoit apprise.

Le P. Texte montre que la tradidion du même fait est constante à S.Quentin & à Lizieux ; il produit des témoignages qui en font foi. Et voilà à peu près ce que comprennent les deux brochures.

Il y a un autre procès pendant, qui regarde la profession de Jean Hennuyer avant son Episcopat. Nos Mémoires ont rapporté quelques piéces de cette controverse. Hennuyer étoit-il Dominicain ; étoit-ce un simple Ecclésiastique ? Il y a des raisons & des autorités de part & d'autre. Sans vouloir décider la question, nous dirons ici qu'actuellement nous avons sous les yeux un manuscrit contenant les anciennes Licences de la Faculté de Théologie de Paris ; qu'en 1537 Jean Hennuyer se trouve sur cette liste, sans la qualité de Dominicain, quoique d'autres qui étoient de cet ordre y soient désignés par le mot *Prædicator* ajouté à leur nom propre ; & qu'enfin dans le même Registre on trouve une députation

faite au Roi, très peu de tems après que Jean Hennuyer eut prit le bonnet de Docteur. La Faculté de Théologie se plaignoit alors des Religieux mendians & des Dominicains en particulier ; Hennuyer qui est qualifié *Docteur de Sorbonne* fut député pour porter ces plaintes au Roi, & il rapporta ensuite la réponse de S. M. Voilà des faits certains : on en conclura du moins que ce célebre personnage ne fut point fait Docteur dans l'Ordre de S. Dominique, & que l'Historien de l'Université de Paris se trompe en disant de lui : *Idem ad Dominicanos se contulit, Doctorque Theologus factus.*

Chez Clousier, *Theatre de M. Laffichard* & plusieurs autres piéces Dramatiques de divers Auteurs, 8° & in-12.

Chez le même, *Venise sauvée*, Tragédie imitée de l'Anglois d'Otway. l'Analise de la piéce d'Owray

se trouve dans le cinquiéme vol. du Théâtre Anglois dont nous donnerons bien-tôt l'Extrait.

M. Deslandes Commissaire général de la Marine, que des raisons de santé ont obligé de venir demeurer à Paris, fait imprimer actuellement un *essai sur la Marine des Anciens* & particulierement sur les Vaisseaux de guerre, où il se flatte d'avoir résolu le problême si souvent manié, de la construction des Birêmes, Trirêmes, Quadrirêmes, &c.

M. le Bas graveur du cabinet du Roi & de l'Académie Royale de Peinture, connu par ses talens & ses succès, a continué de graver d'après David *Teniers* Peintre Flamand, dont les Tableaux sont si estimés de tous les connoisseurs : il donne ici la Liste des Estampes gravées d'après cet homme célébre, selon leur suite, & il prie ceux qui s'adresseront à lui, pour avoir quelqu'une des douze premieres, de

les désigner & par le chiffre & par le titre ſous leſquels il les annonce au Public.

1 Teniers.
2 La Tentation de S. Antoine en petit.
3 Le bon Pere.
4 Le bon Mari.
5 L'Ecole du bon goût.
6 Le Vieillard content.
7 Le Berger.
8 Le joueur de boule.
13 Les cinq ſens de nature en cinq eſtampes.
17 Les quatre Elemens en quatre eſtampes.
18 Fête de Village.
19 Réjouiſſance Flamande.
20 La Solitude.
21 Le Château de Teniers.

22 Premiere vûë.
23 L'Arc-en ciel, ſeconde vûë.
24 La Moiſſon, ou troiſiéme vûë.
25 Le jeu de boule, ou quatriéme vûë.
} de Flandre.

26 Le Berger rêveur.
27 Le Berger content.
28 La pêche.
29 La vente de la pêche.
30 La Ferme.
31 La basse-cour.
32 Le bûveur Flamand
33 Le gagne-petit.
34 Le siffleur de linote.
35 La cinquiéme vûë de Flandre.
36 S. François d'Assize.
37 La Guinguette Flamande.
38 Vûe & port de Mer.
39 Le Chimiste.
40 La Tentation de S. Antoine en grand.
41 Le Portrait ou Famille de Teniers, quel'on met à la tête de ses œuvres,
42 Le Fluteur.
43 Le Marchand de Porcs, dédié à M. d'Azincourt.
44 La Laitiere, dédiée à M. Berk.

Nouvelles Piéces.

Le même a gravé d'aprés M.

Boucher peintre du Roy & de l'Académie,

La premiere vûë de Beauvais.
La ſeconde vûë de Beauvais.
La premiere vûë de Charenton.
La ſeconde vûë de Charenton.
L'Agréable Solitude.

D'après M. Deſcamps membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen,

Le Négociant.

D'après M. Bredel,

Les Soldats en bonne humeur.
Le Village pillé par les Hongrois.

D'après M. Parocelle peintre du Roi & de l'Académie de Peinture,

Le détachement de Cavalerie.
La Halte des Gardes-Suiſſes.
La rencontre de Cavalerie le ſabre à la main.
La Halte des Gardes Suiſſes. } en petit.
La Halte des Gardes Françoiſes. } en petit.
La Danſe à l'Italienne.
Le départ de chaſſe.
Les quatre heures du jour en

quatre estampes.

La Foire de Venise.

Toutes ces estampes se vendent,

à Paris.

Chez M. le Bas Graveur du Roi ruë de la Harpe, vis-à-vis la ruë Percée.

Et à Rouen.

Chez M. Descamps, vis-à-vis l'Abbaye Royale de S. Amand.

On nous a adressé une suite de pensées ou réflexions sur divers sujets. Nous ne pouvons les transcrire toutes ici, nous choisissons les plus heureuses, & les plus conformes à la bonne Philosophie morale.

1. Il faut être aussi fidéle à garder un secret pendant la haine, qu'on l'a été sous le regne de l'amitié.

2. Jamais la confidence ne doit armer la vengeance.

3. On se venge à ses dépens quand il en coûte une trahison.

4. Se faire aimer avec un grand

mérite, c'eſt le comble même du mréite.

5. Ne louer d'une perſonne que l'eſprit, c'eſt louer la beauté d'une Montre qui ne va pas juſte.

6. La gloire eſt aux hommes ce que le feu eſt au flambeau, qu'il fait luire & qu'il conſume.

7. Quelquefois la louange eſt d'accord avec la vertu : quand elle eſt modérée elle l'éleve ; quand elle eſt outrée elle l'abaiſſe.

8. L'inquiétude de l'avenir nous eſt ſi naturelle, qu'il faut croire qu'elle nous eſt néceſſaire.

9. Nouveliſte, eſt un homme qui, n'ayant point d'affaires, prend celles du public.

10. Héritier prodigue, punition d'un avare.

11. De quelques plaiſirs qu'on jouiſſe, l'ennui trouve toujours ſa place.

12. Le crime dont on blâme une perſonne, eſt ſouvent moins blâmable que le ſoin de celui qui le fait ſçavoir.

13. On a beau mépriser les rapports, ils troublent toujours notre tranquillité.

14. Le mérite récompensé est un diamant mis en œuvre.

15. La médiocre fortune sauve la vertu des applaudissemens, sans lui dérober ce qui les mérite.

16. Le véritable honnête homme est celui qui le seroit quand il y auroit du déshonneur à l'être, & qui se craint plus que personne.

17. L'empressement d'obéir est souvent un désir de commander.

La belle édition des Mémoires de Philippe de Comines, qui va paroître en quatre volumes *in* 4°. chez le sieur Rollin Libraire, par les soins de M. l'Abbé Lenglet Dufresnoy, a donné lieu au sieur Odieuvre Marchand d'Estampes, rue d'Anjou Dauphine, de faire graver les portraits des personnes illustres, qui ont paru sous les regnes de Louis XI. & de Charles VIII. Ce ne sont pas des portraits d'ima-

gination comme la plûpart de ceux qu'on insere ordinairement dans l'Histoire. Tous sont tirés sur des Originaux, soit tombeaux, soit miniatures du tems, soit même des tableaux peints dans le siécle où ils ont vécu. Cette suite ne va pas à moins de cinquante trois, dans laquelle, outre les Princes du Sang, on verra encore le Maréchal de Gié, l'un des plus illustres Seigneurs de la Maison de Rohan; Antoine de Chabanne Comte de Dammartin, si célebre par ses disgraces &par les services qu'il a rendus à l'Etat: ce portrait est pris d'après son tombeau.On y trouvera même le Card. Ballue qui n'a pas été moins distingué par son élévation que par ses trahisons & par sa prison. Cette suite sera incontestablement l'une des plus belles de celles qu'a fait graver le sieur Odieuvre, qui continue toujours avec le même succès à nous donner les portraits des personnes illustres, tant du Royaume que des Pays étrangers.

Il a joint à celle de Louis XI. la Bataille de Montleherri en 1465, celle de Nancy ou fut tué Charles dernier Duc de Bourgogne en 1477. Il a fait aussi les portraits des Regnes de Henry IV. pour les Mémoires de Sully, & de Louis XIV. pour son Histoire imprimée à Avignon.

OBSERVATION de l'Ocultation de Regulus par la Lune le 23 Mars 1747, faite à Toulon, par le P. du Chatelard Jesuite, Hydrographe du Port.

Le tems a été très beau; la pendule étoit reglée depuis la derniere Eclipse de Lune, & l'observation s'est faite avec autant de tranquillité que d'exactitude.

A 8 heures 30 minutes, Regulus, Kepler, & Ticho faisoient à peu-près un angle droit, en Kepler; le côté de Kepler à Regulus étant environ la moitié de celui de Kepler à Ticho. A 8 h. 44′, le

triangle paroissoit isoscelle, la base de Regulus à Kepler. A 8 h. 48′ l'angle en Kepler devenoit plus aigu. A 8 h. 54′ l'angle en Regulus paroissoit droit; à 8 h. 57′ & de 1 à 10 secondes, Regulus s'est immergé derriere le bord obscur de la Lune. J'avois quitté la lunette à 57′, voyant encore Regulus nettement; 10 secondes après, que j'ai repris la lunette, je n'ai plus apperçû Regulus; à 10 h. 13′ 35″, j'ai apperçu Regulus déja hors du bord éclairé de la Lune, mais j'ai jugé par la proximité où il en étoit encore, & par le chemin qu'il fit pendant quelques secondes, qu'il ne commençoit à paroître que depuis très peu d'instans. Ainsi on peut mettre l'immersion à 8 h. 57′ 6″; & l'émersion à 10 h. 13′ 10″. Il paroît que la ligne parcourue par Regulus, derriere le corps de la Lune, a commencé près de Grimaldus; qu'elle a continué ensuite successivement entre Grimaldus & Gassendus, de-là par Lansbergius ou entre Lansbergius & Reinol-

dus, coupant l'Insula sinus medii, laissant Menelaus & Plinius de même côté, traversant par l'extrémité de Mare Tranquillitatis, & laissant de l'autre coté Mare Serenitatis, ensuite près de Proclus d'une part & Cleomedes de l'autre, mais plus près de Proclus ; & enfin par le bord correspondant de Mare Crisium.

La connoissance des tems donnoit l'immersion à Toulon, à 8 h. 35′ 26″ l'émersion à 9 h. 40′ 26″ & la durée de 1 h. 5′. L'observation donne les deux phases plus tard, & la durée de l'Eclipse plus longue de beaucoup, ce qu'il faut attribuer à l'anomalie du mouvement de la Lune, & ce qui prouve de nouveau & toujours davantage l'irrégularité inconnue du bisarre mouvement de cette inconstante Planete.

Le calcul que j'ai fait depuis, de cette ocultation, sur les tables de Cassini, me donne l'émersion un peu plûtôt que l'observation, mais plus tard que la connoissance

des tems, & le paſſage de Regulus à 6 minutes ſeulement du centre de la Lune.

Problême de Phyſique à réſoudre, propoſé par M. de Fontenarville.

Je demande pourquoi on trouve à 30 & 40 pieds de profondeur, dans les Carrieres de Montmartre; des couches de craye & de marne, qui quoiqu'humides ſont d'une conſiſtance beaucoup plus légere (à volume égal) que des couches de pierres à plâtre poſées ſupérieurement. Ce Phénomene n'eſt-il pas contraire aux expériences & aux loix des Méchaniques, ſuivant leſquelles tous les corps tendent vers le centre de gravité, en proportion du plus ou du moins de péſanteur ſpécifique? C'eſt donc envain que Derham, dans ſa Théologie Phyſique, dit avec admiration: * *Tout le corps de la Terre eſt rangé de maniere que chaque partie occupe la place qui convient à ſa péſanteur ſpécifique.*

* Th. Phys. L. 1. Chap V.

Quoiqu'il en soit, j'anathematise les rêveries indécentes de Burnet, Docteur Anglois, qui ne pouvant expliquer quelque défaut apparent dans la construction de la Terre, s'écrioit, *Ecquis autem à Deo hæc facta...* * Pour moi au contraire, dans l'observation de la partie de l'Univers, la plus abjecte & la plus irréguliere en apparence, je dis avec transport: *Quàm magnificata sunt opera tua, Domine! Omnia sapienter fecisti.* **.

Le sieur le Rouge, Géographe du Roy, vient de publier une Carte de l'Etat de Genes en 2 grandes feuilles. Plus un plan de la Ville avec les environs & les nouveaux ouvrages. Plus les plans de Breda, Bosleduc, Bergopzoom, Mastricht, Lillo & Middelbourg. Plus une Carte de la Zéelande, d'une feuille.

On trouve aussi chez l'Auteur une Carte de la Hollande, en 20 feuilles, *impression d'Hollande.*

* Theor. sac. L. 1. C. 7.

** Ps. 103.

Voici encore un monument élevé à la gloire d'un Litterateur, qui a eu peut-être plus de mérite que de réputation.

FRANCISCO
GRANET
ECLESIÆ AQUISEXTANÆ
DIACONO. &c.

BRinolii
Parentibus Honestis
Lucem Auspicatus,
Cum Acerrimo Judicio
Parem Sortitus Memoriam,
Prima Litterarum Stipendia
Fecit
In Scholâ Patriâ,
Docuit In Eâdem
Non Sine Gloriâ.
Reconditioris Studia Doctrinæ
Sectatus
Parisios Accessit:
Probitate, Modestiâ,
Mente Semper Aequali,
Festivâ Comitate

Nobilis;
Inter Amicos,
Magnates In Aulâ,
Eruditos In Urbe
Numeravit Plurimos,
Coluit Diligens.
In Sentiendo, In Agendo
Philoſophus,
Titulos, Beneficia
Haud Curavit:
Suâ Sorte Contentus,
Patriæ Prodeſſe
Staduit Hoc Unum.
In Politiori Litteraturâ
Priſcâ, Recenti
Verſatiſſimus,
BIBLIOTHECAM GALLICAM
A Dioniſio-Franciſco CAMUSAT
Inchoatam, continuavit;
Diaria, Quibus Tituli,
SPECTATOR INCOGNITUS,
ANIMADVERSIONES
IN OPERA LITTERATURÆ,
Solus:
NOVÆ CYROPEDIÆ SERIEM,
PARNASSI FAMIGERATOREM,
OBSERVATIONES

IN SUÆ ÆTATIS SCRIPTA,
Unà Cùm Ariſtarcho DESFONTAINES
Confecit.
Litterarius Cenſor Acutus,
Acutè Pungens,
Ultrà Legem In Cenſurâ
Petiit Neminem:
Flacci Ritu
Stylum Diſtringens In Opera,
Menda Solùm & Errores
Cenſoriâ Notavit Virgulâ;
Æquus In Omnibus
Veritati Litavit,
Virtutes Celebravit & Merita.
COLLECTANEA
HISTORIÆ ET LITTERATURÆ,
FLAGELLANTIUM HISTORIAM,
MAGNI CORNELII OPERA
DIVERSA,
Sacerdotis Oratorii LEBRUN
OPERA POSTHUMA
Additis Diſſertationibus
Scriptorum Novitiorum;
LAUNOIUM
Ponderis Maximi Notis

Illustratum ;
ADVERSUS CORNELIUM
Et RACINIUM
OMNIA OPERA OLIM
DATA FORAS
Edidit.
NEUTONIS CHRONOLOGIAM
Gallico Donavit Idiomate.
Iteratis Vigiliis,
Litteris Maximè,
Sibi minùs prospexit.
Joannis-Baptistæ THIERS
Opera Colligentem singula,
Annos 49 Natum
Maturior Vis Rapuit
Parisiis
Die Aprilis 2. Anno 1741.

Collegæ Tumulum Adornavit
Totâ Decantatus Urbe
DESFONTAINES.
Nunc solemnia mittit tumulo
Car. Fr. G . . . D. T. &c.

TABLE DES ARTICLES du second volume de May 1747.

ART. LIII. *Essais sur la Nature de l'Ame.* 965
ART. LIV. *Mœurs & Usages des Turcs, &c.* Suite de l'ART. XXXV. au mois d'Avril. 973
ART. LV. *Projet d'un Nouveau Ceremonial François.* 992
ART. LVI. *Lettres Familieres de Ciceron,* traduites par M. l'Abbé Prevost. 1002
ART. LVII. *Examen Theol. & Canonique du Traité de la pratique des billets, &c.* 1016
ART. LVIII. *Elemens d'Algebre, par M. Clairaut de l'Académie des Sciences, &c.* 1036
ART. LIX. *Extrait d'une Lettre écrite à M. l'Abbé le Beuf, sur quelques particularités de la vie de S. Victrice Archevêque de Rouen.* 1059
ART. LX. *Memoire pour les Chi-*

rurgiens, contre les Medecins & l'Université de Paris, &c. 1077

ART. LXI. *Lettres Theologiques sur l'état de pure nature*, par le Pere Galien de l'Ordre des FF. Prêcheurs. 1102

ART. LXII. *Nouvelles Litteraires.* 1122

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Jun 1747.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dediés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Juin 1747.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	7.	v.
1724.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1747.

ARTICLE LXIII.

Abrégé de l'Hiſtoire des Inſectes pour ſervir de ſuite à l'hiſtoire naturelle des Abeilles, avec des figures en taille douce, 2 volumes in-12, à Paris chez les freres Gucrin, ruë S. Jacques, vis-à-vis des Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin 1747.

IL n'eſt point étonnant que le goût pour l'Hiſtoire naturelle ſoit devenu ſi général, il devroit le paroître beaucoup qu'elle eut été ſi négligée pendant un ſi

grand nombre de siécles. Elle nous fournit, dans les plus vils animaux mêmes, des instructions importantes ; car ce n'est pas tant pour leur conservation, que le Créateur y a placé tant de merveilles, que pour nous donner des leçons sur ce que nous devons faire. Ne renvoie-t-il pas lui-même le paresseux à la fourmi ? De quelle utilité ne sont point les vegétaux, & aurions-nous besoin de Medecins, si nous en connoissions bien toutes les proprietés ?

Mais très-peu de personnes sont capables d'approfondir tous les mysteres de la Nature, & le plus grand nombre n'est nullement à portée de consulter les ouvrages des grands Maîtres, qui ont percé les tenebres, dont ils sont enveloppés. » L'ordre, les classes, les genres, les especes, dans lesquels » M. de Reaumur a distribué la » nombreuse famille des insectes, » les caracteres specifiques, qu'il » nous a indiqués pour les connoî-

» tre & les diſtinguer, ſont certai-
» nement la partie de ſon Hiſtoire,
» qui marque le mieux ſa profonde
» pénétration & ſa grande capacité,
» mais ce n'eſt pas ce qui plaît da-
» vantage au plus grand nombre
» des Lecteurs, » ni même ce qu'ils y doivent chercher. Ces recherches, ces experiences, les voyes par leſquelles on eſt parvenu à la connoiſſance des faits, ſont ſans doute ce qui peut ſatisfaire davantage quiconque veut étudier à fond la matiere; mais cela n'intereſſe que médiocrement ceux, qui ne veulent que profiter des découvertes des Sçavans, & cueillir, comme les Abeilles, le ſuc des fleurs, ſans avoir eu la peine de les cultiver.

C'eſt pour ces derniers, qui ſont le plus grand nombre des Lecteurs, & qui par conſequent contribuent le plus au débit d'un Livre, que M. Bazin, lequel a dû être content de l'accueil, que les ſçavans, comme les ignorans, ont fait à ſon *Hiſtoire naturelle des Abeilles*,

s'est proposé de mettre, pour ainsi-dire, sous les yeux les moins clairvoyans les merveilles, que la nature opere dans les insectes, & dont la plûpart ont été inconnues aux Anciens. On peut d'autant plus sûrement compter sur ce qu'il nous en dira, qu'il nous promet de ne rien avancer que de certain, & dont il n'ait verifié lui-même une bonne partie. D'ailleurs, la réputation de M. de Reaumur, dont il tire les faits, répondra suffisamment de la fidelité de ses récits.

Dans un dialogue préliminaire entre les deux interlocuteurs de l'Histoire naturelle des Abeilles, Eugene, après avoir dit à Clarice, qu'un esprit, comme le sien, orné par la lecture, éclairé par la conversation des Sçavans, conduit par un jugement droit, enrichi par la connoissance du monde, prévenu sur les merveilles de la nature, est toujours en bonne compagnie avec lui-même, ajoute : « Vous me disiez » ces jours passés que je vous ai ou-

» vert les yeux ſur la nature. Ces
» campagnes, autrefois deſertes,
» ces arbres muets ; ces objets, qui
» n'arrêtoient point votre vûe, ſe
» font entendre aujourd'hui, vous
» parlent & vous diſent mille cho-
» ſes nouvelles... Ne vous ſurpris-
» je pas encore hier au pied d'un
» chêne, où vous m'avouâtes que
» vous aviez déja découvert un
» bon nombre de ces quatre cent
» & tant de différentes eſpéces d'in-
» ſectes qui habitent ſur cet arbre,
» & vivent à ſes dépens » ? Clarice lui dit enſuite qu'elle a fait d'une jeune veuve, nommée Hortenſe, qui eſt venu lui faire compagnie dans ſa ſolitude, une proſélyte de l'Hiſtoire naturelle, & elle ſe trouve effectivement en tiers dans tous les Entretiens, dont nous allons rendre compte.

I. Entretien. *Des Abeilles maçonnes*. Eugene ayant déclaré qu'il alloit commencer l'Hiſtoire des Inſectes, & Hortenſe le priant de ne point parler de certains, animaux

qui ſont horreur, & dont le nom ſeul eſt ſi dégoutant, qu'elle ne les entend jamais nommer, que le cœur ne lui ſouleve, il en prend occaſion de dire de fort bonnes choſes ſur ce préjugé de l'enfance. Il obſerve ſur-tout que le ſoin de donner une bonne éducation aux enfans, & l'intérêt même de leur ſanté, exigent que les Meres veillent avec attention à ce qu'on ne leur imprime point ces craintes frivoles & puériles, parce qu'il eſt toujours ridicule de craindre & de haïr ce qui n'eſt ni odieux ni nuiſible, & parce que les émotions de la peur ſont extrêmement fatales à la ſanté, ſur tout dans les jeunes perſonnes du ſexe. La liberté du dialogue fournit de tems en tems à M. Bazin de pareils ſujets d'une bonne morale, qu'il ne manque jamais, & qu'il aſſaiſonne de tout l'agrément, dont elle eſt ſuſceptible.

Il entre enſuite en matiere d'une façon un peu capable d'étonner ſa nouvelle interlocutrice. « Je ne

» doute pas, dit-il, qu'Hortenſe,
» qui ſe croit dans un déſert ...
» qui ne voit d'objets vivans après
» nous, que quelques bœufs, qui
» paiſſent dans la prairie, & des
» moutons, qui pendent au ſommet
» de ces montagnes ... ne voye
» bientôt avec ſurpriſe qu'elle ha-
» bite au milieu d'une infinité de
» nations différentes, dont les unes
» campent à la maniere des Tar-
» tares, les autres demeurent dans
» des villes, d'autres dans des
» bourgs ou villages, d'autres dans
» des maiſons diſperſées & ſolitai-
» res. Je lui ferai voir parmi ces
» nations des arts ſemblables aux
» nôtres, des Maçons à l'attelier,
» des Tapiſſiers ornant leurs de-
» meures de ſatin cramoiſi, des
» Menuiſiers, des Cardeurs, & juſ-
» qu'à des papeteries, &c.

Il s'agit ici des Abeilles ſauvages, dont il y a pluſieurs eſpéces. Les unes vivent en ſociété, d'autres paſſent une vie ſolitaire. On entend par celles-ci toutes celles,

qui font leurs nids séparément, & ne s'aident point mutuellement dans leur travail. On en compte encore de différentes espéces, & l'Auteur commence par les Abeilles maçonnes. Leur premier soin est d'éviter de s'établir du côté du Nord, rarement même en voit-on au Levant & au Couchant. La face d'un bâtiment de campagne, qui est au plein midi, est presque toujours chargée de leurs nids. Ils ne l'embellissent pas; on les prendroit même au premier coup d'œil pour des bosses, que les Tailleurs de pierres ont négligé d'applanir; mais les yeux connoisseurs y découvrent de véritables merveilles. Jamais ces nids ne sont appliqués sur le crépi d'un mur, mais sur les pierres les plus dures; il faut des instrumens de fer pour les en détacher. Eugene, qui n'exige point qu'on l'en croye sur sa parole, en détache un pour en faire voir l'art, les irrégularités apparentes, & les raisons de ces irrégularités; car la nature, & ceux

qui ſuivent exactement ſes loix, ne font rien ſans raiſon, il n'y a que l'animal raiſonnable, qui ne pourroit pas toujours rendre raiſon de ce qu'il fait.

Qui croiroit que des maiſons ſi ſolides & ſi commodes ne ſont point pour celles, qui ſe donnent tant de peine à les conſtruire? Elles n'y logent cependant jamais. Cela leur eſt commun avec tous les Animaux, à qui la nature a donné des aîles.

Sic vos non vobis ædificatis aves.

mais ce qui eſt particulier à ces Inſectes, c'eſt qu'ils ne vivent qu'autant de tems qu'il leur faut pour la propagation de leur eſpéce, & qu'ils ne ſont occupés que du ſoin de leurs Petits, ſans preſque jouir de la vie; ſi ce n'eſt pas en jouir aſſez, que de la paſſer à travailler pour ce qu'on aime. Les cellules, dont les nids ſont compoſés, & dont le nombre eſt toujours égal à celui des œufs que la Mere doit pon-

dre, ſont habitées pendant dix à onze mois par les Vers, qui ſortent de ces œufs, enſuite par des Nymphes. Dès que ces Nymphes ſont devenues Abeilles, elles délogent & vont tout de ſuite travailler à faire de nouveaux nids, ou à nétoyer & accommoder ceux, qu'elles trouvent tout faits, & qui ont préciſément le nombre de cellules, dont elles ont beſoin. Un nid ne peut cependant ſervir plus de deux ou trois fois, & Eugene en ſoupçonne la raiſon : c'eſt qu'à chaque ponte qu'on y fait, il y faut ajouter un enduit qui épaiſſit le mur, & rétrécit les cellules. Or quand cela a été fait deux fois, les cellules n'ont plus la capacité néceſſaire pour loger commodément le Ver & la Nymphe, & les parois trop épais empêcheroient qu'ils n'y fuſſent ſuffiſamment échauffés par les rayons du ſoleil.

Nous ne parviendrons apparemment jamais à faire un mortier, qui ait, du moins d'abord, toute

la force de celui des Abeilles maçonnes. Non-ſeulement elles connoiſſent la terre, dont elles doivent ſe ſervir; elles choiſiſſent encore grain à grain le ſable plus ou moins fin, qu'il faut y mêler, & pour détremper tout cela elles tirent de leur eſtomach une liqueur viſqueuſe, qui en fait un ciment, auquel nous n'avons point encore trouvé le ſécret de rien faire de comparable. Eugene ſe flatte néanmoins qu'on pourroit y arriver en eſſayant différentes eſpeces de colle, & donner même au mortier, en le laiſſant ſecher, la dureté des Pierres & du marbre. Le beau ſecret, ſi avec de la terre & du Sable, par le moyen d'une colle, on pouvoit faire des pierres de la longueur & de l'épaiſſeur qu'on voudroit. Tout un bâtiment ſe jetteroit ainſi en moule avec bien peu de frais & d'embarras. Mais pourquoi ne le trouveroit-on point? Eugene n'en deſeſpere pas.

II. Entretien. C'eſt depuis le mois d'Avril, juſqu'àla fin de Juin, que ces Mouches maçonnes ſont occupées à faire leurs nids. Ce tems paſſé, on ne les voit plus. Rien n'eſt plus curieux que de les conſidérer à leurs atteliers, & c'eſt auprès d'un de ces atteliers, que cet entretien ſe paſſe. Eugene après avoir complimenté Clarice & Hortenſe de la curioſité, qui les y a duites, ajoute ; » cette occupa-
» tion eſt plus utile qu'on ne pen-
» ſe, pourvû qu'on n'y porte point
» une vuë imbecille, comme font
» quantité de gens. Les boutiques
» des ouvriers, principalement
» celles des Arts méchaniques,
» ſont des écoles, même pour les
» Sçavants. Elles ne ſont point
» aſſés recommandées à la jeu-
» neſſe, elles devroient faire une
» partie des bonnes éducations.
» Qui ſçauroit bien, & qui com-
» prendroit la Mécanique de tous
» les Arts, & les raiſons de leurs
» procedés, pourroit ſe vanter de

» surpasser en ſçience tout ce qu'il
» y a jamais eu de Philoſophes re-
» nommés. «

Il faudroit copier tout le reste de cet entretien, où il n'y a pas une page, qui ne contienne quelque obſervation curieuſe, enrichie de reflexions ſenſées. Eugene, après avoir dit qu'en racontant les merveilles, que nous préſentent les inſectes, à des perſonnes peu inſtruites, il en a ordinairement été payé par la plus parfaite incrédulité, pendant que ces mêmes perſonnes alloient du même pas interroger quelque faiſeur d'horoſcope, trembloient au recit d'une Hiſtoire de Sorciers, ou conſultoient leurs Almanachs, pour connoître les changemens du tems, remarque que c'eſt une punition attachée à l'ignorance, d'avoir un penchant naturel à croire le faux, & à rejetter le vray. Combien de gens, continuë-t'il, croyent les pluyes de ſang, les pierres de foudre, qui refuſeront de croire que

les unes ne ſont que des excrémens de Papillons, & les autres, des mineraux?

Les mâles de ces Abeilles n'ont d'autre ſoin que de les feconder, & ne ſongent qu'à mener une vie oiſive & vagabonde. Tout le merveilleux eſt ſur le compte des femelles. Il faut voir ſur-tout l'article des proviſions, que ces tendres Meres préparent d'avance pour les enfants, qu'elles doivent mettre au monde; la maniere, dont ces vers ſe nouriſſent dans leurs cellules, & la coque de ſoye, qu'ils ſe fabriquent, lorſqu'ils ſe ſentent ſur le point de devenir nymphes. Nos meilleures étofes de Lyon & de Tours n'ont point la fineſſe, la force & le luſtre de celles-ci. Les nymphes changées en Abeilles percent avec leurs dents ce mur ſi bien cimenté, qui les renferme; mais il s'en faut bien que tous les vers parviennent juſqu'à cet état de liberté. Dans un nid ſi bien fermé, il ſont ſouvent la proye d'un ennemi re-

doutable, qu'on y avoit introduit dans le tems que la Mere faisoit ses provisions pour les nourrir. Cet article est fort curieux.

III. Entretien. *Autres Abeilles maçonnes.* Il y a d'autres Abeilles maçonnes de plusieurs especes, & dont le travail n'est pas moins admirable que celui des premieres. Il y a aussi des Guêpes maçonnes du genre des *Ichneumons*, qui sont carnacieres, & font parmi ces insectes le métier des oiseaux de proye. Qui croiroit pourtant qu'elles sont obligées, comme les plus foibles Abeilles, de prendre contre les Ichneumons des précautions infinies pour ne pas voir périr leurs Petits dans le berceau, & que la superiorité de leurs forces ne les garantit pas toujours de ce malheur?

IV. Entretien. *Des Abeilles Tapissieres.* Eugene, qui dans ses recherches a beaucoup plus en vuë l'utilité que la curiosité, prétend & prouve très bien que l'on tire

plus d'avantage de l'étude des inſectes, que de celle des vieilles inſcriptions, des Médailles antiques, des anciens diplomes, des vieux manuſcrits, dont ſouvent tout le fruit ſe borne à fixer le regne d'un Archonte, à réformer la date d'une Olympiade, à donner aux Sçavants des Enigmes à déchifrer, à marquer le ſens d'un mot Grec ou Latin mal interpreté, ou à nous apprendre la fondation d'un Monaſtere, qui ne ſubſiſte plus. Comme il parloit à des Femmes, il n'avoit pas à craindre d'en être contrarié. Elles ne ſçavoient pas même auſſi bien que lui combien toutes ces choſes peuvent répandre de lumieres ſur l'Hiſtoire ; mais il par[illegible] qu'il ſe croit aſſés fort pour ſo[illegible]enir ſa thèſe contre les plus ha[illegible]iles ſucceſſeurs des Mabillons & des Baluſes. En effet, ſi l'on n'a égard qu'à l'utilité publique, ces monumens ſi révérés de ceux, qui les ont découverts avec tant de peine, peuvent ils entrer en comparaiſon avec la

Cochenille, qui nous dédommage, dit-il, si elle ne fait plus, de cette belle couleur de pourpre des anciens, si long-tems regrettée; avec le kermès, que donne un autre insecte; avec la Fourmi des Indes, qui prépare la Laque; avec la Cantharide & le Cloporte si utiles dans la Medecine; avec la soye, la cire, le miel &c.? Au reste il faudroit transcrire tout cet entretien, pour faire bien connoître l'industrie, la prévoyance & l'intelligence des Abeilles Tapissieres. Leurs nids sont une de ces merveilles de la nature, qu'on ne sçauroit trop étudier & qu'il n'est pas honorable à l'homme d'avoir si long-temps ignorées.

V. Entretien. *Des Abeilles coupeuses de Feuilles.* Cette mouche n'est pas moins admirable dans la structure de son nid, que les précédentes. Ce sont des rouleaux de feuilles emboëtés les uns dans les autres, & dont chacun forme un alveole couvert avec des feuilles

parfaitement rondes, comme l'ouverture, qu'elles doivent boucher, & de la même mesure fort juste. L'Abeille a cette mesure dans la tête, coupe ses feuilles aussi parfaitement rondes & aussi vîte, que nous pourrions faire avec le compas. Chaque rouleau contient le nombre d'alveoles, que la Mere Abeille a d'œufs à pondre. La nécessité de les emboëter l'un dans l'autre pour leur sûreté reciproque, oblige la Mere à enfoncer un peu le couvercle des Alveoles, afin de les y insérer par leur partie un peu conique, sans rien déranger : ainsi ce qu'on prendroit d'abord pour un défaut, est un trait de perfection & de prévoyance de la part de l'ouvriere.

VI. Entretien. *Nids de membranes soyeuses.* La Mouche qui les fabrique, est presque la seule, qui choisit l'aspect du Nord & les lieux ombragés. Les Alveoles sont formées d'une membrane soyeuse, qui ne ressemble à aucune de nos

étoffes. l'Abeille en tire la matiere de ſon eſtomach, mais n'ayant point de filiere, comme en ont pluſieurs autres, elle ne ſçauroit à leur exemple leur donner la forme de fil, pour en faire un tiſſu en les croiſant. Elle la dégorge comme une écume, elle l'étend enſuite en lames, ou membranes preſque auſſi fines que les bouteilles de Savon, que les enfants font avec un chalumeau, & pour leur donner la force néceſſaire à l'uſage, qu'elle en veut faire, elle les double, les triple, ou peut-être les quadruple, & les joint ſi bien, qu'il faut y regarder de fort près pour s'apercevoir que ce n'eſt par une ſeule membrane. Les alveoles ne ſont point les uns ſur les autres, mais un peu couchés, afin que chaque nouvelle Abeille puiſſe ſortir, ſans incommoder les autres. La pâtée, qui doit ſervir de nourriture au vers, eſt différente de toutes les autres, & la raiſon, qu'Eugene apporte de cette différence, eſt tout à fait admirable.

VII. Entretien. *Des Abeilles menuiſieres ou percebois.* Cette Abeille, ſolitaire comme les précédentes, ne travaille qu'en bois, mais elle a ſoin d'en choiſir, qui ſoit vieux, & qui tende à la pourriture, comme des échalats qui ont ſervis de montans de treilles, des poutres qui commencent à ſe carier. Pour y conſtruire ſes nids, elle les creuſe en flutte aſſez profondément pour y faire dix ou douze étages, autant qu'elle y veut loger d'œufs; car chaque étage n'a qu'un alvéole. A voir les matériaux qu'elle y employe, on croiroit qu'ils ſont conſtruits avec plus de peine & de conſtance que d'adreſſe, cependant en les examinant de près, on y remarque beaucoup d'induſtrie & d'intelligence. Mais c'eſt ce qu'un Extrait ne ſçauroit mettre ſous les yeux du Lecteur. Nous obſerverons ſeulement que le couvercle du premier alvéole ſert de plancher au ſecond, & ainſi des autres, & que ces planchers ſont faits de la

ſçiûre

fçiûre de bois, que l'Abeille a fait tomber en creusant la piéce, & dont elle fait un mastic, en le détrempant avec une liqueur visqueuse qu'elle tire de son estomach.

VIII. Entretien. *Des Abeilles cardeuses.* C'est une espéce de Bourdons, qui n'aime pas à vivre en solitude; leur société ne mérite pourtant pas le nom de ville ou de république, mais celui de famille, ou tout au plus de village. Leur art est de sçavoir carder & écharpir la mousse, comme nous faisons la laine & le coton, & c'est pour en faire la couverture de leurs maisons. Quelque grandes que soient ces maisons, on a de la peine à les trouver, parce qu'elles sont cachées dans les prairies, & dans les champs de sainfoin & de luzerne, & il n'y a gueres que les faucheurs, qui puissent les découvrir. L'approche de l'hyver fait mourir tous les mâles & toutes les ouvrieres qui n'ont point de sexe, car ces Frelons ont cela de commun avec les Abeilles

qui font la cire & le miel. Vers la Toussaint il ne reste de la famille que les femelles fécondées, qui se dispersent, & vont chacune de leur côté chercher une retraite à l'abri du froid dans des creux de murs, ou dans des trous qu'elles font en terre. Elles y passent la mauvaise saison dans un jeûne absolu, & dans une inaction parfaite.

Le printems de retour leur rend le mouvement, mais elles demeurent séparées les unes des autres, comme si elles n'étoient pas filles d'une même mere : elles sentent que le tems de leur ponte approche, & elles ne sont plus occupées qu'à faire leurs nids, & à préparer les provisions pour leurs enfans futurs. Comme elles ne font pas toute leur ponte en même tems, les premieres ouvrieres qui naissent, & qui ne sont point, comme les Abeilles maçonnes, fort long-tems dans l'état de Ver & de Nymphe, soulagent leur Mere pour les travaux que demandent les pontes suivantes. Au

reste cette nation frelonne est fort douce. On peut approcher d'assez près les travailleuses pour les observer, sans craindre leurs aiguillons, qui sont cependant plus perçans que ceux des autres Abeilles, ni leur venin, qui est aussi le plus vif, le plus abondant & le plus pénétrant.

La maniere de prépare la mousse, dont leurs nids sont couverts ; l'espéce de cire, dont elle est enduite, & qui suffit pour mettre les alvéoles à l'abri des injures du tems ; la fabriqne intérieure & extérieure de ces maisons ; la fécondité des Meres, & le peu de tems qu'il leur faut pour se voir à la tête d'une nombreuse famille ; l'union qui y regne, même entre les femelles, sans cette jalousie, dont nous avons parlé au sujet des premieres Abeilles ; les confitures ou liqueurs sucrées, dont les alvéoles sont toujours bien fournis, qu'on trouve enfermés dans des pots de cire, & dont les Faucheurs, qui les

découvrent, ne manquent point de ſe régaler; pluſieurs autres curioſités ſemblables, que nous ne pouvons qu'indiquer, donnent véritablement une idée fort avantageuſe de ces Frelons, & font regretter que des animaux d'un ſi beau naturel, & qui ne font de mal à perſonne, ayent des ennemis, qui les empêchent de multiplier.

Parmi ceux qui leur font une plus cruelle guerre, Eugene met les Fourmis, dont il ſe propoſe de nous donner dans la ſuite une idée bien différente de celle, que nous en avons eûe juſqu'ici ſur la foi des Anciens, qui n'avoient point ſur leur vie d'auſſi bons mémoires que lui. Il ne prétend rien de moins que de prouver que la Fourmi n'eſt plus cet animal ſage, qui

traverſant les guérets
Groſſit ſes magaſins des tréſors de Cerès.

mais un paraſite, qui paſſe l'hyver à dormir, & l'été à courir les bon-

nes tables, & souvent à chasser le maître de la maison, lorsqu'il n'a pas la complaisance de lui laisser piller son bien.

ARTICLE LXIV.

PANEGYRIQUES DES Saints, par M. Ballet, Curé de Gif, Tom. I. Tom. II. & un Tome de Prônes. A Paris, chez Prault Pere, Quay de Gêvres, au Paradis. 1746. *Avec Approbation & Privilege du Roy.*

PLus un Prédicateur a de réputation, plus il risque quand il fait imprimer ses Sermons. M. *Ballet* a prêché ses Panégyriques dans Paris avec succès : il ne le regarde pas comme un garand assuré de tous les suffrages, mais plus il s'exprime avec modestie sur ses talens, plus il fait entendre qu'il n'a pas d'intérêt à prendre le parti de l'éloquence ; plus on s'intéresse pour la sienne. Peut-être que certains Lec-

teurs ne lui applaudiront pas : il n'épargne point l'erreur, & il compte que l'erreur ne l'épargnera pas. Au reste il ne craint point les critiques, il ne cherche qu'à édifier & à instruire; il a dessein de ne plus prêcher : il ne veut pas que les Fidéles y perdent : il se désaisit de son bien, pour leur en faire présent. Ce seroit être doublement ingrat de lui refuser les justes éloges qu'il mérite.

L'Epitre Dédicatoire convient à l'Ouvrage, & ne pouvoit être mieux adressée. L'éloge d'une Reine qui, placée sur le plus beau Trône du monde, n'est occupée que de sa sanctification, paroît avec décence à la tête des Panégyriques des Saints. On y trace le tableau de leurs vertus, & l'on croit y voir le portrait de la Reine.

La Préface nous expose le but que s'est proposé l'Eglise dans tous les siécles, en rappellant à ses enfans les vertus des Saints, c'est de nous exciter à marcher sur leurs

traces dans la carriere de la sainteté. Il ne faudroit pas louer les Saints, dit un grand Orateur, s'il ne falloit pas les imiter.

Au reste les Héros Chrétiens dont on fait ici l'éloge, ont tout ce qu'il faut, dit M. *Ballet*, pour être loués dans l'assemblée des Fidéles; ce sont des Saints, & des Saints reconnus par l'Eglise Romaine: deux qualités, dit notre Auteur, qui doivent être le fondement de nos louanges. Celles que l'on donne avant la mort sont toujours suspectes, dangereuses, équivoques: *ante mortem ne laudes hominem.*

Tel est l'embarras des Orateurs profanes, quand ils prononcent des discours à la louange de ces hommes que de grands talens, de grandes vertus politiques ont illustrés, mais que de plus grands vices encore ont déshonorés. L'Orateur Chrétien est en sûreté, quand il loue Dieu dans ses Saints, & quand il ne reléve leurs vertus que pour

relever la grace qui les a fait pratiquer : *Laudator ſecurus eſt*. Il ne craint point de publier dans la chaire de vérité les actions les plus héroïques, quand il montre toujours ſon héros dans les mains de Dieu qui agit en lui, & qui triomphe avec lui. Il ne loue que ceux dont les travaux ſont couronnés, *quorum certa victoria*.

C'eſt encore l'Egliſe qui garantit la gloire de ceux dont nous faiſons l'éloge : ce n'eſt qu'après qu'elle a parlé, qu'elle a permis leur culte, qu'elle a canoniſé leurs vertus, qu'on en prononce le panegyrique à la face des autels. Alors l'Orateur loue avec confiance, il eſt, pour ainſi dire, l'organe de l'Eſprit Saint & l'interpréte de la Grace.

Notre Auteur s'éleve ici avec raiſon contre ces Chrétiens faſtidieux, qui voudroient qu'on ne fît jamais de Panégyriques. Il ſemble que la mémoire des Héros de notre Religion ne les intéreſſe point, & que leurs vertus ne tirent point

à conséquence pour eux. Parce qu'un Prédicateur aura donné trop d'essor à son imagination, ils se récrient sur ces paralleles qu'on fait quelquefois des Saints avec Jesus-Christ ; sur ces comparaisons où le Saint du jour est toujours au-dessus des autres. Ce n'est point à nous, disent-ils, à régler le rang des Saints, à leur fournir des couronnes, ni à jetter des fleurs sur leur tombeau ; il en est qui portent l'audace jusqu'à nous reprocher que nous souillons la chaire de vérité par de pieux mensonges, & par des traditions imaginaires.

M. *Ballet* réveille ici la vivacité de son zéle, venge la gloire de la Religion, l'honneur de l'Eglise & la sainteté du Ministere sacré ; il reléve avec force les mauvaises plaisanteries de *Bayle* sur les *Stigmates* de S. François, & lance tous les traits de son indignation sur le *Dictionnaire critique* de cet Auteur. Nous ne croyons pas que le portrait qu'il en fait donne envie de

le lire : il en fait moins de cas que des légendes les plus décriées, & il eſt étonné que des Catholiques ayent prodigué tant de louanges à un Ouvrage qui en mérite ſi peu. Nous applaudiſſons à ſon zéle, mais il y a quelque choſe à redire à la qualité de *ſçavant Critique* qu'il donne à M. *Baillet*. Ce fécond Ecrivain ſçavoit beaucoup, mais il ne critiquoit pas toujours bien.

Notre Auteur ne dit qu'un mot du ſtyle & des ornemens qui doivent entrer dans la compoſition des Panegyriques : il connoît tout ce qui doit faire la beauté de ces ſortes de diſcours, mais il parle trop modeſtement des ſiens. On y trouve de fort beaux morceaux, un ſtyle noble, ſans affectation ; une expreſſion travaillée ſans l'être trop ; une morale ſaine, & un zéle toujours vraiment Apoſtolique ; on y ſaiſit le caractere du Saint, & on le peint toujours avec les couleurs & les nuances qui lui conviennent. Les diviſions ſont juſtes, les preu-

ves sont soutenues d'érudition, & toujours appuyées de l'autorité de l'Eglise : en un mot, c'est un goût d'éloquence, sinon telle que certains beaux-esprits la voudroient, au moins telle qu'on la peut vouloir, quand on veut que la Religion & la raison y dominent. Ce que nous aurions souhaité de moins dans ces discours, c'est le retour de certains mots hazardés, que nous ne croyons pas qui fassent fortune. Tel est celui de *méditateurs*. Nous l'avons rencontré deux ou trois fois; plus un mot est remarquable, moins il doit reparoître. Nous en avons trouvé peu de cette nouvelle création, & l'Auteur ne paroît pas trop ami du *Néologisme*.

Le premier tome contient huit Panégyriques 1°. de Saint Augustin, 2°. de Saint Pierre, 3°. de Notre-Dame de la Mercy : 4°. de Saint Vincent de Paul : 5°. de S. François d'Assise. 6°. de Sainte Claire : 7°. de Saint François de

Paule : 8°. de S. Claude Archevêque de Bezançon. Nous allons en rapporter quelque traits, & l'on verra comment nôtre Auteur s'y prend pour faire un bon Panégyrique.

Il nous répréſente *Saint Auguſtin* comme *la conquête de la grace, & le défenſeur de la grace.* Le premier point eſt un tableau des égaremens de ce grand homme, & du triomphe de la grace. l'Auteur y eſt d'une orthodoxie à l'épreuve des critiques les plus rigides. Le ſecond point nous étale toutes les richeſſes de la ſcience *d'Auguſtin.* On y voit un Sçavant bel-eſprit, qui écrit pour ſe ſanctifier & pour ſanctifier les autres : un ſçavant ſoumis & profond qui pénetre tout, & à qui rien n'échappe : un Sçavant zelé & infatigable qui combat tous les ennemis de l'Egliſe, & les défait. Voici les réflexions de l'Orateur.

Ecrit-on aujourd'huy pour ſe ſanctifier, & ſanctifier les autres ?

Faciendi libros nullus finis est. Les libelles se multiplient tous les jours, passent de main en main, & se débitent à la faveur des ténébres. Quels coups certains écrivains ne portent-ils pas à la Religion ? A quoi tendent toutes ces subtilités de l'esprit ? *Vous le sçavez, Messieurs, à mettre en vogue le tribunal de la raison, à affoiblir celui de la révélation, & à secouer le joug de l'autorité de l'Eglise.*

Le morceau sur les Romans n'est pas moins excellent: il perdroit à être déplacé. Quels talens, s'écrie l'Orateur, que ceux qui servent à perdre les autres ! Ces Auteurs mourront, mais leurs ouvrages ne mourront point; leurs noms échapperont à la posterité : mais leurs anecdotes scandaleuses, leurs peintures séduisantes passeront d'âge en âge, & après avoir communiqué leur poison à notre siécle, le porteront encore dans les siécles suivants.

Les combats de Saint Augus-

tin contre les hérétiques de son tems, sont dépeints avec des coups d'expression redoublés. Il ne pouvoit souffrir, dit notre Auteur, *qu'ils parlassent de déchet, d'obscurcissement, de décadence, lorsqu'il parloient de l'Eglise. Il regardoit ces expressions comme des Blasphêmes. Son antiquité, disoit-il, fait sa beauté. Cette longue suite de siéclesla rend vénérable. Elle ne vieillit point, ou bien c'est une vieillesse couverte de lauriers qui lui donne toujours l'éclat de la jeunesse*, senecta ista juvenilis est. *Les années futures multiplieront ses conquêtes:elle sera aussi brillante à la fin des siécles, qu'à sa naissance*, semper virebit; *on peut l'attaquer, l'insulter*: pugnare potest; *mais on ne peut affoiblir son autorité, obscurcir sa gloire. Le Vaisseau de Pierre peut-être agité, mais il ne peut être submergé*, expugnari non potest.

On peut connoître par ces morceaux le stile & la doctrine du Prédicateur; on en jugera encore

mieux par la lecture du Panégyrique de *Saint Vincent de Paul.* L'apologie du Saint Fondateur, le triomphe de son humilité, son attachement à l'Eglise dans des tems orageux, critiques, délicats : tous ces trophées sont à leur place, & exposés sans affectation : c'est ainsi que notre Auteur peint ces tems dangereux pour la foi, & prédits par S. Paul, *tempora periculosa.*

» Ce ne sont point les tems où » les hérésies sont accréditées, où » l'étendard de la revolte est levé, » où l'on ne rougit plus d'étaler » les dogmes les plus monstrueux, » le fanatisme le plus grossier. » Ces tems ne sont point si dange- » reux : la piété les déteste, la » raison les condamne, les puis- » sances les *répriment* ; mais les » tems qui donnent naissance aux » hérésies fines, délicates ; enve- » loppées ; à ces hérésies qui pa- » roissent avec timidité, qui se » masquent & se retranchent ; à ces » hérésies mêlées adroitement

» avec les plus grandes verités, » dont la nouveauté eſt cachée » ſous le voile de la vénérable an- » tiquité, dont rien ne choque, » rien n'allarme la piété, dont » tout ſemble porter à la ſeverité » à la perfection : ces tems ſont » dangereux pour la foi, *tempora* » *periculoſa*.

La nouvelle héréſie n'eſt pas moins bien repréſentée; On *la produit*, dit l'Orateur, *ſous le nom reſpectable de Saint Auguſtin, on la donne pour ſa doctrine ; on ne vit jamais un ſiſtême plus habilement imaginé, plus artificieuſement enveloppé, plus magnifiquement annoncé, plus adroitement inſinué. Ses premiers Apôtres étoient de ces hommes profonds & diſſimulés qui ſçavent ſe replier, & s'accomoder au tems. Leur Doctrine étoit un miſtere qu'on ne découvroit pas aiſément, & encore moins publiquement. Le plan qu'ils avoient tracé pour l'accréditer renfermoit les détours de la Politique, les ſubtili-*

tés de la ſcholaſtique, les expreſſions de la vérité, les apparences de la piété.

Le ſecond tome comprend les Panégyriques 1°. de Ste Elizabeth Ducheſſe de Turinge, 2°. de S. Louis, 3°. de Saint Hilaire, 4°. de Saint Martin, avec des Sermons pour la Fête de Nôtre-Dame de Mont-Carmel; pour le Sacré Cœur de *Jeſus*; pour une profeſſion Religieuſe, & pour l'ouverture d'un Jubilé.

Un Extrait détaillé de toutes ces piéces feroit ici ſuperflu; on y retrouvera toujours le même Prédicateur: même goût, même juſteſſe, même ſolidité; un peu plus d'imagination, plus de feu n'auroit rien gâté. Il nous a paru que le ſtile n'étoit pas aſſés varié: il ſe ſoutient toujours, il ne tombe jamais, mais il eſt un peu trop monotone; les mêmes tours, & les mêmes figures reviennent trop ſouvent.

Le troiſiéme volume renferme des diſcours d'un autre genre; ce

ſont des inſtructions familieres ſur les dix preceptes de la Loi. L'Auteur a tellement arrangé ce Plan, qn'il en a formé 52 Prônes pour tous les Dimanches de l'année; ce n'eſt ici que le premier volume: les autres le ſuivront bien-tôt.

Nous ſommes perſuadés que les fideles, zélés pour leur Salut, ne peuvent manquer d'en tirer beaucoup de fruit. Rien n'eſt plus propre à les inſtruire, & à nourir leur piété. Ces Prônes ont pour objet les principes de la Foi, & les maximes de la morale Chrétienne. L'érudition & la piété de l'Auteur s'y font par tout ſentir, il traite ſouvent des points conteſtés par les Proteſtants: il fournit aux fidéles des armes pour défendre les vérités de la Foi contre les ſubtilités & les faux raiſonnemens des Hérétiques. Il remonte à la plus vénérable antiquité: il leur oppoſe la tradition conſtante de l'Egliſe: il leur rapelle les oracles infaillibles des Conciles, le langage una-

nime des Peres Grecs & Latins, & les convainc de variation & de nouveauté : deux reproches qu'on ſera toujours en droit de leur faire. Les Prônes ſur le *culte intérieur & extérieur* que l'on doit à Dieu, ſur les *ſaintes images*, & ſur les *Reliques des Saints* développent de grandes vérités que l'on ne connoît pas aſſés, & que l'on pratique encore moins.

Ce que l'Auteur met ici ſur le compte des plus célébres Prédicateurs, eſt-il une loüange, ou une critique ? Je rends hommage, dit-il, au mérite & à l'éloquence de ces grands Orateurs Chrétiens, de ces hommes fameux qu'on s'empreſſe d'entendre dans les Villes : mais le peuple profite-t'il de ces piéces travaillées avec Art, & compoſées avec tant de délicateſſe ? Y apprend-t'il ? Y découvre-t'il les verités de la Religion ? Notre Auteur répond lui-même avec juſteſſe à ſa queſtion. Il faut qu'il y ait des *Pauls* à Athénes, des *Bour-*

daloues à Paris, des *Fléchiers* à la Cour; mais il faut auſſi qu'il y ait des Paſteurs vigilans & éclairés, qui expliquent la Loi du Seigneurs dans toute ſon étendue; ils ſont redevables de ces inſtructions à ceux qui ſont ſous leur conduite; & un Prône bien fait vaut ſouvent mieux qu'un beau Sermon. Nous exhortons notre Auteur à donner le reſte de ſes Prônes; l'éloquence n'y perdra rien, & la Religion y gagnera.

ARTICLE LXV.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE de l'Académie des Beaux Arts de Lyon, du 7 Décembre 1746.

M. l'Abbé la Croix Directeur de l'Académie fit l'ouverture de cette assemblée, par un discours sur les avantages que les sciences retirent d'une saine critique, après lequel il a lû l'Extrait des Mémoires du Semestre précédent.

Description d'un nouvel instrument pour servir aux arpentages, nivellements & autres operations de la Géometrie pratique.

Les vûes de M. Borde, dans la construction de cet instrument, ont été de remedier aux erreurs que la maniere ordinaire d'arpenter ne sçauroit éviter.

Les Terres sont paralleles à l'ho-

riſon, ou lui ſont inclinées. Dans le premier cas, les inſtrumens qui ont guidé juſqu'à préſent les Arpenteurs peuvent être ſuffiſans : mais dans le ſecond, la meſure de leur ſuperficie ſeroit d'autant plus irréguliere, qu'elles s'éloigneroient de la ligne horiſontale ou de niveau qui ſeule doit les meſurer. Les arpenteurs n'ignorent point l'inſuffiſance de leur methode, mais manquant de moyen pour connoître la meſure de la ſuperficie de niveau, ils ont crû ſauver cette erreur & la compenſer, en eſtimant moins, ou donnant une moindre valeur aux terreins en pente ; guidés peut-être dans cette eſtimation par l'experience des laboureurs, qui proportionnent la quantité de grains qu'ils ont à ſemer à la pente plus ou moins roide des terres : des partages faits par cette méthode ſont dépouillés de toute préciſion.

Il faut donc réduire toutes les ſuperficies à l'horiſon pour en avoir la vraye meſure : c'eſt ce que l'on

obtiendra bien sûrement par l'usage du nouvel instrument, qui ne laissant d'autre soin que celui de le conduire le plus directement qu'il est possible, fait toutes les additions & soustractions, selon que l'exigent les terreins montans ou descendans, & présente à la derniere operation, ou à la derniere mesure, faite sur un côté de la superficie à mesurer, un état de toutes celles qui l'ont précédées. Les Nivellemens deviennent extrêmement aisés avec cet instrument, indépendamment de la mesure des superficies, ou plûtôt on ne sçauroit avoir la connoissance de l'une de ces choses, sans avoir en même tems celle de l'autre.

L'Auteur s'est proposé d'ailleurs de rendre les usages de cet instrument si simples, que tout particulier pourra sans peine, & en se promenant dans ses fonds, connoître leur situation, leur pente, & la mesure de leur superficie, conduire des eaux à leur destination, & faire

passer leurs canaux dans des bois, soûterrains, ou autres endroits tortueux & inaccessibles à la vue de la prise d'eau : il ne faut pas s'attendre que cet instrument présente dans sa construction autant de simplicité que le compas ordinaire des Arpenteurs. M. Borde ne s'est point flatté d'un pareil avantage, mais il a tâché d'en approcher le plus qu'il a été possible, relativement à son plus d'usage comparé à l'Ancien.

Observations & Recherches sur les Moulins par rapport à la Ville de Lyon.

M. l'Abbé de Valernod qui, dans un Mémoire dont on a rendu compte précédemment, faisoit sentir les dangers des Moulins du Rhône, la difficulté d'un Canal sur lequel en débarassant la navigation on pût les placer, & combien peu l'on doit compter sur les Moulins à vent, dans un païs sujet

jet aux ouragans, présente aujourd'hui une nouvelle machine qui doit remédier aux différens inconveniens. Pour se conduire par principes, il est entré dans le détail des roues differentes que l'on peut metre en œuvre, celles dont l'axe est est horisontal & perpendiculaire au courant, celles dont l'essieu est horisontal & parallele au courant, & enfin celles dont l'arbre est vertical. Après avoir parcouru toutes les positions qu'on peut leur donner, il propose un bateau de 14 à 15 pieds de largeur, au lieu de 35 que peuvent avoir ceux que l'on employe ; ce bateau est partagé en trois parties, celle du milieu qui n'a point de fond sert à recevoir la roue dont les aîles débordent, & descendent deux pieds & demi plus bas que le fond des autres parties du bateau, sur lesquelles l'artifice est placé ; ces aîles ainsi rangées sont à l'abri de tout danger, reçoivent avec autant de force l'impulsion de l'eau, dont le cou-

rant peut s'augmenter par le moyen des vannes mobiles attachées aux parties latterales de la Machine, & l'on peut en cas de glace ou de réparations élever facilement à fleur des bandes du bateau l'arbre entier de la roue. L'Auteur nous promet ses recherches sur la suspension juste des meules, afin d'en rendre le mouvement plus facile, & conséquemment la résistance moins grande.

Observations sur l'Eclypse de Lune, du 30 *Août* 1746.

Après avoir fait le détail des précautions apportées pour régler exactement le pendule sur le midi vrai, pris par les hauteurs correspondantes, & le passage du soleil sur la Méridienne; après avoir fait remarquer l'attention scrupuleuse dans le placement juste du demi cercle, des lunettes garnies des Micromettres de Mrs. Cassini & de la Hire, & des autres grandes

lunettes ; le R. P. Beraud Auteur de ce Mémoire fait voir que par leur ſecours, on découvre bien moins promptement qu'à l'aide des yeux ſeulement, l'ombre de l'atmoſphere de la terre, & que tandis que l'Eclypſe nous paroît commencée l'Obſervateur ne découvre encore rien. Il a remarqué auſſi que, malgré l'obſcurité répandue ſur la partie de lune éclypſée, l'on y apperçoit encore en tems ſerein les taches paſſablement éclairées, & il ſe propoſe de donner ſes obſervations ſur ces deux phenoménes. Par ſon réſultat, la grandeur de l'éclypſe a été au moins de ſept doigts ; ſa durée de 2 heures 30′ 31″. & ſon milieu à deux heures 7′. 5″. Comme ſes Obſervations forment une difference de 5′. 45″. en moins ſur les Tables Aſtronomiques de M. Caſſini, & de 13″ en moins ſur celles de M. de la Hire, il projette de donner les raiſons de ce peu de conformité dans les calculs.

Discours sur les proprietés de la Lumiere.

M. l'Abbé Cayer continue ici ses observations sur la proprieté de la Lumiere. La Lumiere, dit-il, remplit tous les espaces connus de l'univers sans intervale, sans interruption, sans qu'aucun corps exposé à son action puisse s'y dérober : ce qui lui paroît former une difficulté contre le systême du vuide. La Lumiere décroît en raison quarrée de sa distance au corps lumineux ; il calcule ensuite de ce principe la quantité de rayons que le soleil répand sur chaque planette relativement. Saturne, par exemple, est cent fois moins éclairé que la Terre, & 700 fois moins éclairé que la planette de Mercure : si la chaleur étoit proportionnée à la Lumiere, l'une seroit inhabitable par rapport aux ardeurs qui l'embraseroient, & l'autre par un froid 100 fois plus rigoureux que celui

qu'on éprouve ſur la terre ; mais l'Auteur prouve par pluſieurs expériences que la chaleur n'eſt pas eſſentielle au Soleil comme la Lumiere ; qu'une grande Lumiere eſt ſouvent ſans chaleur ; que la Lumiere ne cauſe pas immédiatement & par elle-même la chaleur, & que bien des cauſes peuvent concourir à donner aux habitans des planetes une température conforme à leurs conſtitutions & à leurs beſoins.

Obſervations ſur l'étude de la Nature.

M. Burdin, Aſſocié de cette Académie, commence ſon Mémoire par le détail des avantages que l'homme peut tirer de cette étude pour ſes propres beſoins, pour l'agrément de la ſociété, & pour la connoiſſance de l'Etre ſuprême ; il fait ſentir de quelle importance il eſt de donner aux expériences que l'on fait pour dévoiler la Nature, la même patience qu'elle emploie

dans ſes opérations, & que l'on ne ſçauroit parvenir à la connoître ſans l'imiter dans ſes méthodes de procéder. Il paſſe enſuite à l'objet que doit avoir ce genre de travail, qui, ſelon lui, devroit avant d'embraſſer la totalité des corps dont on cherche les propriétés, avoir pour objet eſſentiel la connoiſſance profonde des quatre Elémens dont ils ſont compoſés. Dans ce deſſein il donne les moyens de connoître la qualité des terres par leur décompoſition & l'extraction de leurs ſels: il indique la différence des ſablonneuſes d'avec les argilleuſes, & combien il ſeroit eſſentiel de prévenir par de pareils eſſais les frais immenſes des défrichemens, dont le ſuccès répond quelquefois mal aux eſpérances; il promet ſur les autres Elémens d'autres épreuves.

Diſcours ſur les Pétrifications.

Un morceau de Sapin parfaitement pétrifié, que l'on trouva en

creusant la terre dans la maison de M. Balmont près l'Isle-Barbe, a donné lieu aux recherches du R. P. Tolomas. Il établit d'abord qu'il y a de véritables pétrifications ; & réfute par de solides raisons le sentiment de ceux qui en nient la possibilité. Il convient que ces sortes de corps ainsi changés, malgré la même configuration dans la totalité de leur être, ont pourtant une dissemblance complette dans les parcelles de leur totalité ; & venant aux moyens que la Nature met en œuvre pour opérer ce phénomene, il entre dans des détails fort intéressans sur la maniere de distinguer l'incrustation de la pétrification. Il fait voir que la premiere n'est qu'une enveloppe plus ou moins forte, sans que la nature du corps ainsi revêtu éprouve la moindre différence dans sa texture, au lieu que les sucs lapidifiques de certaines veines de terre, à l'aide de l'eau, de l'air & de la chaleur, poussés & insinués dans le corps

dont eſt queſtion, en ont rempli les poroſités, s'y ſont collés, fixés, durcis & arrangés, ſuivant la forme & la tiſſure de ſes parties ſans en altérer le germe ; il prend de-là occaſion par l'analyſe de ces eſpéces d'eaux pétrifiantes, dont il cite pluſieurs exemples, de raſſûrer ſur leur ſanté ceux qui ſont obligés d'en boire.

Mémoire ſur la Végétation.

Deux ou trois plantes de Tanaiſe qui ont été trouvées dans une bouteille de vin blanc, & qui s'y ſont conſervées au moins quatre ans, ont donné lieu au R. P. Beraud de faire des recherches ſur la Végétation, ſur ſes diverſes manieres de ſe manifeſter, & ſur ce qui la procure. Il poſe d'abord pour principe, que certains bourgeons inſenſibles, parſemés ſur les branches de la plante de Tanaiſe, ont pû lors des vendanges ſe mêler avec le raiſin, paſſer de la cuve au

tonneau, & de-là dans la bouteille; que les parties sulphureuses, salines, aqueuses & aëriennes de la liqueur, ont opéré le même accroissement, la même dilatation & expension des fibres ou des parties, que la terre auroit pû faire; il fait voir ensuite que la conservation de ces feuillages depuis l'instant de leur parfait accroissement, doit s'attribuer aux parties huileuses & spiritueuses du fluide où elles se trouvent, & enfin pour justifier par comparaison ses conjectures, il cite les plantes marines qui végetent au fond de l'eau sur des corps durs & hors d'état de leur fournir aucune substance.

Dissertation sur la carnification des os, & l'ossification des chairs.

M. Colomb ayant disséqué deux sujets morts de maladie différente, a trouvé que dans l'un la tumeur scrofuleuse qui lui étoit survenue sur l'une des joues, avoit entiére-

ment carnifié l'os maxillaire, celui de la pomette & la moitié de l'os temporal : dans l'autre dont il fit l'ouverture, il remarqua que la courbure de l'aorte étant considérablement distendue, formoit un sac anevrismal de 12 pouces de circonférence, & que cette poche étoit en partie osseuse & cartilagineuse. Ces événemens donnent lieu à plusieurs réflexions sur la structure & formation des os & des chairs en général, & sur la matiere qui sert à leur nutrition ; c'est la répartition exacte des substances destinées & propres à chacune de ces choses, qui les maintient dans l'état où elles doivent être. Le suc plâtreux que les artères déposent dans les cellules qui sont entre les lames osseuses, portées dans quelque partie charnue, ne peut que l'ossifier, tandis que l'os s'amolliroit, si la partie liquide qui accompagne cette matiere plâtreuse cessoit de se dissiper ; il résulte de ces observations que le vice dans le

sang peut occasionner ces sortes de méprises, & qu'en nous appliquant à le rectifier, la Nature suivra les routes qui lui ont été si sagement prescrites.

Dilucidationes Principiorum Chymicorum.

M. Moegling Professeur en Médecine à Tubinge, de l'Institut de Boulogne, & Associé à notre Académie, nous a envoyé ce Discours qu'il a prononcé publiquement; il renferme ses observations sur les principes chymiques de tous les corps. Il fait voir combien les Auteurs ont été jusqu'à présent peu d'accord sur le nombre de ces principes, & sur la dénomination fixée des actifs & des passifs : il entre ensuite dans l'examen des sels de différens genres dans leurs mêlanges & leurs séparations; il finit par démontrer que tous les corps sont comme les eaux dont les parties en apparence les mêmes ont ce-

pendant des propriétés differentes, & que l'on ne peut déterminer que par la recherche des principes inconnus ; que le Physicien & le Médecin doivent également contribuer à cette découverte.

Remarques sur l'extraction des Sels essentiels des Mixtes.

Le Traité de Chymie hydraulique de M. de le Comte de la Garaye a inspiré à M. Hevin, notre Associé, plusieurs réflexions dont il nous fait part. Cette nouvelle méthode, dit-il, est une des plus importantes découvertes que l'on puisse faire en Médecine, non seulement par l'extraction des Sels essentiels, partie si précieuse des Remédes, mais par le nombre de ces mêmes remédes qu'elle multiplie, en procurant des compositions & des décompositions nouvelles, en épargnant aux malades le dégoût des boissons chargées de sucs differens, extraits par la trituration, &

à leur estomac le soin douteux de séparer les sels utiles à leur rétablissement d'avec les parties qui les embarrassent. Les sels essentiels, suivant ses principes, & les huiles volatiles sont dans les mixtes, la seule matiere qui les rende utiles aux diverses guérisons, & la facilité de les extraire doit apporter à l'avenir plus de certitude dans leurs applications, plus de régle dans leurs doses, & par conséquent d'un effet plus sûr.

Dissertation sur l'Alkaëst ou Dissolvant universel.

L'Alkaëst, dit M. Martini Auteur de ce Mémoire, est une liqueur très-subtile, pénétrante, & capable de tirer la substance sulfureuse de tous les mixtes sans corrosion : c'est un être immortel qui résout tous les corps en leur premiere matiere ; enfin il n'est rien que l'on ne fasse au moyen de cette liqueur. Il s'agit de sçavoir, 1°.

Si elle eſt poſſible. 2°. Si on ne l'a jamais découverte. 3°. Si elle ſe trouve plutôt dans l'urine que dans aucune autre matiere ; enfin ſi elle eſt abſolumént néceſſaire pour la Médecine. On peut, ajoute-t-il, autant douter de ſa poſſibilité que de celle de la Pierre Philoſophale, & pour le prouver il démontre que toutes les parties actives dont il faudroit qu'elle fût compoſée, ſont hors d'état de ſe rencontrer dans une ſeule liqueur ; d'où il conclut que l'on ne peut ajouter aucune foi aux Auteurs qui n'en parlent jamais que comme d'une choſe qui ne ſçauroit avoir toutes ces perfections, & ſur la compoſition de laquelle ils ſe contrediſent perpétuellement. Il réſulte de-là que l'urine n'eſt pas plus convenable à l'extraction de cette merveille, que le ſel volatil de quelques autres diſſolvans que ce ſoit, & que la Médecine a des ſecours plus connus & plus ſûrs.

M. Delorme a lû enſuite un Mémoire ſur la méthode de voir par

le modéle en petit l'effet apparent du même objet en grand. La séance a été terminée par la lecture qu'a fait M. Noyel de Belleroche d'un Mémoire sur l'Elasticité.

ARTICLE LXVI.

CAROLI PORE'E E' SOCIET. JESU Sacerdotis Orationes. Nova Editio auctior & emendatior. Tom. I. II. III. Paris. apud Marcum Bordelet. Nouvelle Edition des Harangues du P. Porée. 3 volumes in 12.

L'Orateur, dont on nous donne ici les ouvrages, suivit, à la lettre, ce conseil de Ciceron : * *Composez souvent, ne vous lassez point d'écrire : en matiere d'éloquence, l'exercice est le meilleur de tous les maîtres.* Ce conseil, si révoltant pour la paresse naturelle, devient infiniment plus penible, quand on est obligé de créer soi-même les sujets de ses compositions.

* *Cic. l.* 1. *de Orat.*

Dans une République immenſe comme celle des Romains, il naiſſoit tous les jours des évenements ſinguliers, des intérêts puiſſants, des cauſes dignes de toute l'attention des Maîtres de l'Art. L'embarras étoit de choiſir, de ſe décider parmi tant de richeſſes Oratoires.

Le Barreau n'ouvre pas aujourd'hui une carriere ſi brillante, mais les ſujets ne laiſſent pas de s'y préſenter en foule. Les divers incidents de la vie, les querelles des hommes, leurs paſſions, leurs injuſtices, ſont une ſource inépuiſable pour les plaidoyés de nos Orateurs.

La chaire a des prérogatives encore plus marquées. Non ſeulement les objets ſur leſquels elle s'exerce ſont très vrais & très nobles ; les grands motifs, les preuves invincibles, les exemples ſuperieurs à tout éclatent de toutes parts ; & l'habileté de l'Orateur ſe borne encore à ſçavoir démêler, appliquer & mettre en œuvre.

Il n'y a donc, à proprement parler, que le genre Académique où l'Orateur doit tirer de ſon fond la matiere de ſes exercices ; & telle fut la profeſſion du P. Porée Auteur des Diſcours que nous annonçons. Cette difficulté lui fut commune avec tous ceux qui courent la même carriere ; cependant comme il pouſſa la conſtance juſqu'à y perſévérer durant 33. années, cela lui donne, indépendamment de ſes autres qualités, un dégré de mérite très-rare, mais acheté trop cher pour faire des jaloux.

Conſidérons avec quelque attention ce Maître d'éloquence, qui a pû voir trois générations parmi ſes Eléves : diſtinguons les divers caracteres de ſes compoſitions ; attachons-nous ſur-tout à y remarquer ce génie d'invention ſi eſſentiel, comme nous diſions tout-à-l'heure, au genre Academique.

Le Recueil qu'on nous donne commence par ſix Diſcours de Piété, placés en cet ordre.

In Natali Christi.
De Christo patiente.
De Adventu Spiritûs Sancti.
In Festo Sanctorum Omnium.
De Amicorum delectu.
De Librorum amatoriorum fuga.

On dira que ce fût la Religion qui fournit ces sujets à notre Orateur, & qu'il eut en ceci du moins le même avantage que les Prédicateurs. Nous ne voudrions pas disputer pour des mots; mais il nous semble que le P. Porée, & peut-être ses prédécesseurs dans les mêmes exercices, inventerent aussi ce genre de prédication. Car qui leur avoit donné l'idée d'un discours latin, ayant pour objet un Mystère ou une vérité de Morale, distribué d'une façon Académique, orné autant qu'il faut pour plaire à des Auditeurs de goût, assez simple pour entrer sans effort dans l'intelligence d'une jeunesse nombreuse, assez pathétique pour la toucher? Cela n'est ni dans le style d'Homélie, ni dans tout l'appareil

d'un Sermon, ni dans le didactique d'un Catéchiſme, ni dans le contentieux d'une controverſe, ni dans le ton uniforme d'une converſation. C'eſt plutôt une exhortation paternelle, mais oratoire; une expoſition du Dogme & de la Morale, mais embellie de quelques traits d'Eloquence. L'Orateur s'y éleve moins que dans ſes harangues, mais il s'y eleve quelquefois, & il n'y rampe jamais. Préſentons quelques traits de ces petits Diſcours qui ſont la partie de ce Recueil la plus neuve, la moins connue du public. Dans celui qui a pour titre, *De Amicorum delectu*, l'Orateur fait une réflexion judicieuſe, c'eſt que les jeunes gens libertins aiment à entraîner dans le vice ceux de leurs compagnons qu'ils trouvent les plus réglés, & il ajoute: *Milvios imitantur ac vultures, qui non fœdis ſemper ac fœtidis aſſident cadaveribus, ſed puriſſimos etiam columbulos levi rotatu circumvolitant, aut medio in aëre*

penduli librant se, & quasi ludentes tamdiù illudunt incautis avibus, donec irruant præcipiti volatu, & insontes animas opprimant. Sic illi ab infami sodalium grege recedunt interdum ut ad pueros minimè malos se aggregent. Diceres illos nequioris vitæ pertæsos velle ad pietatis castra confugere. Sed aliud cogitant, aliud moliuntur. Quærunt sibi defensionem turpitudinis ab eorum laude quibus familiariter utuntur, &c.

Le petit Discours *contre les Livres de Galanterie* mérite d'être lû en entier. La division est ainsi : *Nihil prosunt ingeniis, multùm nocent moribus.* Sur la fin de la premiere Partie, l'Orateur se propose l'objection qu'on fait quelquefois, que ces Livres sont recherchés pour l'agrément des pensées, pour l'élégance du style, & il répond par ce beau morceau : *Hoc tamen primùm quærere liceat, an non multò plus iis tribuatur leporis quàm reverâ insit, lenocinante nimirum cupiditate, quæ ultrò suffragatur illis ser-*

monibus, qui ſibi adulantur? Iſtud quæro deinde, an operoſum ſit admodùm in iis rebus ingenioſum & acutum videri, in quibus, quia facile eſt ſentire, promptum eſt eloqui? An verò expetenda ſit homini ingenuo illa ſententiarum concinnitas, quæ fermè in ſimulandis diſſimulandiſve turpibus animi motibus verſetur? An bene ornetur memoria ſupellectili verborum reconditiore penu depromptorum, quibus ſubjecta ſit notio rerum inverecunda? An commodè ſermonis munditiess repetatur ex fontibus cœnoſis, unde tot ſordes etiam à nolentibus hauriuntur? An proſit ea diſcere, quæ, ſi quis pudor dicentibus ſupereſt, vel audientibus, proferre palàm non liceat, imò quæ ſcire aut legiſſe te profiteri non audeas? Illud quæro denique an non magis timendum ne ingenium vitiis inquinetur iis de quibus ſuprà commemoravi, quàm ſperandum ſit fore ut iſtâ, quanta quanta eſt, ſermonis venuſtate perpoliatur.

Le ſeul défaut qui regne dans

ces exhortations latines, & qui n'eſt pas celui de la plûpart des Sermons, eſt leur extrême briéveté. L'Editeur de ce Recueil remarque dans une courte, mais judicieuſe & élégante Préface, que le P. Porée a été obligé de reſſerrer, de tronquer même la fin de toutes ſes ſecondes Parties. On ne lui donnoit qu'une démi-heure pour ces ſortes d'exercices. L'exorde & la premiere Partie la conſumoient preſque en entier ; il ne reſtoit pour la fin que des propoſitions générales, ou des penſées réunies en foule. Une bonne œuvre en ce genre eût été que l'Auteur, avant ſa mort, ſe fût donné la peine d'achever ces petits ouvrages, vraiment dignes d'une telle attention : & nous ne faiſons pas difficulté de les propoſer comme quelque choſe qui caractériſe preſque autant le P. Porée que ſes harangues d'appareil.

Ces grands morceaux d'Eloquence ſont auſſi contenus dans le préſent Recueil. On y trouve ſix

Panégyriques & douze Harangues ſur des ſujets littéraires. On a marqué la datte de la plûpart de ces Diſcours ; elle manque à quatre ou cinq , apparemment parce qu'ils n'avoient pas été imprimés, & que la tradition de leur époque s'étoit perdue ; nous indiquerons en paſſant celle du Diſcours qui porte en titre, *de uſu ingenii.* Il fut prononcé en 1719. & dans une nouvelle édition on pourra le placer immédiatement après le Diſcours qui traite *de l'Art des Panégyriques.*

L'invention eſt encore une des parties qui doit faire le plus eſtimer ces Oraiſons. Quand le P. Porée eut conçû l'idée de renfermer tout l'éloge funébre du grand Dauphin ſous ces trois mots :

Filio optimo.

Parenti optimo.

Principi optimo.

C'étoit-là une grande image, un canevas magnifique. Un Antiquaire auroit crû faire un chef-d'œuvre, en plaçant une telle inſcription

ſur le Mauſolée du Prince ; mais pour un Orateur ce n'étoit qu'un plan & une ébauche. Ce fut auſſi un deſſein bien imaginé que celui du Panégyrique funébre de Louis XIV. *Magnus bello, Major pace, religione Maximus.* Le précédent a toutefois quelque choſe de plus noble & de plus heureux, parce que dans la perſonne ſeule du Dauphin, l'Orateur préſente toutes les perſonnes auſquelles ce Prince avoit rapport ; le Roy Louis XIV. ſon pere ; le Roi d'Eſpagne & les deux autres Princes ſes enfans ; les François dont il avoit été l'amour & l'eſperance.

Parmi les Harangues qui ont pour objet des matieres littéraires, on a fort diſtingué celle où le P. Porée examine : *Si le Gouvernement Monarchique eſt plus propre à former des Héros que le Gouvernement Républicain* ; & celle où il propoſe cette queſtion : *Si le Théâtre eſt ou peut être une école propre à former les mœurs.* Ces deux Piéces ont eû

même

même l'avantage d'être traduites par le P. Brumoy. L'invention brille extrêmement dans l'une & dans l'autre. La premiere se distribue ainsi : *Regnum non minus, imò magis quàm Resp. in formandis heroibus idoneum. Quid ita ? & quia non minora, imo majora habet virtutum incitamenta ; hoc primum : & quia non pauciora, imo plura admittit virtutum genera ; hoc alterum, &c.* Dans la premiere Partie le P. Porée fait voir qu'il y a plus de motifs d'héroisme dans une Monarchie que dans une République ; & ces motifs sont *le désir de la gloire, l'amour envers le Souverain, les récompenses assurées aux Guerriers.* Le détail de tout cela fait naître une multitude de belles choses : mais l'Orateur les prend comme en général, il tire ses portraits en grand, ou plutôt il présente des tableaux fort composés, des images remplies de figures. On voit qu'il a réservé les caracteres particuliers pour la seconde Partie, où il mon-

tre que dans l'Etat Monarchique on met en œuvre avec plus de succès les vertus qui font les Héros ; & ces vertus sont *la bravoure*, *la science de la Guerre*, *l'humanité*. C'est-là qu'il fait un si beau parallele entre M. de Turenne & le Grand Condé, mêlant dans leurs éloges des allusions continuelles aux caracteres héroiques de *Fabius Maximus* & de *Jules-César*. Cela est imaginé, soutenu, exécuté avec beaucoup d'esprit & de finesse. C'étoit un de ces endroits où l'on interrompoit l'Orateur pour lui applaudir ; & dans ces endroits aussi, son action, sa maniere de peindre du geste & de la voix, devenoit plus intéressante, quoiqu'elle fût toujours belle & bien ménagée ; car c'est de lui véritablement qu'on peut dire ce que Sainte-Marthe * écrivoit d'un grand Orateur de son tems : *Commendabat has animi dotes & illustrabat statura quoque dignitas & forma ; quique omnes ejus*

* Elog. l. 3.

actiones admirabili ſuavitate condiebat ſermo elegans, & uberrima ſemper dicendi copia.

La Harangue du *Théâtre* ou des *Spectacles*, faiſant partie de ce Recueil, eſt encore un chef-d'œuvre d'invention. Il entre un art infini dans la diſtribution générale, dans les ſoûdiviſions, dans les preuves, dans les détails, dans les caracteres, dans les critiques, dans les éloges. On y trouve même une ſcience de mœurs, une multitude de préceptes, une abondance de réflexions qui forment une eſpéce de Traité complet ſur cette matiere.

Pour le ſtyle du P. Porée, il eſt connu, & nous ſommes diſpenſés de développer cette partie de ſes talens; nous ferons ſeulement les obſervations ſuivantes. Quand il monta ſur la Tribune aux Harangues, l'Eloquence Latine avoit adopté quelque choſe du goût qui dominoit alors dans les Lettres; & ce goût n'étoit plus tout-à-fait ce-

lui des Boſſuets & des Bourdaloues. Ces grands hommes avoient diſparu : l'amour de la nouveauté, & une ſorte d'ennui des mêmes choſes, quoique belles & bien dites, avoient amené la friſure, la découpure, nous voulons dire les petits ornemens d'antitheſes, d'alluſions, de jeux de mots. Ceux qui avoient beaucoup d'eſprit & de ſçavoir ſoutenoient cela dans le beau, à peu près comme Pline qui étoit déchû de la grande maniere de Cicéron, mais qui ne laiſſoit pas d'être très-ſingulier dans la ſienne. Ceux au contraire qui manquoient de génie & de capacité rampoient dans la pouſſiere ; leurs compoſitions n'étoient que puériles ; ils ne diſoient plus rien à force de vouloir dire du neuf & du merveilleux.

Le P. Porée ſentit mieux qu'un autre la décadence de notre Littérature. Ses dévanciers & ſes maîtres, les Petaus & les Coſſarts, étoient comme oubliés. Les Pacats & les Mamertins menaçoient d'en-

vahir tout l'empire Littéraire. Il fut affligé de cette eſpéce de révolution, il ſe roidit de tems en tems contre le torrent; il réveilla l'amour de l'Antiquité dans ſes Eléves; mais quelquefois auſſi, obligé de plaire aux Partiſans du goût nouveau, il s'accommoda au tems, il ſe laiſſa entraîner. On trouve, par exemple, beaucoup de nombre, de grandeur & de magnificence dans l'Oraiſon funébre du Dauphin, dans la Harangue des *Spectacles*, dans celle des *Héros*, &c. Mais en quelques autres Piéces les ornemens modernes ſe font remarquer. Cette ingénieuſe Oraiſon ſur *la légéreté des François*, eſt un peu dans le goût du tems. L'antitheſe & l'alluſion y paroiſſent ſouvent; ce ſont des broderies, des miniatures, de jolies choſes en un mot; tout cela, comme nous diſions, pour flatter un public dégoûté du ſtyle Cicéronien. Mais dans les exercices ordinaires, dans le détail des préceptes, dans les diſcours de Piété, tels

que ceux dont nous avons parlé, l'idée du vrai beau renaiſſoit en lui. Il y revenoit même inſenſiblement & ſans effort, quand il ſuivoit uniquement ſon génie, & qu'il enviſageoit plus la poſtérité que le plaiſir préſent de ſes Auditeurs. Il nous ſemble qu'il auroit été heureux de commencer aujourd'hui ſa carriere. On ſe dégoûte enfin du clinquant, du moins cela ſe dit dans les converſations, dans les livres, dans les diſcours publics. Nous ne ſçavons à quoi attribuer ces heureux commencemens de réforme. Peut-être cela vient-il de la nature même des choſes qui ne ſont point durables, quand elles n'ont que des beautés frivoles. Peut-être doit-on ce changement à quelques bonnes critiques, qui ont échappé de tems en tems à nos Ariſtarques littéraires. Quoi qu'il en ſoit, nous ſouhaitons que les beaux ſiécles reviennent en entier, & nous réſervons toujours quelques-unes de nos réflexions, pour décrier le Phœ-

bus, la pointe, le colifichet, l'anthithèse outrée, fatigante, & la plus pauvre de toutes les figures quand elle se picque d'enrichir seule un discours.

ARTICLE LXVII.

POESIES NOUVELLES par M. Racine de l'Académie des Inscriptions, & Belles-Lettres. Tome second. A Paris chés de Saint & Saillant Libraires, rue Saint Jean de Beauvais 1747. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Ce volume contient deux Epîtres sur l'homme, deux sur l'ame des bêtes, une sur l'abus de la Poësie, deux au Roi, & 28. Odes la plupart tirées des Pseaumes.

On a mis un avertissement à la tête des deux Epitres sur l'homme. On y cite de grands noms, de grands Philosophes, Saint *Au-*

gustin même. L'Auteur y fait voir que l'homme n'est point dans l'ordre, puisqu'il est *malheureux & méchant*. l'Histoire universelle est l'Histoire de nos malheurs & de nos crimes. C'est sur ces deux objets que roulent nos Poëmes épiques & tragiques, & c'est par ces deux vérités, que M. Racine prouve celle de notre dégradation.

Il étale ici beaucoup d'érudition sur l'origine du mal Phisique & moral. Il expose les sentimens de plusieurs anciens Philosophes, de *Zoroastre, d'Héraclite, de Maxime de Tyr, & de Chrysippe.* L'ignorance où ils étoient de la chûte du premier homme, leur fit avancer de grandes absurdités. Ils aimoient mieux, dit M. Racine, débiter de grands mots qui n'expliquoient rien, que d'avouer ce qu'ils ne comprenoient point. Cicéron pensa mieux : il entrevit la vérité : il alla jusqu'où l'on peut aller avec les seules lumieres de la raison, mais la révélation, qu'un

grand Philosophe appelle *la seconde édition de la Raison*, lui manqua.

Les Manichéens, beaucoup plus aveugles, réveillerent le systême des deux principes; les Pélagiens qui nioient le péché originel, soutinrent que tout étoit dans l'ordre & que les hommes étoient ce qu'ils devoient être. M. Racine va montrer que, sujets à mille désordres, *malheureux & méchants*, ils naissent tous sous un Ciel courroucé, & que notre raison est contrainte de se rendre

A l'aveu d'un forfait qu'elle ne peut comprendre.

Notre Auteur prend une route bien différente de celle de M. *Pope*. Ce n'est point par la voye des plaisirs qu'il nous rappelle à Dieu: c'est par le cri des tourments, & par l'expression de la douleur même. On trouve d'abord la peinture de nos maux. Les vers en sont énergiques, mais il faut s'attendre à un tableau dont les coups de

Pinceau ſont un peu durs, & les couleurs encore plus ſombres.

. . . . . . J'entends tonner la voix de la vengeance
La Nature à mes yeux n'étale que ſouffrance.
. . . .
Entrons pour contempler de plus triſtes victimes.
En ces vaſtes maiſons où dans l'infirmité
Languiſſent ceux qu'afflige encor la Pauvreté.
. . . . . .
Là ſur un lit cruel, lorſque de ſes tourments
Brille à ſes triſtes yeux l'appareil redoutable,
Le malade attaché, d'une voix lamentable,
Implore le ſecours de la terrible main,
Qui s'ouvrant par le fer un périlleux chemin,
Arrache quelquefois & la pierre & la vie.
. . . .

C'eſt là qu'on voit encor la femme
infortunée,
Succombant ſous un long & douloureux
effort,
Mourir pour mettre au monde un ſujet
de la mort.

. . . .

Un tourment n'eſt-il pas toujours un
châtiment?
Si nous ſommes punis nous ſommes
donc coupables.

La mort vient finir des jours ſi déplorables, & cependant à ſon aſpect *le brave fremit, & recule d'éfroi.* Le grand Socrate *ſe contente de faire bonne mine.*

Par l'intrépidité dont il prend ſa cigue,
Le martyr de l'orgueil n'éblouit point
la vuë.

Sans le Chriſtianiſme, dit *M. de la Rochefoucault* le mépris d'une mort aſſurée, eſt plutôt extravagance que grandeur d'ame. Céſar, tout Céſar qu'il étoit, n'enviſa-

geoit point la mort de ſang froid : il vouloit la plus prompte, *celerem, ſubitamque*. Montagne a beau dire que tant de milliers d'hommes enterrés avant nous, nous encouragent d'aller trouver une ſi bonne compagnie. On a dit avant lui que le corps & l'ame étoient deux amis, qui ne pouvoient vivre enſemble, & deux ennemis qui ne ſe pouvoient quitter. La mort eſt le tribut du crime, & tout nés mortels que nous ſommes, nous ne payons jamais la dette ſans murmurer.

Mécénas, dit Mr. Racine, penſoit mieux que *Montagne* ; dans les douleurs les plus cruelles, il ſe conſole pourvû qu'il vive : *vita dum ſupereſt, benè eſt*. Ce que *la Fontaine* a ſi bien traduit.

Qu'on me rende impotent,
Cul de jatte, gouteux, manchot, pourvû qu'en ſomme
Je vive, c'eſt aſſés ; je ſuis plus que content.

Autre désordre, nouvelle punition que M. Racine met avec raison sur le compte du péché originel ; la désobéissance, la révolte du corps contre l'esprit.

L'être immortel soumis à l'être périssable !
L'être noble asservi sous l'être méprisable !

Le crime a changé l'ordre, il est la cause de ce dérangement. On voit aisément que tout cela ne doit pas se prendre à la rigueur : que le corps est dans le vrai, bien plus asservi à l'ame, que l'ame n'est soumise au corps, & qu'ils s'accordent tellement, qu'ils ne veulent point se séparer. Il faut encore entendre Poëtiquement ces deux vers.

Il m'entraîne ce corps, quand il me tiranise,
A de honteux plaisirs, que mon ame méprise.

M. Racine poursuit l'Histoire de nos miséres.

Quand Rhûme, Astme, Vapeurs, Caterre, Epilepsie,
Goutte, Fiévre, Langueur, Gravelle, Hidropisie,
Semblent pour nous punir prêts à se relayer.

. . . .

Nous aurions grand tort, dans le sein des malheurs, de *nous croire à notre place*, & dans toute notre *gloire*.

Notre Auteur, pour s'étayer, ajoute le Mal moral au Phisique, & va nous prouver dans la seconde Epitre que nous sommes *méchants*. On seroit d'abord tenté de croire qu'il a en vuë tout le contraire. C'est ainsi qu'il débute.

Tout mortel en naissant apporte dans son Cœur,
Une loi qui du crime y grave la terreur.

Mais aussi-tôt il retombe sur les hommes, & en fait une peinture qui assurément n'est point flateuse. Elle est d'après M. Pascal.

Quels crimes qu'à regret on est forcé
de croire,
Offre le Genre humain dans sa tragique Histoire!

D'abord ce sont les premiers hommes, dispersés, féroces, & muëts: ensuite

Les chaines, les prisons, les gibets,
les tourments,
De la societé furent les fondemens
. . . .
Car que nous serviroient les loix sans
les bourreaux.

Le tableau qui suit est encore plus affreux. Dans les Villes, on se hâte.

. . . . D'inventer par un sublime effort
L'art de multiplier les foudres de la
mort.

Du cruel javelot, de la flêche homicide
Le vol à notre gré n'eſt point aſſés rapide.
Sous nos Beliers les murs tombent trop lentement,
Et notre Catapulte écraſe foiblement.
Servés-nous mieux Pierriers, Carcaſſes, Coulevrines,
Mortiers, Bombes, Canons, infernales machines,
Que par vous, & le fer, le vent, le feu, les eaux,
La mort de tous côtés entre dans les Vaiſſeaux.

Les énumerations entaſſées ne laiſſent rien à déſirer ici. Les cruautés des Antropophages, les ſpectacles des gladiateurs, ne ſont point oubliés. *Domitien, Caligula, Néron*, paroiſſent à leur tour ſur la Scêne. Enfin

De ces monſtres affreux que veux-je ici conclure?
Le penchant où conduit la coupable Nature.

M. Racine tire encore une conclusion bien plus terrible : c'est que Satan

A ſans doute établi ſon regne parmi
nous.

Cette concluſion rapelle au Poëte la chûte des Anges rebelles. Il en fait la deſcription par maniére d'Epiſode. Le Prince des Enfers ſaiſi d'un enthouſiaſme ſubit, harangue les Chérubins ſes complices, avec une énergie vraiment infernale, pour les engager à s'animer contre Dieu, & à perdre les hommes de concert.

S'il eſt le Dieu du bien, je ſuis le Dieu
du mal.
Je veux que par un coup qui couronne
mon crime,
La terre ſoit mon Temple, & l'homme ma victime.
Je ſemerai les maux dont je ſuis tourmenté,
La haine, la fureur, l'orgueil, la cruauté.
Voilà mon Paradis.

Dans les deux Epîtres *sur l'Ame des bêtes*, M. R. Sectateur zelé de Descartes, comme il l'est dans les précédentes de Pascal, prétend convertir une Duchesse, qui vouloit absolument que son chien fût sensible à ses caresses, & capable de retour. Au reste, ces Epîtres sont fort interressantes, puisque M. R. plaide dans l'une, la *cause de l'homme*, & dans l'autre, celle du *Ciel même*.

C'est la cause du Ciel que je plaide aujourd'hui.
Et le grand Augustin va me servir d'appuy.

Il sent bien cependant, que la rigueur de son systême va déplaire : mais n'importe : il *déclare machine*, & *insensible automate*, *le chien qui suit ses pas*.

. . . . . . Il me suit sans me voir,
Il fait mes volontés, sans jamais les sçavoir.

Sans colere il s'irrite, & gémit ſans ſe
plaindre :
Sans m'aimer, il me flatte, & me fuit
ſans me craindre.
Le ſang fait tout en lui.....

Auſſi Madame la Ducheſſe le traite d'*extravagant*, *& le met au rang des fols*. Il ne ſe tient pas pour battu.

Pourſuivés : amoureux d'honorables
injures,
J'offre à la Vérité ces délices ſi pures.
. . . .
Oüi : c'eſt de l'homme ici que je plaide
la cauſe.

Voici ſes moyens de droit. 1°. On ne connoît que deux ſubſtances, *l'eſprit & la matiere* 2°. La bête ne peut avoir une ame comme les nôtres.

Par ce guide immortel dont l'homme
eſt honoré,
Un ſtupide animal peut-il être éclairé?

Mais s'il n'a point ce guide, il n'est
donc que matiere.

La conclusion est-elle bien tirée ? ne peut-il pas y avoir un milieu ? Dire qu'on ne connoît que deux substances, ce n'est pas prouver qu'il n'y en ait point d'autres, & que la bête sans avoir ce guide qui nous éclaire, puisse n'être pas un *insensible automate* : mais ce ne sont làque des bagatelles, qui n'empêchent pas M. R. de *triompher*. Cependant il ne dissimule point les avantages de ses adversaires. La prudence, les passions même, parlent en leur faveur. Ce morceau est manié avec agrément : il faudroit le copier tout entier : mais,

Ni l'oiseau dont le chant, noble cri du
réveil,
Doux salut de l'aurore, appelle le Soleil,

Ni les aimables caresses, ni la fidélité désinterressée du plus joli épagneul, ne peuvent fléchir l'inéxorable Philosophe, qui

Sans que jamais respect, ni priére le
touche,
Suit d'un pas obstiné sa vérité fa-
rouche.

Il n'est point en peine de répliquer, l'intelligence est dans l'ouvrier, & non pas dans l'ouvrage. Une montre, un fluteur automate n'ont point d'ame ; nos corps ont mille mouvemens, où l'ame n'a point de part. Enfin les bêtes n'acquierent ni adresse, ni science. Elles sont en naissant tout ce qu'elles peuvent être. Leur art est admirable, mais toujours le même. Une hirondelle jeune ou vieille, en France ou à la Chine, construit son nid de la même façon.

Ce vieux chat, vieux rêveur, sans
être plus instruit
De ses réfléxions ne nous montre aucun
fruit,

M. Racine ose encore plus. Il va faire voir,

. . . . . S'erigeant en Docteur,
(Dût ce titre nouveau mieux prouver
sa folie) . . . .
Sur la Réligion sa doctrine établie.

C'est le sujet de la seconde épître. M. Racine n'ignore pas que les préjugés sont un terrible obstacle, & que souvent les meilleurs raisons n'ont guerre de prise sur eux : mais heureusement Madame la Duchesse de N. n'est pas

. . . Semblable à ces femmes frivoles,
Stériles en raison, fertiles en paroles,
Arbitres d'une robbe, & juges d'un
ruban,
Qui sans les doux attraits de quelque
heureux Roman,
Jamais de leurs regards n'honoreroient
un livre.

Un esprit solide, & instruit lui fera sentir la force des preuves. Ce tour là, comme tout le reste, est d'un galant homme qui sçait dérider la Philosophie. Les preuves que

présente M. Racine doivent paroître embarrassantes à ceux qui accordent aux bêtes le sentiment & la pensée. Pourquoi les animaux seroient-ils à la fois innocens & malheureux ? n'auroient-ils pas droit de dire à Dieu ?

Ou rends-nous plus heureux, ou rends-nous au néant.

Si l'on répond qu'ils expient peut-être un ancien forfait :

Verrions-nous donc entre-eux ce divers traitement ?
Ce partage inégal d'un commun châtiment ?
. . . .
Tandis que ces chevaux à courir destinés,
Et pour vingt sols par heure au public condamnés,
Attachés nuit & jour à leurs tristes voitures,
Chargés injustement de brutales injures,
Maigres, secs, efflanqués, de coups de foüet meurtris
D'un harnois déchiré trainant les vieux débris,

N'ont pour mettre à profit l'inſtant
qui les répare,
Que le foin que leur jette une main
trop avare :
Le courſier d'un Prélat s'engraiſſant
à loiſir,
Voit abonder l'avoine au gré de ſon
déſir &c.

. . . .

Croira-t'on qu'un bonheur éternel les attend ? car il faut bien leur donner quelque dédommagement.

A ce hardi ſoupçon la foi vient s'oppoſer.

Mais en le ſuppoſant, M. R. s'éleve contre l'injuſtice des hommes, qui ſacrifient à leurs caprices tant *d'être penſants*.

Malheureux l'Animal dont la chair délicate
Offre à la volupté quelque attrait qui
la flate

. . . .

Mais aux lentes douleurs ce dogue
dévoué

Qui ſur un échaffaut indignement cloüé
Aux cruels écoliers, victime Anatomique,
Va de ſon corps ouvert montrer la mécanique,
Qui le conſolera. . . . .
. . . .
Pour calmer nos remords, & ſauver nôtre honneur,
Croyons que nos ſujets ignorent leur malheur.

C'eſt ainſi que par le ſyſtême Cartéſien M. Racine ſauve la gloire de l'homme, & juſtifie la providence.

On avoit exhorté l'auteur à faire des Tragédies, il ne voulut pas profaner une muſe qui avoit conſacré à la Religion les prémices de ſon travail : elle lui inſpira la piece ſuivante.

Une épitre ſur l'abus de la Poëſie ſied bien à un Poëte, qui peut ſe vanter de n'avoir fait aucun vers ni *licentieux*, ni *ſatirique*, & de n'avoir *à rougir de ſes ouvrages*

que devant les Muses : c'eſt un trait de modeſtie qui releve le mérite de l'auteur.

. . . La Poëſie en toute nation
Doit ſa naiſſance illuſtre à la Religion

Elle a dégénéré preſqu'en naiſſant ; Athènes & Rome en la prophanant l'ont rendue criminelle.

. . . . Les enfans de la foy
D'un plus ſage tranſport ont ils ſuivi la loy ?

. . . .
Des diſcours trop groſſiers le Théatre épuré
Eſt toujours à l'Amour parmi nous conſacré,

. . . . , ...
Gardons-nous d'irriter ce perfide ennemi :
Dans le cœur le plus froid il ne dort qu'à demi.

La Poëſie ne peut-elle donc plaire qu'aux dépens de la Religion &

des mœurs ? ou, par quel enchantement honore-t-on de ſon ſuffrage des hommes, qui pouvant nous élever l'ame par de grandes idées de Dieu & de la vertu, ou nous amuſer par les graces légeres d'un innocent badinage, n'employent les plus heureux talens qu'à porter le vice dans les cœurs, & le deſordre dans la ſociété? Notre ſage Auteur crie avec raiſon contre cet abus. Puiſſe-t-il rendre plus ſages les Muſes de ſes confreres, faire rougir nos *Petrones*, & convertir nos *Aretins* !

Les deux Epîtres au Roi ſont bien penſées, & pleines de ſentimens : on en peut juger par ce morceau.

O mon Roi, cette foule * eſt ta Cour la plus belle.
Et quelle ambition, quel intérêt l'appelle ?
De graces, de fortune a-t-elle quelque eſpoir ?

* *Le peuple.*

Elle n'attend de toi que le bien de te
voir.
Goûte, en perçant ces flots, le plaisir
véritable;
Ta garde n'est ici qu'un cortége hono-
rable,
Pompe que ta grandeur doit toujours
t'attacher:
Mais l'amour est ta garde, & tu ne peux
marcher
Qu'environné des cœurs d'un peuple
qui t'adore,
Dont le bonheur t'occupe, & t'occu-
poit encore,
Dans quel instant? la mort te prenoit
dans ses bras,
Et tu disois à Dieu : *ne me laisse ici bas*
Qu'autant qu'à mes sujets mes jours seront
utiles, &c.

Le vers suivant feroit seul l'é-
loge d'une Piéce :

Sous un Roi citoyen, tout citoyen est
Roi.

Il ne faut pas croire que les O-

des sacrées de M. Racine soient de ces Piéces dont il dit à ses Libraires, que ce sont *des fruits de sa jeunesse*, & qu'il n'a *aucune gloire à en attendre* : car il y a de fort belles strophes dans ses Odes sacrées. Il faut convenir que les Pseaumes de *David* sont un fonds inépuisable ; on y trouve, presque à chaque pas, ces riches images, ces pensées fortes & vives, ce vrai sublime qui se fait sentir à l'ame, & que l'esprit ne définit point. M. *Rousseau* en a profité avec avantage. Il faut bien sentir ses forces pour travailler dans le même genre après lui.

L'Ode sur l'Ouvrage *des six jours* est pleine de belles images. Le nom de *stances* lui conviendroit mieux que celui d'*Ode*.

L'Eternel va sortir d'un éternel silence;
Il veut créer le monde, il l'a voulu toujours.
Rien ne commence en lui, hors de lui tout commence,

Et le tems & les jours.

. . . . .

. . . . .

Soumettez-vous, mortels : que votre
Foi détruiſe
Ces mondes qu'à ſon gré bâtit votre
Raiſon :
Et ne rougiſſez pas de quitter pour
Moyſe
Deſcartes & Newton.

L'Ode tirée d'*Iſaïe* eſt encore un morceau de grande Poëſie. Il y auroit du plaiſir à la comparer avec l'Original.

Les Odes dattées de 1720. & 22. ſont d'un vrai Philoſophe qui ne veut point faire la cour aux dépens de ſa liberté. *Séneque* étoit un homme admirable ; il avoit toujours une main prête à lancer des traits contre les richeſſes & le faſte des Grands, & l'autre ouverte pour recevoir leurs bienfaits. Qu'on écrit aiſément ſur le mépris des richeſſes, quand on eſt aſſis à un bureau dont les pieds ſont dorés ! Ho-

race & Rouſſeau penſoient à peu près comme M. Racine : *Satis beatus unicis Sabinis.*

Dans l'Ode intitulée, Plaintes d'un homme *tourmenté par une maladie cruelle*, on lit ces beaux vers:

Apprenez, ames inhumaines,
Que tout malheureux eſt ſacré.

Et le ſentiment développé dans la ſtrophe ſuivante, tout paradoxe qu'il paroît, n'en eſt pas moins réel;

Mais par quel zéle téméraire
Cherchez-vous à me diſſiper ?
C'eſt m'affliger que me diſtraire :
Mon malheur ſeul peut m'occuper.
Que près de moi celui qui m'aime
M'attriſte en s'attriſtant lui-même:
Qu'il entretienne mes ſoupirs ;
Mon ame à ſes tourmens en proie,
Dans l'amertume met ſa joie,
Et mes larmes ſont mes plaiſirs.

On ſouhaite ici que ceux qui

croiront cette peinture outrée, ne reconnoiſſent jamais par leur expérience la fauſſeté de leur critique.

M. Racine nous apprend qu'on n'a pas approuvé le *perſonnage* que le grand Richelieu faiſoit dans ſon *Ode ſur la ſuſpenſion d'armes de* 1736. : mais comme M. Rouſſeau en a fait l'apologie, on auroit mauvaiſe grace à la critiquer. L'Ode ſur l'*Harmonie* n'a pas beſoin de ſuffrage étranger. Elle ſe ſoutient d'elle-même, parce qu'elle eſt elle-même un modéle de goût & d'harmonie. Ce ſeroit faire injure à l'Auteur, que d'en tranſcrire quelques ſtrophes particulieres. Il faut la voir en entier, parce que tout en eſt beau.

ARTICLE LXVIII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Roïale des Sciences pour l'année 1743. *avec les Mémoires de Mathematique & de Physique pour la même année.* Suite de l'Article XLIII. au premier Volume de Mai.

L'Emploi de Journaliste seroit utile & agréable, si l'on avoit toujours à rendre compte de semblables Ouvrages. On ne peut les lire sans apprendre des choses qu'on ne sçait pas, &, ce qui est aussi estimable, sans en désaprendre quelques-unes qu'on croïoit sçavoir. On est sûr de plaire & d'être utile aux Lecteurs, dont un grand nombre ne s'avise pas d'aller chercher tant de trésors dans ce labyrinthe de Physique & de Mathematique. Je suivrai le même ordre que l'Historien de l'Académie, & je me contenterai de m'ar-

rêter sur les choses, qui peuvent interesser le commun des Lecteurs.

PHYSIQUE ET HISTOIRE NATURELLE.

Sur les couleurs accidentelles, par M. de Busson. La Theorie des couleurs seroit la partie de la Physique la plus connue comme la plus curieuse, si l'on ne s'étoit pas plus attaché à combattre qu'à étudier le systême de Newton. Ce vaste génie a découvert sur ce point, avec une sagacité merveilleuse, les voies cachées de la nature, & son systême est celui de la nature même. La différente réfrangibilité & la différente réflexibilité des raions, sont une conséquence nécessaire & immédiate des expériences du Philosophe Anglois: & oseroit-on aujourd'hui nier des expériences qu'on répéte avec succès dans les différentes parties de l'Europe? M. de Busson expose ce systême avec beaucoup de netteté,

& réduit, comme Newton, toutes les couleurs à ſept, qui ſont le violet, l'indigo, le bleu, le verd, le jaune, l'orangé, le rouge. Ces couleurs que produiſent la réflexion & la réfraction ſont *réelles & naturelles* : mais il eſt des couleurs que le célébre Académicien appelle *accidentelles*, & dont perſonne n'avoit parlé avant lui. La connoiſſance de ces couleurs mérite d'autant plus l'attention des Phyſiciens, qu'elles ont une correſpondance ſyſtêmatique avec les couleurs réelles, & qu'elles peuvent conduire à la guériſon des maladies de l'œil.

Mais quelles ſont les couleurs accidentelles ? Ce ſont celles qui ſont excitées par quelqu'accident, par quelque cauſe interne ou externe, qui ébranle le nerf optique de la même maniere qu'il ſe feroit ébranlé par la préſence & l'action du corps coloré. Regardez fixement le Soleil, & fermez enſuite les yeux, vous verrez encore le

diſque du Soleil, & ſur ce diſque les couleurs Priſmatiques, le rouge, le jaune, le verd, le bleu, le violet. Ce grand ébranlement dans le nerf optique, n'eſt pas néceſſaire pour voir ces couleurs accidentelles. La ſimple preſſion de l'œil, la laſſitude de l'organe, les produit infailliblement. Il n'eſt perſonne qui ne l'ait éprouvé; mais M. de Buffon a fait ſur cette matiére des obſervations ſinguliéres qu'il faut lire dans ſon Mémoire. Je me contenterai d'en rapporter une. En regardant fixement & long-tems, dit l'Auteur, » une tache » jaune ſur un fond blanc, on voit » naître autour de la tache une » couleur d'un bleu pâle, & en » ceſſant de regarder la tache jau- » ne, & portant ſon œil ſur un au- » tre endroit du fond blanc, on » voit diſtinctement une tache » bleue, de la même figure & de » la même grandeur que la tache » jaune, & cette apparence dure » au moins auſſi long-tems que

» l'apparence du verd produit
» par le rouge. » Cette expérience, & toutes les autres, ont été faites par différentes personnes, qui toutes ont vû les mêmes Phénomenes.

Sur la formation de la glace dans les grandes rivieres, par M. l'Abbé Nollet. C'est un préjugé fort commun que dans les riviéres, la glace se forme au fond plutôt qu'à la surface de l'eau, & les Meûniers, les Bateliers, ceux qui habitent les bords des fleuves, déposent en faveur du préjugé. Il est certain que l'eau doit commencer à se geler dans la partie qui est la plus exposée à l'action du fluide congelant. Or ce n'est pas ce fond de l'eau, c'est la superficie qui est la plus exposée à l'action de ce fluide ; l'expérience se joint au raisonnement. Prenez dans un tems très-froid, un gobelet plein d'eau, vous verrez constamment la congélation commencer par la surface de l'eau. En voilà plus qu'il n'en faut pour

détruire les expériences de gens ſans principes, qui ne ſçavent ni douter, ni obſerver. Mais que répondre au célébre M. Hales, dont on ne peut lire les ouvrages ſans admirer la préciſion, la délicateſſe, la ſagacité qu'il montre dans les expériences les plus difficiles? Il dit que deux années de ſuite il a vû dans un endroit de la Tamiſe, la glace de la ſuperficie, & à travers celle-ci la glace du fond de la riviere. M. l'Abbé Nollet ſent tout le poids du ſuffrage d'un ſi célébre Phyſicien: mais après avoir fait quelques réflexions fort propres à en diminuer la force, il expoſe avec beaucoup de clarté pluſieurs expériences qu'il a faites dans la Seine pendant la gelée de 1743. Il réſulte de toutes ces expériences faites avec toutes les précautions & l'intelligence, dont cet Académicien eſt capable, que la glace commence toujours par la ſuperficie de l'eau, & que le *Bouſin*, c'eſt-à-dire, la terre & mille petites ſale-

tés qu'on trouve adhérentes à la partie inférieure des glaçons, ne prouvent pas la congélation du fond de l'eau. L'écume, la paille, les brins d'herbes dont les glaçons portent l'empreinte, montrent assés qu'ils ont été détachés de la rive, & emportés dans le courant des rivieres. M. l'Abbé Nollet a plongé des Thermométres au fond de la riviére, lorsque la glace avoit jusqu'à huit pouces d'épaisseur, & jamais il n'a trouvé l'eau de ce fond au dégré de froid nécessaire pour la convertir en glace.

Observations Météorologiques, par M. Maraldy. En 1743. la quantité de pluïe a été de 13 pouces 2 lignes $\frac{1}{3}$ ce qui marque une année séche : mais, comme l'observe M. de Mairan, *la sécheresse ou l'abondance d'eau d'une année ne décident pas tant pour la stérilité, que la distribution qui s'en est faite en certains mois & en certaines circonstances.* La plus grande chaleur de cette année est arrivée

le 19 Juin, & le Thermométre de M. de Réaumur y eſt monté au 26. d. Le plus grand froid eſt arrivé le 7 de Janvier, & la liqueur du Thermométre de M. de Réaumur eſt deſcendue au 5. d. $\frac{1}{2}$. La plus grande hauteur du Mercure dans le Barométre, a été de 28. p. 7. l. le 2. & le 21. de Janvier : & la moindre hauteur a été de 26. p. 6. l. le 18. de Juillet.

M. de Mairan a joint aux Obſervations Météorologiques de M. Maraldi, les Obſervations Botanico-Météorologiques de M. du Hamel. Ces Obſervations ne ſont pas le travail le plus difficile & le plus brillant de l'Académie, mais tout annonce qu'il ſera le plus utile à la Société. Des remarques ſur la conſtitution de l'Atmoſphére, ſur le dégré de chaud & de froid, ſur la quantité de pluïe, appliquées aux productions de la terre, & aux maladies regnantes, perfectionneront néceſſairemeut l'Agriculture & la Médecine : en faiſant l'Hiſtoi-

re des Phénoménes qui les ont précédées, & des remédes qui les auront guéries. Des obſervations continuées & réflechies ſur la pouſſe des arbres, ſur l'état des terres, ſur l'abondance de la récolte, ſur ſon avancement, ſur ſon retardement, pourront au bout d'un certain nombre d'années, ou au moins de ſiécles, annoncer les bonnes ou les mauvaiſes années : car, comme l'obſerve M. de Mairan, les *piéces de la machine de notre Globe, & ſon Atmoſphére, ne ſont pas infinies ; leurs révolutions doivent nous donner à peu près les mêmes effets.*

Sur l'oüie des poiſſons, & ſur la tranſmiſſion des ſons dans l'eau, par M. l'Abbé Nollet. 1°. Les poiſſons entendent-ils ? 2°. Peuvent-ils entendre ſous l'eau ? Ce ſont deux queſtions qu'on examine dans ce Mémoire. La premiere queſtion, tous les Pêcheurs & pluſieurs Naturaliſtes la décident en faveur de l'oüie dans les poiſſons : la pratique conſtante de ceux-là eſt de

procéder en grand ſilence, lorſqu'ils veulent prendre le poiſſon à l'hameçon, perſuadés que le moindre bruit les fait fuir ; ceux-ci racontent qu'on a vû des poiſſons domeſtiques s'aſſembler au ſon d'une cloche, & accourir à la voix de leur Maître. L'autorité des uns & des autres ne paroît pas une preuve ſuffiſante à M. l'Abbé Nollet ; il a fait pluſieurs expériences pour s'aſſurer de l'ouïe des poiſſons, & toutes ces expériences l'ont laiſſé dans la même incertitude. C'eſt le parti qu'ont pris les Auteurs qui ont écrit avec le plus de ſuccès des poiſſons. La fuite des poiſſons au moindre bruit qu'on fait (ce qui cependant n'arrive pas toujours) n'eſt pas une preuve de leur ouïe : une vûe plus ſubtile, le tremouſſement de l'eau, quelqu'autre cauſe peut-être, peuvent produire cet effet.

La ſolution de la ſeconde queſtion, ſi les poiſſons peuvent entendre ſous l'eau, dépend de deux

faits qu'il faut constater. Le premier, les poissons ont-ils des organes propres à percevoir le son? Le second, la transmission du son est elle possible à travers l'eau. On a emploïé pour s'éclaircir du premier la plus exacte Anatomie, & jusqu'ici les observations n'ont produit que des soupçons & des doutes. Pour le second, le raisonnement paroîtroit décider que l'eau n'est pas un milieu perméable au son. L'air est le véhicule du son, & le son ne peut se proroger que par la compression du corps qui le transmet. Or l'eau est incompressible, & le peu d'air qui se trouve dans l'eau, se trouve intimement mêlé avec elle; mais ce raisonnement tromperoit: car M. l'Abbé Nollet a fait beaucoup d'expériences qui prouvent que le son se transmet à travers l'eau, & qu'il se transmet avec ses tons & ses modulations.

Diverses Observations de Physique & d'Histoire Naturelle. I. La

Physique moderne enseigne que la scintillation des Etoiles fixes vient principalement des vapeurs qui s'élevent dans l'Atmosphére, & il est difficile de ne pas adopter ce sentiment, lorsqu'on examine les raisons sur lesquelles il est appuyé : mais on pouvoit soumettre ce sentiment à l'expérience, en regardant les Etoiles fixes dans un air exempt de vapeurs : & c'est ce qu'a fait M. de Garcin, Docteur en Médecine, & de la Societé Royale de Londres. Il a séjourné à Bander-Abassi en Arabie, païs extrêmement chaud, & dont le terrain est si sec, qu'on n'y voit presque jamais ni vapeurs ni rosées ; or dans ce climat les fixes n'ont aucune scintillation : leur lumiére est pure, ferme, & éclatante, mais sans aucun étincellement, & sans aucunes ondulations : surquoi M. de Mairan fait deux observations ; la premiere, que tout le monde étant obligé de coucher dehors à cause de la cha-

leur extrême, le beau ſpectacle que préſente un Ciel toujours pur, paré du cortege magnifique de tant d'Etoiles, charme les yeux & l'eſprit, & eſt bien capable de conſoler de ces inſomnies, qui déſolent ſous d'autres climats ; la ſeconde, que la ſérenité du Ciel dans les contrées Aſiatiques, doit rendre l'Aſtronomie facile, commune & amuſante. Leurs Habitans ne ſont pas obligés, comme nous, de fureter dans un Ciel ingrat, & ils n'ont pas la douleur de voir des vapeurs & des nuages interrompre ſi ſouvent des obſervations commencées avec de grands ſoins, & de grandes eſpérances.

II. M. Garcin a communiqué à l'Académie une obſervation qu'elle a jugée digne de ſon attention. En 1726, le Capitaine d'un Vaiſſeau Hollandois faiſant route du Cap de bonne-eſpérance vers les Iſles de la Sonde » vit la Mer » couverte d'une quantité prodi-» gieuſe de ces pierres calcinées,

» poreuſes & légeres, qu'on nom-
» me pierres Ponces, depuis la
» groſſeur d'une noix, juſqu'à cel-
» le de la tête d'un homme, &
» davantage. On vogua parmi ces
» pierres, pendant neuf ou dix
» jours. » M. Garcin eſt perſuadé que ces pierres doivent leur origine & leur formation à quelque volcan, dont les feux allumés ſous les eaux, auront jetté ſur la ſurface de la Mer ces corps légers & embrazés. Peut-on douter de l'exiſtence de ces volcans, & de leurs effets ſurprenants, puiſqu'on les a vû former des Iſles près de celle de Santorin?

III. On a préſenté à l'Académie un grand os foſſile trouvé dans une Forêt entre Châlons & Tournus. On a jugé que c'étoit l'Omoplate d'un Elephant. M. de Mairan juge par le calcul que cet animal avoit 10 pieds 3. pouces de hauteur; cette grandeur n'étonne pas dans un Eléphant: les Hiſtoriens diſent en avoir vû de 9. coudées.

CHIMIE.

Sur les Eaux minérales de S. Amand en Flandre, par M. Morand. Le Voyage que M. Morand fit en 1742. en Flandres avec la maiſon du Roi, lui donna occaſion d'examiner les eaux de S. Amand, & il fait dans ce mémoire l'hiſtoire abregée de la découverte, de la Nature, des principes, & des vertus de ces eaux. C'eſt dommage que les Artiſtes, & les obſervateurs ne voyagent plus ſouvent; leurs voyages ſont toujours utiles aux Sçiences, & à la ſociété, ſemblables à ces fleuves qui fertiliſent & enrichiſſent les Païs qu'ils arroſent de leurs eaux. Après avoir parlé des trois Fontaines que renferment ces eaux, & des principes qui les compoſent & les differencient, M. Morand parle de ces boues noires & ſulphureuſes, qui ne ſont pas éloignées des fontaines, & dont on

vante tant l'efficacité pour la guérison des Rhumatismes, des Sciatiques, des retractions de nerfs, &c. M. Morand soupçonna que ces boues tirent leur qualité medicinale du charbon de terre, dont la Flandre est pleine : il s'en assura ensuite démonstrativement, en faisant des boues artificielles avec du charbo n de terre & de l'eau, mêlés ensemble à la consistance des boues minérales : car les expériences qu'il a faites & fait faire prouvent que ces boues artificielles opérent les mêmes guérisons que les boues minérales. Cette découverte l'a conduit à penser qu'on trouveroit à Paris des boues ferrugineuses excellentes, en levant les Pavés des ruës au bord des ruisseaux : les fers des Chevaux, & les rouës des voitures doivent y laisser un fer extrèmement afiné.

Observations Chimiques.

I. M. Geoffroy qui s'est chargé

gé avec M. Morand de perfectionner le remede de Mademoiselle Stephens, & d'en constater les heureux effets, a montré à l'Académie une pierre tirée d'un homme qui avoit usé de ce remede pendant six mois. Il ne paroît pas que le volume de la pierre fût en aucune maniére diminué. Ce fait & bien d'autres semblent prouver que le remede de Mlle. Stephens n'agit pas sur la substance de la pierre, mais qu'elle l'empêche de croître, & suspend les douleurs vives qu'elle causeroit.

II. Tout le monde connoît ce mélange qu'on a nommé à cause de sa couleur *Similor* : un particulier a présenté à l'Académie un étain purifié, qu'il prétend être une composition singuliere de divers métaux, & qu'on pourroit appeller *similargent* ; l'examen de cet étain a été confié à M.M. Geoffroi & Bellot, & l'examen a manifesté l'imperfection du métal, & fait évanouir la découverte. *Il ne tient*

pas à l'Académie, comme le remarque son Historien, *que le Public ne soit en garde contre les magnifiques promesses, qu'on lui fait si souvent sur la transmutation ou sur le perfectionnement des Métaux.*

ARTICLE LXIX.

RECHERCHES & Dissertations sur Hérodote, par M. le Président Bouhier, avec des Mémoires sur la vie de l'Auteur. A Dijon chés Pierre de Saint, seul Imprimeur du Roi, du Parlement &c. Place des Jesuites. 1746, avec Privilége du Roi, in 4°. p. 259 sans les Mémoires sur la vie de l'Auteur.

M. le Président Bouhier nous apprend dans l'avertissement, que ces dissertations sont le fruit de ses premieres études. Le désir ardent qu'il avoit de s'instruire à fond de l'Histoire Ancien-

ne, le détermina à l'étudier dans les ſources. Ainſi après les Hiſtoriens Sacrés, les plus anciens de tous, il s'attacha particulierement à Hérodote, où l'on trouve les origines de preſque tous les Peuples connus : de ſorte que, ſi nous avions ſon Hiſtoire d'Aſſyrie, qui s'eſt malheureuſement perdue, nous aurions peu de choſes à déſirer ſur cet article.

M. le Préſident s'appliqua d'abord à fixer les époques des évenements rapportés par Hérodote. Il eſpera d'y réuſſir avec le ſecours des plus Sçavants Chronologues des derniers temps, le P. Petau, Uſſerius, Marsham & quelques autres; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que c'étoit travailler à pure perte de vouloir ajuſter tous ces calculs à ceux d'Hérodote. Ces Sçavans, dans le deſſein de donner une Chronologie ſuivie depuis la naiſſance du monde, ſe ſont fait un ſyſtême général, auquel ils ont rapporté tous les paſſages

des Hiſtoriens, qu'ils ont crû convenir à leur projet ; ils n'ont pas conſideré que ces Hiſtoriens pourroient avoir eû des plans differents. Il eut mieux valu fixer la Chronologie de chaque Hiſtorien, & comparant enſuite les divers ſyſtêmes choiſir celui qui paroîtroit le plus juſte & exclurre des Tables Chronologiques toutes les époques qui ne s'y accorderoient pas.

Il faut en uſer de même à l'égard de la Géographie, qui s'eſt perfectionnée par la ſuite des temps. On ſe tromperoit fort, ſi l'on prétendoit concilier les ſentimens d'Hérodote avec les Auteurs, qui ont parlé des mêmes Pays longtemps après lui.

Nous choiſirons dans tout l'ouvrage, ce que nous jugerons être plus propre à entrer dans nos Mémoires. La profonde érudition qui eſt répanduë dans ces diſſertations ne nous permet pas de faire un extrait plus régulier : ce n'eſt pas que nous ne le fiſſions avec beau-

coup de plaisir & de satisfaction pour nous : mais il y auroit peu de Lecteurs qui profitassent de notre travail. Tant de Doctrine ne convient gueres à notre siécle.

Hérodote nâquit à Halicarnasse, Ville de Carie, l'an de la Période Julienne 4283, environ, mais il est moins important de sçavoir le temps de sa naissance que de sçavoir en quel temps il composa son histoire, parce que c'est une époque pour la plupart des faits qui y sont rapportés. M. le Président pense qu'il est plus probable qu'Hérodote écrivit son Histoire, pendant sa retraite de Samos, & après que, pour contenter sa curiosité, il eût voyagé dans presque toutes les parties du monde, que l'on connoissoit alors. Il est difficile de trouver un Historien qui se soit informé plus soigneusement des personnes les mieux instruites chés chaque Nation, des événements les plus mémorables & les plus propres à rendre son ouvrage parfait.

On ne peut gueres douter que cet Hiſtorien n'ait fait auſſi le voyage de Babylone. Il déclare qu'il n'a pas vû la Statue d'or maſſif de Jupiter Belus, haute de douze coudées, parce que Xerxès l'avoit enlevée de cette Capitale : n'eſt-ce pas dire qu'il en avoit vû toutes les autres merveilles, dont il a laiſſé une deſcription ſi exacte ? Cette reflexion détruit ce que M. des Vignoles, Sçavant Chronologiſte, a prétendu, qu'Hérodote n'avoit jamais été à Babylone.

Hérodote ne compoſa dans ſa retraite de Samos que la premiere partie de ſon Hiſtoire, où l'on voit les origines des Nations étrangeres qu'il avoit parcourues ; le reſte de l'Ouvrage fut compoſé à Thurium, & il ne devint public qu'environ 4300 de la Periode Julienne. C'eſt peut-être une des époques à quoi il faut s'arrêter, quand cet Hiſtorien parle des années qui ſe ſont écoulées juſqu'à lui, ce qui lui arrive aſſés ſouvent.

Le Sçavant Auteur établit ensuite qu'Hérodote avoit écrit séparément une Histoire particuliere de l'Empire d'Assyrie dont il ne reste que quelques petits fragmens, ou plutôt que quelques passages que les Anciens nous ont conservés en les citant.

C'est sans fondement que quelques critiques ont soutenu que la vie d'Homere, qui a toujours été attribuée à Hérodote, n'est pas de cet Historien. La différence qu'on remarque entre le temps où a vécû ce fameux Poëte, selon la vie dont nous parlons, & le temps qui lui est assigné dans l'Histoire d'Hérodote, vient uniquement d'une erreur échapée aux Copistes dans les nombres, & la diversité du stile n'a point une autre origine que la négligence des mêmes Copistes qui n'entendoient pas assés la dialecte Ionique, comme il est prouvé dans la suite des dissertations. M. Fabricius, sur ce qu'Hérodote en rapportant un événe-

ment qui regardoit Apriès, Roi d'Egypte, & les Cyrenéens, renvoye à ce qu'il en dira en parlant de l'Afrique, a crû que cet Historien avoit promis une Histoire particuliere de cette partie du monde : mais M. Fabricius n'a pas pris garde que cette promesse est pleinement aquittée dans le quatriéme Livre.

Il y a encore des gens qui traitent d'écrivain fabuleux, le Pere & le fondateur de l'Histoire profane : mais c'est une prévention pleine de témérité. Outre que la plupart des choses extraordinaires qu'on lit dans son Ouvrage, ont été verifiées, Hérodote ne les rapporte qu'en doutant & sur la foi d'autrui. Pline s'est mépris en supposant qu'Hérodote a parlé de l'Eridan ou Fleuve du Pô, qui coule en Italie, dans un endroit ou cet Historien parle d'un autre Eridan beaucoup moins considérable & qui se jette dans la Vistule. Le P. Hardouin n'a pas relevé

cette méprise de Pline, quoiqu'elle eût déja été observée par Cluvier.

M. le Président n'hésite pas à préférer Hérodote à Ctesias. La plus forte raison que produisent les Critiques qui se sont déclarés pour Ctesias, c'est que, selon Herodote, l'Empire des Assyriens sur la Haute-Asie n'a duré que 520 ans, pendant que, selon d'autres Historiens, sa durée a été du moins de plus de douze siécles.

L'Auteur suppose ici ce qu'il a prouvé dans sa dissertation sur Sardanapale ; sçavoir, que la prise de Ninive par Cyaxare & Nabuchodonosor, ce qui causa la ruine de l'Empire d'Assyrie, doit être fixée à l'an 4111 de la Période Julienne. M. des Vignoles zelé défenseur de Ctesias, place cette époque à l'an 4118 ; mais si l'on s'en rapporte aux Auteurs que Ctesias a suivis, le commencement de l'Empire des Assyriens est d'une ancienneté qui passe toute créance. Belus son fon-

dateur aura regné dès l'an 2355, de la Periode Julienne, trente-ans avant le déluge.

Il eſt ſurprenant, qu'aucun Chronologiſte n'ait fait attention à un fait déciſif. C'eſt qu'Hérodote ne réduit pas à 520 ans l'Empire d'Aſſyrie : il dit au contraire, que cet Empire avoit déja duré tout ce tems, quand les Medes commencerent à en ſecouer le joug. Or, quand on fixeroit cette révolte au commencement du Regne de Dejoces, premier Roi des Medes, on remonteroit juſqu'à l'an 3999 : mais il faut remonter encore plus haut, parce que ſelon Hérodote cette Nation vêcut quelque temps dans l'Anarchie avant d'élire un Roi. Diodore de Sicile aſſure que cette Anarchie dura pendant pluſieurs générations. En donnant ſeulement 150 ans à cette Anarchie l'époque de la révolte des Medes remontera à l'an 3850 environ de la Période Julienne, & ſi l'on déduit encore les 520 ans pendant

lesquels, selon Hérodote, l'Empire d'Assyrie a subsisté, on reculera son origine jusqu'à l'an 3350 de la même Période; ainsi cet Empire aura duré près de huit siécles jusqu'à la prise de Ninive par Arbace (ou Cyaxare) & par Nabuchodonosor.

Le Sçavant Critique justifie Hérodote sur plusieurs autres points: mais ces matiéres sont si épineuses & demandent tant d'application de la part des Lecteurs, que nous n'osons entrer plus avant dans cette carriere. Il est vrai qu'à quelque endroit des dissertations que nous voulions nous arrêter, nous y trouverons toujours une si grande abondance d'érudition, que nous ferons autant de mécontens qu'il y a de Lecteurs qui ne cherchent qu'à s'amuser; tels furent toutefois les amusemens de M. le Président. C'est ainsi qu'il se délassoit des fatigues du Barreau. Venons à la chronologie de l'Empire des Babyloniens. Il est utile d'en être instruit pour l'intelligence des Livres Sacrés.

De l'aveu de presque tous les Chronologistes, nous n'avons point de guide plus sûr, pour la suite des Rois de Babylone, que le celébre Canon de Ptolomée. Ce Canon ne remonte que jusqu'à l'an 3967 de la Période Julienne, où il fait commencer l'Ere fameuse de Nabonassar, qui Satrape ou Roi, gouvernoit alors Babylone. Il est plus probable que c'étoit un Roi, mais tributaire des Assyriens : car selon Diodore de Sicile, quand Arbace Roi des Medes & Belesis, chef des Babyloniens, c'est-à-dire Cyaxare & Nabuchodonosor, se furent rendus maîtres de Ninive, le dernier eut pour son partage le Royaume de Babylone exempt de ttibut; ce qui donne lieu de croire que ce fut pour se délivrer de cette obligation que les Babyloniens se liguerent avec les Medes contre les Assyriens.

Le Labynite I. d'Hérodote est selon l'Auteur, & M. des Vignoles ne pense pas autrement, le fa-

meux Nabuchodonosor. Ce n'est pas une suppofition faite en l'air, on en a produit les preuves. Les événemens du Régne de ce Conquérant s'arrangent avec facilité, si l'on fixe sa seconde expedition contre Joachin, Roi de Juda à l'an 4115 de la Période Julienne comme le P. Petau, quelques années après que ce Prince & Cyaxare se furent rendus maîtres de l'Assyrie.

Il n'est pas si aisé de déterminer la suite des successeurs de Nabuchodonosor, ni de marquer le temps que chacun d'eux a regné. C'est une question chronologique des plus embarrassantes. M. Bouhier prétend après Conringius, qu'Evilmerodach premier successeur de Nabuchodonosor, est le Balthasar de Daniel, & qu'il regna seulement deux ans, & peut-être quelques mois de plus. Neriglissar qui lui succeda, est le Darius Mede de Daniel, & dont le regne ne fût que de quatre ans, son fils Labo-

rosoarchod ne lui survêcut que neuf mois, & Nabonnedus qui vint après lui & qui fut le dernier Roi de Babilone, est le Merodach de Jeremie & le Labynite II. d'Hérodote. On réfute ici sçavamment tout ce que M. des Vignoles a avancé contre ce sistême. Ce Chronologiste est persuadé que le successeur immédiat de Nabuchodonosor a été constamment connu des Juifs pendant la captivité de Babylone sous le nom d'Evilmerodach, & il ne lui paroît pas vraisemblable que Daniel, qui écrivoit pour les mêmes Juifs, ait donné à ce Roi un nom tout différent : mais M. des Vignoles n'a pas fait attention que le Prophete Baruch disoit aux Juifs dans la captivité. *Orate pro vitâ Nabuchodonosor regis, & pro vitâ Balthasar filii ejus.*

Le même Chronologiste qui ne veut pas que Nérigliffar soit le Darius Mede de Daniel, tâche d'éluder le passage decisif de ce Prophete : *eâdem nocte interfectus est*

Balthazar, Rex Chaldæus, & Darius Medus successit in regnum, en soutenant avec quelques critiques, que ces mots, *& Darius*, sont le commencement d'un autre chapitre : mais supposant cette conjecture vraie, le commencement de ce nouveau chapitre n'est-il pas lié avec le précédent. L'intérêt seul d'un système qu'on a entrepris de faire valoir, peut empêcher de sentir cette liaison.

Ce qui a causé plusieurs méprises à M. des Vignoles, tout judicieux chronologiste qu'il est, c'est l'idée singuliere qui lui est venue, comme à un autre sçavant d'Allemagne, que Darius Mede, n'avoit regné à Babilone, qu'après la prise de cette Ville par Cyrus, qui lui donna libéralement la Capitale & tout le Royaume : mais cette conjecture est manifestement contraire au Canon de Ptolomée, qui fait regner Cyrus à Babylone immédiatement après le dernier successeur de Nabuchodonosor.

Tout ce systême de M. des Vignoles est appuyé sur une prétendue prédiction de Nabuchodonosor rapportée par Megasthene dans Eusebe. *Il viendra un Mulet Perse lequel avec l'aide de vos Dieux vous réduira dans la servitude ; & un Mede, la gloire des Assiriens, le secondera dans cette entreprise.* Cette Prophétie n'est pas fort respectable, & il est aisé de la rendre inutile. A la bonne heure, que le Mulet Perse soit Cyrus : la chose n'est pas sans vraisemblance ; mais comment prouver que le Méde dont il est parlé soit le Darius Méde de Daniel ? De plus on n'a qu'à traduire *le Méde* au lieu *d'un Méde*. Cette traduction sera très litterale & on entendra par *le Méde*, les soldats Médes, qui avoient acquis une grande réputation sous la discipline de Cyaxare & qui contribuerent beaucoup à la prise de Babilone. Cette interprétation s'accorde parfaitement avec Daniel, qui prédit à Balthasar que son

Royaume seroit dans peu la proye des Perses & des Medes. *Divisum est regnum tuum & datum est Médis & Persis.* Il est donc échappé mal à propos à M. des Vignoles, d'avancer qu'on ne trouvoit point dans les Prophetes le nom de *Perses* mais seulement celui de *Médes* lorsqu'ils parlent de Cyrus ou de la prise de Babylone.

Il est vray que Josephe est un peu favorable à M. des Vignoles : mais cet habile Chronologiste a reconnu lui même que l'historien Juif avoit tout brouillé en cette occasion, pour avoir suivi la Cyropedie fabuleuse de Xenophon.

M. Bouhier continue de suivre Herodote dans la chronologie des Rois Medes. Il corrige seulement une legere erreur de copiste dans le texte de cet auteur, & il justifie cette correction. Voici la table Chronologique des Rois Médes.

Dejocès commence a regner en 3999 de la Peri-Julienne.

Phraorte en 4052

Cyaxare en 4080

Aſtyage en 4120

Il eſt détroné par Cyrus en 4155

Ce qui embaraſſe plus les Chronologiſtes dans l'hiſtoire de ces Rois, c'eſt la fameuſe éclipſe qui arriva ſelon Hérodote pendant que les armées de Cyaxare & d'Alyate Roi de Lydie, étoient aux mains. M. des Vignoles balance les différentes opinions des ſçavans ſur le fait, ſans rapporter toute-fois le ſentiment particulier de Dodwel celebre Anglois, & qui n'eſt pas perſuadé que Thalès fut aſſez habile aſtronome pour prédire cette éclipſe avec toute l'éxactitude que dit Herodote. Le critique Anglois eſt plus diſpoſé à croire que l'obſcurité ſubite qui ſépara les deux armées, venoit de quelques exhalaiſons beaucoup plus épaiſſes qu'elles ne ſont ordinairement : mais Dodwel devoit conſidérer que ces ſortes d'exhalaiſons ne ſe prédiſent point. Ainſi puiſque toute l'antiquité témoigne que cette obſcurité fut

prédite par Thalès, il faut avouer que ce fut une véritable éclipse. Venons aux difficultés qui la concernent : ce fut une éclipse de Soleil : autrement les deux armées se fussent battues au clair de la Lune : circonstance que l'histoire n'eut point omise ; toute la difficulté est donc de déterminer précisément le temps où cette éclipse fut observée sur les frontieres de la Lydie & de la Médie. Selon la Table de M. des Vignoles, il y eut neuf éclipses de soleil depuis le trentiéme Juillet de l'an 4107 de la pér. Jul. jusqu'au 16ᵉ. Mars 4133, de la même Période, & il prétend qu'il n'y a que celle du 28 Mai 4129 qui ait pu changer le jour en nuit, parce qu'il n'y a que celle là qui fut presque totale. Cependant ce n'est pas celle dont Hérodote & les autres anciens ont parlé : car Herodote dit positivement que cette éclipse arriva sous Cyaxare & l'on sçait que ce Roi mourut l'an 4120.

On répond à M. des Vignoles

qu'il n'étoit nullement néceſſaire que l'éclipſe en queſtion fut preſque totale pour troubler des peuples ignorans & crédules à l'excès, & qui regardoient toute éclipſe comme un ſigne certain de quelque grand malheur dont ils étoient menacés. Hérodote a parlé de celle-ci ſur des témoignages qui avoient un peu exageré la choſe. M. le Préſident s'arrête à l'éclipſe du 9 Juin 4117 qui commença à 6 heures du matin & qui fut de neuf doigts & demi ou même de dix doigts & demi. C'eſt le ſentiment du P. Petau. On releve ici pluſieurs mécomptes de M. des Vignoles & il n'eſt pas aiſé de l'excuſer.

On place la défaite des Scythes ſur la fin de l'an 4109. après quoi Cyaxare ayant joint ſes forces à celles de Nabucodonoſor, on recommença le ſiége de Ninive, que Cyaxare avoit été obligé de lever pour aller au devant des Scythes. Cette Ville fut priſe l'an 4111 de la Période julienne. Il importe

pour l'intelligence des livres ſaints de ſçavoir au-quel des Rois Medes on donne le nom d'Arphaxad dans l'hiſtoire de Judith. Selon la verſion des 70 ce Prince avoit bâti & fortifié la Ville d'Ecbatané : mais ayant été vaincu par Nabuchodonoſor, Roi de Ninive, le vainqueur détruiſit la nouvelle Ville & pourſuivit le Roi Mede juſques dans les montagnes où ce malheureux Prince s'étoit retiré, & ou il périt avec les reſtes de ſon armée.

Herodote ayant dit que Dejocès fonda & bâtit Ecbatane, il ſemble que Dejocès ſoit l'Arphaxad que que nous cherchons : mais tout le regne de Dejocès ayant été fort tranquille, il vaut mieux choiſir Phraorte qui, ſelon Herodote, perdit ſon armée & la vie dans la guerre qu'il eut contre les Aſſiriens. Il ne faut donc pas prendre à la lettre ce que dit le même hiſtorien que Dejocès bâtit & fortifia Ecbatane; il commença ſeulement ce grand ou-

vrage qui fut achevé par Phraorte son successeur.

La chronologie des Rois d'Egypte est encore plus embarrassée que celle des Assiriens & des Medes. L'entêtement des Egyptiens sur l'ancienneté de leur Monarchie, leur a fait débiter tant de fables qu'on ne sçauroit rien démêler dans la confusion des premiers temps de leur histoire. On en peut juger par ce que les sçavans de cette nation assûrerent à Herodote, que depuis leur premier Roi jusqu'à Sethon, il s'étoit déja écoulé, 1134 ans. Tout ce que Manethon & après lui Jules Afriquain & Syncelle ont rapporté des differentes dynasties des Rois d'Egypte ne mérite aucune créance. C'est une vérité que Coringius & Perizonius ont mise dans le plus grand jour. Cependant Perizonius a fait tous ses efforts pour concilier ces dynasties avec les autres monumens qui nous restent. Cette espece de bizarrerie a

lui à son ouvrage, d'ailleurs excellent. M. des Vignoles qui convient que jamais personne n'a débrouillé le cahos de ces dynasties, n'a pas laissé de s'en servir.

Herodote est digne de louange d'avoir négligé cette longue suite de Rois très incertains, pour commencer l'histoire d'Egypte à Sésostris. Cet Historien n'a pas même daigné nous apprendre les noms de tous ces Rois dont les Prêtres Egyptiens lui montrerent les momies. Marsham s'est efforcé de persuader que Sesostris est le Sesac Roi d'Egypte, qui entra dans les Etats de Roboam, où il se rendit maître de Jerusalem: mais ce sentiment, quoique soutenu de l'authorité de Josephe, a été pleinement réfuté par Périzonius. Le sentiment du P. Tournemine qui prétend, après le P. Abram aussi Jesuite, que Sesostris est le premier Roi d'Egypte qui ait persécuté les Hebreux, & qu'il étoit l'ayeul de Pharaon qui périt

dans la mer rouge, a été combattu avec succès par le même Perizonius. M. le Président Bouhier juge que ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que Sesostris entra dans la Palestine pendant les sept années de la servitude des Juifs sous les Madianites. Dans cette triste conjoncture, les Juifs tellement oppressés qu'ils étoient obligés de se cacher dans les Cavernes du Pays pour se mettre à couvert de la fureur des Madianites, n'étoient pas en état de se défendre contre un si redoutable conquérant. Ils n'étoient plus pour ainsi dire une nation. C'est pourquoi Sesostris se contenta de soumettre les Madianites & de les rendre tributaires. Il ne fit nulle attention aux Juifs qu'il regarda seulement comme les esclaves du peuple qu'il venoit de vaincre. On ne doit donc pas s'étonner qu'ils n'ayent point parlé de cet évenement : ils n'avoient eu directement aucune part à cette guerre,

&

& ils ne s'étoient montrés en armes nulle part.

M. le Président estime qu'il est très probable que Cheops est le Sesac qui sur la fin du regne de Salomon donna un azile à Jeroboam, & qui la cinquiéme année de Roboam, entra puissamment armé dans la Judée, où il se rendit maître de Jerusalem & de tous les trésors du temple. La différence des noms n'a rien de surprenant. Tout le monde sçait que les Rois d'Egypte ainsi que ceux de Ninive & de Babylone sont appellés differemment par les auteurs, & qu'on ne sçauroit rien conclurre ni de la ressemblance ni de la diversité de leurs noms.

Nous finirons cet Extrait par l'époque de la prise de Troye, selon Hérodote. C'est une époque fondamentale, d'où dépendent les époques de plusieurs événemens, que l'on place suivant qu'ils sont devant ou après ce fameux siége. Il n'y a rien sur quoi les Chronologistes

soient moins d'accord que sur la prise & la destruction de cette ville. Les plus hardis la fixent à l'an 3530. ou 3531. de la Période Julienne, sans se mettre en peine du sentiment d'Hérodote, qui dans l'incertitude où les autres anciens Auteurs nous laissent, méritoit bien, tant par le droit d'ainesse que par ses recherches historiques, d'emporter la balance. Hérodote declare nettement, à la fin de la vie d'Homere, que Troye fut prise 772. ans avant le passage de Xerxès dans la Grece, ce qui arriva l'an 4234. de la Période Julienne : ainsi la prise de Troye appartient à l'an 3462. Il est vrai que de sçavans Critiques ont crû voir une erreur de calcul dans la supputation d'Hérodote, qui a compté 622. ans depuis la naissance d'Homere jusqu'au passage de Xerxès, au lieu que selon eux on ne devoit en compter que 422. Ce qui les a fait penser de la sorte, c'est qu'on lit dans l'histoire d'Hérodote, qu'Hesiode

& Homere n'avoient précédé le paſſage de Xerxès que d'environ 400. ans. Or Hérodote eſt né l'an 4230.; on en a conclu qu'Homere vivoit vers l'an 3830. environ quatre ſiécles ſeulement avant le paſſage de Xerxès. En corrigeant par le texte de la grande Hiſtoire le texte de la vie d'Homere, ces Critiques ſauvoient une contrariété qui a perſuadé à bien des gens que cette vie n'étoit pas d'Hérodote : mais M. Bouhier prouve que cette prétendue correction ne ſçauroit ſe concilier avec d'autres endroits d'Hérodote, & qu'au lieu de corriger la vie d'Homere par la grande Hiſtoire, il falloit corriger la grande Hiſtoire par la vie d'Homere. Par-là on évite tous les inconveniens. Il eſt vrai néanmoins qu'en ſubſtituant le nombre de 700 à celui de 400, il ſe trouve qu'Homere ſera né environ l'an 3530., au lieu que ſelon le calcul d'Hérodote, ce Poëte eſt né l'an 3612. : mais on n'a qu'à conſidérer que

dans le passage où cet Historien parle du tems qui s'est écoulé entre Homere & lui, il n'est pas parlé d'Homere seul : on y parle aussi d'Hesiode, que plusieurs anciens Auteurs prétendent être antérieur à Homere, qui selon les marbres d'Arondel lui est postérieur d'environ 30 ans. Ainsi Hérodote comptant l'intervalle dont il s'agit, par le plus âgé des deux Poëtes, dit que cet intervalle n'étoit pas de plus de 700 ans. C'est ce que l'on trouvera facilement depuis Hésiode jusqu'au temps où Hérodote mettoit la derniere main à son histoire. L'Ouvrage que nous venons d'annoncer n'est pas considérable par la grosseur du volume : mais il n'en mérite pas moins d'être placé avec distinction parmi tant d'in folio des Scaligers, des Petaus, des Usserius & des autres Chronologues. Feu M. le Président Bouhier n'eût-il fait que ce présent à la République des Lettres, elle reconnoîtroit toujours lui devoir

beaucoup. Il n'eſt pas aiſé de trouver un Auteur qui ait raſſemblé, pour ainſi dire, dans un ſi petit eſpace, tant d'érudition & tant de fine & judicieuſe critique.

ARTICLE LXX.

HISTOIRE DES VOYAGES, &c. Suite du III. Volume & de l'Art. XLV. au I. Volume de May.

LIvre VIII. *Voyages en Guinée depuis Sierra-Leona juſqu'au Cap de Lopé Gonſalvo.* Ces Voyages regardent les mêmes lieux, dont les premiers Volumes ont déja parlé ; « mais ils ont été faits » dans un tems, où l'avidité de s'en- » richir commençoit à s'accorder » avec le goût du ſçavoir & le » déſir de l'inſtruction. Ceux qui » les ont entrepris, ont écrit ſur » la Guinée plutôt en Géogra- » phes, & en Hiſtoriens, qu'en » Voyageurs. »

Chap. I. *Voyage de Villault, sieur de Bellefond* en 1666. Sa relation fut si bien reçue du Public, que dans le cours d'une seule année on en vit paroître deux éditions à Londres. On accuse ici ce Voyageur d'avoir beaucoup pillé d'Artus, sans le nommer. Il n'y est plus pour se défendre de cette accusation : l'a-t-on faite de son vivant? Villault exhorte beaucoup ses Compatriotes à renouveller leur commerce dans la Guinée, où les François avoient été si bien reçus des Naturels du Pays, & où il reste encore tant de monumens, qui prouvent cette affection, & de vestiges des établissemens, qu'ils y ont eûs, avant qu'aucune autre Nation d'Europe y ait paru. Il leur reproche de s'être laissé duper par les Anglois, les Hollandois & les Danois, qui ne décrioient l'air du Pays, que pour les en dégoûter, tandis qu'eux-mêmes y faisoient un très-grand commerce. Cependant, dit-il, l'air de Guinée n'est dangereux que

pendant trois mois. Le reste du tems on y peut vivre en aussi bonne santé qu'en France, & peut-être avec moins de maladies, car l'Europe en a plusieurs, qui ne sont pas connues en Guinée. Nos Auteurs conviennent qu'on y voit par tout des monumens de la Nation Françoise, lesquels ne laissent aucun doute que les François n'y ayent été les premiers Négocians, & n'y soient encore aujourd'hui très-estimés ; sur-tout depuis Rio Sanguin jusqu'au Royaume de Benin, c'est-à-dire, l'espace d'environ 800. lieues. Les Portugais y ont pris leur place, & quoiqu'ils soient presque tous Mulâtres, ils ont acquis un si grand ascendant sur les Négres, qu'ils sont venus à bout de fermer l'entrée d'une si belle région à tous les Etrangers.

Chap. II. *Voyage de* Thomas Philips *au Royaume de Juida, & dans l'Isle de S. Thomas*, en 1693. Il se trouve dans la collection de Churchill, sous le titre de *Voyage*

dans l'Annibal de Londres. Il contient, disent nos Auteurs, quantité de remarques curieuses, mais en général il est fort mal écrit, & plein de petites circonstances nautiques, qui n'ayant rapport qu'aux situations passageres de l'Auteur & du vaisseau, ne sont d'aucune utilité pour l'Histoire, ni même pour la navigation. Aussi a-t-on pris le parti de les retrancher. Ce qu'on y a laissé, ne nous a paru ni assez nouveau, ni assez interressant pour nous y arrêter.

Chap. III. *Voyage de Loyer à Issini sur la Côte d'or. La description du Pays & des habitans.* Cette relation fut publiée pour la premiere fois à Paris en 1714. L'Auteur est le P. Loyer, Dominicain, Préfet Apostolique des Missions sur la côte de Guinée. Nos Auteurs conviennent que nous n'avons point de meilleure description de la région d'Issini, & qu'elle est écrite avec un air de simplicité & de bonne foi, qui fait tou-

jours préſumer avantageuſement du caractere d'un Auteur. En 1688. le P. Gonzalves, du même Ordre que le P. Loyer, étoit allé prêcher l'Evangile en Guinée; Zenan, Roi d'Iſſini, l'avoit très-bien reçû, & lui avoit donné deux jeunes Négres, qui parurent en France ſous le nom de Rianga & d'Aniaba. On ne nous dit point ce que devint le premier; le ſecond paſſa conſtamment pour le fils de Zenan & ſon héritier préſomptif. Il fut préſenté ſur ce pied-là au Roi Louis XIV. qui le fit inſtruire par M. Boſſuet, le fit tenir en ſon nom ſur les Fonds de Baptême, & le nomma Louis. M. le Cardinal de Noailles lui donna de ſa main la premiere Communion. On n'oublia rien pour lui procurer l'éducation la plus noble; & il a ſervi quelques années dans nos Troupes en qualité de Capitaine de Cavalerie. On jugea enfin qu'il étoit tems de le renvoyer à Iſſini; on lui donna un équipage convenable à ſa

prétendue naiſſance, & deux vaiſſeaux de guerre pour l'eſcorter. Il s'embarqua à la Rochelle ſur le Poli commandé par le Chevalier Damou. Le P. Loyer s'embarqua avec lui, & le 19 d'Avril 1701. le Poli mit à la voile.

Aniaba conſerva plus long-tems ſa fierté que ſa vertu. Il n'étoit point encore arrivé à Iſſini, qu'il s'étoit comporté d'une maniere ſcandaleuſe. Dès que le Poli parut à la côte d'Iſſini, & que les Négres eurent appris que le Chevalier Damou étoit chargé d'y faire un établiſſement François, ils ne purent modérer leurs tranſports de joye. Zenan étoit mort, le nouveau Roi d'Iſſini vint quelques jours après d'Aſſoko, ſa capitale, eſcorté de ſes principaux Officiers, & d'un grand nombre d'eſclaves pour ſaluer le Commandant François, & lui donner les plus grandes marques d'amitié & d'eſtime. Il le remercia des bontés du Roi de France pour Aniaba, & lui accorda la

permiſſion de bâtir un Fort dans la partie de ſes Etats, qui conviendroit le mieux au commerce de ſa Nation. La relation du P. Loyer en parlant de quelques habitans de la côte d'yvoire, dit qu'ils ſont anthropophages; mais une note qui eſt ici au bas de la page, aſſûre que c'eſt une erreur démentie par cent autres Relations.

Le Fort fut conſtruit; mais la Compagnie l'abandonna pendant quatre ans, contre les promeſſes qu'on avoit faites aux Négres, qui refuſerent cependant de promettre aux Hollandois de ne le pas ſecourir, s'ils l'attaquoient, & ſans le ſecours deſquels il n'auroit jamais pû ſe ſoutenir. Aniaba avoit promis au Commandant de le ſeconder, mais il ne parut qu'après la retraite des ennemis. Il ne laiſſa point d'aller faire des complimens aux François ſur la levée du ſiége, & on le mépriſa aſſez pour ne point lui faire de reproches. Cet Avanturier, en quittant l'habit François, avoit dé-

pouillé tout ſentiment d'honneur & de Religion, & on ne fut point ſurpris d'apprendre que ce n'étoit qu'un miſérable eſclave, qui avoit été enlevé à un Capitaine François, & que ceux, qui avoient fait ce larcin, s'étoient perſuadés qu'ils trouveroient un grand avantage à le faire paſſer pour un Prince. Il n'étoit pas le premier, qui s'étoit donné en France pour l'héritier du Royaume d'Iſſini. Aniaba redevint enfin l'eſclave d'un maître, qu'il avoit déja ſervi en cette qualité. L'abandon du Fort par les François, & les avantures des PP. Loyer & Villart ſont ce qui intereſſe le plus dans cette relation. La deſcription du Royaume d'Iſſini, des mœurs, du gouvernement, & de la Religion de ſes Habitans, qu'on y a jointe ſur les Mémoires de pluſieurs Auteurs, eſt auſſi fort curieuſe & fort inſtructive, ſur-tout pour la géographie de cette contrée, dont nos Cartes ne font aucune mention dans l'endroit, où

eſt préſentement le Royaume d'Iſſini.

Chap. IV. *Voyage de* John Atkins *en Guinée, au Breſil, & aux Indes Occidentales* en 1723. Ce Voyageur s'étoit mis dans la tête qu'il n'y avoit point de véritables Antropophages. Sa principale raiſon eſt que l'on ne peut en reconnoître, ſans faire à l'eſpéce humaine les plus odieux reproches : les autres ne ſont pas plus convaincantes. Ce Voyageur étoit Chirurgien ſur l'Hirondelle, vaiſſeau de guerre commandé par le Capitaine Ogle, qui eſt parvenu depuis à la dignité de Chevalier & d'Amiral. Le ſoir même de ſon départ, qui fut le cinquiéme de Fevrier, depuis ſix heures juſqu'à neuf, on vit quantité de rayons de lumieres, qui s'élançoient les uns à la ſuite des autres, & qui diſparoiſſoient quelquefois dans l'eſpace d'une minute ou deux. Les Anglois les appellent *Danſeurs à la Moreſque* : Atkins les nomme *ca-*

præ ſalientes ; on verra avec plus de ſatisfaction ce que l'illuſtre M. de Mairan en dit dans ſon Traité *des Aurores boréales*.

Les Anglois ayant appris, en arrivant à Seſtos, ou Seſtio, que le Roi du Pays étoit en poſſeſſion de recevoir un préſent de tous les vaiſſeaux, qui demandoient de l'eau & du bois, Ogle ſe crut obligé de lui envoyer ce tribut par une ambaſſade compoſée de ſon Lieutenant & de ſon Tréſorier. Le Roi de Seſtos, qui ſe nommoit D. Pedro, reçut les Ambaſſadeurs dans la chambre du Conſeil, & y parut dans un équipage plus capable de faire rire, que d'impoſer du reſpect : cependant les Anglois jugerent à propos de ſe mettre à genoux, & n'auroient peut-être pas, dit la Relation, penſé à ſe relever, ſi D. Pedro lui-même ne les en eût fait ſouvenir. Il parut fort ſurpris de leur voir prendre cette poſture, & leur dit que c'étoit apparemment l'uſage de l'Europe. Mais

comme l'utile le touchoit plus que les marques de respect, il ne parut pas content de ce que lui offrirent les Ambassadeurs ; il les pria de le reprendre, & de lui donner en échange chacun leurs culottes, ce qu'ils lui refuserent. Il voulut ensuite les conduire à leur bord, & il les conduisit en jouant de son flageolet. Ogle lui fit présent d'un chapeau bordé, d'une épée & d'une perruque. Il n'y avoit apparemment point de culote de rechange sur le bord, puisqu'on ne lui en donna point, mais en récompense on lui remit une grande feuille de parchemin en forme de Patente, par laquelle on le créoit Duc de Sestos : elle fut signée par tous les gens de l'équipage, qui sçavoient écrire leur nom, & on y mit pour sceau une vieille marque de beurre.

Dans un village de ce Royaume les Anglois rencontrerent un homme, dont la couleur étoit d'un jaune fort brillant. On leur fit entendre qu'il venoit d'un pays fort éloi-

gné dans les Terres, où les hommes de cette couleur ſont en très-grand nombre. Atkins a ſçû depuis de pluſieurs Anglois, qu'ils avoient vû pluſieurs Afriquains de cette couleur, & Thompſon en a trouvé un dans le Royaume d'Angola, & un dans l'Iſle de Madagaſcar. Nouvel embarras pour les Phyſiciens.

Ch. V. *Voyages du Chevalier* des Marchais *en Guinée & aux Iſles voiſines.* Nous n'en dirons rien ici, parce que nous en avons parlé fort au long, lorſque le P. Labat eût donné cette Relation au public. Nos Auteurs paroiſſent aſſez diſpoſés à croire qu'il l'a rendue fidélement, & que la prévention, qui s'eſt répandue au déſavantage de ce Religieux, n'eſt pas trop bien fondée. Quant au Chevalier des Marchais, ils ne ſont nullement éloignés de ſouſcrire à l'éloge, qu'en a fait le P. Labat, & reconnoiſſent en lui toutes les qualités, qui ſont un excellent Voyageur.

Chap. VI. *Voyage de William*

Smith *en Guinée*. 1726. Cette relation a été imprimée en 1745. Smith, qui dans son voyage avoit pour but principal de lever les plans de tous les Forts, & de tous les établissemens des Anglois en Guinée, les avoit fait graver à son retour en trente planches *in-folio*, & les Editeurs de la Relation paroissent avoir ignoré qu'ils eussent été rendus publics, car ils ne les ont point insérés dans leur livre; mais en récompense ils l'ont enrichi d'une relation de la Guinée, où les coutumes du Pays sont comparées avec celles d'Angleterre. Elle est de M. Veeler, & en forme de Dialogue entre un Gentilhomme Anglois, & une Négresse, qu'il aimoit: « Le » badinage, disent nos Auteurs, » qui regne dans cette Piece, n'em- » pêche point qu'il ne s'y trouve » un grand nombre de faits avé- » rés. «

Ce qu'il y a de plus interessant dans le voyage de Smith, ce sont les conquêtes *du grand & puissant*

Roi de Dahomay, dont le nom a fait depuis peu tant de bruit dans l'Europe. Ce Prince, qui faisoit sa résidence à deux cent milles dans les Terres, n'avoit jamais vû de Blancs. Sa prémiere entreprise fut sur le Royaume du Grand Ardra, lequel est situé à cinquante mille au Nord-Ouest du Royaume de Juida, que les François nomment *Juda*. La Ville d'Ardra fut prise après une vigoureuse résistance, & le Roi même fut tué à la porte de son Palais. Cette conquête fut suivie d'une irruption dans le Royaume de Juida ; les Troupes de Dahomay s'étant avancées au mois de Février 1727. jusqu'à la Ville de Sabi, que les François ont nommée *Xavier*, apparamment parce que les Portugais lui avoient donné ce nom, formerent le siege de cette Capitale de Juida. Elle étoit grande & bien peuplée : les François, les Anglois & les Portugais y ont leurs comptoirs ; ce qui ne l'empêcha point

d'avoir en peu de tems le fort d'Ardra. Le Roi de Juida, excessivement gros, fut sauvé sur les épaules des Negres ; les comptoirs furent pillés, les Facteurs faits prisonniers & menés au Roi, qui étoit au camp d'Ardra, qui leur dit que c'étoit sans son ordre qu'on avoit pillé leurs effets, & qu'il leur permettoit de retourner dans leurs comptoirs, & d'y continuer leur commerce en liberté. Mais ils les trouverent réduits en cendres, par les ordres du Général de Dahomay.

Ch. VII. *Nouvelle relation de quelques parties de la Guinée, par le Capitaine Vvilham* Snelgrave. 1727. Ce voyageur n'étoit pas du sentiment d'Atkins, au sujet des Anthropophages ; il avoit vû de ses yeux plus d'un de ces mangeurs de chair humaine. Comme il a fait un grand commerce dans l'étendue de sept cens lieues, depuis la riviere de Scherbro, jusqu'au Cap de Lopé-Gonzalez, il a souvent

remarqué que les Negres en beaucoup d'endroits, ne souffrent pas que les Blancs prennent aucune connoissance de l'intérieur du pays, & se défient même des Negres, qui sont attachés aux Européens ; & que ceux de l'intérieur du pays, quand ils s'approchent de la mer, ne répondent que par des fables à ceux, qui les interrogent sur ce sujet. Cette relation contient d'ailleurs des avantures assez curieuses.

Snelgrave arriva vers la fin de May à la côte de Juida, trois semaines après que ce Royaume eut été conquis par ce Roi de Dahomay ; & les Européens des comptoirs enlevés pour l'esclavage avec les Habitans du pays. » Les ravages de l'épée & du feu dans » une si riche contrée, formoient » encore un affreux spectacle. Le » carnage avoit été si terrible, que » les champs étoient couverts d'os » de morts. » Mais comme les prisonniers Européens avoient ob-

tenu la permiſſion de retourner dans leurs Forts, Snelgrave apprit d'eux bien des circonſtances, qui l'ont mis en état de compoſer l'hiſtoire de cette étrange révolution. Il la commence par la deſcription du floriſſant Etat, où ſe trouvoit auparavant le Royaume de Juida, & on la verra ici avec plaiſir.

On ſçait aſſez qu'il n'eſt point au monde de pays auſſi prodigieuſement peuplé, eu égard à ſon étendue, que le Royaume de Juida. Le terroir en eſt d'une ferlité extraordinaire, & il étoit ſi bien cultivé, qu'il avoit l'apparence d'un jardin continuel. Un long & floriſſant commerce avoit enrichi ſes Habitans, & les avoit policés, Le Peuple y étoit hardi & adroit voleur, mais puniſſoit toujours ce crime par l'eſclavage. Quiconque étoit pris ſur le fait, étoit livré à celui, auquel il avoit fait tort. Le luxe & la molleſſe avoient été les ſuites de cette proſperité, & furent

la principale cauſe de la ruine du Royaume. Une Nation, qui pouvoit mettre cent mille combattans ſous les armes, fut chaſſée de ſes principales Villes par une armée peu nombreuſe, & devint la proie d'un Ennemi, qu'elle avoit toujours mépriſé.

Le Roi de Juida étoit monté ſur le Thrône à quatorze ans, & en avoit trente au tems de la révolution. Il ne s'étoit jamais appliqué aux affaires, & ne ſongeoit qu'à ſatisfaire ſon incontinence. Il entretenoit à ſa Cour pluſieurs milliers de femmes, & n'avoit aucun Domeſtique d'un autre ſexe. La cauſe de la guerre, que lui fit le Roi de Dahomay, fut que ce Prince lui ayant ſouvent demandé la permiſſion d'envoyer ſes Sujets trafiquer au bord de la mer, avec offre de lui payer les droits ordinaires, pour chaque Eſclave, il l'avoit toujours refuſé. Le Roi de Dahomay avoit juré de s'en venger, & celui de Juida, non-ſeulement s'é-

toit mocqué de ſes menaces, mais avoit dit à Snelgrave, qui avoit déja fait pluſieurs voyages en Juida, que ſi ce Prince l'attaquoit, il ne le traiteroit pas ſuivant l'uſage du pays, qui étoit de lui faire couper la tête, mais qu'il le tiendroit en eſclavage, & le réduiroit aux offices les plus vils.

Un Facteur Anglois, nommé Lamb s'étoit efforcé de faire perdre au Roi de Dahomay le deſſein d'envahir le Royaume de Juida, en lui repreſentant qu'il n'avoit pas aſſez de troupes pour réduire un peuple ſi nombreux, qui avoit des armes à feu, & qui ne manqueroit pas d'être ſecouru par les Européens, intéreſſés à ſa défenſe : ces conſidérations & beaucoup d'autres, que Lamb avoit ajoutées à celles-ci, arrêterent pendant quelque tems ce Prince, mais après le départ de ce Facteur, comme il eut été inſtruit que les diviſions regnoient dans la Cour de Juida, il prit enfin la réſolu-

tion d'y entrer avec ſon armée, & marcha droit à la Capitale, qu'il ſurprit. Le reſte fit peu de réſiſtance.

Snelgrave étant allé au camp du Roi victorieux, apperçut en chemin deux échaffauts fort grands, ſur leſquels on avoit amaſſé en pile un nombre prodigieux de têtes, & ſon Interpréte lui dit qu'en ce lieu là les Dahomays avoient ſacrifié quatre mille Negres. Il fut lui-même témoin du ſacrifice, que le Roi fit à ſes Fetiches d'une très-grande quantité de pareilles victimes. Cet endroit de la relation contient beaucoup de particularités aſſez curieuſes, qui regardent le Roi de Dahomay, lequel conclut avec ce Capitaine un traité de commerce; mais celui-ci ne put jamais l'engager à pardonner aux Habitans de Juida, & à permettre à ceux, qui étoient ſortis du pays, d'y retourner, à moins qu'ils ne lui livraſſent leur Roi, ce qui n'étoit pas en leur pouvoir.

Snelgrave

Snelgrave fit en 1729. un nouveau voyage à Juida. Il découvrit, un peu au-dessus de la Rade, la retraite du Roi, qui menoit une vie fort triste dans deux Isles nuës & sablonneuses, avec un de ses principaux Officiers, & un petit nombre de ses Sujets les plus fideles : il lui fit plusieurs présens, & le Roi, malgré la disette de vivres qu'il souffroit, lui envoya une Chevre. Ces Isles étoient assez bien défendues par une Riviere & par quelques pieces d'Artillerie; mais la difficulté d'avoir des vivres, obligeoit souvent ces Exilés à vendre leurs femmes, leurs enfans & leurs domestiques, pour en obtenir de leurs voisins.

Il se passa ensuite quelques révolutions dans ce pays : le Roi de Dahomay fut sur le point de perdre sa conquête, mais tout aboutit à la ruine presqu'entiere du commerce des Européens dans le Royaume de Juida. Tout cela est fort bien developpé dans la relation

de Snelgrave. Ce Navigateur y a joint des remarques fort inſtructives ſur les eſclaves Negres, ſur leurs révoltes & ſur la conduite qu'il faut tenir avec eux. Il n'avance rien, qu'il ne le prouve par des faits certains, ou dont il n'ait été témoin. Il finit par une ſuite d'avantures fort triſtes pour lui. Il avoit été pris en 1718. par des Pirates, & il nous donne une idée bien affreuſe de ces ennemis du genre humain, qui n'ont plus ni Patrie, ni Religion, ni preſque rien de l'humanité. Croiroit-on que des hommes puiſſent en venir juſqu'à dire de ſang froid, comme fit un de ces brigands à Snelgrave : » Ne t'imagine pas que ce ſoit un » boulet de canon, qui m'étonne ; » car je m'attends tôt ou tard à » deſcendre en enfer par cette » voie-là. » C'eſt cependant un langage fort commun parmi eux. Ceux-ci avoient jetté à la mer tous les Livres qu'ils avoient trouvés dans leur priſe : » Parce que cette » *drogue*, diſoient-ils, étoit ca-

» pable de faire abandonner à
» quelqu'un d'entr'eux le chemin
» de l'enfer où ils s'étoient enga-
» gés de bonne grace à marcher
» tous enſemble.

Livre IX. *Deſcription de la Guinée, contenant la Geographie, & l'Hiſtoire Naturelle & Civile.* Il ne s'agit ici que de la Guinée Méridionale, qui ſe ſubdiviſe en ſix parties. Nous n'en avons dans ce volume que trois chapitres, dont le premier eſt intitulé, *de la côte de Malaguette* ou du Poivre : le ſecond contient la deſcription des Pays intérieurs entre Sierra-Leona & *Rio Seſtos* : le troiſiéme a pour titre : *Deſcription de la côte d'Yvoire.* Il paroît par le choix des Auteurs, qui ſont cités au bas des pages, qu'on ne pouvoit pas s'y prendre mieux pour nous donner quelque choſe de bon ſur ce ſujet. Mais il faut attendre que nous ayons le tout pour voir ſi nous pourrons en donner un Extrait, qui puiſſe faire quelque plaiſir à nos Lecteurs.

ARTICLE LXXI.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ESPAGNE

DE MADRID.

IL s'eſt fait en Eſpagne des entrepriſes Littéraires dont la France n'a pas été aſſés inſtruite. Il ſemble toutefois que deux Nations, qui ſont pour ainſi-dire à l'uniſſon pour les intérêts politiques, doivent prendre part aux progrès que les Arts font de part & d'autre. Nous ſouhaitons fort que nos Mémoires s'enrichiſſent de plus en plus de la Littérature Eſpagnole, & voici déja quelques détails qui pourront faire voir que les Sçiences ſont en honneur au-delà des Pyrenées.

En 1737 on vit naître un Ouvrage intitulé *el Diario de los Litteratos de Eſpana* forme d'in 8°. contenant 360 pages & la notice des

Livres qui avoient paru dans les trois premiers mois de l'année. Ce Journal étoit dédié au Roi, on s'y proposoit de donner des Extraits de tous les Ouvrages nouveaux ; à peu près comme on fait en France, en Hollande, en Allemagne & en Angleterre. La préface exposoit le goût de ces sortes de livres périodiques, & l'on y parloit des Mémoires de Trevoux avec une distinction, qui marque la politesse des nouveaux Journalistes Espagnols.

Quelques-uns des Ouvrages dont on rendit compte alors étoient énoncés sous les titres suivans.

Philosophia Racional, Natural, Metaphysica y moral de D. Juan Bautista Berni.

Flumen vitale quatuor liquidorum de D. Miguel Borbon.

Varia Comesuracion para la escultura y arquitectura de D. Juan de Arphe y Villafañe &c.

Annales del Reyno de Galicia par D. Franc. Xavier Man. de la Huerta.

Proporcion de Monedas pesos y medidas por Antonio Bordazar de Artazu.

Dissertaciones Medicas Théorico-practicas, Anatomico-Chirurgicas, y Chymico-Pharmaceuticas de la R. Sociedad de Sevilla.

Monarquia Espanola Blason de su Nobleza, por D. Franc. Rivarola y Pineda.

Chronica Seraphica, por Fr. Eugenio Gonzalez de Torrez, Tom. 8°.

De la Naturaleza, origen y causas de los Cometas, por el P. Joseph Casani de la Compañia de Jesus.

Les Extraits contenus dans ces Journaux sont fideles, exacts & circonstanciés. De tems en tems la critique est severe, & dans ce Païs là, comme par tout ailleurs, les Auteurs étant fort délicats, il s'est élevé des tempêtes contre les Auteurs de ces Mémoires. Ils ont continué leur travail durant quelques années, bâtissant d'une main

& combattant de l'autre. Ils en sont venus jusqu'à donner sept volumes.

Mais enfin la multitude des persécutions a lassé cette compagnie Littéraire ; & la raison qu'en donne une relation que nous copions, est celle que nous venons d'insinuer : *porque* dit ce Mémoire, *la Nacion de los escrittores no sufre ni correccion ni alabanza moderada.*

Ainsi depuis l'année 1742, le Journal est demeuré comme suspendu : c'est aussi l'époque, ajoute la relation, d'un nouveau déluge de mauvais livres : car la critique ne faisant plus ses fonctions, on a vu renaître une sorte d'impunité dans l'empire des Lettres. Les gens sans aveu y sont rentrés de toutes parts ; & les brigandages ont paru plus communs qu'auparavant.

FRANCE.

De Bourges.

La Promotion de Mgr. de la Rochefoucaud, Archevêque de cette Ville, à la dignité de Cardinal, a fait naître un éloge en vers Latins, qui ont été fort applaudis. Cette piéce est intitulée *Festi Senarioli* : c'étoit le nom que donnoit * Cicéron aux vers de cette espece. Ils sont appellés *versus senarii* dans Phédre.

Æsopus autor quam materiam reperit,
Hanc ego polivi versibus senariis.

Ce genre extremement facile, coulant, & aimable, demande une exacte & pure Latinité. On jugera par les échantillons suivants du goût de l'Auteur. Il commence ainsi :

* *Tusculan.*

Tibi, Friderice, liberalem & candidam
Benè gratulandi ut exprimam cupidinem,
Meus iste lætus, & fieri quantum potest
Beatitatis particeps animus tuæ,
Meme intus agitans impellit videlicet,
Piisque timidè cessantem urget motibus.

Il examine ensuite dans quel stile il convenoit de chanter les loüanges du Prélat. Il se propose la Poësie lyrique, la douce harmonie de l'Eglogue, & en rejettant ces deux sortes de compositions, il dit les choses les plus gracieuses au Cardinal, surtout ce morceau.

Sequarne amænum, ac molle dicendi genus?
Agrestibusque Cantilenis perstrepens,
An Opiliones excitem, ut mihi audeant
Pastoris alto sanguine deorum sati,
Et purpuratos inter astantis Deos
Celebrare nomen; alternisque vocibus

Cum calamis ve, ad aſtra ſublimem ferant?
Tum recinens ipſe multiplices recenſeam
Bonorum formas, unde nobis naſcitur
Communis ingens omnium felicitas?
Deſcribam euntes ſidere benigno dies?
Odores florum amicos, & ſpirabiles
Animas? opertos herbis pubeſcentibus
Agros? Salubres, atque jucundiſſimas
Perennitates fontium? nullis oves
Fertilibus unquam deſtitutas pabulis,
Nullo luporum territas unquam metu?
Ac fauſtitatem demùm, & innocentiam
Sancto jugatas vinculo Concordiæ,
Tutaſque dulci Pacis contubernio?
Atque bona moneam tanta Paſtori optimo
Eſſe referenda accepta? Paſtorem optimum
Hunc eſſe teipſum nemo non agnoverit,
Friderice, &c.

Le Poëte ſe détermine enfin à ces petits vers en ſtyle de Phedre. Il repréſente naïvement au Cardi-

nal les transports de joye ausquels s'est livré son Diocese, en apprenant sa Promotion.

Nunc dicam, alacritas quanta Bituriges
tuos,
Omnes tuos ad unum, teneat, & boni
Vacare cogat ingenuisque gaudiis,
Tibi advenisse Cardinalitium decus,
Memoribus illi quod votis rogaverant,
Tua ipsa postquam nuntiavit hæc manus
Veneranda, jam tot ante à beneficiis
Assueta, totque comparata in posterum.

Au milieu de cette description si douce & si ingénue, la Muse prend toutefois l'essor, & ce sont les vertus du Cardinal qui lui inspirent des tons plus sublimes.

Etiamque festis plurimi contendimus
Ambire superos gratulationibus,
Quòd tam eminentem dignitatis ad gradum
Virum tamdignum promovere voluerint;
Virum jam innumeris eminentem laudibus,

Quarum minima esset, ortum ab illustrissimâ
Fuisse, ac veteri, ac fœcundâ Heroum Domo;
Virum, animo cujus ingenti superaddita
Magni hujus anima Rupifucaldi viget,
Qui Purpuræ Romanæ adjecit novum,
Novumque adjecit gloriæ Atavorum decus;
Virum beneficum, dotatumque nobili
Excelsitate mentis, & blandâ simul
Virtutis indole præditum; quem vidimus,
Ipsi admirantes, cum teneris affectibus
Pietatis, atque misericordiæ obsequens,
Omnes soleret omnium ægritudines
Levare, sortemque ex malâ meliusculam,
Facere, vel etiam reddere ex bonâ optimam.

On n'oublie point dans la description des transports publics, ceux de M. de la Rochefoucaud alors Grand Vicaire de Bourges, & aujourd'hui Archevêque d'Albi.

. . . At interim
Affinis ille Rupifucaldus tuus

Jucunditates dum laborat publicas
Recipere, quanto vultûs, immo vultui
Super innatantis animi teſtimonio,
Labor iſte quam non ſit ſibi gravis, indicat!
Non ſic placerent, ſi ſuî causâ dari
Exiſtimaret, quos dari plauſus videt;
Eorumque tamen partem aliquam dari ſibi
Non animadvertit gloriæ cupidus tuæ.

L'éloge des Diocéſains de M. le Cardinal eſt également bien placé; & la douceur du ſtyle répond encore au caractere doux & pacifique qui domine en cette Province.

Age, Friderice, tuos iſtos amabiles
Tantùmque amatos cordis auguſti ſinus
Magis magiſque pandere ambientibus
Ne pudeat: atque nos adeò, nos, ſi potes,
Benigniùs ama. Jam ipſe cognoſti ſatis
Bituriges Cubos eſſe mite hominum genus;
Mite, placidumque tam eſſe, quàm ſuas oves.

Illi quidem Potentum benevolentiam,
Salutiferamque prorsùs neſciunt opem
Captare avaris artibus ; at ipſam ſciunt
Amare majeſtatem , ubi eſt ſimilis tui.

Le reſte de cette Poëſie comprend les éloges du Pape, de la ville de Rome, des Cardinaux célébres par l'amour des Lettres; Bembe, Polus, Sadolet, & de nos jours, M. le Cardinal Querini. Parmi tant d'illuſtres Mécènes, M. de la Rochefoucaud tient un rang diſtingué.

Tuque, Friderice, qui tam ingenti percitus
Amore, ſemper excoluiſti litteras,
His litterarum deliciis cupidè ſimul
Frueris ; ſimulque perquàm amabiles ſinu
Paterno curas bene memor noſtri geris ?
In tantâ honorum granditate, tam gravi
Negotiorum mole preſſus, nos amas ?
Doctaſque Romæ inter neceſſitudines,
Impertis mirum amorem Biturigibus tuis ?

At singulari pro tuo isto munere
Dent, oro, Superi, mundo ut ostendas
diù,
Quàm glorioso nexu jungatur comes
Cum dignitate magnâ magna benigni-
tas.

L'Auteur signe ainsi son compliment. *Offerebat devotus Cliens Franc.* Joseph Desbillons, *Societ. JESU Sacerdos, Professor Rhetorices, in Collegio B. Mariæ Bituricensi.* VIII. Cal. Maii. M. DCC. XLVII. Dans le cours de la Piéce il se fait honneur d'être un des Diocésains de M. le Cardinal.

Meme tibi unum ex isto Cuborum grege
Confitear ultrò: namque patrium solum
Tenuis mihi Utrio * Duniregium † al-
luit.

C'est ainsi qu'autrefois *Sidronius* & *Wallius* célébroient les Prélats de la Belgique, patrie de ces deux Poëtes, & le lieu ordinaire de leur séjour.

* *L'Oron.* † *Dun-le-Roi.*

D'ANGERS.

Prix proposés par l'Académie Royale d'Angers pour l'année 1748.

L'Académie Royale d'Angers propose deux prix pour l'année 1748. l'un de Physique, & l'autre d'Eloquence ou de Poësie, dont voici les sujets.

Pour la Physique. *Les Métaux & les Animaux ne deviennent-ils électriques que par communication? Pourquoi ne le deviennent-ils pas par les moyens dont on se sert pour rendre les autres Corps électriques?*

Pour l'Eloquence ou la Poësie. *Le Progrès des Beaux Arts sous le Regne de Louis XV.*

Les deux Prix qui sont deux Médailles d'or de la valeur de 200. livres chacune, données par M M. les Académiciens, seront distribués le Mardi onze de Juin 1748.

La Dissertation de Physique sera en Latin, ou en François, au choix des Auteurs. L'autre sujet se-

ra en Proſe ou en vers François, & n'exeedera pas une demie heure de lecture ou environ.

On ne recevra les piéces que juſqu'au dernier jour du mois de Mars. Toutes perſonnes pourront prétendre à ces Prix, excepté Mrs. les Académiciens qui ſeront Juges. Ceux qui enverront leurs ouvrages y mettront une Sentence ou Deviſe, & y joindront un billet cacheté où ſera la même Sentence ou Deviſe avec le nom, la qualité & l'adreſſe de l'Auteur. On n'ouvrira que le billet de celui dont on couronnera l'ouvrage.

Ceux qui travailleront pour les prix ſont priés d'envoyer des écrits bien liſibles. Ils auront ſoin de faire affranchir de port leurs paquets, & de les adreſſer à M. Menon Docteur en Théologie, Secretaire perpetuel de l'Académie Royale d'Angers, au College de Buëil ruë de la Roë à Angers.

DE PARIS.

Remarques ſur les Mémoires de

l'Academie de Chirurgie Lettres d'un Chirurgien de Paris à un Chirurgien de Province son éléve. *Imprimées à Amsterdam & se vendent à Paris* chez Grangé Libraire au Palais *in* 12. Nous rendrons compte de cette Brochure qui est fort Critique.

Recueil de fables nouvelles précédées d'un discours sur ce genre de Poësie, *par M. D'ardenne*, Associé à l'Académie des Belles Lettres de Marseille. Ce Livre, dont nous parlerons ailleurs, est d'un homme de goût & d'un assez bon Poëte.

Les glorieuses Campagnes de Louis XV. répresentées par des figures Allégoriques, avec une Explication Historique, par M. Gosmond. Chez l'Auteur ruë Ste Anne, Butte S. Roch; & le sieur Vanhec, ruë d'Enfer, près S. Landri, petit *in-fol.* prix 12 l. Cet ouvrage, qui nous occupera aussi dans un Article de nos Mémoires, fait honneur au genie de l'Auteur, à son zéle pour la gloire du Roi & de la Nation.

Comme le morceau ſuivant contient une critique litteraire, nous le tranſcrivons ici. Il eſt queſtion du remede de Mlle. Stephens, déja connu par nos Mémoires. On y ajoute l'annonce d'un ſpecifique qu'on dit être plus ſur & plus digne d'attention.

Le Journal de Verdun du mois de Sept. 1739 a donné au public la compoſition du Reméde de Mlle. Stephens, pour guérir la pierre & la gravelle. Tous ceux qui ont lû ce Journal connoiſſent la compoſition de ce remede; mais peut-être ne l'ont-ils pas mis en pratique pour en connoître les ſuites & les effets pernicieux. Il ne faut qu'examiner la compoſition dudit remede pour prouver ce qu'on avance ici. On remarque d'abord que le ſavon d'Alicante fait la baſe de ſon remede : or tout le monde ſçait, que dans la compoſition du ſavon d'Alicante, l'Orpiment ou Arſenic rouge y entre en aſſez grande quantité pour produire de mauvais effets, étant un poiſon très-corroſif, & s'il n'étoit pas

incorporé avec l'huile d'olive & le ſel de la ſoude qui réprime ſa corroſion, il ſeroit très - pernicieux d'en faire le moindre uſage. Pluſieurs perſonnes qui en ont fait uſage ſe plaignent des mauvais effets que ce remede a operés en elles.

Le ſieur Got Docteur Medecin établi dans la Ville de Guingamp, province de Baſſe-Bretagne, compoſe un remede ſpecifique pour guérir la pierre, la gravelle, la colique néphrétique, l'urine glaireuſe, l'urine de ſang, les douleurs de reins provenant de leur embaras, ou de celui des ureteres, ou de la veſſie, & de l'ictére ou jauniſſe; dont les effets ſont très-doux; dans la compoſition duquel il n'entre aucun narcotique ni aucun corroſif. C'eſt le remede le plus ſouverain qu'on ait pu trouver juſqu'à ce jour pour appaiſer (comme par enchantement) la colique nephrétique, les ardeurs & ſuppreſſions d'urine, de quelque cauſe qu'elle vienne, excepté celle qui eſt verolique; pour diſſoudre & chaſſer en forme de ſa-

ble la pierre de la vessie. Car l'ayant donné à quantité de malades depuis plus de 25 ans qu'il le compose, & met en pratique, lesdits malades s'en sont tous bien trouvés & parfaitement guéris suivant leur certificat, qu'il a & qu'il est prêt de produire. Il avertit que ceux & celles qui seront attaqués des susdites maladies, & qui voudront en faire usage n'auront qu'à s'adresser au sieur Got fils, demeurant à Paris ruë des Canettes près S. Sulpice, chez le sieur Hucher marchand Epicier, où à Guingamp en Basse-Bretagne au sieur Got Docteur medecin : on leur en fera rendre avec la maniere de s'en servir, la quantité qu'ils voudront par la voye qu'ils indiqueront à 4 livres chaque once dudit remede, en affranchissant le port de l'argent & des Lettres d'Avis.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1747.

ART. LXIII. *Abregé de l'Histoire des Insectes*, 1157

ART. LXIV. *Panegyriques des SS. &c.* par M. Ballet Curé de S. Gif, 1181.

ART. LXV. *Assemblée publique de l'Académie de Lyon*, 1197

ART. LXVI. *Caroli Porée Orationes, &c. nova editio* 1215

ART. LXVII. *Reflexions sur la Poësie*, par M. Racine, tome II. 1223

ART. LXVIII, *Histoire de l'Academie des Sciences*, pour l'année 1743. Suite de l'Art. XLIII. au I. Vol. de May, 1257

ART. LXIX. *Recherches & Dissertations sur Hérodote.* 1274

ART. LXX. *Histoire des Voyages, &c.* Suite du III. Volume & de l'ART. XLV. au I. Volume de May. 1301

ART. LXXI. *Nouvelles Litteraires*, 1324

ERRATA,

Pour le mois de Janvier 1747, pag. 150 ligne 8. qu'on ne peut, *lisez* qu'on peut.

Pour Février pag. 252 lig dern, q'uils *lisez* qu'ils. pag 357. lig. 10 Cathechisme *lisez* Catechisme.

PourMars pag. 536 lig.derniere c,*lisez* ce.

Pour Avril pag. 682 lig. 15 *pulchras* lisez *pulchros*.

Pour May I. vol pag. 793 lig. 13 Prophelte *lisez* Prophête. lig. 14. se *lisez* le. lig. 15 elon *lisez* selon.

Pag. 840 lig 22 sçavoir *lisez* travail.

Pag. 924 lig 5 premiete *lisez* premiere.

Page 953 lig. 11 par donneront, *lisez* pardonneront

Pour May II vol. pag 1009 lig. premiere, ne remportent *lisez* ne remportant.

Pag. 1014 lig. 3 ordinairement *ajoutez* très-bien.

Pag. 1015 lig. 22 de Ciceron *lisez* de Cesar.

Pag. 1063 lig. 4 monuments *lisez* mouvements.

Pag. 1122 lig. 5 Pari *lisez* Paris.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4676